This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07136413 1

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

T. XII, 1875.

IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1875

12455

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1875

4

T. XII.

176

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui ; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FÉVRIER 1875.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives Nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, Paris-Passy.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

AGUILLON (Louis), [1490], rue de Verneuil, n° 34.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ALLAIRE (E.), [1366], rue de Berry, n° 50.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Beffroi, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

ALVISET (Henri), [1317], ✻, président à la Cour d'appel de Besançon; correspondant, M. O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

ANCELON (Dr), [1410], faubourg Saint-Georges, à Nancy (Meurthe); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, député à l'Assemblée nationale, rue de Londres, n° 27.

ANDRIEUX (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue Taranne, n° 27.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARMINGAUD, [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 66.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue de Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chaussonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (Édouard), [1390], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry (Auguste), [1175], libraire, rue Séguier, n° 18.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet de Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], conservateur de la bibliothèque de la ville de Saintes; correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], député à l'Assemblée nationale, rue de Bassano, n° 47.

Auger, [1480], juge d'instruction à Bourg; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. ✻, membre de l'Académie française, général de division, député à l'Assemblée nationale, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais de Justice.

Bachod, [1107], président du tribunal civil de Lons-le-Saunier (Jura); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, député à l'Assemblée nationale, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], rue Joubert, n° 21.

Barbier (Pierre), [1662], à Bourg (Ain).

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue Bertin-Poirée, n° 13.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de), [1334], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (Édouard de), [846], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Cᵉ, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Jung Treuttel, rue de Lille, nᵒ 19.

Bartholony (Fernand), ✻, [1013], ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, nᵒ 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, nᵒ 71.

Bassot, [1339], avocat, rue Baudin, nᵒ 25.

Bastard (Arthur de), [1601], rue de Marignan, nᵒ 14; correspondant, M. Lascoux, rue de l'Université, nᵒ 88.

Bataillard (Charles), [339], avocat, rue Neuve-des-Petits-Champs, nᵒ 65.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✻, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major de la 2ᵉ division militaire, rue d'Amiens, nᵒ 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, professeur à la Faculté de droit, député à l'Assemblée nationale, rue de Verneuil, nᵒ 20.

Bauffremont (duc de), [1015], avenue Percier, nᵒ 11.

Baulny (de), [1332], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy d'Anglas, nᵒ 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue d'Aumale, nᵒ 8.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, nᵒ 23.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, nᵒ 85.

Beaune (Henri), [992], procureur général près la Cour d'appel d'Alger; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, nᵒ 6.

Beautemps-Beaupré, [749], juge au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, nᵒ 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, nᵒ 9.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier; correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, nᵒ 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, trésorier-payeur général à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, nᵒ 9.

Béhic (Armand), [1240], G. ✻, ancien ministre, rue de Poitiers, nᵒ 12.

Bellaguet, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, nᵒ 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, nᵒ 58.

Bénard (Gustave), [1386], rue Castellane, nᵒ 18.

Benda [1748], négociant, boulevard Beaumarchais, nᵒ 100.

Bérard (Paul), [1544], secrétaire d'ambassade, rue Pigalle, nᵒ 20.

Bérenger (marquis de), [820], à Sassenage (Isère); à Paris, rue Jean-Goujon, nᵒ 49.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, nᵒ 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, nᵒ 2.

Berger (Élie), [1645], rue de l'Odéon, nᵒ 22.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bernier (Émile), [1701], boulevard de Strasbourg, n° 71.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Béthisy (marquis de), [846], ✻, rue de l'Université, n° 53.

Beugnot (comte A.), [1421], rue François Ier, n° 50.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bianchi (Marius), [1171], rue Royale, n° 7.

Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.

Bienaymé, [1674], sous-chef au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

Bienvenu [1501], membre du Conseil général de la Vendée, à Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée); correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Bigle (Jules), [1468], architecte de la préfecture de la Seine, expert au tribunal de première instance de Paris, rue Laborde, n° 11.

Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 bis.

Blanchard, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (Antoine), [1062], O. ✻, premier avocat général à la Cour de cassation, rue de Laval, cité Malesherbes, n° 12.

Blanche (le dr Émile), [1044], O. ✻, rue Berton, n° 1, Passy-Paris.

Blétry, [1719]; ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 115.

Bligny, [1745], notaire à Rouen, rue Gauterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Joséphine, n° 67.

Bonniteau (Albert de), [1560], rue Laffitte, n° 44.

Bonne (de), [311], avocat, à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bordet, [1298], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 71.

Bordier (Henri), [381], rue de Rivoli, n° 182.

Bossut (l'abbé), [1596], professeur à Vuillafans (Doubs).

Boucher de Molandon, [1733], président de la Société d'archéologie de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Boucherat, [977], avoué à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boudet, [1284], G. ✻, ancien ministre, rue d'Albe, n° 12.

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (Alfred), [1656], rue de Condé, n° 10.

Boulenger, [762], à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourg (*Société d'émulation de*), [1665].

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bourguignon, [706], à Courbevoie, rue Saint-Denis, n° 179.

Bournet de Verron (Paul), [1538], rue Saint-Honoré, n° 83.

Boutaric (Edgar), [1509], ✻, chef de la Section administrative aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, rue Saint-Jacques, n° 161.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Brayer (comte de), [1715], rue de Tivoli, n° 13.

Brice (René), [1432], avocat à la Cour d'appel de Rennes, député à l'Assemblée nationale; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Brissaud [1322], ✻, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, boulevard Saint-Michel, n° 6.

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française, député à l'Assemblée nationale, ancien ministre, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brunet (Charles), [1273], ✻, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Brunet de Presle (Wladimir), [781], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des langues orientales, rue des Saints-Pères, n° 71.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (Edmond, baron de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Bussierre (Léon, baron de), [1021], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue Cambacérès, n° 8.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. le maire de Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Cailleux (Alphonse de), [464], O. ✻, membre de l'Institut, rue Laffitte, n° 49.

Callard d'Azu, [1307], avocat, à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Léonce Vessillier, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 190.

Calonne (baron de), [1673], à Amiens, boulevard Saint-Michel, n° 34.

Campan (C. A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Carmes (*École des*), [802], représentée par M. l'abbé Demimuid, directeur de l'École, rue de Vaugirard, n° 72.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen, rue des Capucines, n° 59.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gallien, conservateur, au Palais-Royal, rue de Valois, n° 3.

Cauchy (Eugène), [794], O. ✻, membre de l'Institut, ancien garde des archives de la Chambre des pairs, rue de Grenelle, n° 9.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon, rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue Saint-Guillaume, n° 29.

Cercle (le) de la rue Neuve, [969], à Grenoble (Isère); correspondant, M. Gustave Réal, rue de la Pépinière, n° 73.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue Abbatucci, n° 41.

Chabaud la Tour (baron de), [1624], général du génie, G. O. ✻, député à l'Assemblée nationale, rue Abbatucci, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

CHAMBELLAN (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 bis.

CHAMBORD (comte DE), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

CHAMPAGNY (comte Frantz DE), ✻, [691], membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 46.

CHAMPION (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHAMPLOUIS (baron NAU DE), [1231], O. ✻, ancien lieutenant-colonel au corps d'état-major, avenue de La Tour-Maubourg, n° 8.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue du Bac, n° 40.

CHAPTAL (*Collége*), [1041], représenté par M. Monjean, ✻, directeur du collége, rue Blanche, n° 29.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue de Seine, n° 51.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516] ; correspondant, M. Bourcelet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

CHASSIGNET, [1463], ✻, sous-intendant militaire, à Nancy.

CHAUCHAT, [1222], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 121.

CHAUFFOUR (Ignace), [374], avocat, à Colmar, rue des Blés; correspondant, M. Goutzviller, graveur, rue Condorcet, n° 72.

CHAULIEU (baron DE), [1128], ancien membre de l'Assemblée législative, à Vire (Calvados); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

CHAZELLES (Léon DE), [197], ✻, ancien député, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Léon Laguerre, rue de Copenhague, n° 10.

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'enseignement secondaire, rue de Condé, n° 9.

CHEVALIER (Léon), [1226], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALIER (l'abbé C.-Ulysse), [1491], à Romans (Drôme); correspondant, M. l'abbé Duplessy, rue de Sèvres, n° 31.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 63.

CHEVILLARD (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier; correspondant, M. de Villeneuve, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, à Dijon; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

CHOISEUL (Mme la comtesse DE), [888], rue de l'Université, n° 59.

CHOPPIN (Albert), [1156], ✻, préfet de l'Oise, à Beauvais.

Chotard, [1638], doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

Christophle, [1104], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, député à l'Assemblée nationale, rue de Grenelle, n° 9.

Cistria (prince de), [1191], rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 104.

Clamecy (baron de), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Tronchet, n° 5.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, place Pereire, n° 1.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau.

Collard (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collége libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représentée par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Condé (baron de), [1693], O. ✻, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Saint-Arnaud, n° 8.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, rue de Grenelle, n° 101.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cornudet (vicomte), [837], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 88.

Corps législatif (*Bibliothèque du*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✻, au château du Pin, près Masseret (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Costel, [1383], avocat, à Troyes; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

Courtat, [1717], ✻, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

Courtillier [1628], au château de Précigné (Sarthe); correspondant, M. Andrieux, rue Joubert, n° 35.

Coussemaker (de), [867], ✻, juge au tribunal de première instance de Lille, membre du Conseil général du département du Nord, correspondant de l'Institut, à Lille; correspondant, M. Carlier, rue des Martyrs, n° 47.

Coutant (Ernest), [1607], licencié ès-lettres, chez M. Lecointe, rue Mongenot, n° 7, à Saint-Mandé.

Crapelet (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine.

Cresson, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue du Sentier, n° 41.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Cunin-Gridaine (Charles), [154], G. O. ✻, manufacturier, à Sedan (Ardennes).

Daguin (Fernand), [1726), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, quai Malaquais, n° 15.

Daiguson [1375], juge au tribunal de Châteauroux.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, à l'École Bossuet, rue de Rennes, n° 17.

Daras, [1314], O. ✻, officier de marine, à Angoulême.

Dard (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Aubert, n° 5.

Dareste, [1098], ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

David (Edmond), [983], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Daviel (Ernest), [1132], avocat à la Cour d'appel de Rouen; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

Decq (Émile), [1711], libraire à Liége (Belgique).

Defay [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Defrémery (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

Dehaisnes (l'abbé), [1632], conservateur des archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde, [1096], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delacour, [1361], chef d'institution, rue du Cardinal-Lemoine, n° 49.

Delalain (Jules), [702], ✻, imprimeur-libraire de l'Université, rue Du-Sommerard, n° 5.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], ✻, membre de l'Institut, administrateur-directeur général de la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux; correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Demay (Ernest), (1103), ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 1.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Seine, n° 31.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denis, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Henri, libraire, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182.

Denjoy (Henri), [845], membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts à Bourges (Cher); corresp., M. de la Villegille, rue de l'Université, n° 9.

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desnoyers, [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (vicomte Ernest), [1186], rue de La Tour-Maubourg, n° 11.

Des Sorbiers de la Tourasse (Amédée), [1590], à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne); correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Destors (René), [1744], étudiant en droit, rue Royale-Saint-Honoré, n° 9.

Deudon (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

Deullin (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone-Lauriel, rue Cujas, n° 9.

Dijon (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

Doazan (Anatole), [1647], rue d'Aumale, n° 20.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Doublet (Gustave), [1591], juge suppléant au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles.

Drême, [1695], ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Dreyfus (Ferdinand), [1670], avocat, rue Saint-Lazare, n° 94.

Dreyss (Ch.), [852], ✻, recteur de l'Académie de Toulouse.

Dubois (Mme la comtesse), [1020], au château de Vitry, près Paris.

Dubois, [777], professeur au collége Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 61.

Dubois de l'Estang (Gustave), [1066], ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], député à l'Assemblée nationale, rue de Varenne, n° 69.

Ducoudray (Gustave), [1469], petite rue Saint-Antoine, n° 2.

Dufaure (J.), [840], ancien ministre, membre de l'Académie française, député à l'Assemblée nationale, boulevard Haussmann, n° 127.

Dufeuille (Eugène), [1722], chef du cabinet du président de l'Assemblée nationale, à la présidence de l'Assemblée, à Versailles.

Dufour (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas.

Du Lac (Jules), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne.

Du Long de Rosnay (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✻, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Dupont (Edmond), [817], ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 9.

Duriez de Verninac, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23 ; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, ancien ministre, membre de l'Institut, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue d'Argenson, n° 4.

Dutreil, [1141], ancien député, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3 ; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes, [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

École normale supérieure, [1617], représentée par M. le directeur de l'École, rue d'Ulm ; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], O. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 48.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire ; correspondant, M. l'Écureux, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 3.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], rue de Sèvres, n° 19.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire) ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Fallières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne) ; correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Fanjoux, [1636], O. ✻, secrétaire général de la Société nouvelle des forges et chantiers de la Méditerranée, boulevard de la Tour-Maubourg, n° 25.

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], sous-préfet de Saint-Girons (Ariége) ; correspondant, M. Roger Portalis, boulevard Haussmann, n° 144.

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul [1697], rue d'Amsterdam, n° 37.

Flandin, [930], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Michodière, n° 8.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Floquet, [622], ✻, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 11.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue du Jardinet, n° 13.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy, [1394], boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], rue de Sèvres, n° 19.

Fournier (docteur Alban), [1750], à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fremaux, [1688], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

Frémy, [722], G. O. ✻, gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Frétéau de Pény (Hérode-René-Jean-Baptiste-Emmanuel, baron de), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Frottier de la Coste (marquis), [1304], attaché d'ambassade, boulevard Saint-Germain, n° 246.

Gadoin, (1422), ✻, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire).

Garnier (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaspaillart (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

Gaultry (Paul), [1606], notaire, à Fontainebleau; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Gautier (Alphonse), [1676], G. O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Saint-Honoré, n° 334.

Gavet (Gabriel), [1677], rue Caumartin, n° 16.

Gérard (Charles), ancien représentant, avocat, à Nancy.

Gérardin (Alfred), [902], ✻, professeur agrégé d'histoire au lycée Saint-Louis, rue de Vaugirard, n° 21.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.

Gervais (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

Ginot (Émile), [1270], avocat, à Pau; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

Giraud (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

Glandas (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

Godefroy-Ménilglaise (marquis de), [223], ✻, à Lille; à Paris, rue de Grenelle, n° 73.

Gomel, [1025], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 66.

Gonse (Raphaël), [1310], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Vieux-Colombier, n° 8.

Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

Goujon (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

Goupil (Édouard), [57], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Laffitte, n° 47.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

Grafenried-Villars (baronne de), [870], rue du Colisée, n° 39.

Grandeau, [1671], ✻, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue Saint-Placide, n° 29.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, rue de la Victoire, n° 98.

Grangier de la Marinière (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

Grasset (Ernest), [591], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Delagrave, libraire, rue des Écoles, n° 58.

Gravier, [1635], rue de Seine, n° 5, à Rouen.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chaussonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Groualle, [1232], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue du Mont-Thabor, n° 8.

Guadet, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 bis.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens, rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

Guessard (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, à Paris-Passy, Grande-Rue, n° 87.

Guillaume (Eugène), [1087], ✻, rue Magnan, n° 31.

Guillemin (Jules), [1576], secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Guizot (Guillaume), [1746], professeur au Collége de France, rue de Monceau, n° 42.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue de l'Empereur, n° 111, à Paris-Passy.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

HAMELIN D'ECTOT (Hilaire), [1060], docteur en droit, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], procureur de la République, à Soissons (Aisne).

HARCOURT (comte Jean D'), [1577], ✻, rue Vaneau, n° 11.

HAUTPOUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

HÉBERT, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

HELLOT (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

HELLOT (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

HENDLÉ (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue du Bac, n° 21.

HÉRAULT (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

HIMLY [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

HOMO (Émile), [1586], rue de Châteaudun, n° 54.

HORDAING (Émile D'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

HOUSSAYE (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

HUNOLSTEIN (baron D'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

IZAMBERT, [1276], membre du Conseil de préfecture du département de la Savoie; correspondant, M. Moranvillé, boulevard Pereire, n° 112.

IZARN, [1457], à Évreux; à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18.

JAMESON, [1167], rue de Provence, n° 38.

JAYR (Mme veuve), [1523], à Bourg (Ain).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

JOLY DE BAMMEVILLE, [1224], rue de Téhéran, n° 13; correspondant, M. de Bussierre, rue Cambacérès, n° 8.

JOUBAIRE, [1433], juge au tribunal de Guingamp; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOUBERT (André), [1678], au château des Lütz de Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

JOURDAIN, [834], O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue de Luxembourg, n° 21.

KERDREL (AUDREN DE), [340], député à l'Assemblée nationale, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes; à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

KERMAINGANT, [1753], avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERSAINT (vicomte DE), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

Kervyn de Lettenhove (baron), [199], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Kob (Georges), [1583], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Jacob, n° 29.

Labitte (Ad.), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), (1360), archiviste aux Archives nationales, rue Billault, n° 5.

La Borderie (Arthur de), [1198], député à l'Assemblée nationale, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], ✻, membre de l'Institut, administrateur du Collége de France, député à l'Assemblée nationale, place Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✻, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue des Acacias, n° 47, aux Ternes.

Lacave-Laplagne, [1251], député à l'Assemblée nationale; chez M. Durieu, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

La Caze (Pèdre, baron), [839], ✻, ancien pair de France, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député à l'Assemblée nationale, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue des Champs-Elysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue de Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacordaire, [981], ancien directeur de la manufacture des Gobelins, rue Cujas, n° 21.

Lacroix (Paul), O, ✻, [65], conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lacuisine (de), [1160], O. ✻, président honoraire à la Cour d'appel de Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. Pittet, rue Saint-Jacques, n° 67.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], auditeur au Conseil d'État, rue Caumartin, n° 60.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✻, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue du Helder, n° 8; correspondant, M. d'Estreilles, rue d'Albe, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lafond (Edmond), [1581], rue de Grenelle, n° 75.

La Grange (marquis Édouard de), [331], G. O. ✻, membre de l'Institut, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.
Lahure (Charles), [279], ✻, rue de Vaugirard, n° 22.
L'Aigle (vicomte de), [1289], rue de Luxembourg, n° 19.
Lair (Jules), [1283], directeur de la compagnie des Entrepôts généraux, place de l'Ourcq, rotonde de la Villette, n° 204.
Laisné (Henri), [1520], procureur de la République, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).
Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 20.
Laloy (Louis-Henri), [827], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Paris-Belleville.
Lance (Adolphe), [1622], ✻, architecte du gouvernement, membre du Comité des travaux historiques, rue Treilhard, n° 15.
Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).
Langle (Augustin de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Lanjuinais (comte), [1653], rue de Luxembourg, n° 31.
La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.
Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.
La Rochefoucauld (Mme la duchesse de), [843], rue de Varenne, n° 72; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Lascoux (Jean-Baptiste), [130], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, n° 88.
Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.
La Trémoille (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.
Laurencel, [1426], à Fontainebleau; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.
Laurent-Pichat (L.), [1356], député à l'Assemblée nationale, rue de l'Université, n° 39.
Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.
La Villegille (Arthur de), [239], ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de l'Université, n° 9.
Lavisse [1582], professeur d'histoire au lycée Corneille, rue Médicis, n° 5.
Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.
Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.
Leboutteiller (Georges), [1613], notaire, à Caen, place Saint-Sauveur, n° 19.
Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Leclerc (Alexandre), [809], O. ✻, à Paris-Auteuil, rue d'Auteuil, n° 44.
Lecointe [1163], chef d'institution, rue Mongenot, n°s 5 et 7, à Saint-Mandé.

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.
Lecomte (René), [1725], rue Saint-Lazare, n° 103.
L'Écureux [1629], libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.
Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.
Lefebvre de Viefville (Paul), [1554], ✻, substitut du procureur de la République au tribunal de la Seine, rue Taitbout, n° 51.
Lefebvre de Viefville, (Louis), [1555], rue Taitbout, n° 51.
Lefort [1263], ✻, chef de bureau au ministère des Travaux publics, rue de Condé, n° 5.
Legros (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue Ernest-Leroy, n° 3 bis, à Rouen.
Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.
Lemaire (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16.
Lemarchand (Théodore), [1712], à Rouen, rue de Socrate, n° 1.
Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.
Le Mennicier, [1100], à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.
Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.
Lemire (Paul-Noël), [1679], avocat à la Cour d'appel de Besançon, à Pont-de-Poitte (Jura).
Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée Fontanes, rue de Turenne, n° 64.
Lenormant (Fr.), [1063], ancien sous-bibliothécaire de l'Institut, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue Taranne, n° 10.
Léotard (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue du Séminaire, n° 4, à Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.
Lepesant, [1605], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances; correspondant, M. des Moutis, rue Montmartre, n° 56.
Le Proux (Fernand), [1450], archiviste-paléographe, rue Royale, à Saint-Quentin (Aisne).
Le Roy-Beaulieu (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.
Lesibur, [1567], boulevard de Magenta, n° 116.
Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 17.
Le Tellier de la Fosse, [972], O. ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.
Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.
Lévesque, [752], ancien notaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

Leviez, [982], O. ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, n° 18.

L'Héraule (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Las-Cases, n° 7.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Liais (Adrien), [1350], substitut du procureur de la République, à Pont-l'Évêque (Calvados); à Paris, rue de Provence, n° 49.

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Dauchez, avocat, rue Perronet, n° 12.

Limbourg, [1418], ✻, préfet du département de Seine-et-Oise; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Loisy (Albert de), [1419], à Arceau, près Mirebeau (Côte-d'Or); correspondant, M. d'Espard, rue Neuve-des-Capucines, n° 16.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 96.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornant (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Louchet (Aug.), [1462], substitut du procureur de la République, boulevard de la Reine, n° 71 bis, à Versailles.

Louvain (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louvancour, [894], ancien notaire, à Chartres (Eure-et-Loir); correspondant, M. Albert Huet, rue Blanche, n° 8.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvrier de Lajolais (A.), [859], quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Loysel, [1040], O. ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (vicomte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Macé (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Jung-Treuttel, libraire, rue de Lille, n° 19.

MACON (*Académie de*), [1155], représentée par M. Saulnier, son secrétaire perpétuel.

MAGEN (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

MAGNE, [1618], ✻, trésorier-receveur général des finances, à Laon (Aisne); à Paris, avenue Montaigne, n° 26.

MAIGRE (Louis), [1616], avenue de Friedland, n° 2.

MAILLÉ (duc DE), [914], rue de Lille, n° 119.

MAILLY (comte DE), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

MAITRE (Léon), [1380], archiviste du département de la Loire-Inférieure, à Nantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MALEVILLE (Léon DE) [492], ✻, député à l'Assemblée nationale, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

MALLET (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

MANCEAUX, [1229], C. ✻, ancien conseiller d'État, boulevard Malesherbes, n° 9.

MANCHON (Léon), [1589], notaire, au Havre; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MANNIER, [1531], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

MANS (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

MANTES (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MARCEL (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MARCEL (Léopold), [964], ✻, notaire honoraire, à Louviers (Eure); correspondant, M. Aug. Aubry, libraire, rue Séguier, n° 18.

MARCÈRE (Émile de), [1334], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Douai; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MARCHEGAY (Paul), [448], ✻, aux Roches-Baritaud, par Chantonnay (Vendée); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

MARCILLY (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube).

MARGRY (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue du Mont-Thabor, n° 11.

MARGUERIE (René), [1664], auditeur au Conseil d'État, rue des Saints-Pères, n° 74.

MARGUERIN, [1042], ✻, administrateur délégué près les écoles municipales supérieures, rue de Turbigo, n° 69.

MARIN-DARBEL, [265], à Fontainebleau, rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

MARINE (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire du ministère de la Marine, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Dumaine, libraire, rue Dauphine, n° 30.

Marion (Jules), [456], ✻, membre du Comité des travaux historiques, place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles.

Marsy (A. de), [1378], conservateur du musée de Compiègne; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Martin (Henri), [457], député à l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 74, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, président de section au Conseil d'État, quai Voltaire, n° 25.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue Gay-Lussac, n° 1.

Mas-Latrie (Louis de), [289], O. ✻, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna, duc de Rivoli (Victorin), [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 17.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-hill (Angleterre); correspondants, MM. Barthès et Cie, libraires, rue de Verneuil, n° 41.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Épinal (Vosges).

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], auditeur de première classe au Conseil d'État, rue Beaujon, n° 18.

Mathieu-Bodet, [1137], ✻, député à l'Assemblée nationale, ministre des Finances, rue de Sèze, n° 4.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, C. ✻, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

Meaux (vicomte de), [1623], député à l'Assemblée nationale, à Montbrison (Loire).

Méliot (Adolphe), [1710], rue d'Assas, n° 116.

Menu (Henri), [1757], rue Jacob, n° 30.

Mercklen (l'abbé), [1714], professeur au Collége libre du Haut-Rhin, à La Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Mérilhou (Francis), [833]; correspondant, M. Cotillon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, à Paris, rue Blanche, n° 30.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], secrétaire de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de la Tour, n° 99, à Paris-Passy.

Michel (Francisque), [1699], ✻, correspondant de l'Institut, ancien professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Bordeaux, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 13.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

Mignet, [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Moignon (Alix-Jérôme), [821], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue des Pyramides, n° 3.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monod (Gabriel), [1566], répétiteur à l'École des hautes études, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), ✻, [1478], professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (comte de), [1204], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

Montbrison (Georges de), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

Montebello (Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Montaigne, n° 64.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montrichard (vicomte de), [1466], au château de Chassaigne, par Magny-Cours (Nièvre).

Morand (François), [1569], ✻, juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer.

Moranvillé, [1047], directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], auditeur au Conseil d'État, rue Cambacérès, n° 29.

Morin (Ernest), [1328], professeur d'histoire au collége Chaptal et à l'École Turgot, rue La Rochefoucauld, n° 14.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, député à l'Assemblée nationale, boulevard de Courcelles, n° 63.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 ter.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Mutteau (Charles), [906], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, préfet des Basses-Pyrénées, à Pau.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Naudet, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de la Victoire, n° 62.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue Abbatucci, n° 66.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue Caumartin, n° 22.

Ney (Napoléon-Jules), [1640], ✻, lieutenant au 46e régiment de ligne, rue des Écoles, n° 1; correspondant, M. Gouget.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire de la Société des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nigon de Berty, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 14.

Nivard, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard La Tour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], rue de Lille, n° 66.

Noel (Octave), [1562], ✻, attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à la Banque.

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

Nugent (vicomte de), [371], rue du Regard, n° 5.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Ruffec (Charente).

Odiot (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

Ohnet (Léon), [1016], architecte, avenue Trudaine, n° 14; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Olivier (Joseph), [1611], archiviste de la ville de Montpellier.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Pannier (Léopold), [1486], archiviste-paléographe, employé au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, n° 18.

PARAVEY (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, n° 44.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], à Paris-Auteuil, route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3.

PARIS (Gaston), [1667], professeur au Collége de France, rue du Regard, n° 7.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Détaille, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 10.

PASCAL (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, rue de Paradis-Poissonnière, n° 9.

PASCALIS, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solferino, n° 11.

PASCAUD (Edgar), [1755], juge au tribunal de première instance de Bourges, rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PASSY (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

PASSY (Louis), [1708], député à l'Assemblée nationale, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 45.

PATIN (Henri), [533], G. O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris, à l'Institut.

PAU (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

PAULIN (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue du Petit-Potel, n° 24, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Galette, libraire, rue de Nesle, n° 10.

PAULMIER (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

PAUMIER (le pasteur), [1625], rue Saint-Guillaume, n° 27.

PÉCOUL (Auguste), [1217], au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

PELAY (Ed.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen; correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

PELLOT (Charles), [1441], à Sainte-Adresse (Havre); corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PÉPIN LE HALLEUR (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue de Castiglione, n° 14.

PERCY (Lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

PÉRIER (Paul), [1758], bibliothécaire de la ville à Châlons-sur-Marne.

PÉRIGOT (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

PERREAU, [1615], ancien notaire, à Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PERRET, [1094], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrin (docteur Maurice), [1672], O. ✻, médecin principal, et professeur au Val-de-Grâce, rue Saint-Placide, n° 45.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460], rue de Bellechasse, n° 56.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aisy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); à Paris, avenue des Champs-Élysées, n° 18.

Perroud (Jean-Louis), [1505], ancien notaire, rue Lafayette, n° 137.

Petau de Maulette, [1351], rue Raynouard, n° 67, Paris-Passy.

Petit (Edmond), [1172], rue Jean-Goujon, n° 14.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 23.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], chef de bureau à l'administration des Contributions indirectes, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 5.

Pichon (Étienne), [1467], sous-préfet à Coulommiers (Seine-et-Marne); à Paris, quai d'Anjou, n° 17.

Picot (Georges), [1435], juge au tribunal de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Descartes, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte), [1151], ✻, régent de la Banque, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon, Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrières, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Pistoye (de), [1046], O. ✻, chef de division au ministère des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué à Neufchâtel-en-Bray; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Poisson (baron Charles), [1359], O. ✻, rue de Rome, n° 53.

Portal (baron Frédéric de), [284], ✻, rue de Monceau, n° 42.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], avenue des Champs-Élysées, n° 144.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier.

Pradel (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puy-Laurens (Tarn); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville; à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prieur de la Comble (Antonin), [1533], rue du Louvre, n° 8.

Pron (baron), [1230], C. ✻, ancien préfet, avenue d'Antin, n° 15.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de Lille, n° 47.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre, rue de Tourne-

ville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Quicherat (Jules), [443], ✻, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue Casimir-Delavigne, n° 9.

Quiquerez (Édouard), [1413], rue Nollet, n° 8.

Rainneville (comte de), [1083], député à l'Assemblée nationale, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], à Nancy, place de l'Académie, n° 4.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery (Edme-Jacques-Benoît), [546], ✻, conservateur sous-directeur adjoint au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue des Saints-Pères, n° 12.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 32.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raymond (Paul), [1382], archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau; correspondant, M. Aug. Cornillaud, rue Saint-Placide, n° 18.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la Section des travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Réaux (marquis des), [1704], rue de Monceau, n° 62.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renart (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme Duport, boulevard de Magenta, n° 80.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Reverchon, [1027], ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

Rey (E.-Guillaume), [1319], ✻, membre de la Société des Antiquaires de France, rue Billault, n° 35.

Riant (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Vienne, n° 10.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de la section de législation au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richemont (comte de), [965], député à l'Assemblée nationale, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-

Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ris (comte Clément de), [1348], ✻, conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 101.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac; correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], membre de la Société des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 43.

Rocquain (Félix), [1662], archiviste aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roissy (Henri de), [1649], rue de l'Université, n° 5.

Romance (Fernand de), [1659], rue Mézières, n° 10.

Rothschild (Mme la baronne James de), [249], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron James-Nathaniel de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rougeot, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

Rousseau (Adolphe), [1700], rue de Rivoli, n° 86.

Rousseau (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

Roussel (Jules), [590], rue du Faubourg-Poissonnière, n° 52.

Roussigné, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 bis.

Royer (de), [1052], G. ✻, premier président de la Cour des comptes, rue de Vaugirard, n° 56.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, professeur au Collége de France, rue des Saints-Pères, n° 48.

Ruble (Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, n° 43.

Saint-Alery (Armand de), [1242]; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Saint-René Taillandier, [1548], O. ✻, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, ancien secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Benoît, n° 20.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Saivet (Mgr), [1429], évêque de Mende; correspondant, M. Demichelis, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n° 33.

Salel de Chastanet, [1067], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Provence, n° 62.

Salin, [1392], chef de bureau au Conseil d'État, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, n° 47.

Sallé (Charles), [1571], avocat, à Pau, rue Tran, n° 7.

Salvert-Bellenave (de), [1541], ingénieur de la marine, place du Palais-Bourbon, n° 2.

Sanné (Albert), [1370], rue de la Ville-l'Évêque, n° 27.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, député à l'Assemblée nationale, ancien ministre, rue La Bruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✻, préfet du département de la Nièvre, à Nevers.

Scheffer (Charles), [1485], C. ✻, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schweitzer (baron de), [896], ancien ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

Séchehaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, boulevard Saint-Michel, n° 83.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Sellier [1316], administrateur du Sous-Comptoir des entrepreneurs, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 41.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Serveux, [1389], C. ✻, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

Servois (Gustave), [1136], ✻, membre du Comité des travaux historiques, préfet du département de l'Aube, à Troyes; à Paris, rue de Marignan, n° 24.

Simonnet (Jules), [898], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or), à Dijon, rue Berbizet, n° 3; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], juge au tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Soultrait (comte Georges de), [525], ✻, membre non-résidant du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, place Napoléon, n° 10, à Lyon; correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

Souquet, [1522], docteur en droit, juge de paix à Arras (Pas-de-Calais).

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue du Quatre-Septembre, n° 2.

Suchet (l'abbé), [1603], supérieur du petit-séminaire d'Ornans (Doubs); correspondant, M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 43.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue Saint-Arnaud, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✻, député à l'Assemblée nationale, ancien ministre, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], à Gontaut, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Tassin, [1285], O. ✻, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

Techener fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Teulet (Auguste), [354], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Tournon, n° 27.

Thiers (A.), [2], G. ✻, membre de l'Institut, député à l'Assemblée nationale, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 45.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, rue François Ier, n° 19.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Tourtoulon (Charles de), [1452], à Château-Randon, près Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Treyve de Saint-Sauveur (vicomte du), [1473], au château de Bonlieu, par Boën (Loire).

Tribert (Germain), [1049], député à l'Assemblée nationale, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Tripier (général de division), [966], G. O. ✻, membre du Comité des fortifications, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Tuetey (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L.

Renier, O. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

VALENÇAY (Mme la duchesse DE), [855], rue Fortin, n° 14.

VALLENTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLIN, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VANDAL (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A. E.), [775], avocat, rue de Luxembourg, n° 47; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VARIN, [1038], C. ✻, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue des Bourdonnais, n° 20.

VATIMESNIL (Albert DE), [1254], attaché au ministère des Affaires étrangères, avenue des Champs-Élysées, n° 18.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue de Lille, n° 55.

VAUFRELAND (vicomte Ludovic DE), [434], ✻, rue de Marignan, n° 16.

VAUZELLES (Ludovic DE), [1734], ✻, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

VELLAUD (Alfred), [1006], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Friant, n° 34.

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERNIÈRE, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

VESSILLIER (Léonce), [1287], ancien attaché d'ambassade, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 190.

VIBRAYE (marquis Paul DE), [471], correspondant de l'Institut, à Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, président de la Commission des Archives diplomatiques, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNOT, [1751], membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sévère, (Indre).

VILLARD (Henri), [1202], avocat à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLEPREUX (Louis DE), [1579], avocat, à Marmande (Lot-et-Garonne).

VUITRY (Adolphe), [1643], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WALLON, [1669], O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, député à l'Assemblée nationale, boulevard Saint-Michel, n° 95.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, chef de division au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims.

WILHELM, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

WITTE (baron Jean DE), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie; à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

ZELLER, [1411], O. ✻, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, rue du Cherche-Midi, n° 83.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau et Versailles* [n°s 595-597].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. MOUAN, n° 687].

— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].

— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].

— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].

— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].

— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].

— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].

— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].

— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].

— de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BOURG, [n° 1665].

— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].

— de la ville de CAEN, [M. le maire de Caen, n° 1015].

— de l'ÉCOLE DES CARMES, [M. l'abbé DEMIMUID, n° 802].

— de la ville de CHARTRES, [M. le bibliothécaire, n° 1516].

— du COLLÉGE CHAPTAL, à Paris, [M. MONJEAN, n° 1042].

— du COLLÉGE LIBRE DU HAUT-RHIN, [M. l'abbé HANAUER, n° 1713].

— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].

— du CORPS LÉGISLATIF, [M. MILLER, n° 1660].

— de la COUR DE CASSATION, [M. Gallien, n° 1721].

— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].

— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].

— de la SOCIÉTÉ DE LECTURE DE DIJON, [M. Detourbet, n° 1742].

— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].

— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].

— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].

Bibliothèque du Cercle de la rue Neuve a Grenoble, [M. Réal, n° 969].
— de la ville de Grenoble, [M. Gariel, n° 948].
— de la ville de Hambourg, [M. Petersen, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Morlent, n° 1193].
— de la ville de Lille, [M. le bibliothécaire, n° 1525].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Étienne Gallois, n° 956].
— de l'Académie de Macon [M. Saulnier, n° 1155].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— Mazarine, à Paris, [M. de Sacy, n° 33].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie d'Arras.
Académie de Macon.
Académie de Reims.
Académie de Rennes.
Académie des Sciences de Caen.
Académie des Sciences de Dijon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Athénée de Beauvaisis, à Beauvais.
Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique du Puy.
Société académique et industrielle d'Angers.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.

Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Société de l'Histoire de Belgique.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusets.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Université de Kiel.
Université de Lund.
Institut historique de Rio-Janeiro (Brésil).
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

MM.

Gachard, directeur général des Archives de Belgique.
Pertz, conservateur de la Bibliothèque royale, à Berlin.
Raumer (de), professeur à l'Université de Berlin.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1875.

MM. Barthélemy (A. de).
Champagny (Fr. de).
Floquet.
Godefroy-Ménilglaise (de).
Lalanne (Lud.).
Luce.
Naudet.
Quicherat.
Servois.
. . . . . .

1876.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Guadet.
La Villegille (de).
Martin (Henri).
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Rathery.
Ruble (de).
Vuitry.

1877.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Bouis (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.

1878.

MM. Boutaric.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Lacabane.
Laloy.
Lascoux.
Marion.
Mas-Latrie (de).
Mignet.
Thiers.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1874.

Président honoraire. MM. . . . . .
Président. . . . . Guizot.
Vice-Présidents. . . . Jourdain, Rathery.
Secrétaire . . . . . Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . . A. de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. } Edmond Dupont.
Bibliothécaire. . . . . }
Censeurs . . . . . Le Tellier de la Fosse, Moranville.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
L. Delisle, *président.*	Lascoux.
De Beaucourt.	Marion.
Lalanne.	J. Quicherat.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
De la Villegille, *président.*	Bordier.
Bellaguet.	De Bouis.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1875.

5 Janvier.	7 Juin.
2 Février.	6 Juillet.
2 Mars.	3 Août.
6, 27 Avril.	2 Novembre.
4 Mai.	7 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 27 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 4 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRIE, RUE DE TOURNON, N° 6, HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872, 1873, 1874, gr. in-8, *chaque année* . 4 fr. 50

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS; avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE, 1836 à 1838, *texte et traduction;* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8°. . . . . 9 fr.

LA CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. PAULIN PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855; 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. Al. Teulet; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*t. I épuisé*), t. II et III . . . . . 18 fr.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . . 45 fr.

Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.

Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.

Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. in-8 (*épuisés*).

Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. (*épuisé*).

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . . 36 fr.

Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . . 9 fr.

Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.

Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . . 54 fr.

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wawrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.

Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.

Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . . 27 fr.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët-d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . . 18 fr.

Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles, publiés par M. Douët-d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. g. in-8 . 9 fr.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, publiés par Mme Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868 et 1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. I-VII. 63 fr.

Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1re et 2e parties, II à V. . . . . 54 fr.

Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac, t. I et II. 18 fr.

Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas-Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët-d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Œuvres de Brantôme, tome VIII.

Croisade contre les Albigeois, tome I.

Mémoires de Bassompierre, tome III.

Chronique du duc Louis II de Bourbon.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1855.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 80 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'à l'année* 1855, *soit l'un des Annuaires postérieurs à* 1855, *soit les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1855.

81. HISTOIRE DES RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, par THOMAS BASIN, t. I.	7 août 1855.
82. MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, t. II.	
83. ANNUAIRE HISTORIQUE POUR 1856	
84. CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU (t. I des CHRONIQUES D'ANJOU)	25 janv. 1856.

1856.

85. HISTOIRE DES RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, par THOMAS BASIN, t. II.	20 juin 1856.
86. MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, t. III	15 juill. 1856.
87. ANNUAIRE HISTORIQUE POUR 1857.	nov. 1856.
88. ŒUVRES DIVERSES DE GRÉGOIRE DE TOURS, t. I . .	20 janv. 1857.

1857.

89. HISTOIRE DES RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, par THOMAS BASIN, t. III	17 août 1857.
90. MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, t. IV	
— TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN (1834-1856).	
91. CHRONIQUE DE MONSTRELET, t. I.	10 nov. 1857.
92. ANNUAIRE POUR 1858.	

1858.

93. CHRONIQUE DE MONSTRELET, t. II.	25 mai 1858.
94. CHRONIQUES DE JEAN DE WAVRIN, t. I	
95. ANNUAIRE POUR 1854.	
96. LES MIRACLES DE SAINT BENOÎT	20 sept. 1858.
97. ANNUAIRE POUR 1859.	

1859.

98. HISTOIRE DES RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, t. IV.	25 juill. 1859.
99. CHRONIQUE DE MONSTRELET, t. III.	5 mai 1859.
100. JOURNAL ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, t. I.	
101. ANNUAIRE POUR 1860	7 déc. 1859.

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II.	15 fév. 1860.
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II. .	
104. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. II. . .	
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	

1861.

107. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. III.	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V.	
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	

1862.

111. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV . .	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis.	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III .	
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III.	
116. Annuaire pour 1863	

1863.

117. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. V. . .	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t, II.	
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

121. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI. .	15 mai 1864.
122. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II	
124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.	
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.	15 déc. 1864.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III.	

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I	25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I.	
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII. .	15 avril 1865.
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles.	
133. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.	

1866.

131. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII. .	1er mars 1866.
132. Œuvres de Brantôme, t. II.	
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II. . . .	15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du IXe au XVe siècle.	
137. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.	

1867.

136.	Œuvres de Brantôme, t. III.	15 mai 1867.
138.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier	
139.	Œuvres complètes de Suger.	15 déc. 1867.
140.	Commentaires et lettres de Monluc, t. III. . .	
141.	Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867.	

1868.

142.	Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. I. . . .	15 juil. 1868.
143.	Œuvres de Brantôme, t. IV.	15 déc. 1868.
144.	Histoire de saint Louis, par Joinville.	
145.	Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146.	Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou).	15 juin 1869.

1869.

147.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie. . . .	1er août 1869.
148.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie. . . .	
149.	Œuvres de Brantôme, t. V.	
150.	Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. II. . .	1er déc. 1869.
151.	Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.	

1870-1871.

152.	Commentaires et lettres de Monluc, t. IV. . . .	15 mars 1870.
153.	Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . .	
154.	Chroniques de J. Froissart, t. II	1er mai 1870.
155.	Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . .	11 juin 1871.
156.	Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.	

1872.

157.	Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier.	18 oct. 1871.
158.	Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . .	29 nov. 1871.
159.	Chroniques de J. Froissart, t. III.	5 fév. 1872.
160.	Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier.	1er mai 1872.
161.	Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.	

1873.

162.	Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . .	15 mars 1873.
163.	Œuvres de Brantôme, t. VI.	5 mai 1873.
164.	Chroniques de J. Froissart, t. IV.	7 nov. 1872.
165.	Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. .	4 août 1873.
166.	Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.	

1874.

167.	Chronique de Saint-Martial de Limoges	2 déc. 1873.
168.	Œuvres de Brantôme, t. VII.	10 déc. 1873.
169.	Chroniques de J. Froissart, t. V.	1er juin 1874.
170.	Nouveau recueil des Comptes de l'Argenterie.	1er oct. 1874.
171.	Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.	

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JANVIER 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1751. M. VIGNOT, membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sevère (Indre).

1752. M. LANDRY, avoué près le tribunal civil de Châteauroux.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Daiguson et Lot.

1753. M. KERMAINGANT, avenue des Champs-Élysées, n° 102; présenté par MM. Loones et J. Desnoyers.

1754. La *Bibliothèque de la ville de Troyes,* présentée par MM. Anatole de Montaiglon et Costel, docteur en droit. Son correspondant à Paris sera M. Marescq aîné, libraire.

Ouvrages offerts.

Bulletin de la Société bibliographique. N° 12, décembre 1874. Paris, br. in-8.

Revue des Documents historiques, par M. Ét. Charavay. N° 21. 2e année, décembre 1874. Paris, br. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français.— Bulletin historique et littéraire. 2e série, 9e année. N° 12, 15 décembre 1874. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. T. XI. Séance du 11 novembre 1873. Amiens, br. in-8.

Manuel du droit civil. Commentaire philosophique et critique du code Napoléon, par M. Émile Acollas, ancien professeur de droit français à l'université de Berne (Suisse). 2e édition. Paris, 1874. 3 vol. in-8.

Les quatre ouvrages et mémoires suivants, par M. Boucher de Molandon, vice-président de la Société archéologique de l'Orléanais, etc. :

1° *La salle des thèses de l'Université d'Orléans.* 2e édition entièrement refondue, augmentée de plusieurs documents inédits. Dessins de M. Ch. Pensée. Orléans, 1872. 1 vol. in-8.

2° *Études sur une bastille anglaise du XVe siècle* retrouvée en la commune de Fleury, près Orléans; avec une carte du siége de 1428-1429 et un plan de la bastille. (Extrait du t. IV des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.) Orléans, 1858. Br. in-8 de 64 p.

3° *Nouvelles études sur l'inscription romaine récemment trouvée à Mesve* (Nièvre), pour la détermination géographique de *Genabum.* 2e édition. Orléans, 1868. Br. in-8 de 38 p. avec pl.

4° *Charte d'Agius, évêque d'Orléans au IXe siècle.— L'ancienne chapelle Saint-Aignan,* église Notre-Dame du Chemin; étude archéologique et historique. Orléans, 1868. 1 vol. in-8 avec pl.

Les trois discours suivants, par M. Jourdain :

Discours prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du 27 novembre 1874. Br. in-4.

Allocution prononcée à la distribution des prix du lycée de Lyon, 8 août 1874. Br. in-8.

Concours cantonal de Montmorency. Allocution prononcée à la distribution des prix aux élèves des écoles du canton, 27 juillet 1874. Br. in-8.

De la part de M. le baron Reille et de M. Maunoir :

Documents relatifs au Congrès international des sciences géographiques, qui doit se réunir à Paris en 1875. — Liste des questions soumises au Congrès. — Invitation aux membres des Sociétés savantes de prendre part à ce Congrès. — Programmes de demandes d'admission à l'exposition de ce Congrès; à adresser au commissariat général, boulevard de Latour-Maubourg, n° 10.

Correspondance.

M. le comte de Puymaigre exprime ses regrets de ne pouvoir momentanément assister aux séances du Conseil.

M. le docteur Fournier, MM. Pfeiffer et Benda remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le duc d'Aumale, à qui le secrétaire avait écrit de la part du Conseil, pour lui demander communication de documents historiques du XIVe siècle concernant Louis II, duc de Bourbon, documents signalés par M. Chazaud, s'est empressé de répondre avec la plus grande obligeance. Si ces documents existent dans les archives de la maison de Condé, qu'il possède, mais qui sont encore en Angleterre, M. le duc d'Aumale, qui en fait faire la recherche la plus active, les communiquera avec grand plaisir au Conseil de la Société.

M. le président lit une lettre de M. Acollas, ancien

professeur de droit français à l'Université de Berne, jointe à l'ouvrage ci-dessus indiqué. L'auteur de la lettre expose très-longuement les vues philosophiques qui l'ont dirigé dans la composition de cet ouvrage.

M. Chabouillet, conservateur sous-directeur au département des Médailles et Antiques à la Bibliothèque nationale, adresse quelques observations sur l'emploi, incorrect, selon lui, du mot *cérographie* dans un article de l'Annuaire-Bulletin de 1874, p. 167, relatif aux figures de cire sous Louis XIV. Il est donné lecture des remarques et rectifications de M. Chabouillet. L'auteur de l'article, M. de Boislisle, les insérera dans l'un des cahiers de l'Annuaire-Bulletin[1].

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. Tome VIII. La feuille 1 et les placards 4 à 18 sont chez l'éditeur.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. Feuilles 17 et 18 en bon à tirer, feuille 19 en placard. M. P. Meyer fait espérer que le volume sera terminé pour le mois d'avril prochain.

Mémoires de Bassompierre. T. III. 8 feuilles sont tirées; les feuilles 9 à 12 en épreuves. M. le marquis de Chantérac promet l'envoi prochain d'une partie notable de la suite du manuscrit.

Annuaire-Bulletin de 1874. Feuille 14 en épreuves.

Quatre autres volumes devront être mis sous presse dans le cours de 1875 pour cet exercice et le suivant, savoir : *Froissart*, t. VI. — *Croisade contre les Albigeois*, t. II. — *Lettres de Louis XI*, t. I. — *Vie de Louis II, duc de Bourbon*. — *Brantôme*, t. IX.

1. Voy. l'*Errata* de l'année 1874, p. 256.

M. L. Delisle informe le Conseil que M. le baron de Watteville, chef de la division des sciences et lettres, et M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique, ont bien voulu mettre à la disposition de la Société, pour son édition de la *Croisade contre les Albigeois,* la planche en fac-simile du manuscrit de la Bibliothèque nationale qui figure dans l'édition publiée par M. Fauriel, pour la collection des Documents historiques inédits. Le Conseil remercie MM. de Watteville et Servaux et autorise la dépense nécessaire pour le tirage de cette planche.

A l'occasion d'un des derniers articles de l'*Annuaire-Bulletin,* M. Léopold Delisle signale au Conseil une inscription fausse mise sur un livre d'heures du xve siècle pour appuyer les prétentions nobiliaires de la famille Colbert. Un moyen analogue avait été déjà employé par la famille de Mesmes, comme M. Delisle l'a raconté dans l'historique du fameux *Psautier d'Ingeburge* [1].

M. de Boislisle appelle l'attention du Conseil sur un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale qui pourrait être, quelque jour, l'objet d'une publication pour la Société. Ce manuscrit, faussement désigné jusqu'ici sous le titre de *Mémoires de Coligny,* a pour auteur le secrétaire La Huguerie. Il embrasse le récit des dernières guerres de la Ligue, depuis 1570 jusqu'en 1587, et forme un volume de deux cent cinquante-neuf feuillets d'une écriture très-fine et très-difficile à lire. Signalés déjà plusieurs fois, ces

1. Le livre d'heures du xve siècle, coté Lat. 1421 (anciennement Colbert 5943), contenait un feuillet blanc à la fin du calendrier. C'est à cette place vacante qu'une main inexpérimentée dans les imitations paléographiques, et mal secondée par une encre pâle qui achève de trahir la contrefaçon, a inscrit la mention qui suit : « Cettes heures furent monseigneur Jehan, abbes de Saint-Remy de Reims, et les donat cil reverent peres a nobles hommes Gilles Colbert, ses cosins, en remembrance de damoiselle Vaubourg, son ante, ayelle du devandit Gilles Colbert. Et en fit don celuy Gilles, par bonne amour, a damoiselle Anne Deslaixs, femmes espouses de nobles homes Philippes Colbert, ses fieuz, que Dieu absoille. » Il est inutile de faire ressortir la grossièreté de ce faux, et personne ne s'y est jamais laissé prendre; d'Hozier ni Saint-Simon ne s'émurent pas non plus à la découverte du psautier de Mesmes venue si bien à point pour « faire croire à autre chose qu'une bourgeoisie ordinaire de la ville de Mont-de-Marsan. » (A. B.)

mémoires ont été à peine utilisés pour l'histoire du XVIe siècle. Sur la proposition de M. de Boislisle, M. de Ruble est invité par le Conseil à faire un examen plus approfondi du manuscrit et à voir s'il ne pourrait pas donner lieu, en effet, à une publication spéciale.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

L'HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

L'histoire de nos grands dépôts littéraires est l'un des premiers sujets dont se soit préoccupée la Commission municipale des travaux historiques de la ville de Paris. Retracer la fondation des bibliothèques qui se sont concentrées aujourd'hui sur quelques points, mais qui couvraient autrefois la ville et ses faubourgs, c'était tout à la fois faire la lumière sur bien des points que doivent explorer successivement les collaborateurs de la Commission, et mettre en relief les plus beaux titres de gloire de la grande capitale, sa participation incessante aux progrès intellectuels, l'honneur qu'elle eut dès les temps les plus anciens, et qu'elle a toujours su conserver, d'être considérée comme le centre de l'instruction et le plus riche dépôt de ces trésors bibliographiques qui sont les sources vives de l'histoire.

Mais le sujet était aussi vaste que neuf, et l'étude en dut être partagée. A M. Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine, échut la mission d'écrire l'histoire de toutes les collections littéraires des églises, couvents, colléges ou compagnies de Paris, depuis leur origine jusqu'au jour où la Révolution séquestra au profit des trois dépôts seuls conservés le million de livres que les autres établissements avaient amassé dans le cours de sept ou huit siècles. Un premier volume des *Anciennes*

bibliothèques de Paris a paru en 1867, le deuxième en 1870, le troisième et dernier en 1873[1].

Ces trois volumes donnent l'historique de plus de cent soixante bibliothèques, c'est-à-dire, pour chaque dépôt, les principes de sa formation et les conditions de son développement, sa chronique intérieure et la biographie de ses bienfaiteurs ou de ses gardes érudits, puis enfin les vicissitudes diverses qui n'ont que trop souvent abouti à la dispersion et à la ruine. C'était là, quoi qu'en dise très-modestement l'auteur, une lourde tâche; mais M. Franklin avait déjà traité trop heureusement quelques parties de ce même sujet, pour qu'on pût douter de la réussite, et l'Académie des inscriptions n'a pu que reconnaître le mérite de cet ouvrage lorsqu'il a été présenté au dernier concours des Antiquités nationales.

M. Franklin a classé ses notices dans l'ordre chronologique, selon l'époque de fondation de chaque établissement, en remédiant aux défauts de ce système par des sommaires et une table analytique. Beaucoup de ses monographies sont nécessairement fort courtes, mais quelques-unes ont reçu d'assez grands développements, comme celles de l'église Notre-Dame, de Saint-Victor, de la Sorbonne, de la Faculté de médecine, de la Bibliothèque du Roi, du collége Mazarin, de l'Hôtel-de-ville. M. Franklin s'était proposé de ne consacrer que peu de pages à cette dernière bibliothèque; son travail a été repris et amplifié par M. Tisserand, chef du service des Travaux historiques. C'est un hommage que rend l'Administration moderne à ses prédécesseurs de l'ancien régime et à la bibliothèque créée au siècle dernier par le prévôt des marchands Michel-Étienne Turgot, puis enrichie successivement par le procureur de la ville Antoine Moriau, l'académicien Bonamy, l'avocat Tauxier et l'évêque de Callinique, mais confisquée par la Révolution au profit de l'Institut. A cette bibliothèque appartenait la collection des portefeuilles de Godefroy, dont M. Ludovic Lalanne a donné le précieux inventaire ici-même, dans cet Annuaire-Bulletin.

Comme les autres publications de la Ville, les trois volumes des *Anciennes bibliothèques* sont enrichis de fac-simile de signatures, manuscrits, inscriptions, estampilles, ex-libris, gravures,

1. *Les anciennes bibliothèques de Paris*, églises, monastères, colléges, etc., par Alfred Franklin. 3 vol. gr. in-4. T. Ier, XXIII-425 p. avec CLVII pl. et vignettes; t. II, XXIV-403 p. avec CXCVII pl. et vign.; t. III, XXIV-643 p. avec CLII pl. et vign. Paris, Impr. nationale.

etc. Les reproductions sont au nombre de plus de cinq cents, et cette partie artistique de l'ouvrage répond encore à ce que l'on attendait des connaissances spéciales de l'auteur et de la libéralité de la Commission. Signalons l'heureuse idée de placer en tête de chaque monographie la parcelle d'un des anciens plans de Paris où se trouve représenté l'établissement auquel appartenait la bibliothèque.

Le chapitre consacré par M. Franklin à la Bibliothèque du Roi ne rend qu'un compte très-succinct des accroissements successifs de ce grand établissement depuis le règne de Charles V, de ses transformations et de la chronologie de ses gardes; en effet, la Commission avait réservé ce sujet, ou du moins une importante partie de ce sujet, au savant académicien qui vient d'échanger le titre de conservateur du département des Manuscrits contre les hautes fonctions d'administrateur-directeur général de la Bibliothèque, et lorsque la monographie de M. Franklin parut dans le tome II des *Anciennes bibliothèques de Paris*, un premier volume de l'histoire du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* avait déjà été publié par M. Léopold Delisle; le deuxième, paru en 1874, a mené l'ouvrage jusqu'à cette dernière date[1].

Par sa position administrative comme par ses études de prédilection, M. Léopold Delisle se trouvait naturellement appelé à combler une regrettable lacune de notre histoire littéraire, où la Bibliothèque et son Cabinet des manuscrits n'étaient représentés que par les livres presque insignifiants de l'abbé Jourdain et de l'inspecteur Le Prince. Lui seul pouvait fournir aux travailleurs les lumières et les fils conducteurs sans lesquels ils risquent de se perdre dans des labyrinthes encombrés de richesses; car il ne saurait y avoir de recherches fructueuses sans méthode, ni de méthode sans une connaissance préalable du terrain, c'est-à-dire des fonds qui composent la bibliothèque, et qui généralement sont formés de documents de

1. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale;* étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie, par Léopold Delisle, membre de l'Institut, conservateur du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale. Gr. in-4. T. Ier, XXIV-575 p.; t. II, X-551 p. Paris, Impr. nationale. (Histoire générale de Paris, collection de documents publiée sous les auspices de l'édilité parisienne.)

toute nature et de toute provenance. « Il importe donc, nous dit M. Delisle dans son avant-propos, de savoir quand et comment les collections se sont formées, quels en sont la composition et le classement, par quelle voie on peut trouver les documents dont on a besoin. » Tel est en trois lignes le plan de la nouvelle publication éditée sous les auspices de la Commission des travaux historiques, et l'on voit quels services elle doit rendre aux gens d'étude; nous pouvons même dès à présent attribuer à son influence, aussi bien qu'à la complète libéralité de l'Administration, un accroissement tellement considérable du nombre des travailleurs, que la salle de lecture du département des Manuscrits sera bientôt insuffisante ; le temps n'est guère éloigné où une partie du local actuel contenait sans peine les quelques habitués qui en connaissaient le chemin.

M. L. Delisle s'est restreint exclusivement à l'histoire du département des Manuscrits, et il a même dû laisser de côté le fonds grec et les fonds orientaux pour ne s'occuper que des manuscrits latins et français. On sait, par le dernier recensement, que le fonds latin s'élève à 19,580 volumes, et qu'aux 28,280 volumes du fonds français s'ajoutent 2530 volumes de collections sur l'histoire de diverses provinces, 9895 volumes d'anciens fonds auxquels on conserve leur indépendance, et 3710 volumes du Cabinet des titres. Or, ces soixante-dix mille volumes se rattachent par leur origine à une foule de collections célèbres de France ou d'Europe; M. L. Delisle, tout en suivant l'ordre chronologique des faits qui constituent les annales du Cabinet, a donc dû quitter à chaque instant son principal sujet pour traiter l'histoire de chacune des collections qui sont venues tour à tour enrichir le dépôt royal. C'est à la date d'entrée des collections qu'il a intercalé ces monographies secondaires, parfois fort étendues. Peut-être — et je crois que l'auteur lui-même l'a reconnu — peut-être eût-il été plus avantageux de les réserver en appendices : le lecteur, peu familier avec l'histoire du Cabinet, ou mal habile à se servir des sommaires placés en tête de chacun des deux volumes, a quelque peine à comprendre qu'il trouvera la monographie du fonds Colbert dans le règne de Louis XV, parce que ce fonds a été acquis en 1732, ou qu'il doit chercher dans la période révolutionnaire les chapitres consacrés aux antiques librairies de Saint-Germain-des-Prés, de la Sorbonne, de Saint-Victor, parce que leur annexion à la Bibliothèque date du séquestre.

Est-il besoin de dire que cet inconvénient, auquel remédiera d'ailleurs une table analytique, est largement compensé par l'abondance et l'intérêt des informations, aussi neuves que claires et précises, qui donnent un prix, une saveur inestimables à l'histoire de ces célèbres bibliothèques, à la description de leurs trésors? Le livre entier est à la fois un modèle d'érudition et une source inépuisable de renseignements nouveaux pour les travailleurs de tout ordre, même dans les parties qui avaient été déjà étudiées et traitées plusieurs fois, comme les chapitres consacrés aux bibliothèques de Charles V, du duc Jean de Berry, des ducs d'Orléans ou de Jean-Baptiste Colbert; à plus forte raison est-on heureux d'y trouver enfin pour un grand nombre de collections de manuscrits les notions historiques qui faisaient complètement défaut: je citerai celles des rois de Naples et du cardinal d'Amboise, de Béthune, de Gaignières, de Foucault, de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, de MM. de Mesmes, des Dupuy, de Lancelot, du Cabinet des chartes, de Clairambault et du Saint-Esprit, de Saint-Germain-des-Prés et des Bénédictins, du chancelier Séguier, du premier président de Harlay, des abbayes de Saint-Victor et de Corbie, de la Sorbonne, du cardinal de Richelieu, de la famille Bouhier, etc. En outre, la seconde partie du travail de M. L. Delisle nous révèle des faits absolument nouveaux, puisque c'est l'histoire du Cabinet sous le régime moderne, depuis 1789 jusqu'au 31 décembre 1873, et le détail, non-seulement des versements et des acquisitions, mais des différentes classifications qui ont été ramenées tout récemment à un ordre régulier et définitif.

La publication du *Cabinet des manuscrits* doit comprendre un troisième et dernier volume, où se trouveront les Additions, la table qui n'a pu avoir place dans le tome second, et enfin le curieux complément annoncé dans l'avant-propos et composé d'exemples d'écritures rangés chronologiquement, de reproductions de miniatures, de reliures, etc. Il est à souhaiter que rien ne retarde l'achèvement d'un ouvrage qui fait autant de bien que d'honneur à la science.

Ce rapide aperçu de l'œuvre de M. L. Delisle m'amène à parler du *Catalogue des manuscrits français*[1], publié par les

1. Bibliothèque nationale. — Département des Manuscrits. *Catalogue*

soins de la Bibliothèque, et dont deux volumes ont paru en 1868 et 1874. Cet inventaire des manuscrits qui composaient autrefois l'ancien fonds Français et qui comptent 6,170 numéros, formera trois ou quatre volumes. Le premier renferme à lui seul 3,130 numéros; le second, comprenant presque uniquement les recueils de correspondances historiques et diplomatiques de M. de Béthune, n'a pu s'étendre au delà du n° 3766, car la plupart de ces manuscrits comportent chacun 50, 100, 200, et même 3 ou 400 articles ou notices. Le seul dénombrement de tant de milliers de traités, lettres ou mémoires fait comprendre qu'un inventaire, si minutieux qu'il soit, ne pourra donner ses fruits et remédier réellement à l'absence de toute méthode dans le classement de l'ancien fonds français, que le jour où les laborieux rédacteurs du *Catalogue des manuscrits* y auront joint les tables analytiques.

L'inventaire actuel donne : 1° le titre de chaque volume ou de chacun des articles distincts qui composent le volume, avec le nom des auteurs, soit que le manuscrit l'indique, soit que la restitution en ait pu être faite authentiquement; 2° les premières et dernières lignes de chaque pièce; 3° l'état du manuscrit, sa nature — vélin ou papier, — son âge, et enfin les numéros qu'il portait autrefois dans l'ordre primitif du fonds ou dans les anciennes bibliothèques de Versailles, Baluze, Colbert, de Mesmes, Cangé, etc. Pour les recueils de poésies, chansons ou romans, chaque branche, chaque chanson, sont indiquées par le titre et les premiers vers; pour les recueils de lettres, on trouve à chaque article la date, la suscription et la souscription, complétées par le rédacteur, quand le cas y échet. Cette partie si délicate du travail a été exécutée avec autant de soin que de prudence; toutefois il paraît regrettable qu'on n'ait pas osé simplifier et réduire les cotes, en évitant les répétitions de noms de destinataires ou de signataires dans le même numéro, et en supprimant les indications textuelles de dates incomplètes qui ne peuvent guère servir aux chercheurs. Ces économies eussent eu un double avantage; pour le lecteur, un moindre nombre de colonnes à parcourir et une plus grande facilité à saisir du premier coup d'œil la nature et la composition de chaque volume; pour les rédacteurs du *Catalogue*, la

des manuscrits français. In-4 à 2 col. T. Ier, IX-783 p.; t. II, 810 p. Paris, F. Didot frères, fils et Ce.

possibilité d'indiquer, fût-ce de la façon la plus sommaire, la matière ou les faits auxquels ont trait le recueil ou les pièces[1]. Pour ne citer qu'un exemple, tel volume de l'ancienne collection Béthune (Fr. 3058) est entièrement composé de lettres du roi François Ier : quelle nécessité de reproduire cette indication à chacune des vingt-huit notices? Parmi les noms des destinataires, celui du maréchal de Montmorency revient neuf fois, avec les nombreuses qualités que lui attribue la suscription des lettres; ces répétitions ne pouvaient-elles s'éviter sans danger? Ici toutefois, pour des lettres royales, la mention du quantième et du lieu d'où la lettre est écrite peut être utile à donner, alors même que la date d'année fait défaut; mais il n'en serait pas de même si le signataire n'était qu'un simple personnage dont l'itinéraire ne fût point connu. Sans doute, le système adopté, après bien des essais et des réflexions, par les hommes les plus compétents, doit offrir beaucoup de garanties comme méthode et comme régularité; mais il est moins propre à faciliter l'étude et à encourager les recherches, qui exigeront encore beaucoup de temps et de patience tant que le *Catalogue* n'aura point les tables de noms, de matières et de concordances promises dans le rapport de feu M. Taschereau[2].

Peu de temps avant que cet éminent administrateur fût enlevé à la Bibliothèque, il avait présenté au Ministre le compte-rendu annuel de l'état des travaux entrepris sous sa direction et poursuivis avec un zèle infatigable par ses érudits collaborateurs. Ce document officiel nous fait connaître qu'à la fin du premier semestre de l'année 1874, le tome XI du *Catalogue de l'histoire de France* (imprimés) était sous presse; le tome III et dernier du *Catalogue des sciences médicales* était en composition ; le tome III du *Catalogue des manuscrits français,* tiré en partie ; le *Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens,* publié comme celui des manuscrits hébreux et samaritains. De plus, la préparation d'un *Catalogue général des manuscrits*

1. Je rencontre par hasard une indication de ce genre à propos du recueil de quittances ayant pour objet les offrandes pieuses de Louis XI (t. Ier, col. 531).

2. Voy. les principes posés et les exemples donnés par M. Léopold Delisle, dans une *Note sur le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements,* suivie du catalogue de 50 manuscrits de la Bibliothèque nationale. Janvier 1873.

latins était fort avancée, et même terminée pour le volume de la liturgie, contenant dix-huit cents numéros. Si nous joignons à ces heureux résultats ceux qu'ont obtenus les services du département des Imprimés chargés de dresser les inventaires manuscrits de la théologie, de l'histoire d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie, ou les répertoires sur cartes des autres divisions historiques et de la poésie; au département des Manuscrits, les inventaires sommaires de chaque série du fonds latin, le classement et la reliure des collections de la Chambre des comptes, des papiers Joly de Fleury et des pièces originales qui gisaient inutiles dans des milliers de cartons, — on reconnaîtra que rien n'a été négligé par une Administration laborieuse et savante entre toutes pour se montrer digne de la bibliothèque qui lui est confiée, et qui est toujours la plus belle et la plus riche de toute l'Europe, comptant environ 2,100,000 volumes imprimés, dont plus d'un cinquième est relatif à l'histoire de France, et 100,000 manuscrits.

A. B.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — QUANTIN. Histoire anecdotiqué des rues d'Auxerre, avec plan de la ville ancienne et moderne. In-8, IX-384 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait de l'Annuaire de l'Yonne.)

2. — RAMBAUD. Robert de Clari, guerrier et historien de la quatrième croisade. In-8, 37 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Caen.)

3. — RAVAISSON. Archives de la Bastille, documents inédits. T. V et VI. Règne de Louis XIV (1678 à 1681). 2 vol. in-8, 1028 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

4. — RAVAISSON (Fr.). Archives de la Bastille, documents inédits. Règne de Louis XV (1717). Voltaire. In-8, 16 p. Paris, Pedone-Lauriel.

5. — RAYMOND. Mœurs béarnaises, 1535 à 1350. Renseignements singuliers extraits des minutes des notaires du département des Basses-Pyrénées. In-8, 100 p. Bordeaux, Gounouilhou.

6. — SAINT-SIMON. Mémoires du duc de Saint-Simon, publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit original. In-8, t. I à XVIII (l'ouvrage aura 20 volumes). Paris, Hachette et Cᵉ.

Bien que nous possédions le texte autographe des *Mémoires*, entièrement recopié par le duc lui-même, avec une netteté, une exactitude scrupuleuses, il aura fallu un siècle à peu près et six ou huit générations d'éditeurs pour comprendre que tout est à respecter dans ce texte, la marche de la phrase, le caractère du style et de l'idiome, je dirais même volontiers l'orthographe des mots. Chez Saint-Simon, tout est du Saint-Simon le plus pur, et, comme l'a dit le meilleur arbitre en ces matières, Sainte-Beuve, rien n'a été jeté au hasard. Aussi, que d'écueils pour qui prétendrait lire une page par à peu près et l'établir au juger, fût-ce avec la plus parfaite connaissance des hommes et des choses de l'époque! On sait quelles étranges libertés s'était permises la première édition intégrale de 1829, et comment il en resta à Saint-Simon le renom de « premier des barbares. » Ce fut une vraie résurrection lorsque, vingt-cinq ans plus tard, le texte fidèle et authentique reparut par les soins de l'éditeur choisi, cette fois, parmi les savants les plus versés dans l'histoire du siècle de Louis XIV, les mieux faits à la langue, aux usages, aux idiotismes du temps. Seule admise et seule reconnue désormais, cette édition de M. Chéruel a été rapidement épuisée et elle devient chaque jour plus rare. Aussi, nous ne nous attendions plus à revoir les *Mémoires* que sous la forme souvent annoncée d'une édition critique, avec notes historiques et commentaires; cependant les scrupules du consciencieux éditeur et de la maison qui lui a confié le manuscrit autographe, nous valent aujourd'hui, comme préliminaires de l'immense entreprise dont MM. Chéruel et Hachette ont pris l'engagement envers le public, une réédition du texte de 1856, collationné à nouveau sur le manuscrit et notablement amendé. Comment y avait-il encore place pour une révision et des corrections? c'est ce que seules peuvent bien comprendre les rares personnes qui se sont trouvées en face d'une page de Saint-Simon. L'écriture du duc, si nette et si régulière, ne présente point en apparence de difficultés, mais elle réserve au lecteur des surprises que compliquent à chaque ligne l'originalité

des expressions et la tournure toute particulière des phrases. Aussi, pour exécuter plus sûrement cette partie de son labeur, M. Chéruel s'est-il adjoint un collaborateur élevé à bonne école, le fils de M. Adolphe Regnier, de l'érudit académicien qui, depuis vingt-cinq ans, s'est dévoué, sacrifié même, pour nous donner l'une des plus belles collections de textes dont se puisse glorifier la critique moderne, celle des « Grands écrivains de la France. » Dans de si excellentes conditions, la réédition des *Mémoires* a été menée avec une promptitude remarquable (le premier volume a paru en janvier 1873, le dix-huitième vient d'être distribué au commencement de février 1875); mais on peut être sûr que rien n'a été épargné pour en assurer l'exactitude parfaite. On ne nous saura point mauvais gré de relever et d'indiquer ici quelques-unes des corrections obtenues dans les premiers volumes; elles donneront une idée plus précise de l'importance que peut avoir le travail de l'éditeur mis en face de textes aussi délicats.

T. Ier, p. 103, l. 1, parlant de l'arbre généalogique de l'évêque de Noyon et des deux religieuses qui figuraient aux deux bouts, on avait lu : « c'étoient les *premiers* et les *successeurs* de sa maison. » Il fallait lire : « c'étoient les *saints* et les *saintes* de sa maison; » ce qui est tout autrement intelligible. — P. 212, l. 8, on avait prêté à Saint-Simon un solécisme bien peu de son genre, en lui faisant dire : « Le roi, content que c'étoit la meilleure chose... » Est-il nécessaire de dire que le texte des *Mémoires* porte *comptant,* et non *content?* — P. 305, avant-dernière ligne, le déplacement d'une virgule, avant ou après *du crâne,* suffisait à rendre la phrase incompréhensible; elle est encore assez compliquée dans sa vraie forme : « Il portoit une calotte, d'une furieuse blessure qu'il avoit reçue devant Besançon, du crâne du frère aîné de Beringhen, premier écuyer, à qui un coup de canon emporta la tête. » — Quel effet peut produire, dans la phrase suivante, le mot *réserver* substitué fort heureusement à *mesurer* qu'on lisait jusqu'ici? « Le Roi, persuadé qu'il ne fallait rien faire d'important en Allemagne et *réserver* tous ses efforts ailleurs. » (P. 322, l. 22.) — Dans la scène de l'enlèvement de Mme de Lauzun par son mari (p. 324, l. 1), j'aime moins la correction : « Ce furent des cris et des larmes de la mère et de la fille qui *écrivit* (il y avait autrefois *crioient*) fort inutilement. » — En revanche, voici le sens heureusement rétabli dans cette phrase (p. 408, l. 10) sur les *Maximes des Saints :* « M. de Cambray fit un livre *inintelligible* à qui n'est pas théologien versé dans le plus mystique. » La version : « un livre *intelligible* » disait tout le contraire et ne signifiait rien. — Plus loin, dans les dernières pages de ce volume (p. 461, l. 27), quelle fine et rare expression pour dépeindre le maréchal de Boufflers! « Franc et *littéral.* » On avait lu *libéral.*

Prenons encore quelques exemples dans le second volume. Page 84, l. 3, il est fort différent de lire maintenant : « Nul n'a été plus respecté ni plus grandement traité *que* le duc de Mayenne, » au lieu de « *par* le duc de Mayenne. » — Page 110, l. 26, au milieu de cette bonne histoire de bonnet entre Lauzun et Tessé, on avait remplacé l'expression si énergique « Lauzun le fit *danser,* » par « Lauzun le fit *douter.* » — Page 146, ligne 24, dans une anecdote encore plus célèbre, celle du *Pater* de M. de Breteuil, l'omission de ces mots « *personne n'ignoroit* » avant « que c'étoit Moïse qui avoit fait le *Pater,* » cette omission enlevait la meilleure partie de la suffisance naïve du bonhomme. — Ailleurs (page 174, l. 15), la simple lecture d'une « sœur *du* père, pour « sœur *de* père, » changeait toute l'exactitude de la généalogie. — Il est vrai qu'un peu plus loin (p. 180, ligne dernière), nous avions les « *pères* ecclésiastiques, » et plus loin encore (p. 444, l. 6), un curé « qui ne vivoit pas trop en *frère.* » Lisez : *pairs* et *prêtre.* — Parfois au contraire, une correction est tellement étrange que les éditeurs actuels la soulignent d'un *sic* (p. 332, l. 23) et font observer qu'il n'y a pas eu erreur d'orthographe de la part de l'auteur. — En revanche, quel gré nous leur devons avoir de rétablir le vrai texte dans cette dernière phrase du chapitre XXI, si énergique, si saint-simonienne : « Ce *venin* qu'il jetait au dehors retomba sur lui à sa confusion ! » Relisez cette phrase dans l'ancien texte, où l'on avait lu *vernis.*

L'espace me manque, et j'aurais voulu encore faire ressortir les restitutions de phrases ou de mots tels que « *barbaries* » au lieu de « *barricades* » (t. IV, p. 115, l. 16); « *frayeur* » au lieu de « *frapper* » (p. 158, l. 29); « *cour* » au lieu de « *cœur* » (p. 279, l. 19); « *l'armée* » au lieu de « *le roi* » (t. VI, p. 149, l. 23); « *génie* » au lieu de « *gens* » (p. 238, l. 29); « *canaux* » au lieu de « *cardinaux,* » etc., etc. Par la minutie de ces corrections, et par la gravité d'un simple changement de lettre, de mot, de ponctuation ou de position, on voit que l'opération était beaucoup plus nécessaire que le public ne pouvait l'imaginer en face de l'édition excellente de 1856. Cette fois, espérons que, le texte étant mis à l'état définitif, rien ne s'opposera plus à ce que les éditeurs, dans quelques mois, si ce n'est quelques jours, abordent la dernière partie de leur tâche et se mettent en mesure de nous donner ce chef-d'œuvre des *Mémoires* dans les conditions que nous avons si longtemps rêvées.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 mars 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1755. M. Edgar PASCAUD, juge au tribunal de première instance de Bourges, rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); présenté par MM. Des Méloizes et de la Villegille. Son correspondant à Paris sera M. Henri Loones.

1756. M. Fernand CAMUS, rue de Maubeuge, n° 20; présenté par M. Ch. Lucas et J. Desnoyers.

1757. M. MENU (Henri), rue Jacob, n° 30; présenté par MM. Deullin et Longnon.

1758. M. PÉRIER (Paul), bibliothécaire à Châlons-sur-Marne; présenté par MM. le baron de Watteville et Mourier.

Ouvrages offerts.

Revue des Questions historiques. 9e année, 33e livraison, 1er janvier 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. T. VI, 1875. Paris, br. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français. — *Bulletin historique et littéraire.* N° 1er, 15 janvier 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 3e trimestre de 1874. Br. in-8.

Histoire du Dépôt des archives des Affaires étrangères, à Paris, au Louvre, en 1710 ; à Versailles, en 1763, et de nouveau à Paris, en divers endroits, depuis 1796; par Armand Baschet. Paris, Plon et Ce. Un vol. in-8.

Note sur un gros tournois de saint Louis, trouvé à Reuilly (Loiret), par M. Boucher de Molandon. 2e édition. Orléans, 1875. Br. in-8.

Les Archives nationales à l'Exposition universelle de Vienne, par Éd. Garnier. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.) Paris, 1874. Br. in-8.

Collection des Archives municipales de Bordeaux :

Livre des Bouillons. Bordeaux, 1867. Un vol. in-4.

Registres de la Jurade. Délibérations de 1406 à 1409. Bordeaux, 1873. Un vol. in-4.

Bordeaux vers 1450, description topographique, par Léo Drouyn. Bordeaux, 1874. Un vol. in-4.

Prospectus du *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois,* par La Curne de Sainte-Palaye, publié par L. Favre, chez H. Champion.

De la part de M. Jourdain :

1° *Notices de philosophie.* 15e édition. Paris, Hachette et Ce, 1875. Un vol. in-8.

2° Sept notices sur les sujets suivants : *Un collége*

oriental à Paris, au treizième siècle; — l'Enseignement de l'hébreu dans l'Université de Paris, au quinzième siècle; — l'Université de Paris à l'époque de la domination anglaise; — Sextus Empiricus et la philosophie scholastique; — Doutes sur l'authenticité de quelques écrits contre la cour de Rome attribués à Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln; — l'Influence d'Aristote et de ses interprètes sur la découverte du Nouveau-Monde; — Quelques points de la biographie de Roger Bacon. Sept br. in-8.

Correspondance.

M. le Secrétaire, retenu par une indisposition, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

M. S. Luce, empêché également de se rendre à la séance, signale au Conseil l'excellent article sur les *Chroniques de Froissart* que M. Gaston Boissier vient de faire paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* (n° du 1er février), et dont la publication, comme le rappelle M. Luce, est due à la bienveillante initiative de M. Léopold Delisle.

M. Des Méloizes, président de la Société des Antiquaires du Centre, propose l'admission de M. Edgar Pascaud au nombre des membres de la Société, et M. le baron de Watteville celle de M. Paul Périer.

M. Landry, avoué à Châteauroux, remercie le Conseil de son admission au nombre des sociétaires.

M. le baron Reille, commissaire général du Congrès des sciences géographiques, envoie une circulaire relative à la remise au 15 juillet et au 1er août de l'ouverture de l'Exposition et du Congrès.

M. de Mas-Latrie demande au Conseil l'autorisation de rééditer, dans un ouvrage qui aura pour titre : *Manuel pour l'étude et l'emploi des documents ecclésiastiques du moyen âge,* les trois nomenclatures suivantes insérées par lui dans les Annuaires de la Société : 1° *Chronologie*

des papes ; — 2° Liste des évêchés ; — 3° Liste des monastères de France.

Cette demande est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. Tome VIII. La composition du volume est achevée, sauf les sommaires, dont on attend la copie. Feuilles 1 à 5 sous presse ; 6 à 13 en bon à tirer.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. III. Feuilles 10, 11 et 12 en bon à tirer, feuille 13 en placards.

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. Feuille 19 tirée, feuilles 20 et 21 en pages.

M. de Ruble informe le Conseil qu'il a commencé l'examen du manuscrit du secrétaire La Huguerie, dont l'intérêt avait été signalé dans la précédente séance, et qu'il sera en mesure de présenter un rapport complet à la prochaine réunion.

M. L. Lalanne demande l'autorisation de publier un choix d'extraits du *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, dont l'édition est épuisée depuis longtemps. — Cette demande, ainsi que celle de M. de Mas-Latrie, est renvoyée au Comité des fonds, avec invitation de donner un rapport à la prochaine séance.

M. Lalanne présente ensuite au Conseil quelques observations sur l'utilité qu'il y aurait à faire paraître, de temps à autre, parmi les publications de la Société, des séries de Bibliographies historiques uniquement consacrées aux pièces volantes, plaquettes, placards, fascicules, etc., dont les exemplaires, dispersés dans les dépôts de la France ou de l'étranger, sont souvent uniques et disparaissent peu à peu, au grand détriment de la science. Sur ces pièces, les

renseignements donnés par nos recueils bibliographiques et nos catalogues sont très-incomplets et souvent erronés. Il serait donc extrêmement utile de faire connaître, tantôt pour une période de notre histoire et tantôt pour une autre, les ressources encore ignorées que peuvent offrir nos bibliothèques ou celles des pays voisins, qui ont hérité, par le fait des émigrations, de beaucoup de collections de ce genre.

Le Conseil accueille avec faveur cette proposition et manifeste un vif désir que M. Lalanne veuille bien se charger, s'il y a lieu, de mener à bonne fin cette entreprise, en lui donnant un caractère de bibliographie critique qui augmenterait singulièrement la valeur du travail. M. Lalanne s'engage à présenter, en ce sens, un plan détaillé au Comité de publication.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

7. — Affre. Lettres sur l'histoire de Rodez. In-8, VIII-576 p. Rodez, Broca.

8. — Aigueperse (d'). Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum, annotées par M. A. Vachez, avocat. In-8, 21 p. Lyon, Vingtrinier.

9. — Arnaud. Organisation administrative et judiciaire de la ville de Draguignan jusqu'à la réunion de la Provence à la France. In-8, 62 p. Toulon, Laurent.
(Mémoire publié par la Société académique du Var.)

10. — Artance. Eau minérale et bains de César à Saint-Mart-Royat. In-12, 72 p. Clermont-Ferrand, Meneboode.

11. — Assier. Napoléon Ier à l'école royale militaire de

Brienne, d'après des documents authentiques et inédits, 1779-1784. In-8, 48 p. et portr. Paris, Champion; Chossonnery; Henry.

12. — Assier. La Bibliothèque bleue depuis Jean Oudot Ier jusqu'à M. Baudot, 1600-1683. In-8, 60 p. Paris, Champion; Chossonnery; Henry.

13. — Aubrelicque. Rues, hôtels et quartiers anciens de la ville de Compiègne. In-8, 144 p. Compiègne, Edler.
(Extrait du Bulletin de la Société historique de Compiègne.)

14. — Aymard. Antiquités préhistoriques, gauloises et gallo-romaines du Cheylounet. In-8, 98 p. et 3 pl. Le Puy, Marchessou.
(Extrait des Annales de la Société académique du Puy.)

15. — Baguenault de Puchesse. La Saint-Barthélemy à Orléans (26 août 1572). In-8, 35 p. Orléans, Herluison.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.)

16. — Baguenault de Puchesse. Tombes mérovingiennes trouvées à Bazoches-lès-Gallerandes (Loiret). In-8, 11 p. et planche. Orléans, Herluison.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.)

17. — Balby de Vernon (de). Recherches historiques faites dans l'église de Cléry (Loiret). Découverte du cœur de Charles VIII, roi de France. In-8, 11 p. Orléans, Jacob.
(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais.)

18. — Bannache (Le R. P.). Le collége de Juilly, son enseignement et ses souvenirs. In-8, 50 p. Paris, Goupy.

19. — Barbey. Notice sur les stalles et boiseries de l'église d'Essômes, près Château-Thierry (Aisne). In-8, 30 p. Château-Thierry, Lecesne.
(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.)

20. — Barral. Les États généraux de 1576 et l'Ordonnance de Blois. Discours prononcé à l'audience solennelle de la rentrée de la Cour d'appel de Grenoble, du 4 novembre 1873. In-8, 47 p. Grenoble, Baratier frères et Dardelet.

21. — Barrau (de). 1789 en Rouergue, étude historique

et critique des institutions électorales de l'ancien et du nouveau régime. 1er vol. Sénéchaussée de Rodez. In-8, ccx-522 p. Rodez, Ve Carrère.

22. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Correspondance inédite d'Armand de Gontaud-Biron, maréchal de France. In-4, xix-272 p. Bordeaux, Lefebvre.

23. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Correspondance inédite de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois, publiée sous les auspices de S. E. M. le général de Cissey, ministre de la guerre, d'après les originaux conservés au Dépôt de la guerre. In-8, 146 p. Paris, Didier et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

24. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Les Filles du Régent. La Duchesse de Berry. L'Abbesse de Chelles. La Princesse de Modène. La Reine d'Espagne. La Princesse de Conti. Mademoiselle de Beaujolais. 2 vol. in-8, xi-822 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

25. — BARTHETY. Pratiques de sorcellerie, ou superstitions populaires du Béarn. In-8, 28 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

26. — Bataille (la) de Saint-Laurent et le siége de Saint-Quentin en 1557. Traduits de l'allemand par Mme Georges Lecocq. In-8, 27 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.)

27. — BAUDOUIN. Montjoie Saint-Denis. In-8, 11 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.)

28. — BAUMEFORT (de). Cession de la ville et de l'État d'Avignon au pape Clément VI par Jeanne Ire, reine de Naples. In-8, 108 p. Apt, Jean.

29. — BAVELIER. Essai historique sur le droit d'élection et sur les anciennes assemblées représentatives de la France. In-8, viii-437 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

30. — BETHENCOURT (de). Le Canarien, livre de la conquête et conversion des Canaries (1402-1422); par Jean de

Bethencourt, gentilhomme cauchois. Publié d'après le manuscrit original, avec introduction et notes, par Gabriel Gravier, membre de la Société de géographie de Paris. In-8, LXXXIII-262 pages et 2 cartes. Rouen, Métérie.

(Publié par la Société de l'Histoire de Normandie.)

31. — BISCUIT. Essai historique sur l'arquebuse de Soissons. Avec une eau-forte de M. Paul Laurent. In-8, 111 p. Soissons, Michaux.

32. — BLADÉ. Contes populaires recueillis en Agenais. Traduction française et texte agenais, suivis de notes comparatives par M. Reinhold Kœhler. In-8, IV-168 p. Paris, Baer.

33. — BONET-MAURY. Les Origines de la réforme à Beauvais (1532-1568). In-8, 48 p. Paris, Meyrueis.

34. — BONNAFFÉ. Inventaire des meubles de Catherine de Médicis en 1589. Mobilier, tableaux, objets d'arts, manuscrits. In-8, 223 p. Paris, Aubry.

35. — BOUCHERIE. Le Dialecte poitevin au XIIIe siècle. In-8, XXIV-392 p. Paris, Pedone-Lauriel.

36. — BOUILLET. Antiquités gallo-romaines découvertes au village de Manson, le 12 janvier 1873. Rapport fait à l'Académie de Clermont dans la séance du 6 mars 1873. In-8, 4 p. et 6 pl. Clermont-Ferrand, Thibaud.

37. — BOULADE (L'abbé). Notice historique sur le château de Mercuès, ancienne villa des évêques de Cahors. In-8, 15 p. Cahors, Laytou.

38. — BOULÉ. La Petite Vendée du Sancerrois. In-8, 16 p. Bourges, Veret.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Cher.)

39. — BOULÉ. Testament de Colbert. In-8, 12 p. Bourges, Veret.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Cher.)

40. — BOURGOUIN. Note additionnelle aux Antiquités du Pont-du-Cher. Les Etrechys, histoire et philologie. In-8, 11 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Vendômois.)

41. — BOYER. Fondation de la ville d'Henrichemont. In-8, 58 p. Bourges, Veret.

42. — BROUTIN. Histoire des couvents de Montbrison avant 1793. 1er vol. In-8, XIV-376 p. Saint-Étienne, Montagny.

43. — CARDEVACQUE (de). Notice historique sur la citadelle d'Arras. In-8, 75 p. Arras, Schoutheer.

44. — CHABOUILLET. Recherches sur les origines du cabinet des médailles et particulièrement sur le legs des collections de Gaston duc d'Orléans au roi Louis XIV. In-8, 82 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

45. — Chanson (la) du chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon; publiée par C. Hippeau. 1re partie : Le Chevalier au Cygne. In-8, VIII-268 p. Paris, Aubry.

46. — CHARVET. Jehan Perréal, Clément Trie et Édouard Grand. In-8, 258 p. et 10 pl. Lyon, Glairon-Mondet.

47. — CHARVET. Étienne Martellange (1569-1641). In-8, 241 p. et 10 pl. Lyon, Glairon-Mondet.

48. — CHAUTARD. Notice sur Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, à propos d'un jeton. In-8, 27 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

49. — Chronologie des abbez du monastère et des évesques de l'église de S. Pons de Thomières, par F. B. T. L. G., prestre et chanoine de cette mesme église. In-8, 57 p. Saint-Pons, Francès.

50. — COCHERIS. Dictionnaire des anciens noms des communes du département de Seine-et-Oise; précédé d'une notice sur l'origine des noms de lieux de l'arrondissement de Corbeil. In-8, 56 p. et une carte. Versailles, Cerf et fils.

51. — COET. Tilloloy, ses seigneurs, son château, son église. In-8, 59 p. Saint-Quentin, libr. du Vermandois. (Extrait du Vermandois.)

52. — COMBES (de). Justice et magistrature aux XVIIe et

XVIIIe siècles dans une petite province de France, d'après des documents inédits. Le Présidial de Bourg et le bailliage de Bresse. In-8, 443 p. Bourg, Grandin.

53. — COMBIER. Notice sur la communauté des habitants de Liesse. In-8, 160 p. Paris, Leroux.

54. — CONSTANCE. Vie de saint Germain d'Auxerre; par le prêtre Constance de Lyon. Traduction du latin, avec une étude sur le prêtre Constance et une introduction historique par le P. André Goulloud, de la compagnie de Jésus. In-12, XII-200 p. Lyon, Josserand.

55. — CONSTANT. Molière à Fontainebleau (1661-1664), simple note historique, suivie de la biographie du comédien de Brie. In-8, 26 p. Meaux, Carro.

56. — COURTAT. Les Vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot, publiées pour la première fois sur les autographes de la Bibliothèque nationale. In-8, XLIV-243 p. Paris, Lainé.

57. — LEGENDRE. Histoire de la persécution faite à l'Église de Rouen sur la fin du dernier siècle, par Philippe Legendre, pasteur de l'Église réformée de Quevilly; précédée d'une notice historique et bibliographique, et suivie d'un appendice, par Émile Lesens, membre de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. Avec 2 pl. gravées à l'eau-forte en fac-simile, par Jules Adeline. In-4, XXX-216 p. Rouen, Deshays.

58. — LE GENTIL. Souvenirs archéologiques sur les Templiers en Artois. In-8, 19 p. Arras, De Sède et Ce.

59. — LEROY (L'abbé Louis). Histoire des pèlerinages de la sainte Vierge en France. 2 vol. in-8, VII-626 p. et IV-644 p. Paris, Vivès.

60. — Lettre de madame de Chalais la mère au Roy (1626), publiée par G. de Chaumont, professeur d'histoire. In-8, 8 p. Chalon-sur-Saône, Sordet-Montalan.

61. — LIEUTAUD. Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 6. Le pape Léon X, archevêque d'Aix (8-20 juin

1483). In-8, 8 p. Marseille, Boy fils et Lebon; Aix, Makaire.

62. — LOCHE (de). Histoire de Grésy-sur-Aix, contenant l'histoire féodale, paroissiale et municipale de cette commune, etc. In-8, CLXXVI-285 p. Chambéry, Bottero.

63. — LOISELEUR. Desfriches, sa vie et ses œuvres. In-8, 16 p. Orléans, Herluison.

64. — MABILLE. Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois. In-8, LXI-312 p. Châteaudun, Pouillier et Laurent; Paris, Dumoulin.

65. — MIGNARD. Archéologie bourguignonne. Alise, Vercingétorix et César. In-8, 62 p. Dijon, Lamarche; Paris, Aubry.

66. — MISSOL. Notice historique sur l'ancien hôpital de la Quarantaine ou des Pestiférés de Villefranche en Beaujolais et sur les épidémies de peste qui ont affligé la ville, d'après les archives de la commune et de l'Hôtel-Dieu. In-8, 74 p. Lyon, Vingtrinier.

(Publié dans la Revue du Lyonnais.)

67. — MOLINIER. Catalogue des actes de Simon et d'Amauri de Montfort. In-8, 109 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

68. — MOUTIÉ. Notice sur la paroisse du Tremblay. In-8, 28 p. Rambouillet, Raynal.

(Extrait des Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet.)

69. — Notes sur quelques localités anciennes citées dans les Acta sanctorum. In-8, 7 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal d'archéologie lorraine.)

70. — Notice sur Notre-Dame-du-Marillais ou Notre-Dame-l'Angevine, par F. B., chanoine. In-12, 48 p. Angers, Barassé.

71. — Notice sur les manuscrits à miniatures, par le bibliophile J. R. In-8 tellière, 72 p. Paris, Bouton.

72. — NOULENS. Maison de Bully, notice historique et généalogique. Gr. in-8, 150 p. Paris, Claye.

73. — Odinot (l'abbé). Église abbatiale de Montiérender. Essai monographique orné de dessins. In-8, 176 p. Langres, Dangien.

74. — Origines et la réforme térésienne de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en Espagne, en Italie, et particulièrement en France; par un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice. Notes historiques. In-12, x-308 p. Paris, Poussielgue frères.

75. — Pannier (Léopold). Les joyaux du duc de Guyenne; recherches sur les goûts artistiques et la vie privée du dauphin Louis, fils de Charles VI. In-8, 72 p. et pl. Paris, Didier et Cᵉ.

(Extrait de la Revue archéologique.)

Les pièces qui ont fourni le sujet de cette notice sont toutes, à l'exception de deux ou trois, empruntées aux épaves de la Chambre des comptes de Paris, que la science se félicite aujourd'hui de retrouver. Citons, entre autres, l'inventaire des joyaux engagés après la mort du prince, le contrat d'engagement de la couronne royale et de douze ou quinze splendides pièces d'orfévrerie, l'inventaire de la bibliothèque de Marcoussis saisie à la mort de Jean de Montagu, et enfin plusieurs extraits de comptes des maîtres de la Chambre aux deniers ou autres serviteurs du duc de Guyenne. Ces documents si précieux pour l'histoire des arts ont fourni à leur éditeur l'occasion de faire connaître la personnalité du prince auquel ils se rattachent, et qui, après avoir été l'un des principaux objectifs de la guerre civile et avoir gouverné nominalement le royaume pendant près de six ans, n'a pourtant trouvé de place dans aucune biographie générale. Cette étude est restreinte aux côtés de la vie privée du fils de Charles VI qui peuvent intéresser l'archéologie; mais elle suffit pour nous révéler un prince plus heureusement doué comme goûts artistiques que comme caractère et comme qualités morales. Encore faut-il ajouter que sa passion pour les joyaux et les pièces précieuses était singulièrement désordonnée et capricieuse. Prodigue avec ses serviteurs, mais aussi peu soucieux des intérêts du trésor royal que du bien des peuples, ce fut le digne fils de cette reine qui engageait pour une somme de 2030 livres tournois la « bonne couronne » de France, et même la dépeçait en morceaux. Aussi, lorsqu'il mourut, usé prématurément par la débauche (18 décembre 1415), ses héritiers n'eurent d'autre ressource que d'aliéner les joyaux qui composaient tout son avoir, et cette collection, qui était vraiment merveilleuse, si l'on en juge par les descriptions que donne M. Pannier,

disparut presque tout entière, fondue par les engagistes ou envoyée à l'étranger, comme le permettaient les termes de leur contrat.

La seconde partie de l'étude de M. Pannier, consacrée aux livres du duc de Guyenne, n'est pas moins intéressante pour les bibliographes que la première pour les amateurs de l'art du moyen âge.

76. — PARROT. Histoire de Notre-Dame de Béhuard. In-8, 40 p. Angers, Barassé.

77. — PERRAUD. Les États, le Parlement de Franche-Comté et la conquête de 1668. In-8, 397 p. Lons-le-Saunier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

78. — POCHENARD (l'abbé). Notice historique sur la Neuville-aux-Tourneurs. In-8, 68 p. Reims, Prouillet.

79. — POQUET (l'abbé). La Ferté-Milon, etc.; Jacques de Longueval et ses enfants. In-8, 24 p. Laon, De Coquet et Ce.

(Lecture faite à la Sorbonne.)

80. — POULAIN MOTTE DE VAREILLE. Monographie historique de la commune d'Itteville (Seine-et-Oise), depuis son origine jusqu'à nos jours. In-12, 98 p. Paris, Bouchard-Huzard.

81. — POURTAULT (l'abbé). Le champ de bataille de Clovis contre Alaric est-il à Vouillé? est-il à Voulon? In-12, 88 p. Poitiers, Oudin.

82. — PRAT (Le P. J.-M.). Le Père Claude Le Jay, un des premiers compagnons de saint Ignace de Loyola. Essai historique. In-8, XI-499 p. Lyon, Briday.

83. — PREVEL. Notice sur le château du Goust et sur ses châtelains. In-8, 20 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes.)

84. — Prise de Tournehem et de la Montoire. Épisode du XVIe siècle. Réimpression fac-simile, suivie de lettres inédites et de notes. In-12, 31 p. Paris, Aubry.

85. — PROST (Aug.). Le Patriciat dans la cité de Metz. In-8, 279 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait du t. XXXIV des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

86. — Prost (Bernard). Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté. 1re série. In-8, 97 p. Lons-le-Saunier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

87. — Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publiés par la société la Diana. In-8, 215 p. et 4 pl. Saint-Etienne, Chevalier.

88. — Règlement de l'Académie d'escrime de la ville de Dijon au XVIe siècle. In-8, 8 p. Dijon, Jobard.

89. — Remacle. Ultramontains et gallicans au XVIIIe siècle. Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, et Jacques de Forbin-Janson, archevêque d'Arles. Épisode de l'histoire du Jansénisme. In-8, 187 p. Marseille, Cayer et Ce.

90. — Reminiscences of a Canoness : Anecdotes and Sketches of Court Life in France during the Reigns of Louis XIV and XV. Selectèd by the Vicomtesse de Kerkadec from a Diary hitherto unpublished. 2 vols. post 8°. pp. 560. Hall.

91. — Remy. Sermaize, ville d'eaux. Recherches historiques. In-12, x-121 p. et grav. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

92. — Renaud. Histoire de la commune de Clermont-Ferrand, d'après les documents originaux, racontée en XIV lettres. In-18, IV-143 p. Clermont-Ferrand, Rousseau-Bravy.

93. — Rivoire La Batie (de). Mémoire historique et généalogique sur la famille Rous de la Mazelière. In-4, 16 p. Paris, Parent.

94. — Robillard de Beaurepaire (de). La Prinse du Mont-Saint-Michel, de Jean de Vitel, poëte avranchois. In-8, 70 p. Avranches, Anfray.

95. — Robillard de Beaurepaire (de). Le Théâtre du collége d'Avranches dans le courant des XVIIe et XVIIIe siècles. In-8, 28 p. Avranches, Tribouillard.

96. — ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (de). Les Miracles du Mont-Saint-Michel, fragment d'un mystère du XIVe siècle. In-8, 36 p. Avranches, Anfray.

97. — ROCHAMBEAU (A. de). Excursions archéologiques dans le Vendômois, Lavardin, Montoire, la Poissonnière. In-8, 14 p. Vendôme, Lemercier et fils.

98. — ROCHER. Les rapports de l'église du Puy avec la ville de Girone en Espagne et le comté de Bigorre. In-8, 285 p. Le Puy, Bérard.

(Extrait des Tablettes historiques du Velay.)

99. — ROCQUAIN (Félix). Études sur l'ancienne France, histoire, mœurs, institutions, d'après les documents conservés dans les dépôts d'archives. In-12, XI-342 p. Paris, Didier et Ce.

Les études de critique historique qui forment ce volume avaient paru successivement dans les Revues, à propos de quelques publications faites depuis un an ou deux. Complétées, remaniées et rapprochées les unes des autres, elles constituent un ensemble que l'auteur a fort bien défini lui-même dans sa préface. *La Renaissance au XIIe siècle,* nous dit-il, retrace les principaux caractères de cette époque, qui ont permis à la science moderne de lui assigner une place d'honneur, au premier rang, dans les annales du moyen âge. C'est, au contraire, l'anarchie des pouvoirs politiques, avec ses effets désastreux sur l'existence des populations, que présente *la France aux XIVe et XVe siècles.* L'histoire de la monarchie absolue, suivie pendant trois autres siècles dans le jeu des institutions judiciaires ou administratives, fait l'objet des deux études intitulées *la Chambre des comptes de Paris* et *la Misère au temps de Louis XIV,* et nous conduit ainsi jusqu'à la fin de l'ancien régime. C'est donc l'historique de la monarchie dans ses origines, son agrandissement, sa pleine expansion, sa décadence et sa chute, que les *Études* de M. Rocquain résument par quelques-uns des points les plus saillants, de manière à bien faire ressortir les faits et leur raison d'être ou leurs conséquences.

Le volume est complété par des articles plus courts, mais non moins intéressants, sur les Frais de justice, les Écorcheurs, René d'Anjou, François Villon et la Sigillographie. J'aurais dû signaler en premier lieu l'introduction, qui a pour titre : *les Archives et le Musée paléographique.* Le public est encore trop étranger aux richesses que lui offre notre grand dépôt national; c'est chose fort

méritoire que de le convier, en aussi bons termes et aussi engageants, à faire son profit d'une hospitalité que les érudits ne devraient pas être seuls à apprécier.

100. — Rosenzweig. Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan. Archives hospitalières. In-18, 64 p. Vannes, Galles.

101. — Roubet. Épigraphie historiale du canton de La Guerche. In-8, 216 p. et 7 pl. Nevers, Fay.

102. — Rougerie (l'abbé). Le Château du Dorat (Haute-Vienne). Notes. In-8, 16 p. Limoges, Chapoulaud frères; Paris, même maison.

103. — Sibeyzol. Histoire de Roc-Amadour (Lot). In-8, 15 p. Paris, Jules Boyer et Cᵉ.

104. — Soyez. Le Sanctuaire de la cathédrale d'Amiens. In-8, xv-160 p. et grav. Amiens, Lambert-Prieur.

105. — Syrueilh (de). Journal de François de Syrueilh, chanoine de Saint-André de Bordeaux, archidiacre de Blaye, de l'an 1568 à l'an 1585; publié par M. Clément Simon, avocat général. In-8, 120 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Archives historiques de la Gironde.)

106. — Talbert. Du dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8, xv-338 p. Paris, Franck; Thorin.

107. — Terninck. Études sur l'Attrébatie avant le vıᵉ siècle. In-8, 180 p. Arras, Vᵉ Brissy.

108. — Tessier. Étude sur l'amiral Coligny. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8, 254 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

109. — Thévenot. Histoire de la ville et de la châtellenie de Pont-sur-Seine. In-8, 150 p. et un plan. Troyes, Socard.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 MARS 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RATHERY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 avril 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1759. M. Félix VALLOIS fils, rue de la Savonnerie, n° 12, à Rouen; présenté par MM. Ch. Legros et Ed. Pelay; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

1760. M. FÉLIX, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82, à Rouen; présenté par MM. Ch. Legros et Lormier.

1761. M. SAINT-DENYS, libraire, quai Voltaire, n° 27; présenté par MM. Edmond Dupont et Loones.

Ouvrages offerts.

Société de l'Histoire du Protestantisme français.— Bulletin historique et littéraire. 2e série, 10e année. N° 2, 15 février 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. N° 2, février 1875. Paris, br. in-8.

Revue des Documents historiques, par Ét. Charavay. N° 22. 2e année, janvier 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société historique de Lisieux. Année 1874, n° 5. Lisieux, br. in-8.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2e série, t. VI. Arras, 1874. Un vol. in-8.

Schriften den Universitat zu Kiel, aus dem Jahre 1873. Band XX. Kiel, 1874. Un vol. in-4.

Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille, pendant la guerre de Bretagne (1488), publiée d'après les originaux, par M. le duc de la Trémoille. Un vol. gr. in-8, XII-287 p. et 3 fac-simile. Nantes et Paris.

M. L. Delisle, en offrant de la part de l'auteur cet important ouvrage, rappelle qu'il a été composé avec la collaboration de M. Marchegay, auquel M. le duc de la Trémoille a généreusement ouvert ses précieuses archives de famille, qui peuvent encore offrir les éléments de plusieurs autres publications historiques intéressantes.

Lettres inédites de Jacques de Coras, publiées, avec une notice et des notes, par Ph. Tamizey de Larroque. (Extrait de la *Revue de Gascogne*.) Paris et Bordeaux, 1874. Br. in-8.

Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais, publiés et annotés par Ph. Tamizey de Larroque. Paris et Bordeaux, 1874. Un vol. in-8.

Brochures populaires sur la Révolution française, imprimées pour la Société bibliographique :

N° 1. *La prise de la Bastille*, par Léon de Poncins. N° 2. *Les 5 et 6 octobre*, par Maxime de la Rocheterie. N° 3. *Marat*, par Xavier Roux. N° 4. *Le 10 août*, par Georges de Cadoudal. Quatre br. in-12. Paris, 1873-1874.

Études historiques sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — La commanderie de Saint-Maulus, au grand prieuré de France (diocèse d'Amiens), par A. de Marsy. Amiens, 1874. Br. in-8.

Notice sur M. Joseph Couppey, de Valognes; étude biographique et souvenirs, par M. Boulatignier. Caen, 1875. Br. in-8.

Société des anciens textes français. — Prospectus et circulaire de cette nouvelle association d'histoire littéraire, dont M. P. Meyer est le secrétaire, et dont les publications seront faites par la librairie Didot.

Correspondance.

MM. Kermaingant, Paul Perrier, Edg. Pascaud, juge au tribunal de première instance de Bourges, et Fern. Camus remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Ch. Legros, receveur des hospices de Rouen, membre des Sociétés de l'Histoire de France, de l'Histoire de Normandie et de la Société rouennaise des Bibliophiles, propose, avec MM. Lormier et Pelay, l'admission au nombre des sociétaires de MM. Félix et Vallois fils.

M. Ch. Read annonce que le premier volume de la nouvelle édition des *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile,* dirigée par plusieurs érudits, est sur le point d'être mis en vente.

M. Tamizey de Larroque, en faisant hommage des deux volumes précédemment indiqués, signale à l'attention du Conseil plusieurs des documents qui en font partie et qui n'intéressent pas seulement l'Agenais, dont l'histoire a déjà fourni à l'auteur tant de sujets d'instructives publications, mais aussi l'histoire générale de la France. Telles sont, entre autres, plusieurs pièces importantes relatives aux guerres de religion du XVIe siècle, et qui complètent sur certains points l'excellente édition des *Commentaires et lettres de*

Blaise de Monluc, publiée pour la Société, par M. de Ruble. Telle est aussi une lettre de Henri IV du 22 juin 1577, qui comble une lacune dans les *Lettres missives* de la collection des Documents inédits, et fournit de nouvelles indications pour les séjours et itinéraires du roi de Navarre.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. Le VIIIe volume est terminé.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. Tiré jusqu'à la feuille 21. Les feuilles 22 à 24, en placards, terminent le texte. M. Meyer attend la fin de l'impression du texte pour envoyer la copie du glossaire, qui formera environ trois feuilles. L'introduction et la table analytique feront partie du IIe volume.

Mémoires de Bassompierre. T. III. Les feuilles 13 à 16 sont entre les mains de M. le marquis de Chantérac, qui en promet une correction rapide.

Annuaire-Bulletin de 1875. Les feuilles 1 à 5 sont en composition et pourront être distribuées simultanément pour la prochaine séance.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, entretient de nouveau le Conseil de la convenance de s'occuper activement de la mise sous presse d'un quatrième volume pour l'exercice courant. Deux manuscrits sont terminés, du moins pour la copie des textes, savoir : 1° la *Chronique de Pierre Ier de Lusignan*, par Guillaume de Machault (1350-1369), publication proposée par M. Fr. Michel; 2° la *Vie de Louis II, troisième duc de Bourbon*, par Cabaret d'Orreville (1363-1409), dont l'éditeur est M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier. Toutefois, le travail complémentaire pour ces deux volumes, c'est-à-dire

les annotations, préfaces, notices biographiques, n'est point encore prêt.

La chronique de Guillaume de Machault a été collationnée par M. Fr. Michel sur deux des manuscrits connus; les variantes ont été en partie reportées, mais les notes sont encore à faire. L'impression ne pourrait donc en être prochaine. L'absence de l'éditeur et son projet de séjourner pendant plusieurs mois en Angleterre ralentiraient, d'ailleurs, beaucoup la correction des épreuves et la révision des passages douteux sur les manuscrits originaux.

Quant à la *Chronique de Louis de Bourbon,* M. Chazaud attend la communication des pièces que M. le duc d'Aumale a bien voulu promettre au Conseil, si elles sont retrouvées dans les archives de la maison de Condé, ce qui n'a point encore eu lieu.

En tout cas, la copie du texte préparée par M. Chazaud pourra être mise sous presse dans un délai rapproché, sauf à réserver pour l'introduction ou pour des notes accessoires la mention des documents dont il s'agit.

M. Alphonse de Ruble lit au Conseil un rapport détaillé sur les *Mémoires de la Huguerie,* dont le manuscrit original, autographe, existe à la Bibliothèque nationale, et dont la publication avait été signalée au Conseil, dans une précédente séance, comme pouvant être utile. La Huguerie fut secrétaire de Coligny de 1570 à 1572, puis passa au service du prince de Condé, et fut souvent chargé par le parti protestant de missions importantes en France ou à l'étranger. Ses mémoires embrassent presque toute l'histoire diplomatique et l'histoire secrète du parti huguenot de 1570 à 1587. L'auteur a retracé les portraits d'un grand nombre de personnages illustres du XVIe siècle. D'abord ardent protestant, il abandonna le parti de la Réforme vers la fin de sa vie; aussi a-t-il été jugé très-diversement par les historiens des différents partis.

Le Conseil entend cette lecture avec un vif intérêt et en renvoie l'examen au Comité de publication, qui proposera, s'il

y a lieu, dans une prochaine séance, la publication de cet important document historique.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, propose d'autoriser M. de Mas-Latrie à réimprimer la chronologie des papes, la liste des évêchés du monde chrétien et celle des monastères de France, qu'il avait insérées dans les *Annuaires* de 1838 et années suivantes. Cette réimpression, dont la source serait indiquée, composerait en partie un volume que doit publier M. Palmé, sous le titre de Manuel pour l'étude et l'emploi des documents ecclésiastiques du moyen âge. Le Conseil approuve la proposition du Comité.

Le Conseil autorise aussi, conformément à la proposition du même Comité, la demande faite par M. Lalanne de publier un choix d'extraits du *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, volume dont l'édition est épuisée.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

LE BUDGET ET LA POPULATION DE LA FRANCE SOUS PHILIPPE DE VALOIS.

Peu de périodes du moyen âge sont restées aussi obscures que la première moitié du XIVe siècle, et, à part quelques études isolées et circonscrites, il ne semble pas que l'érudition ait fait faire, depuis un siècle, des progrès sensibles à l'histoire de cette époque si intéressante, si caractéristique. On en est donc réduit à des redites continuelles, et nous manquons des ressources les plus indispensables pour contrôler quelques rares chroniques ou leurs commentateurs. Est-ce à dire que les docu-

ments, les textes, les pièces justificatives fassent défaut, ou soient moins abondants que dans la période du XIIIe siècle si bien connue maintenant? Non point : M. Léopold Delisle l'a prouvé surabondamment par la publication des *Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois,* et n'y eût-il que ces trois mines presque inépuisables qu'on appelle le Trésor des chartes, le Parlement, la Chambre des comptes, c'en serait assez pour établir l'histoire sur les fondements les plus solides. Il est donc certain que la lumière se produira. Le Nain de Tillemont, le recueil des *Historiens de la France* et M. Boutaric nous ont révélé les règnes de saint Louis et de Philippe le Bel ; cette étude minutieuse des temps et des faits d'après les documents originaux, cette justification authentique des événements, des conditions où ils se sont produits, de leur raison d'être et de leurs conséquences, sans laquelle l'histoire ne peut plus s'écrire, aura certainement son jour et son heure pour la période de transition comprise entre la mort de Philippe le Bel et la guerre contre les Anglais. Jusque-là, nous ne pouvons que recueillir soigneusement les matériaux mis à découvert par le hasard des fouilles et des investigations. C'est à ce titre, et comme une simple contribution à l'œuvre future, que je présente ici un document sur l'état des finances de la France à la veille de la guerre de Cent ans et quelques renseignements sur la population du royaume. Questions délicates entre toutes, et difficiles à établir d'une façon précise et sûre, quelle que soit l'époque visée; mais les textes que je vais produire possèdent une valeur positive, et leur commentaire aura du moins le mérite d'attirer l'attention des statisticiens et des historiens de nos anciennes institutions administratives vers le seul côté où les uns et les autres pourraient trouver la lumière.

I. Les documents publiés dans le recueil académique des *Historiens* [1], ou analysés et employés par M. Boutaric dans son étude si instructive et si complète sur Philippe le Bel, ont fourni à M. Clamageran la matière de quelques-uns des plus intéressants chapitres du tome Ier de son *Histoire de l'impôt en France.* Maintenant donc, nous connaissons en grande partie le mécanisme financier de ces époques, et nous possédons

1. T. XXI, p. LIII à LXXVII; Dissertation sur les recettes et dépenses de saint Louis.

même un certain nombre de chiffres qui peuvent servir de point de départ aux études économiques, aussi bien que de pivot aux argumentations historiques. Cependant les informations sont loin d'être complètes, et, par exemple, l'un des principaux documents dont s'est servi M. Boutaric — une ordonnance du 19 janvier 1314, tirée des registres du Trésor des chartes — ne donne qu'une portion de la dépense annuelle de Philippe IV, et laisse encore ignorer soit le total des dépenses, soit le détail et le total des recettes [1]. Quoique plus complète, la pièce que je vais faire connaître ne saurait encore être qualifiée de budget, ni dans le sens que la finance donne aujourd'hui à cette sorte de documents, ni comme l'entendaient, bien avant nous, les Florentins du moyen âge, experts dans l'art des chiffres et des écritures de banque; cependant on y trouve, en deux ou trois pages, le tableau comparatif de la recette et de la dépense d'une année moyenne, et les totaux sont mis en regard pour arriver soit à l'équilibre, soit à un excédant de part ou d'autre.

L'authenticité de cet « abrégé des finances » ne semble pas douteuse. Comme forme, c'est un rapport officiel fait sur la demande du roi Philippe VI, par les gens de la Chambre des comptes, dont les attributions administratives et financières, considérablement accrues par les successeurs de Philippe le Bel, s'étaient étendues jusqu'au maniement des deniers de l'État et comprirent même, pendant une partie de ce règne, le droit de « décerner les grâces et priviléges, tout ainsi que le Roi même, chose non jamais accordée à aucune compagnie souveraine [2]. » Comme texte, je l'emprunte à un recueil qui

1. *La France sous Philippe le Bel,* p. 341 à 335; Clamageran, t. I, p. 322 et suiv.

2. Pasquier, *Recherches de la France,* liv. II, ch. 5. Voy. l'ordonnance donnée à Vincennes le 13 mars 1339. — Vers cette époque, la Chambre des comptes se composait d'un souverain ou premier président, qui était Ansel de Joinville; du président Miles de Noyers, qui fut fait grand bouteiller en 1336; des maîtres des comptes Martin des Essarts, Amaury de la Charmoye, Jean de Saint-Just, Jean Mignon, Jean Justice, Guy Chevrier, Jean Billoart et Hugues de Pomart; d'un maître clerc extraordinaire, Miles de Frignicourt; des clercs Léger Moriend, Jean Piedeleu, Guillaume le Brument, Jean Mignon le jeune, Jean Joye, Hugues de la Roche. Quant aux trésoriers de France, ces charges importantes étaient presque toutes exercées par des membres de la Chambre : en 1332, on trouve Nicolas Béhuchet, le célèbre amiral, qui devint maître des comptes; en juillet 1334, Hugues de Pomart, G. Chevrier, M. des Essarts et J. de Milon. (Fournival, *Recueil des trésoriers de France,* p. 9.) En

ne date, à la vérité, que du XVe siècle, mais dont l'exactitude est garantie par son origine. C'est le « manuel » dans lequel un très-savant clerc de la Chambre des comptes, Pierre Amer (1449-1484), recueillait et transcrivait les pièces les plus curieuses et les plus utiles des dépôts du Palais[1].

Assez difficile à interpréter, le titre de l'abrégé ne donne point l'époque où ce rapport fut lu, d'abord à Vincennes, puis à Sainte-Geneviève; mais il est aisé de remédier à cette omission. Plusieurs faits sont compris entre les années 1333 et 1335, tandis qu'il n'est question ni des acquisitions territoriales que Philippe VI fit en Cambrésis dans le courant de l'année 1336[2], ni du traité d'union de la Champagne signé le 14 mars 1335 (anc. style). Nous sommes donc placés vers la huitième année du règne du premier Valois, au plus beau temps de ce règne, et peut-être de tout le siècle, alors que Philippe VI « le Fortuné » affectait de rétablir toutes choses comme au temps du « bon roi saint Louis, » et ne parlait que des coutumes et des *établissements* de ce prédécesseur vénéré. Ce n'était, dans toute la France, que paix et plaisirs, splendeurs et abondance. Tantôt en voyage d'un bout à l'autre du territoire, tantôt en séjour à Paris ou à Vincennes, la cour tenait le plus bel état dont il y eût souvenir[3], et le royaume florissait à l'avenant. « Moult estoit li estas du roy Phelippes de Franche grans et renommés en tous pays, et tous dis croissoit sans amenrir...

1344, on voit aussi un Guillaume Balbet trésorier à Paris. (L. Delisle, *Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois*, n° 178.) D'après Nicole Gilles et du Haillan, Philippe VI établit en 1338, « tant sur le fait de la justice que pour la direction des finances, » quatre chevaliers et quatre prélats, dont étaient les deux abbés de Marmoutiers et de Corbie. Mais voici le texte plus précis des *Grandes Chroniques* (éd. P. Paris, t. V, p. 465), qui ne placent qu'à l'année 1346 cette réorganisation du système administratif : « En ce meisme temps, environ la feste saint Martin d'yver, l'abbé de Saint-Denis, l'abbé de Noiremoustier (*sic*) et l'abbé de Corbie furent establis trésoriers du roy de France; mais un pou après qu'il orent laissié ledit office, trois évesques et trois chevaliers furent adjoins avecques eux et aussi furent fais recteurs, gouverneurs et conseillers de tout le royaume de France. » Cela avait lieu peu après la disgrâce et la condamnation de Pierre des Essarts.

1. J'ai indiqué l'origine de ce manuscrit (Bib. nat., ms. Fr. 10988) et signalé son importance dans la *Notice préliminaire sur la Chambre des comptes de Paris*, p. XV.

2. Choppin, *du Domaine*, liv. I, tit. VI, d'après Froissart, liv. I, ch. 33 et 39 ; voy. l'éd. S. Luce, t. I, p. CLXXXVII.

3. Le roi « faisoit faire festes, joustes, tournois et esbatemens, et il meisme les devisoit et ordonnoit. Et estoit ungs rois plains de toute honneur. » Froissart, t. Ier, 2e partie, p. 353.

Adonc estoit li royaumes de France gras, plains et drus, et les gens riches et possessans de grant avoir, et on n'i savoit parler de nulle guerre[1]. »

L'administration royale profitait de cette prospérité sans pareille pour développer les ressources financières en proportion des besoins nouveaux que créaient les progrès de la centralisation. Mais, comme le ferait un roi constitutionnel de nos jours, Philippe VI rapportait tout, en apparence du moins, au consentement de la nation, et, en attendant qu'il convoquât les représentants des trois états pour renouveler devant eux les déclarations solennelles et les engagements de Louis X, il avait fait faire, en 1334, une vaste enquête pour la réformation du royaume[2]. L'année précédente, étant à Poissy « pour voir et savoir l'état de ses besognes, » il avait chargé les gens des comptes de reviser les ordonnances de l'hôtel faites sous saint Louis, Philippe le Hardi, etc., et les « parties en gros du fait des écurie et argenterie » de ce temps[3]. De là vint le règlement donné au Louvre, en décembre 1336. Enfin, au cours de cette même année 1336, Philippe devait faire lui-même une « tournée » dans les « lointaines parties de son royaume[4]. » Il est donc probable que le rapport sur l'état des finances présenté par les gens des comptes se rattache à un ensemble de mesures générales que la richesse du pays, l'habileté des financiers, les bonnes intentions du prince eussent peut-être fait réussir, si le traître Robert d'Artois et l'Angleterre n'avaient interrompu la marche du progrès par une guerre dont les traces et les conséquences désastreuses ont subsisté jusqu'à nos jours.

Quoique le rapport soit fort peu étendu, c'est une de ces pièces dont chaque ligne, chaque terme appellent un commentaire. De pareils développements ne seraient pas de mise ici; cependant on trouvera à la suite du texte, et correspondant aux renvois indiqués par des lettres italiques supérieures, un certain nombre d'éclaircissements historiques et de pièces jus-

1. Froissart, p. 353 et 117.
2. Voyez la liste des commissaires, nommés à raison d'un évêque et d'un chevalier par bailliage ou sénéchaussée, dans le Mémorial B, fol. 86 verso; Arch. nat., P 2291, p. 225.
3. Ibid., p. 235 et 533.
4. *Grandes Chroniques*, éd. P. Paris, t. V, p. 363.

tificatives ou de références. Ici, je me bornerai à résumer d'avance les chiffres totaux de recettes et de dépenses.

Recette			656,247 l. parisis.
Dépense . .	1° . . .	353,246	625,159 l. parisis.
	2° . . .	116,689	
	3° . . .	77,433	
	4° . . .	25,608	
	5° . . .	52,183	
Reste en plus[1].			31,088 l. parisis.

Comme valeur intrinsèque, la livre parisis valait alors 1/4 plus que la livre tournois, et, selon les calculs de M. de Wailly, la livre tournois, de 1330 à 1337, représente une somme de 18 fr. 32 c.[2] On voit donc que le chiffre total des recettes — non compris les ressources extraordinaires — équivaut à un peu plus de 15 millions de notre temps, valeur intrinsèque, et toute abstraction faite de la valeur relative, sur laquelle les économistes ne paraissent pas suffisamment fixés. Voici toutefois un élément de comparaison que fournit une des pièces justificatives qu'on trouvera plus loin : en 1332, le muid de froment, mesure de Pontoise, est estimé 100 sols parisis, et celui d'avoine 60 sols.

QUARTUS[3].

Vetus abreviatus lectus apud Vicennas et apud Sanctam Genovefiam[4].

La recette ordinaire et extraordinaire de tout le royaume, ensemble avec la terre que le Roy tenoit avant qu'il venist au gouvernement du royaume [a], et avec la terre nouvellement acquise ès parties de Gascongne et environ [b], et avec la terre qui fut Monsr Robert d'Artoys [c], et avec la terre de Léommainne et d'Auvillar [d], et la terre de l'Escluse [e] que le Roy acheta, et amendes de parlement [f], l'émolument du grant seel du Roy [g],

1. La légère différence de ce calcul avec celui des gens des comptes s'explique par la suppression des sous et deniers.
2. Sous le règne de Philippe le Bel, elle ne représente, au taux moyen, que 15 fr. 40 c. *Hist. de l'impôt*, t. I, p. 327.
3. Bibl. nat., ms. Fr. 10988, fol. 351 verso.
4. P. Amer avait d'abord écrit *Sanctum Germanum*, et l'on a quelque peine à lire dans la surcharge le nom incorrect de *Sancta Genovefa;* cependant il est très-possible que cet *abrégé* ait été lu d'abord à Vincennes, devant le roi, puis dans l'une des grandes abbayes de Paris, en présence de ses conseillers et barons réunis.

régales, reliez, rachaiz, quints deniers, amendes hors parlement, finances et composicions[1]; item, denrées portées hors du royaume [h], les cent soulz pour cent livres, le denier et maille pour livre, l'ouverture du pont de Rouen, passaiges de laines [i]; forfaictures, confiscations; la général taille des Lombars [j] advalué pour ung an; sans l'émolument et le proufit des monnoies d'or et d'argent, qui peu valent à présent [k], montent pour ung an, si comme il appert par les comptes, VI^c LVI^m II^c XLVII lb. XVII s. III den. ob. parisis, — sans les douaires de madame la royne Jehanne et de madame de Valoys [l], dont mencion est faicte cy après.

Nous y enclouons la terre Monsr Robert d'Arthoys et IIII^m V^c lb. pour le fouage de Normandie [m].

La despence ordinaire et extraordinaire de tout ledit royaume, c'est assavoir : fiez et aumosnes à héritage[2], gaiges, rentes à vie et à voulenté[3], gaiges de ceulx qui servent le Roy hors son hostel, tant en parlement, en la Chambre des comptes, ou Trésor le Roy à Paris, comme par les baillies et séneschaucées, droiz d'enchères renduz aux marchans [n], ouvrages et autres despens comuns neccessaires, sans les despens de l'ostel du Roy, de la Royne, de l'escuirie et de l'argenterie, dont mencion est faicte cy après, monte pour un an, encloz dedens VI^m lb. tournois, qui valent IIII^m VIII^c lb. parisis, pour le vivre et provision de madame la femme Monsr Robert d'Arthoys et de ses enfans, avec grosses messageries, que nous avons estimées à part, III^c LIII^m II^c XLVI lb. V s. II d. parisis [o].

Ainsi, demeure que valent au Roy toutes les revenues de son royaume, tant ordinaire comme extraordinaire, despens ordinaires et extraordinaires neccessaires déduiz et rabatuz, sans les deppens de son hostel, de madame la Royne, de l'argenterie et de l'escuirie, dont mencion est faicte cy après, pour ung an, encloz dedens la terre qui fut Monsr Robert d'Arthoys et le fouage de Normandie, III^c III^m lb. parisis de rente et de revenue par an, qui valent III^c LXXVII^m VII^c lb. tournois, sans les rentes à vie et à voulenté, et sans la provision du vivre de madame la femme Monsr Robert d'Arthoys et de ses enfans, et les terres qui sont en douaires, qui montent CX^m IIII^c XXX lb. parisis de rente par an, qui valent VI^xx XVIII^m XXXVIII lb. XI s. IIII d. tournois, c'est assavoir : à voulenté, XI^m IX^c VI lb. VII s. tournois, et à vie VI^xx VI^m VI^xx XII lb. IIII s. III d. ob. tournois, qui sont de l'éritage du Roy et de son royaume, et luy revenront.

1. Transactions ou taxes de rachat imposées aux particuliers et aux communautés.
2. Fondations ou dotations transmissibles et perpétuelles.
3. Remboursables à la volonté du roi.

Et les despens de l'ostel du Roy montent pour un an CXVI^{m} VI^{c} IIII^{xx} XIX lb. parisis; et de l'ostel madame la Royne, pour ung an, LXXVII^{m} IIII^{c} XXXIII lb. parisis; et de l'escuirie, pour ung an, XXV^{m} VI^{c} VIII lb. parisis, et de l'argenterie, pour ung an, LII^{m} IX^{xx} XIII lb. parisis, — tout advalué de deux années l'une, excepté l'argenterie, advaluée par plusieurs années.

Somme des despens [de l'hostel] du Roy et de la Royne, de l'escuirie et de l'argenterie ensemble, pour ung an, sans les dons que le Roy fait à part, hors des comptes desdicts hostelz, de l'argenterie et escuirie : II^{c} LXXI^{m} IX^{c} XXXIII lb. parisis.

Ainsi, demeure que le Roy peut avoir chascun an, pour mectre en son Trésor ou pour estre converty ès dons que il vouldra faire, déduiz et rabatuz les despens de son hostel et de madame la Royne, de l'escuirie et de l'argenterie, XXXI^{m} LXVII lb. parisis.

Et est sans les deniers qui deuz lui sont, à paier à une foys, dont mencion est faicte au doz de cest escript;

Et sans II^{m} lb. tournois fors, que li Roys doit avoir chascun an sur certains héritaiges que tiennent à leurs vies Monsr Anthoine Pissani et sa femme *p*, tant comme iceulx Monsr Anthoine et sa femme vivront, ou cellui d'eulx qui plus vivra;

Sans les finances des fiez et des églises et des usuriers *q*;

Item, sans la forfaicture des Flamens qu'ilz firent contre le Roy à Cassel *r*;

Item, sans les subsides pour les guerres, pour la chevalerie et mariages des enfans du Roy, dont l'en despent plus que ilz ne montent, quant le cas se offre que ilz se lièvent.

Item, c'est dont deniers peuvent venir à une foys :

C'est assavoir la finance de la gabelle en Carcassoiz en la Langue d'Oc *s*, qui monte VII^{xx} X^{m} lb. tournois, à paier chascun an XXV^{m} lb.;

Item, pour la paix d'Arques *t*, C^{m} lb., à paier chascun an XXV^{m} lb.;

Item, le demourant des biens Mache de Mache, quant il sera déterminé du débat que y mectent l'arcevesque d'Aux, l'abbé de Corbye et autres qui estoient obligez à luy par lettres *u*;

Item, les arrérages des dismes, et espécialment ceulx que doivent les cardinaulx depuis que l'en les commença à lever *v*;

Item, des bénéfices que le pape tient et a tenu en sa main puis ung peu de temps *x*;

Item, ce qui est deu pour le subside de la chevalerie Monsr le duc de Normandie *y*;

Item, le rachat de la comtée d'Arthoys, se point en y doit avoir;

Item, ce que pourront devoir les chanches *z* de Clermont,

quand ilz seront affinez de leurs comptes particuliers, qui sont à ouïr;

Sans les VI dismes de nouvel octroiez qui doivent estre convertiz en saint passage [aa].

Ce sont les noms des villes contenues et comprises en la terre qui fut Monsr Robert d'Arthoys, selon ce qu'il peut estre venu à nostre congnoissance [bb] : Beaumont le Roger, Orbec, Conches, Dampfront en Passoys, Faillouel, Quesdran, Bailleul, Franconville, Mehun sur Yèvre, Marzy; sans la terre qu'il avoit à Jouy, à Quatremares et à Milly en Gastinoys, dont nous n'avons pas encore eu les comptes; item sans la terre de la Redorte, dont l'en souloit rendre par an III^c XVII lb. X s. tournois; item, sans Tryel, Ruilly et Plaisance, dont l'en n'a pas compté encore : Plaisance peut monter XL lb. par an; Ruilly C lb., et est de l'Ospital; Jouy, XXV lb., sans les estangs.

Item, nous avons extraict les dons du Roy à une foys depuis cinq ans, par les comptes du Trésor, selon ce qu'il est venu à nostre cognoissance des comptes ouiz, sans ceulx qui sont ès comptes non ouiz; et peut monter, l'un par l'autre, advaluez pour ung an, LIX^m II^c LVII lib. parisis, sans les dons de l'ostel, de l'argenterie et de l'escuirie, qui sont comptés en la somme des despens dudict hostel, de l'argenterie et escuirie dessusdicts; et pour ce, ne les avons pas mis ne adjoustez en ladicte somme de LIX^m, etc., mais nous les avons en long extraict à part.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

110. — BENOIT. M. de Couronge, de la maison de Stainville. In-8, 16 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

111. — BONNASSIES. La Comédie française, histoire administrative (1658-1757). In-12, XIV-380 p. Paris, Didier et Ce.

112. — Boutiot et Socard. Dictionnaire topographique du département de l'Aube, comprenant les noms de lieu anciens et modernes ; rédigé sous les auspices de la Société académique de l'Aube. In-4, LXVII-234 p. Paris, Imp. nationale.

(Dictionnaire topographique de la France.)

113. — Cadix. La Vie intérieure de l'église française du Refuge, à Londres, du XVIe au XIXe siècle. Prédication et organisation ecclésiastique. In-8, 92 p. Toulouse, Chauvin et fils.

114. — Cauvet. L'Ancienne université de Caen. In-8, 38 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Caen.)

115. — Cavrois. Histoire des communes du canton de Pas-en-Artois. In-8, 63 p. Arras, Sueur-Charruey.

(Extrait du Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais.)

116. — Chassaing. Notice historique sur un sceau de Jeanne de Jambes, dame du Luguet, veuve de Jean de Polignac, seigneur de Beaumont. In-8, 12 p. et pl. Le Puy, Marchessou.

(Extrait des Annales de la Société académique du Puy.)

117. — Christophle (Albert). Une élection municipale en 1738. Étude sur le droit municipal au XVIIIe siècle. In-18 jésus, 113 p. et grav. Paris, Marescq aîné.

118. — Desvoyes. Généalogie de la famille Le Prestre de Vauban. In-8, 32 p. Semur, Verdot.

119. — Devals. Les Écoles publiques à Montauban du Xe au XVIe siècle. In-8, 39 p. Montauban, Forestié neveu.

120. — Documents sur le séjour de Rabelais à Lyon, 1532-1534 ; par V. de V. In-8, 19 p. Lyon, Brun.

121. — Dourif. Le Terrier de la seigneurie de Ravel. In-8, 12 p. Clermont, Thibaud.

122. — Durand. Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum dans la cité des Lyonnais. In-8, XII-63 p. et 4 plans. Saint-Étienne, Chevalier.

123. — DURIEUX. Les Artistes cambraisiens du IXe au XIXe siècle et l'école de dessin de Cambrai, avec 10 pl. lith., dont 2 en couleurs, et 2 photographies. In-8, 474 p. Cambrai, Simon.

124. — Essai historique sur Haillicourt, canton d'Houdain (Pas-de-Calais). In-4, 191 p. Arras, Ve Brissy.

125. — FEUGÈRE. Érasme. Étude sur sa vie et ses ouvrages. In-8, XVI-459 p. Paris, Hachette et Ce.

126. — FIERVILLE. Le cardinal Jean Jouffroy et son temps (1412-1473). In-8, VII-296 p. Coutances, Salettes.

127. — FLEURY (de). Notice historique et généalogique sur les seigneurs de La Curée et de La Roche-Turpin. In-8. 11 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, etc., du Vendômois.)

128. — Fondations pieuses du duc de Bedford à Rouen. In-8, 44 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

129. — FOUCAULT (l'abbé). Le château de Laval. In-8, 208 p. Laval, Jamin.

130. — FRANKLIN. Les rues et les cris de Paris au XIIIe siècle. Petit in-8, 209 p. Paris, Willem; Daffis.

131. — GAUBAN. Histoire de La Réole, notice sur toutes les communes de l'arrondissement. In-8, 628 p. La Réole, Vigouroux.

132. — HARRISSE. Les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du XVe siècle, 1461-1492. In-4, 139 p. Paris, Tross.

133. — JOUBLEAU. Montcalm et le Canada. In-8, III-735 p. Paris, Laporte.

134. — LAMBERT. Les Consuls de Toulon, commandants militaires et lieutenants de roy au gouvernement de la ville. In-8, X-158 p. Toulon, Laurent.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 AVRIL 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 27 avril 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1762. M. le vicomte de DAMPIERRE, rue du Bac, n° 40; présenté par M. le marquis de Chantérac et M. J. Desnoyers.

1763. M. Maxime de la ROCHETERIE, à Orléans (Loiret); présenté par MM. de Beaucourt et Anatole de Barthélemy.

1764. M. le baron de MACKAU, ancien député, rue Roquépine, n° 6, à Paris; présenté par MM. Lascoux et Jourdain.

1765. M. ROUFFY, président du tribunal civil de Clermont-Ferrand, présenté par MM. Lascoux et Jourdain.

1766. M. PICARD (Alphonse), libraire, rue Bonaparte, n° 82; présenté par MM. Edouard Garnier et Ed. Dupont.

Ouvrages offerts.

Dictionnaire topographique du département de l'Aube, par MM. Th. Boutiot et E. Socard, membres de la Société académique de l'Aube. Paris, Imp. nationale. 1874. Un vol. in-4. (Collection des dictionnaires topographiques publiés par le Comité des travaux historiques pour le ministère de l'Instruction publique.)

Bulletin de la Société bibliographique. N° 3, mars 1875. Paris, br. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français. — Bulletin historique et littéraire. 2e série, 10e année. N° 3, 15 mars 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 4e trimestre de 1874. Poitiers, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1874, n° 4. Amiens, br. in-8.

Bulletin de la Société de statistique, etc., *du département des Deux-Sèvres.* N° 1er, janvier 1875. Niort, br. in-8.

Revue des Documents historiques, par Ét. Charavay. N° 23, février 1875. Paris, br. in-8.

Étude sur l'allodialité dans la Drôme, de 1000 à 1400, par H. de P. Valence, 1874. Br. in-8 de VII-94 pages et blasons coloriés.

Discursos leidos ante la Academia de la Historia en la reception pùblicà del señor don Fr. Coello y Quesada. 17 décembre 1874. Madrid, 1874. Br. in-8.

Noticiàs sobre las vias, poblaciones y ruinas antiguas, especialmente de la época romana, en la provincia de Alava, par don Fr. Coello y Quesada. Madrid, 1875. Br. in-8, avec une carte des voies et ruines romaines de la province espagnole d'Alava.

Négociations des Anglais avec le roi de Navarre

pendant la révolution parisienne de 1358, par M. Siméon Luce. Paris, 1875. Br. in-8. (Extrait du tome Ier des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Un compte de la nation d'Allemagne de l'Université de Paris au XVe *siècle,* par M. Ch. Jourdain. Br. in-8 de 23 pages. (Extrait du t. Ier des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Mémoire sur deux chroniques latines composées au XIIe siècle à l'abbaye de Saint-Denis, par M. Jules Lair. Br. in-8 de 40 p. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes, année 1874.)

M. L. Delisle, en offrant ce mémoire de la part de l'auteur, en signale l'importance. Les chroniques dont il s'agit, et dont M. Lair a indiqué, le premier, le caractère et la date, paraissent être l'une des plus anciennes rédactions qui servirent de point de départ aux *Grandes Chroniques* de Saint-Denis. Elles font partie du volume manuscrit de la Bibliothèque nationale qui a déjà fourni à M. Lair un fragment inédit de Suger.

Correspondance.

MM. Félix, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, et Vallois remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Dom Francisco Coello y Quesada fait hommage à la Société de son discours de réception à l'Académie royale d'histoire de Madrid et du mémoire archéologique ci-dessus indiqués.

M. Colombel, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, demande l'échange des publications de cette association pour celles de la Société. Le Conseil autorise le don de la collection de l'*Annuaire-Bulletin* et des quatre volumes de la première série du *Bulletin,* années 1834 et 1835.

M. A. de Koninck annonce l'envoi de plusieurs livraisons des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* dont l'échange a été autorisé depuis longtemps avec l'*Annuaire-Bulletin*, qui n'est plus adressé depuis la fin de 1872 aux éditeurs, membres de l'Université catholique de Louvain. — Il sera fait droit à cette réclamation.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. La fin du texte est en épreuves et s'arrête à la feuille 24. On attend la copie du glossaire. M. Meyer, présent à la séance, annonce que ce travail, qui ne formera que deux ou trois feuilles, et qu'il n'avait pu terminer avant l'impression complète du texte, est prêt et sera mis sous presse très-prochainement. M. Meyer va aussi s'occuper de faire tirer les épreuves d'un fac-simile du manuscrit original, que le ministère de l'Instruction publique veut bien mettre à la disposition de la Société. Il espère, en conséquence, que le volume pourra être terminé pour le mois de mai prochain.

Mémoires de Bassompierre. T. III. Feuilles 18 et 19 en épreuves. M. le marquis de Chantérac s'engage à remettre la fin de la copie dans le plus bref délai, afin que ce volume puisse être terminé et distribué pour l'Assemblée générale, en même temps que le tome VIII de *Brantôme.*

Annuaire-Bulletin de 1875. Les feuilles 1 à 5 sont en distribution.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, communique au Conseil plusieurs propositions de ce Comité.

1. La copie manuscrite de la *Chronique du bon duc Louis II, troisième duc de Bourbon,* a été déposée par l'éditeur, M. Chazaud, et est en état d'être mise sous presse. L'autorisation d'imprimer est donnée par le Conseil. Toute-

fois, le commissaire responsable désigné, M. Bordier, voudra bien s'entendre avec M. Chazaud à l'effet de décider si les notes devront être placées au bas des pages ou à la fin de l'ouvrage, comme le propose l'éditeur, des opinions diverses étant exprimées à cet égard par plusieurs membres du Conseil.

2. *Les Chroniques latines inédites du XIIe siècle,* signalées et analysées par M. Lair, dans le mémoire présenté de sa part par M. L. Delisle, qui en a signalé l'importance comme l'une des sources les plus anciennes des Chroniques de Saint-Denis, ont paru au Comité pouvoir être l'objet d'une publication dans la collection de la Société. Le Conseil demande au Comité d'en faire un examen plus complet et de lui soumettre une proposition positive à cet égard, dans une prochaine séance.

3. M. Boutaric, qui avait proposé, il y a plusieurs années, de publier une nouvelle édition des *Établissements de saint Louis,* proposition admise en principe, est empêché par d'autres travaux de donner suite à cette autorisation. Il demande que le Conseil veuille bien confier l'édition à M. Paul Viollet, dont les études sur le règne de saint Louis offrent toute garantie d'un consciencieux travail. Le Conseil adhère à cette proposition et désigne M. Boutaric pour commissaire responsable. Le volume pourrait être mis sous presse vers la fin de cette année.

4. Les *Mémoires de la Huguerie,* sur lesquels M. de Ruble a communiqué au Conseil un rapport très-détaillé, dans sa précédente séance, ont paru au Comité pouvoir être l'objet d'une publication intéressante. Le Conseil adhère à cette proposition. En conséquence, M. de Ruble est autorisé à préparer la copie du manuscrit pour l'impression. M. L. Lalanne est désigné pour commissaire responsable.

M. J. Quicherat renouvelle une proposition sur laquelle il a déjà plusieurs fois appelé l'attention du Conseil, à savoir l'utilité de publier quelques chroniques et autres textes des premiers siècles de la monarchie française, tels que les poé-

sies de Fortunat, Frédégaire, les Annales de l'Astronome, Raoul Glaber, Guibert de Nogent, etc. Il rappelle aussi que M. l'abbé Chevalier (de Romans) avait proposé, il y a plusieurs années, d'éditer les parties historiques des Œuvres de Saint-Avit. Cette proposition avait été admise en principe et sera rappelée à M. Chevalier.

M. J. Quicherat est invité à s'enquérir de la possibilité de choisir de bons éditeurs pour quelques-uns de ces anciens ouvrages.

M. L. Lalanne est autorisé à mettre sous presse, le plus promptement possible, le tome IX de *Brantôme*, et M. Luce le tome VI de *Froissart*.

M. de la Villegille, au nom du Comité des fonds, présente le rapport annuel sur les différentes questions de finance dont ce Comité doit s'occuper, avant l'Assemblée générale, telles que budget, inventaires, etc. Ce document est renvoyé à MM. les censeurs, qui auront à le consulter pour leur rapport à la prochaine assemblée générale.

L'état des inventaires des ouvrages en magasins constate l'existence de 19,676 volumes in-8 et in-18.

Le Comité propose le projet de budget suivant pour l'exercice de 1875 :

Recettes présumées	36,402 fr. 57 c.
Dépenses	25,425 »»
Encaisse probable au 31 décembre 1875.	10,977 fr. 57 c.

Volumes devant composer le prix d'histoire fondé par la Société, pour le Concours général de l'année 1875 :

1. *Chroniques de Saint-Martial* . . . . . 1 vol.
2. *Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier* 1
3. *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast* 1
4. *Histoire de saint Louis, par Joinville* . . 1

5. *Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille Marguerite* . . . . . 2 vol.
6. *Mémoires de Mathieu Molé* 4

10 vol.

Le Conseil adopte le projet de budget proposé par le Comité des fonds, ainsi que le choix des volumes destinés au prix d'histoire.

Deux membres du Conseil demandent s'il n'y aurait pas lieu, eu égard à l'état prospère des finances de la Société, d'augmenter les indemnités attribuées aux éditeurs des ouvrages qu'elle publie. Cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 27 AVRIL 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la perte que la Société vient de faire dans la personne de M. Blanche, premier avocat général à la Cour de cassation.

Ouvrages offerts.

Revue des Questions historiques. 9e année. 34e livraison. 1er avril 1875. In-8.

Revue des Documents historiques, par Ét. Charavay. 3e année, n° 24. Paris, br. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français.— Bulletin historique et littéraire. N° 4 d'une nouvelle série, avril 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. N° 4, avril 1875. Paris, br. in-8.

Mémoires de la Société des sciences morales, etc., de Seine-et-Oise. T. X. Versailles, 1874. Un vol. in-8.

Œuvres de Froissart, par M. le baron Kervyn de Lettenhove. *Chroniques.* T. XX. (Table analytique des noms historiques, AB-CI.) Bruxelles, 1875. Un vol. in-8.

Leçons de législation usuelle, par M. Auguste Galopin, ancien avocat au conseil d'État, membre de la Société de l'Histoire de France. Châlon-sur-Saône, 1875. 1 vol. in-8. (Imprimé aux frais de la ville de Châlon-sur-Saône.)

Les Vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot, publiées pour la première fois, sur les autographes de la Bibliothèque nationale, par M. Courtat. Paris, 1875. Un vol. in-8.

Correspondance.

MM. le baron de Mackau, Maxime de la Rocheterie, Rouffy, président du tribunal de première instance de Clermond-Ferrand, et le vicomte de Dampierre remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. Texte terminé, finissant à la feuille 24. La copie du glossaire a été remise par M. Meyer; elle formera environ 4 feuilles.

Mémoires de Bassompierre. T. III. Il ne reste plus à imprimer que les sommaires. Le volume pourra être déposé pour l'Assemblée générale.

Annuaire-Bulletin de 1875. La feuille 6 est composée.

Le prix des *Lettres de Mazarin à la Reine,* dont il a été retrouvé un petit nombre d'exemplaires sur grand papier de Hollande, reste fixé à 20 fr., ainsi qu'il avait été décidé dans une précédente séance.

M. Moranvillé, l'un des censeurs, lit, en son nom et au nom de M. Le Tellier de la Fosse, le rapport destiné à être présenté à l'Assemblée générale, sur le mouvement des fonds de la Société pendant l'exercice de 1874. La rédaction de ce rapport est approuvée par le Conseil.

M. Lair demande à échanger les tomes VI et VII de *Brantôme* des exercices de 1873 et 1874, contre les *Chroniques des comtes d'Anjou* et les *Chroniques des Valois*, les premiers volumes de son exemplaire de *Brantôme* ayant été détruits dans les incendies de 1871. Renvoyé au Comité des fonds.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'Assemblée générale : Discours du président; — Rapport du secrétaire; — Rapport des censeurs; — Lecture d'une notice historique par M. Luce; — Élection de dix membres du Conseil et de deux censeurs.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

135. — Benoit. Saint Marcoul, abbé de Nanteuil-en-Cotentin. Recherches sur le culte de ses reliques à Mantes. In-8, 25 p. Chartres, Garnier.

(Extrait des Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

136. — Berlioux. Andre Brue, ou l'origine de la colonie française au Sénégal, avec une carte de la Sénégambie. In-8, 353 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

137. — Bonnassies. Les Spectacles forains et la Comédie-Française. Le Droit des pauvres avant et après 1789.

Les Auteurs dramatiques et la Comédie-Française au XIXe siècle, d'après des documents inédits. In-18 jésus, 303 p. Paris, Dentu.

138. — CLOUET. Invasions des Normands dans le Berry. Histoire et conjectures. Origine probable de Vierzon. In-8, 45 p. Bourges, Véret.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Cher.)

139. — CORLIEU. La Fistule de Louis XIV. In-8, 7 p. Paris, Germer-Baillière.

140. — COUGNY. Études historiques sur le XVIe siècle. Théories politiques. François Hotoman. La France-Gaule. In-8, 86 p. Paris, Thorin.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.)

141. — COURAJOD. Les Armoiries des comtes de Champagne au XIIIe siècle. In-8, 3 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

142. — COUSSEMAKER. Manuscrit du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne de Douai. Notice descriptive. In-8, 93 p. et 2 pl. Lille, Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique du département du Nord.)

143. — DEHAISNES (l'abbé). État général des registres de la Chambre des comptes de Lille relatifs à la Flandre. In-8, 211 p. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

(Extrait des Annales du Comité flamand de France.)

144. — DEHAISNES (l'abbé). Les Archives départementales du Nord pendant la Révolution. In-8, 148 p. Lille, Danel.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences, etc., de Lille.)

145. — DEHARBE (l'abbé). Sainte Richarde, son abbaye d'Andlau, son église et sa crypte. In-8, 176 p. et 9 pl. Paris, Renou, Maulde et Cock.

146. — DELADREUE (l'abbé) et MATHON. Histoire de

l'abbaye royale de Saint-Lucien (ordre de saint Benoît). In-8, 296 p. et 10 pl. Beauvais, Père.

147. — DELHAYE. Histoire de la prévôté de Bavay, suivie d'une dissertation sur l'ancienne capitale de la Nervie. In-8, 254 p. Bavay, Jouglet.

148. — DESJARDINS (Gustave). Recherches sur les drapeaux français. Gr. in-8, VI-171 p. et 42 pl. Paris, Ve Morel et Ce.

149. — DESNOIRESTERRES. Voltaire et la société française au XVIIIe siècle. Voltaire et J. J. Rousseau. In-8, 520 p. Paris, Didier et Ce.

150. — Droit (le) du seigneur au pays de Béarn. In-8, 13 p. et 1 photogr. Pau, Ribaut.

151. — DUBREIL (l'abbé). Notre-Dame-de-Béhuard et son pélerinage. In-12, 47 p. et vign. Angers, Barassé.

152. — DUCHATEAU (l'abbé). Souvenirs historiques de la ville et du canton de Jargeau. In-18 jésus, 178 p. Orléans, Séjourné.

153. — DUPRÉ. Statistique religieuse du Vendômois au moyen âge. In-8, 14 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

154. — GAULLIEUR. Histoire du collége de Guyenne. In-8, XXVIII-592 p. et 2 pl. Paris, Sandoz et Fischbacher.

155. — GERMAIN. Pierre Gariel, sa vie et ses travaux, 1584-1674. In-4, 224 p. Montpellier, Martel aîné.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.)

156. — GRASSET. Madame de Choiseul et son temps, étude sur la société française à la fin du XVIIIe siècle. In-8, 319 p. Paris, Didier et Ce.

157. — GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). Statistique historique et monumentale du canton de Guichen (arrondissement de Redon, Ille-et-Vilaine). In-8, 76 p. Rennes, Catel.

158. — GUYON. Essai sur la principauté de Sedan. In-8, VI-170 p. Sedan, tous les libraires.

159. — Histoire et généalogie de la maison de Gramont. In-4, 494 p. et 8 tableaux. Paris, Schlesinger frères.

160. — HUGUENIN. Les Archives modernes du dépôt de la guerre. In-8, 28 p. Paris, Dumaine.
(Extrait du Journal des sciences militaires.)

161. — HYVER (l'abbé). Maldonat et les commencements de l'université de Pont-à-Mousson (1572-1582). In-8, XXXVIII-62 p. Nancy, Collin.

162. — Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790, publié en exécution des instructions ministérielles du 10 juin 1854. Hospices de Marseille. In-4 à 2 col., 168 p. Marseille, Cayer et Cᵉ.

163. — JARRY. La Librairie de l'université d'Orléans. In-8, 53 p. Orléans, Herluison.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.)

164. — KRUG-BASSE. De l'organisation judiciaire et de la législation d'Alsace avant 1789. In-8, 20 p. Paris, Cotillon.
(Extrait de la Revue critique de législation et de jurisprudence.)

165. — LANTOINE. Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIᵉ siècle. In-8, XI-295 p. Paris, Thorin.

166. — LAPLANE (de). Fressin, Créquy et leurs seigneurs. In-8, 30 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

167. — LAROCHE D'ESTILLAC (de). Notice historique sur l'ancienne abbaye de Verrières en Marsan. In-8, X-13 p. Pau, Veronèse.

168. — LONGNON. Pouillé du diocèse de Cahors. In-4, 186 p. Paris, Imp. nationale.

169. — LUCHAIRE. Notice sur les origines de la maison d'Albret (977-1270). In-8, 45 p. Pau, Ribaut.

170. — LUNEAU et GALLET. Documents sur l'île de

Bouin (Vendée). In-8, 628 p. et 2 cartes. Nantes, Forest et Grimaud.

171. — MADELAINE (le P. G.). Essai historique sur l'abbaye de Mondaye, de l'ordre de Prémontré. In-8, xx-526 pages. Caen, Le Blanc-Hardel.

172. — MARLOT. Note archéologique sur des sépultures mérovingiennes découvertes dans la commune de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or). In-8, 12 p. Manière-Loquin.

173. — Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie. Section de géographie historique. Vies des saints traitées au point de vue de la géographie historique. In-4, 103 p. Paris, au siége de la Société.

174. — MÉNARD et GOIFFON (l'abbé). Les Évêques de Nîmes au XVIIIe siècle (1687-1750). Fléchier, La Parisière et Becdelièvre; par Ménard. Continuation (1750-1820) : Becdelièvre (suite), Cortois de Balore, la période révolutionnaire, les martyrs nîmois; par l'abbé Goiffon. In-12, 269 p. Nîmes, Bedot.

175. — MUNIER. Recherches historiques sur les Foncines et le canton des Planches. In-8, 349 p. Salins, Billet.

176. — Nobles (les) de la province de Champagne, suivis de la liste des familles qui n'ont point été admises par M. de Caumartin lors de la recherche en 1666. In-8, 48 p. Chartres, Durand frères.

177. — Note pour servir à l'histoire de la famille Saige ou Sage dénommée, suivant les branches, Le Saige, Le Sage, Du Saige, Du Sage, De Saige. In-4, 39 p. Paris, Donnaud.

178. — Notice sur le canton de Fauquembergues. In-12, LIV p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

179. — PÉLISSON. Le Siége de Dôle en 1668. Relation écrite pour Louis XIV, par Pelisson, et publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par A. Vayssière. In-12, 67 p. Dôle, Bluzet-Guinier.

180. — PICHON (baron J.). Guise au XVIIIe siècle, d'après les Mémoires de I. M. Crommelin, de Saint-Quentin. Communication faite à la Société archéologique de Vervins. In-4, 24 p. Vervins, Flem.

181. — PIERRUGUES (l'abbé). Vie de saint Honorat, fondateur de Lérins et évêque d'Arles. Origines chrétiennes de Provence. In-8, 346 p. Paris, Bray et Retaux.

182. — PINSON. Essai de bibliographie étampoise. In-8, 59 p. Paris, Willem.

183. — PISSOT. Notice historique sur Doulevant-le-Château. In-8, 192 p., tableau et pl. Wassy, Guillemin.

184. — PORTAGNIER (l'abbé). Étude historique sur le Rethelois et l'archidiocèse de Reims. In-8, 471 p. et 3 plans. Reims, Prouillet; au Châtelet-sur-Retourne, l'auteur.

185. — POULBRIÈRE (l'abbé). Notice historique et archéologique sur Castelnau de Bretenoux (Lot). In-8, 56 pages. Tulle, Crauffon.

186. — PRAROND. Les Poëtes historiens Ronsard et d'Aubigné sous Henri III. In-8, 49 p. Paris, Thorin.

187. — QUEVILLY. Notice historique et statistique sur Beaumesnil (Eure). In-8, 114 p. Bernay, Veuclin.

188. — REBOUL. Les de Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux. In-8, 36 p. Paris, Techener.

189. — RESBECQ (de). Les Marins inconnus. Le Chevalier de La Cardonne, chef d'escadre et membre de l'Académie de marine. In-8, 11 p. Paris, P. Dupont.

190. — REVEST. Recherches historiques sur l'ancienne législation marseillaise relative au privilége du vin. In-8, 40 p. Marseille. Lebon.

191. — REYNAUD. Guillaume du Vair, premier président du parlement de Provence. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel d'Aix. In-8, 64 p. Aix, Ve Remondet-Aubin.

192. — ROCHAMBEAU (de). Voyage à la Sainte-Larme, de Vendôme. In-8, 103 p. avec fig. et 4 planches. Vendôme, Lemercier et fils.

193. — ROSSEUW SAINT-HILAIRE. La Princesse des Ursins. In-8, 127 p. Paris, Furne, Jouvet et Ce.

194. — Royaume (le) du roy d'Yvetot à Loudun. In-8, 35 pages. Loudun, Aglomain.

195. — RUFFI (de). Saint Ferréol, martyr, et l'ermitage de ce nom à Lorgues. In-12, 77 p. Draguignan, Latil.

196. — SALIES (de). Histoire de Foulques-Nerra, comte d'Anjou, d'après les chartes contemporaines et les anciennes chroniques, suivie de l'office du Saint-Sépulcre de l'abbaye de Beaulieu, avec 12 pl. et une grande carte. In-18 jésus, XLIX-594 p. Paris, Dumoulin.

197. — SALVANI. Vie du vénérable père Dom Louis de Lauzeray, prieur de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (1578-1658); par le V. P. Dom Simon Salvani, son contemporain. Revue par un père du même ordre. In-12, XXVIII-326 p. Avignon, Aubanel frères; Paris, Vaton.

198. — SERVIÈRES (l'abbé). Abrégé de l'histoire de sainte Foy et de son culte. In-32, 78 p. Avignon, Séguin aîné.

199. — SERVIÈRES (l'abbé). Histoire de l'Église de Rouergue. In-8, V-726 p. et grav. Rodez, Ve Carrère.

200. — TERNAS (de). La Châtellenie d'Oisy, avec les généalogies des familles de Tournay dit Longhet, de Tournay d'Assignies et Plotho d'Ingelmunster. In-8, 30 p. Douai, Crépin.

201. — TÉTOT. Répertoire des traités de paix, d'alliance, de commerce, etc., conventions et autres actes conclus entre toutes les puissances du globe, principalement depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours. Table générale des recueils de Dumont, Wenck, Martins, Murhard, Samwer, Declercq, Léonard, Angeberg, Lesur, Hertslet, Neumann, Testa, Calvo, Elliot, etc. Ouvrage publié sous les auspices du département des affaires étrangères. Partie alphabétique (1493-1867). In-8, 603 p. Paris, Amyot.

202. — THEILLIÈRE (l'abbé). Le Château d'Artias dans les trois premiers siècles de son existence. In-8, 18 p. Le Puy, libr. du Velay.

203. — THEILLIÈRE (l'abbé). Les Châteaux du Velay et autres questions d'histoire locale. 1re livraison. Chabanoles, les Breux, le Rhuiller à Chamalières, Artites, fondation du prieuré d'Aurec, etc. In-8, 192 p. Saint-Étienne, Freydet.

204. — THÉVENOT. Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe, connu en France sous le nom de comte de Lusace. In-8, x-349 p. Paris, Dumoulin.

205. — TISSOT. Les Fourgs et accessoirement les environs. Pontarlier, le fort de Joux, Montbenoit, les Longevilles, Jougne; Neuchatel, Sainte-Croix, Beaulmes, etc. Les Mœurs. In-18 jésus, VII-309 p. et 1 grav. Besançon, Marion.

206. — TOUGARD (l'abbé). Quelques notes sur la chapelle et la commanderie de Sainte-Vaubourg au Val-de-la-Haye, près Rouen. In-8, 12 p. Rouen, Cagniard.

207. — TOUGARD (l'abbé). Catalogue des saints du diocèse de Rouen, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Rouen, les bollandistes, etc. In-12, VI-18 p. Rouen, Fleury.

208. — TRAVERS. Une réception dans l'ordre religieux et militaire des saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIIIe siècle. Étude sur les documents inédits. In-8, 98 p. Caen, Le Blanc-Hardel; Paris, Dumoulin.

209. — TRÉBUTIEN. Les Premiers vers de F. de Malherbe (traduction de l'épitaphe de Geneviève Rouxel), publiés d'après le manuscrit de Jacques de Gahaignes. In-8, 35 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

210. — TRUCHARD DU MOLIN. Les baronnies du Velay. In-8, LXVIII-220 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Paris, Dumoulin.

211. — VAN DRIVAL (l'abbé). Le Bailliage d'Aire. In-8, 52 p. Arras, De Sède et Ce.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MAI 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin 1875.)

La Société entend les discours, rapports et mémoires suivants :

Discours de M. Jourdain, remplissant les fonctions de président. (Voir p. 114.)

Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société, depuis la dernière assemblée générale, tenue en mai 1874. (Voir p. 127.)

Rapport de MM. Le Tellier de la Fosse et Moranvillé, censeurs, sur les comptes des recettes et dépenses de la Société pendant l'exercice de 1874. (Voir p. 147.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant le dit exercice, sont mises aux voix par le président et adoptées par l'Assemblée.

Lecture historique.

M. S. Luce lit une notice sur Guillaume l'Aloue, personnage du XIVe siècle, dont le dévouement patriotique mérite une mention spéciale dans l'histoire de cette époque. (Voir p. 149.)

Élections.

Sont élus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1879, conformément au règlement :

MM. An. DE BARTHÉLEMY, LUCE,
Fr. DE CHAMPAGNY, P. MEYER,
FLOQUET, NAUDET,
DE GODEFROY-MÉNILGLAISE, J. QUICHERAT,
Lud. LALANNE, SERVOIS.

Sont réélus censeurs, pour l'exercice de 1875, MM. MORANVILLÉ et LE TELLIER DE LA FOSSE.

La séance est levée à six heures.

DISCOURS DE M. JOURDAIN, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS, REMPLISSANT LES FONCTIONS DE PRÉSIDENT.

Messieurs,

Ces réunions annuelles que la Société de l'Histoire de France, comme la plupart des compagnies littéraires, est dans l'usage de tenir, sont une véritable fête de famille dans laquelle nous aimons à nous revoir et à entendre de la bouche de notre secrétaire l'exposé fidèle de nos travaux et de nos projets; mais c'est une fête attristée, chaque année, par le souvenir des pertes que nous avons éprouvées, et dont il appartient à celui

d'entre vos collègues qui occupe, même accidentellement, le fauteuil de la présidence, de vous offrir l'affligeant tableau. Ce devoir, auquel je ne devais pas m'attendre, et qui m'est imposé par les circonstances les plus douloureuses, ce devoir est aujourd'hui plus pénible qu'il ne le fut jamais. Combien de vides, en effet, et quels vides! se sont, depuis l'an dernier, produits parmi nous! Ces vides, il est vrai, ont été remplis peu à peu par de nouvelles recrues; nos rangs, loin de s'éclaircir sous les coups de la mort, sont devenus de jour en jour plus pressés. Et cependant pouvons-nous, portant nos regards en arrière, compter sans tristesse les collègues qui siégeaient, il y a quelques mois, à nos côtés, et que désormais nous n'y verrons plus : M. de Vatry, un des plus anciens membres de la Société, dans laquelle il était entré dès 1842; M. le prince de Troubeskoy, que plusieurs compagnies savantes s'étaient associé; Mme la comtesse de Rigny, née de Bassompierre, à qui son gendre, M. le comte de Chantérac, a succédé; M. Gustave Réal, ancien préfet; M. l'abbé Colas, vicaire général du diocèse de Rouen, auteur de savants mémoires sur plusieurs points d'histoire et d'archéologie normande; M. de la Cuisine, président à la Cour d'appel de Dijon, à qui l'histoire des parlements doit d'utiles travaux; M. Blanche, premier avocat général à la Cour de cassation; M. Pasquier, président à la Cour d'appel de Paris; M. Blaise, avocat près la même Cour; M. Ohnet et M. Lance, tous deux architectes distingués; M. Pelletier, de l'Académie des Beaux-Arts; M. Perrot d'Estivareilles; M. Delaistre; M. de Guigné; M. Rigaud; enfin, le plus illustre de tous, un des rénovateurs de la science historique dans notre siècle, un des fondateurs de notre Société, son protecteur fidèle, son président vénéré, une de nos gloires, parlons le langage de la postérité, une des gloires de la France, M. Guizot? C'est de M. Guizot que j'ai le devoir de vous entretenir aujourd'hui. Je m'exposerais à vos justes reproches si j'appelais votre attention sur tout autre sujet. Vous n'attendez pas de moi néanmoins que je reproduise tous les traits de cette grande figure, telle que vous l'avez connue sous tant d'aspects variés et également mémorables. Je ne chercherai pas, je ne dois pas chercher à vous retracer les services de l'homme d'État qui a si longtemps pris

une part importante aux affaires du pays comme député, comme ministre, comme président des conseils de la royauté, ni les triomphes de l'orateur politique, dont la parole austère, mais pénétrante et persuasive, fut si souvent applaudie dans le Parlement, ni les qualités supérieures de l'écrivain, ni les vues élevées du philosophe, ni la foi agissante et inébranlable du chrétien. C'est le privilége des grands esprits de pouvoir servir et honorer leur patrie dans plus d'une carrière. Entre tous les mérites qui recommandent le nom de M. Guizot au souvenir de nos derniers neveux, je ne dois en considérer qu'un seul : les travaux de l'historien. C'est par ce côté surtout que M. Guizot nous appartenait; et oserai-je le dire? cette partie de sa gloire n'est peut-être ni la moins brillante, ni la moins durable.

L'histoire, pour être abordée avec succès, exige un ensemble de conditions et surtout d'aptitudes très-diverses. Elle suppose avant tout, je n'ai pas à vous l'apprendre, Messieurs, la connaissance la plus exacte des faits, par conséquent une érudition puisée aux meilleures sources et s'éclairant par une critique judicieuse, qui sache écarter les témoignages apocryphes, les récits controuvés, les conjectures arbitraires, les mensonges de l'esprit de parti comme ceux de l'amour-propre. La science de l'histoire exige en outre une sagacité supérieure, soit pour démêler la trame des événements humains et pour suivre l'enchaînement des effets et des causes, soit pour peindre avec fidélité les passions et les caractères, soit pour juger les institutions. Enfin, comme l'histoire est un art en même temps qu'une science, elle est soumise aux mêmes conditions que toutes les œuvres d'art, je veux dire une disposition habile des matériaux qu'elle a recueillis, un plan régulier dans lequel toutes les parties soient à leur place et contribuent à l'effet de l'ensemble, un style tantôt plus simple, tantôt plus coloré, chez les uns vigoureux et précis, chez les autres riche et abondant, mais toujours correct, lumineux et approprié au sujet.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la France a compté un assez grand nombre d'écrivains qui se sont adonnés à l'étude de l'histoire. Mais les uns, comme les Bénédictins, ont été plutôt de grands érudits que de grands historiens; ils ont exhumé des documents

d'un prix inestimable ; mais leurs doctes compilations ne présentent pas cette beauté suprême de la forme, ces vives peintures, ces traits de flamme qu'on admire chez Hérodote et chez Thucydide, chez Tite-Live et chez Tacite. Les autres, écrivains plus habiles que les religieux de l'ordre de Saint-Benoît, n'étaient point assez familiers avec les textes originaux ; et leurs livres, quel qu'en soit le mérite sous le rapport du style, manquent de solidité en beaucoup de points.

Que dire de l'influence exercée sur les études historiques par la tourmente révolutionnaire ? Les souvenirs de la monarchie se trouvant proscrits comme ses institutions, nos anciennes annales cessèrent d'être étudiées, et les collections bénédictines furent interrompues, de sorte que l'érudition elle-même subit le contre-coup funeste de nos dissensions intestines.

Il appartenait à notre âge de rallumer le flambeau presque éteint de l'histoire, d'éclairer d'un jour nouveau le passé de la France et d'ajouter ce titre à ceux qui composent le patrimoine littéraire de notre nation. M. Guizot est au premier rang de ceux qui, dans des directions aussi variées que nombreuses, ont consacré leurs veilles et leur génie à cette œuvre à la fois savante et patriotique. Il en fut souvent détourné par les soucis de la politique ; il n'y renonça jamais ; et après avoir occupé sa jeunesse, elle est restée la consolation et l'honneur de ses derniers jours.

Il y aura bientôt soixante-trois ans, M. Guizot, déjà connu par quelques travaux littéraires, venait d'entrer dans sa vingt-sixième année, lorsque, le 11 décembre 1812, il monta pour la première fois dans la chaire d'histoire moderne de la Faculté des lettres de Paris, nouvellement créée en sa faveur par M. de Fontanes. Son discours d'ouverture, qu'il a eu l'heureuse pensée de nous conserver, annonce une raison déjà exercée, qui a réfléchi sur les conditions de la science historique, et qui se sent plutôt portée à les exagérer qu'à les méconnaître. Ce discours indique en même temps, avec beaucoup de netteté, le point de vue auquel se plaçait le jeune professeur et qu'il devait à peine modifier dans ses derniers ouvrages. Négliger les faits accessoires qui n'ont pas laissé de traces durables, et les questions de pure curiosité sur lesquelles on dispute inutilement ; s'attacher aux éléments du

passé qui ont survécu pour ainsi dire à eux-mêmes et ont fait sentir leur influence à plusieurs générations ; étudier dans leur marche progressive les institutions, les lois, les idées qui ont préparé la civilisation moderne : voilà dans quel esprit M. Guizot abordait l'étude de nos annales et quel but élevé il assignait, dès sa première leçon, à son enseignement. C'était écarter la partie purement narrative de l'histoire et les discussions qui portent sur des dates et sur des noms propres, pour s'attacher à l'analyse raisonnée des transformations sociales. L'école de Montesquieu venait de trouver un disciple qui devait égaler et peut-être dépasser son maître dans l'interprétation des faits historiques.

Les événements ne permirent pas à M. Guizot de remplir le plan qu'il s'était tracé. Son savoir précoce, la facilité sévère de sa plume et de sa parole, le sens politique dont il avait fait preuve, lui ouvrirent, à la chute de l'Empire, la carrière agitée des affaires publiques. Il y resta environ cinq ans, durant lesquels il prit part, comme secrétaire général du ministère de l'intérieur et comme conseiller d'État, aux premiers actes du Gouvernement de la Restauration. Éliminé du Conseil d'État en 1820, avec MM. Royer-Collard, de Barante et Camille Jordan, lors du second ministère du duc de Richelieu, il remonta dans sa chaire de la Sorbonne le 11 décembre de la même année. Fidèle à la méthode qu'il avait déjà suivie, il prit pour la matière de son cours l'histoire des anciennes institutions politiques de l'Europe chrétienne et des origines du gouvernement représentatif dans les divers pays où il a été tenté. Le sujet n'offrait pas seulement l'attrait de la nouveauté : il touchait aux questions qui préoccupaient alors et qui passionnaient le plus vivement les esprits. En vain M. Guizot fit de loyaux efforts pour se maintenir dans les régions sereines de la science pure ; en vain il évitait les allusions au temps présent, ne voulant pas changer sa chaire en tribune, ni donner à ses leçons la couleur d'un réquisitoire, même indirect, contre les ministres de Louis XVIII. Mais comment échapper aux applaudissements des uns, aux susceptibilités, aux défiances et aux rancunes des autres, en traitant des origines du gouvernement représentatif devant un auditoire troublé et au sein d'une société qui

aspirait en elle-même à cette forme de gouvernement, sans pouvoir s'entendre sur ses conditions ?

Aussi M. Guizot éprouva-t-il moins de surprise que de tristesse, lorsqu'après trente mois d'un enseignement circonspect et mesuré, dont le seul tort était un intérêt trop actuel, il se vit condamné au silence par un arrêté de M. de Frayssinous, alors grand maître de l'Université, qui ordonna la suspension de son cours. Cette mesure rigoureuse, où la sagesse avait moins de part que la passion politique, devait-elle servir la cause de la monarchie ? Il était au moins permis d'en douter, même à l'époque la plus brillante du ministère de M. de Villèle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle portait le plus grave préjudice à l'enseignement historique dans la Faculté des lettres de Paris. Mais le coup qui venait de frapper M. Guizot ne fut point à ses yeux un motif d'abandonner les études qui convenaient à la nature de son esprit, et qu'il se sentait capable de cultiver d'une manière utile à la fois pour son pays et pour la science. Loin d'y renoncer, il s'y enfonça de plus en plus ; et comprenant l'impérieuse nécessité pour l'historien de se rapprocher des sources, il entreprit coup sur coup deux grandes collections qui devaient mettre à la portée des érudits une double série d'ouvrages originaux, alors peu connus, la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre,* en vingt-cinq volumes, et la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France,* depuis la fondation de la monarchie française jusqu'à la fin du XIIIe siècle, en trente et un volumes in-8°. Entre autres chroniqueurs, cette dernière collection comprenait Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginhard, Suger, Rigord, Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr, Guillaume de Nangis, Orderic Vital, c'est-à-dire nos plus anciens annalistes, ceux dont la lecture pouvait le mieux contribuer à faire connaître les premiers siècles du moyen-âge. M. Guizot publia vers le même temps ses *Essais sur l'Histoire de France;* exposition savante et condensée des vues principales qu'il avait développées dans ses derniers cours. Esquissant le tableau de la formation de la société et des institutions en France et en Angleterre, il signalait les différences profondes qui avaient existé dès l'origine entre les deux pays. Il montrait de quelle manière en France les habitants des villes

comme ceux des campagnes avaient été conduits de bonne heure à chercher dans le pouvoir monarchique, dût-il être absolu, un principe de relation et d'unité et une garantie contre la tyrannie insupportable des seigneurs féodaux ; comment chez les Anglais, au contraire, l'esprit d'association et l'esprit de résistance, développés dans toutes les classes, même dans la classe moyenne des propriétaires, d'abord par la lutte entre les Saxons et les Normands, bientôt après par la coalition des hauts barons contre le roi Henri II, avaient favorisé la formation d'un gouvernement libre, dans lequel l'autorité du monarque était sans cesse contrôlée et contenue?

Cette explication historique des destinées différentes de deux grandes nations ne s'annonçait pas, sous la plume de M. Guizot, comme une conjecture arbitraire, plus ingénieuse que solide : elle était appuyée sur des textes nombreux qui témoignaient que l'auteur était versé dans la connaissance des documents originaux, et que chez lui l'érudition égalait la sagacité. M. Guizot préludait ainsi aux leçons mémorables qu'il devait consacrer à l'histoire de la civilisation, lorsqu'après l'avénement du ministère de M. de Martignac, il put enfin remonter dans sa chaire de la Faculté des lettres. Cette dernière phase de son enseignement en fut aussi la plus brillante. C'est alors qu'il donna, comme professeur, la vraie mesure de son vaste savoir, de son large et ferme jugement, de sa sévère éloquence. A ses côtés, M. Villemain renouvelait la critique littéraire par l'étude comparée des littératures modernes, et M. Cousin cherchait, dans la discussion des systèmes de philosophie, une démonstration nouvelle du spiritualisme. Ces beaux jours, si pleins de promesses qui n'ont pas été toutes remplies, sont déjà bien loin de nous : la génération actuelle, dans sa grande majorité, ne les a pas connus ; mais le souvenir en est resté vivant chez tous les amis des saines et fortes études. La controverse politique, en général funeste aux travaux de l'esprit, en excitait alors le goût et l'exaltait jusqu'à la passion chez une jeunesse généreuse. M. Guizot, qui partageait cette noble ardeur, sut en éviter le péril, et se tenir en garde contre les inductions précipitées et les conclusions trop absolues. Écartant d'une main ferme les affirmations erronées que l'esprit de caste ou l'esprit

de système avaient inspirées à Boulainvilliers, à Mably, même à Dubos, il analysa fidèlement les éléments divers qui ont contribué à la civilisation moderne, l'élément gallo-romain, l'élément germanique, le christianisme. Avec une sagacité impartiale, que les juges les plus sévères ont rarement trouvée en défaut, il mit en lumière l'organisation de l'église chrétienne, le rôle qu'elle a joué, l'heureuse influence qu'elle a exercée durant les premiers siècles du moyen-âge, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre moral. Il montra par quel progrès laborieux une société nouvelle, qu'elle pénétrait peu à peu de son esprit, était sortie du chaos qui avait suivi la chute de l'Empire romain, et que Charlemagne parvint le premier à débrouiller. Il exposa les origines et les traits essentiels du régime féodal, les principes de droit et de liberté que ce régime supposait, malgré ses abus, et les causes qui ont motivé sa chute. Il étudia de même le rôle de la royauté, ses faibles commencements, et, de Philippe-Auguste à Philippe le Bel, sa prépondérance de plus en plus marquée. Enfin il consacra quelques leçons à un dernier élément de notre histoire nationale, je veux dire à la bourgeoisie; et après avoir raconté la révolution communale du XIIe siècle, il expliqua comment le tiers-état, avec ses aspirations et son influence propres, avait survécu à la décadence et à la ruine des communes. A l'analyse des faits sociaux, M. Guizot mêlait l'étude approfondie des écrivains de chaque époque, ayant soin d'appuyer par des citations bien choisies le jugement qu'il portait de leurs ouvrages. Ses admirables leçons offraient ainsi à l'auditoire le tableau le plus exact et le plus complet des mœurs, des lois, des institutions, et même de la littérature de ces âges ténébreux, alors bien peu connus, dont le professeur avait entrepris l'étude. A la vérité, toutes les vues que M. Guizot développait ne lui étaient pas personnelles; il était familier, comme c'était son droit et son devoir, avec les œuvres de ses contemporains, et il n'hésitait pas à s'en inspirer; mais il portait dans ses emprunts un si juste discernement, une si exacte érudition, qu'il renouvelait, pour ainsi dire, les découvertes d'autrui en se les appropriant; de sorte qu'au jugement du plus illustre de ses émules, Augustin Thierry, ses travaux sont devenus « le fondement le plus solide,

le plus fidèle miroir de la science historique contemporaine, dans ce qu'elle a de certain et d'invariable. »

M. Guizot venait de terminer ses leçons sur le rôle historique de la bourgeoisie au moyen-âge, lorsque survint la révolution de Juillet, qui ouvrit une nouvelle carrière à ses éminentes facultés et à sa légitime ambition. C'était pour la troisième fois que les vicissitudes de la politique venaient suspendre son enseignement; elles l'interrompaient au moment même où il portait ses plus beaux fruits et où il en promettait de nouveaux, non moins abondants et non moins précieux. A Dieu ne plaise que j'élève une plainte contre la direction qui fut alors donnée par la Providence aux pensées et aux travaux de notre illustre confrère! Il a figuré au premier rang de ceux qui, dans les conjonctures les plus périlleuses, parcourant une voie semée d'écueils et de précipices, ont essayé de raffermir le pays ébranlé, et ont su lui donner, avec le bienfait inestimable de la paix, dix-huit années de liberté et de prospérité : qui pourrait plaindre sa destinée? Mais, dans cet asile consacré à l'étude, devant cette assemblée qui a le culte de la science, puis-je me défendre d'un sentiment de regret, en songeant aux services que l'enseignement de M. Guizot nous aurait rendus, s'il s'était prolongé?

L'Université du moins eut la consolation de retrouver à sa tête, comme ministre de l'instruction publique, celui qu'elle perdait comme professeur. Sous une influence aussi éclairée que bienveillante, toutes les branches de l'éducation nationale reçurent d'importantes améliorations; l'instruction primaire surtout prit un développement inespéré, grâce à une loi libérale, loyalement exécutée, qui donna en peu de temps, aux campagnes comme aux villes, des écoles et des maîtres. En rappelant ces souvenirs, je craindrais de sortir de mon sujet, si la bonne administration de l'instruction publique n'importait pas au progrès de la science elle-même, dans ses directions les plus élevées. Au reste quelque pesants que soient les devoirs que l'exercice du pouvoir impose, quelles qu'aient été, après 1830, les agitations de la politique, M. Guizot n'oublia pas les études qui avaient occupé la première partie de sa vie et assuré à son nom une juste popularité. N'ayant plus le loisir de les cultiver lui-même, il voulut fournir aux

autres les moyens de s'y adonner avec plus de fruit. Il estimait que l'histoire, si recommandée à nos méditations par les sages de tous les temps, n'était jamais plus utile qu'aux époques troublées comme la nôtre. Il attribuait à ses leçons une vertu d'apaisement qui s'insinue dans les esprits, les dispose au calme, à l'indulgence, à la concorde, leur apprend à ne pas s'enorgueillir dans la bonne fortune, à ne pas désespérer dans la mauvaise. C'est sous l'empire de ces pensées que M. Guizot prit une part très-active à la fondation de notre Société. Vous n'avez pas oublié que son nom figure le premier sur la liste de nos fondateurs, suivi de ceux de M. Thiers et de M. de Barante, de M. Beugnot et de M. Fauriel, de M. Letronne et de M. Mignet. J'oserai nous rendre ce témoignage que nous n'avons pas trompé l'espoir des hommes éminents qui s'étaient portés nos garants devant le pays, et sous les auspices desquels nous sommes nés et nous avons grandi. M. Guizot, sur la fin de ses jours, aimait à rappeler que notre Société, depuis son établissement, n'avait pas publié moins de cent soixante volumes de documents originaux, quelques-uns tirés pour la première fois de la poussière des bibliothèques, et dont la série embrasse toutes les époques de notre histoire nationale, de Clovis à Charles VII, et de Henri IV à Louis XI; quelle preuve plus éclatante des résultats auxquels peut arriver une compagnie que l'amour de la science anime, et qui, sagement organisée dès le principe, est restée fidèle, dans le cours de son existence, à la pensée de ses fondateurs?

Vers le temps où M. Guizot s'associait, en sa double qualité d'homme de lettres et d'homme d'État, aux débuts de notre Société, il méditait une entreprise pour laquelle le zèle et la munificence de simples particuliers n'auraient pas suffi, et qui réclamait le concours de la puissance publique, je veux dire la publication générale des Documents encore inédits sur l'histoire de France. Afin d'assurer l'exécution immédiate et le succès durable de ce grand dessein, qui pouvait, à quelques égards, paraître gigantesque, M. Guizot institua près du ministère un comité qui devait présider aux recherches, donner son avis sur les documents découverts, en préparer l'impression et la surveiller. Œuvres historiques ou littéraires, correspondances, chro-

niques, mémoires, anciennes poésies, vieux livres de philosophie, monuments de l'art, châteaux et chapelles en ruines, antiques cathédrales, tout ce qui pouvait révéler quelque face ignorée des mœurs et de l'état social d'une époque de nos annales, rentrait dans les attributions du Comité, qui avait pour mission de le mettre en lumière. Mais cette mission, le Comité n'était pas seul appelé à la remplir. Il avait sur tous les points du territoire des correspondants qui devaient seconder ses efforts, fouiller eux-mêmes les bibliothèques et les archives des départements et des communes, dresser l'inventaire des richesses qui s'y trouvaient enfermées, recueillir ou du moins signaler les textes qui présentaient quelque intérêt. Les entreprises de ce genre, quelque généreuses qu'elles soient, offrent des difficultés d'exécution, qui le plus souvent les font échouer. Mais les plans développés par M. Guizot étaient si sagement combinés, l'impulsion qu'il donna fut si vigoureuse, que le succès dépassa dès le principe toutes les espérances, et que quarante-deux années, presque un demi-siècle, ne l'ont pas épuisé. A l'heure où nous parlons, le Comité des travaux historiques fondé en 1833 subsiste encore ; sous ses auspices ont déjà paru cent vingt-huit volumes de documents inédits et plusieurs ouvrages considérables sur l'archéologie du moyen-âge. D'autres publications se préparent ; elles renouvelleront, elles perpétueront le service rendu à la science par l'initiative féconde de notre illustre confrère.

Après avoir rappelé les bienfaits d'une administration amie des lettres, je dois traverser, sans m'y arrêter, une période d'environ quinze années, durant lesquelles M. Guizot devait appartenir tout entier à la politique. S'il parvint alors à la situation la plus haute que l'ambition puisse rêver sous une monarchie dans un pays libre, il éprouva aussi les cruelles disgrâces que la fortune réserve souvent à ceux qu'elle avait d'abord favorisés et qui méritaient le mieux ses faveurs. Mais le coup de foudre qui le frappa, en frappant avec lui la société, n'atteignit pas son grand cœur ni son intelligence, et ne fit que reporter l'activité et les forces toujours jeunes de ce noble esprit vers les études, compagnes de sa jeunesse et de son âge mûr. Après avoir passé quelques mois dans l'exil, M. Guizot, rentré en France, employa ses loisirs

à réviser ses anciens ouvrages et à en composer de nouveaux, les uns sur les questions du jour, les autres sur divers points de philosophie religieuse, la plupart sur des questions historiques. Il écrivit huit volumes de *Mémoires* pour servir à l'histoire de son temps, composition d'autant plus remarquable par la sérénité des jugements, que les faits appréciés sont plus récents, mais dans laquelle il faut moins rechercher le récit des événements que la leçon qui en ressort et les règles de conduite que l'écrivain en tire pour l'instruction de ses successeurs. Il continua l'Histoire de la révolution d'Angleterre, et aux deux premiers volumes qui avaient paru en 1829, il en ajouta quatre nouveaux, comprenant les événements qui ont suivi la mort de Charles Ier, c'est-à-dire le protectorat d'Olivier Cromwell, celui de Richard Cromwell, son fils, et le rétablissement des Stuarts. Dans ces derniers volumes, la narration des faits occupe la plus grande place : l'analyse des institutions, les considérations politiques sont reléguées au second plan. Mais, fidèle à son ancienne méthode, l'auteur s'applique à être exact, et il y parvient en remontant aux sources originales. Ses récits sont appuyés sur des textes empruntés aux documents contemporains : il a même eu la bonne fortune de mettre le premier en lumière une très-curieuse correspondance de quelques agents de Mazarin.

Nous devons passer sous silence les notices remarquables publiées dans la *Revue des Deux Mondes,* et consacrées par M. Guizot à deux de ses amis, M. le duc de Broglie et M. Vitet; mais comment ne pas nous arrêter au grand ouvrage qui a noblement occupé ses dernières années et jusqu'au dernier jour de sa vie, l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants ?* Ces leçons, données sous le toit domestique par un aïeul à sa jeune famille, ne semblaient être destinées qu'à l'adolescence, et voilà qu'elles sont devenues le point de départ d'un ouvrage qui peut affronter le jugement des censeurs les plus difficiles et qui, dès son apparition, a conquis tous les suffrages. Là se trouvent rassemblés et comme fondus dans un accord ailleurs bien rare, l'exacte connaissance des faits; l'art de discerner ceux qu'il faut mettre en saillie à cause de leur importance et ceux qu'il faut écarter comme trop secondaires ; le style simple et grave qui convient

à l'historien; l'impartialité dans les jugements sur les hommes et sur les institutions; un profond sentiment de la justice et du droit; un patriotisme sincère, assez sûr de lui-même pour ne pas tomber dans la déclamation. M. Guizot possédait, dans son heureuse nature, le germe de ces grandes qualités; le travail, la méditation, l'expérience des affaires et des hommes, les avaient développées chez lui, et, sur la fin de sa glorieuse carrière, il les mettait à profit pour l'honneur de son pays et pour l'instruction d'une longue suite de générations. Pourquoi faut-il que la mort l'ait frappé avant qu'il eût achevé son œuvre? Après une existence de quatre-vingt-sept ans, on ne saurait compter sur le lendemain; mais la constitution de M. Guizot était si robuste, il joignait à un corps vigoureux une telle force d'âme, que nous ne pouvions nous accoutumer à la pensée d'une séparation. L'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants* comprend du moins quatre volumes achevés, qui s'étendent jusqu'à la fin du règne de Louis XIV : la main pieuse et exercée qui avait recueilli au foyer paternel les leçons de M. Guizot, achèvera, nous l'espérons, ce beau monument.

Que vous dirai-je, Messieurs, pour conclure? J'ai essayé de répondre à vos intentions, en traçant d'une manière trop imparfaite l'esquisse des travaux historiques de M. Guizot. Mais le tribut de nos regrets stériles n'est pas le seul hommage qui soit dû à sa mémoire. Nous devons l'honorer surtout en nous montrant fidèles aux exemples qu'il nous a légués, à l'impulsion qu'il nous avait donnée, aux traditions qu'il a contribué plus que personne à introduire dans notre Société. Nous sommes, depuis un demi-siècle bientôt, les serviteurs désintéressés des études historiques : c'est à ce titre principalement que M. Guizot nous accordait son affectueux patronage et les conseils de sa haute expérience. Continuons à marcher dans la voie qu'il nous avait tracée et que ses encouragements nous ont rendue plus facile. Le domaine de l'histoire nationale est immense; que notre zèle ne se montre pas moins inépuisable que le champ qui s'ouvre à nos explorations. Même après plus de quarante années d'efforts laborieux, il nous reste encore bien des richesses ignorées à mettre en valeur. Nous ne faillirons pas, je l'espère, à cette tâche : notre

passé nous engage, et le rapport que vous allez entendre de la bouche si autorisée de notre secrétaire sera pour l'érudition française la garantie certaine que cet engagement sera rempli.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, EN MAI 1874, PAR M. J. DESNOYERS, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Après le discours que vous venez d'entendre, expression éloquente et vraie des regrets unanimes de la Société de l'Histoire de France pour son illustre président, pour le plus éminent de ses premiers fondateurs, M. Guizot, qui ne fut pas seulement, par ses grands travaux si justement appréciés, un guide et un modèle pour tous les amis des études historiques, mais aussi pour plusieurs d'entre vous un ami, un conseiller bienveillant et respecté, je dois éprouver quelque embarras à remplir le devoir plus modeste que votre Conseil administratif veut bien me confier chaque année, depuis l'origine de la Société de l'Histoire de France.

En effet, les résultats de ses efforts pour marcher dans la voie que votre Société s'est tracée pour tendre vers un but qui est bien éloigné encore, ou plutôt qu'elle ne doit jamais atteindre, tant sont inépuisables les sources de notre histoire nationale, ne répondent pas toujours immédiatement à ses intentions et à sa prévoyance. Des projets conçus, discutés, favorablement accueillis longtemps à l'avance, et auxquels ne manquent ni l'intérêt ni l'opportunité du sujet, ni le savoir et le zèle des éditeurs, subissent dans leur accomplissement des lenteurs regrettables, contre lesquelles le bon vouloir et la prudence de votre Conseil administratif sont souvent impuissants. Les causes

de ces retards sont trop évidentes et trop réelles pour qu'il soit nécessaire de les développer : désir d'une perfection presque toujours impossible à atteindre, recherche et collation de textes d'une lecture souvent difficile, concurrence d'autres études qui ne laissent pas toujours aux savants éditeurs la liberté et le loisir dont ils auraient besoin : tels sont surtout, sans parler des difficultés et des lenteurs de la presse pour les scrupuleuses exigences de l'érudition, les principaux motifs de retards que votre Conseil regrette autant que vous.

C'est ainsi que vous n'avez encore reçu, Messieurs, aucun des quatre volumes qui doivent représenter l'exercice courant, quoique trois d'entre eux soient terminés ou bien près de l'être, et que, pour le quatrième, l'impression, récemment commencée, fasse espérer un progrès rapide et régulier. Une expérience souvent renouvelée détermine votre Conseil à mettre sous presse d'avance et simultanément un plus grand nombre de volumes qu'il n'en est besoin pour chaque exercice. Nous avons l'espoir que le résultat sera certain pour l'année prochaine. Mais, avant de vous communiquer, Messieurs, les projets nouveaux sur lesquels s'est portée l'attention du Conseil, il convient de vous rappeler ce qui a été fait pour l'exercice précédent et de vous indiquer les volumes que vous devez recevoir prochainement, pour représenter l'année courante.

Les quatre volumes de 1874 étaient :

Le tome V des *Chroniques de Froissart,* édité par M. Luce ;

Le tome VII de *Brantôme,* par M. L. Lalanne ;

Les *Chroniques de Saint-Martial de Limoges,* par M. Duplès-Agier ;

Le *Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des rois de France,* par M. Douët-d'Arcq.

De ces quatre volumes, si différents par leur sujet et par l'époque de leur rédaction, j'ai essayé d'indiquer le caractère, dans mon rapport lu à votre dernière Assemblée géné-

rale. D'ailleurs, tous ces volumes sont depuis longtemps entre vos mains, et vous avez pu apprécier l'intérêt qu'ils offrent, à plusieurs titres; il suffit donc de vous les rappeler.

Les quatre volumes destinés à représenter l'exercice de 1875, sont :

Le tome VIII de *Brantôme;*

Le tome III de *Bassompierre;*

Ces deux volumes sont achevés et vous seront distribués immédiatement.

Le tome Ier de la *Chanson* ou *Poëme de la Croisade contre les Albigeois;*

La *Chronique du bon duc Louis de Bourbon,* par Cabaret d'Orreville.

Ayant déjà eu occasion de vous entretenir, Messieurs, de ces ouvrages dans mes précédents rapports, je dois encore me borner à vous rappeler le caractère des deux volumes nouveaux et à signaler la période et les sujets qu'embrassent les deux autres, qui ne sont que des suites d'ouvrages commencés depuis plusieurs années.

Œuvres de Brantôme, t. VIII; éditées par M. L. Lalanne.

Terminé depuis plusieurs mois, ce volume vous eût été déjà distribué, si le Conseil n'avait jugé convenable de ne point le faire paraître isolément, à raison de son peu d'étendue. Il complète la première partie de la section des mémoires que Brantôme lui-même avait désignée sous le titre de *Recueil des Dames,* et dans laquelle il n'avait compris que les dames illustres, réservant pour la seconde partie la vie d'autres dames moins haut placées, mais non moins connues dans la société du XVIe siècle, plus encore par la liberté de leurs mœurs que par la distinction de leur naissance. On donnerait peut-être, de nos jours, un autre nom à ces grandes dames que Brantôme appelait les « dames galantes. » Le huitième volume, qui fait partie de l'exercice de 1875, n'entame point encore ces scandaleuses anecdotes. Il contient les vies d'Élisabeth de France, reine d'Espagne, de Marguerite de Navarre, des deux sœurs, filles de Louis XI,

Jeanne et Anne de France, de Claude et Renée de France, de Marguerite de Valois, des deux reines Jeanne de Sicile, et de quelques autres princesses de la famille royale, moins connues.

A ces biographies, M. Lalanne a joint la réimpression d'un opuscule très-rare sur un personnage de bas étage fort connu sous le règne d'Henri II, Brusquet, fou de ce prince; il reproduit aussi la dédicace des Mémoires de la reine Marguerite à Brantôme.

Les sommaires de ces biographies, rédigés, comme les notes, avec le soin et le savoir que M. Lalanne apporte à tous ses travaux, en facilitent encore la lecture.

Désirant concilier les exigences de la critique historique, qui demande les textes complets des écrivains dont la popularité est en quelque sorte classique, avec des scrupules respectables qui n'admettent que des récits vraiment instructifs et tiennent discrètement à l'écart les anecdotes scandaleuses, votre Conseil s'est déterminé, après quelques hésitations, à ne former qu'un seul volume de la seconde partie du recueil des Dames. Le but de cette décision sera-t-il atteint? les membres de la Société en seront seuls juges. Brantôme, qui avait fait ses preuves comme soldat, comme gentilhomme, comme courtisan, et même comme libertin, qui se plaisait, dans sa vieillesse, à retracer les mœurs des différentes classes de la société qu'il avait fréquentées plus jeune, n'a pas concentré les anecdotes légères et badines de ses souvenirs en une seule partie de ses Mémoires. On en retrouve des traces en beaucoup d'autres portions de son livre. Il croyait être vrai et sincère en retraçant, avec cette sorte d'affectation fanfaronne qu'il se plaisait à apporter à tous ses récits, même les plus graves, des tableaux qu'il avait observés, et en racontant des anecdotes qui avaient eu pour témoins la cour et la ville. En décidant la publication des Œuvres de Brantôme, il a donc fallu l'accepter tout entier, tel que, tant de fois déjà, la littérature historique l'a fait connaître et apprécier.

Ce nouveau volume sera mis prochainement sous presse,

pour être distribué en 1876, et il sera suivi d'un dixième, qui contiendra les mélanges, divers opuscules et les tables de tout l'ouvrage, dont l'impression a été commencée en 1864 et dont le premier volume a paru l'année suivante. Sans les usages de notre Société, qui doit se préoccuper de la variété presque autant que de l'intérêt des ouvrages qu'elle met au jour, cette partie de ses publications aurait pu être achevée beaucoup plus rapidement, grâce à l'activité et à l'exactitude bien connues du consciencieux éditeur.

Mémoires de Bassompierre, t. III; édités par M. le marquis de Chantérac.

Ce volume, qui s'étend de 1622 à 1628, commence une nouvelle période de la vie de l'auteur : l'âge des intrigues galantes fait, en grande partie, place à la vie militaire active du futur maréchal de France. On voit, dans les récits que comprend ce troisième volume, Bassompierre accompagner le jeune roi Louis XIII, qui le compte au nombre de ses plus intimes favoris, dans la campagne de Saint-Jean-d'Angely, de l'île de Riez, et plus tard au siége de la Rochelle, où il commanda bravement un corps de troupes contre les huguenots et les Anglais leurs alliés, tout en reconnaissant avec regret que la prise de cette ville, entraînant la chute du parti protestant, donnait de nouvelles forces à Richelieu contre la noblesse. On voit Bassompierre suivre le roi dans les campagnes du Languedoc et du Dauphiné, qui avaient le même but et eurent le même succès. Il participe aux négociations relatives à la Valteline, terminées en 1623 par le traité de Madrid. Il raconte les missions importantes dont il fut chargé en Suisse et en Angleterre, l'entrée solennelle du roi à Lyon et les intrigues qui déterminèrent le mariage de Monsieur, frère du roi, avec la princesse Marguerite, intrigues auxquelles il prit une part active. Ce fut un des griefs qui augmentèrent l'animosité du cardinal contre Bassompierre et qui devaient avoir pour résultat final l'incarcération du maréchal à la Bastille, d'où il ne sortira qu'au bout de douze années.

Au texte de ce volume, qui s'arrête à 1628, M. de Chan-

térac a joint, comme il l'avait fait pour les deux premiers, plusieurs documents inédits, dont les principaux sont la correspondance relative à l'éloignement de la cour de la connétable de Luynes et celle qui avait pour objet le mariage de Monsieur.

Le quatrième et dernier volume, qui sera mis sous presse dans le cours de l'année prochaine, s'étendra de 1627 à 1640, où s'arrêtent les Mémoires. On y trouvera les récits des dernières guerres contre les protestants du Languedoc, et de la pacification; la journée des Dupes, l'arrestation du maréchal de Bassompierre, le commencement de sa longue captivité, et l'exil de la reine. L'auteur continue de raconter les événements publics avec détails, quoiqu'il n'y prenne plus part; son récit est un véritable journal des événements, dont il paraît toujours bien informé. Ces Mémoires sont, comme vous le savez, des plus instructifs pour l'histoire de la régence de Marie de Médicis et pour le règne de Louis XIII. On eût difficilement trouvé un éditeur mieux préparé pour diriger cette publication que M. le marquis de Chantérac, l'un des derniers alliés de la famille de Bassompierre.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois, tome Ier; éditée par M. Paul Meyer.

En admettant cet ouvrage au nombre de vos publications, le Conseil avait un double but : le premier était de mettre au jour un document historique de la plus haute importance pour l'histoire du XIIIe siècle, retraçant, sous une forme dramatique, le tableau d'événements tragiques qui ont laissé dans les annales de la France méridionale de si lamentables souvenirs, dans le récit des guerres religieuses une tache à jamais ineffaçable, et offrant les portraits de personnages des plus célèbres dans l'histoire de cette période du moyen âge. Le second but de la publication était de faire entrer, pour la première fois, dans la collection de notre Société, un texte de la langue de la France méridionale à date certaine, propre à servir de type et de modèle à d'autres publications analogues. Le choix de l'éditeur, M. Paul Meyer, garan-

tissait que ce double but serait atteint. Les incertitudes biographiques ou topographiques seront éclaircies, les difficultés de linguistique seront discutées; un glossaire détaillé aidera à la lecture du texte de la langue d'oc, peu familier à beaucoup d'entre nous; une introduction exposera et éclairera plusieurs questions encore indécises. En un mot, le Conseil espère que ce document, objet de nombreuses discussions et d'appréciations diverses, déjà publié une première fois, il y a nombre d'années, par M. Fauriel, dans la collection ministérielle des Documents inédits, mais reproduit aujourd'hui avec de nombreuses variantes et des commentaires de linguistique comparative, prendra dignement place dans votre collection.

Le premier volume, qui contient seulement le texte, avec les annotations philologiques et le glossaire, vous sera distribué prochainement. L'impression du second volume, composé de la traduction française, d'une introduction et d'une table analytique, commencera sans aucun retard, cette traduction ayant été faite par M. Paul Meyer au fur et à mesure de l'achèvement du texte qui forme le premier volume.

Vie du bon duc Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orreville, éditée par M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier.

Le projet et le plan de cette publication ont été adoptés, depuis plusieurs années, par le Conseil, et vous ont été exposés dans mes deux derniers rapports. Il suffit donc de vous rappeler, Messieurs, que cette chronique, composée vers le commencement du xve siècle, par un témoin oculaire, dévoué à la personne du duc Louis de Bourbon, dont il raconte la vie, touche en beaucoup de points à l'histoire générale de France, tout en faisant connaître les événements dramatiques auxquels le duc Louis s'est trouvé mêlé en France et en Angleterre. La copie du texte, d'après le manuscrit du Vatican, a été remise au Conseil depuis plus d'un mois; l'impression immédiate en est autorisée. Mais l'éditeur, désirant éclaircir le texte par de nombreuses annotations et des documents

accessoires, dont il a déjà réuni une notable partie, a demandé au Conseil de vouloir bien être son intermédiaire auprès de M. le duc d'Aumale pour obtenir la communication de plusieurs pièces importantes conservées dans les archives de Condé. M. le duc d'Aumale, qui porte aux études historiques un intérêt très-vif et en a déjà donné de nombreuses preuves, soit par son histoire des princes de Condé, soit par la réunion des trésors de bibliographie historique qu'il rassemble à grands frais et communique si généreusement, s'est empressé d'ordonner des recherches, qui n'ont point encore eu de résultat, il est vrai, mais qui se continuent et aboutiront heureusement, nous en avons l'espérance.

Toutefois, l'impression de l'ouvrage va commencer immédiatement; les documents dont il s'agit pourront être publiés, en appendice, à la suite du texte.

Après vous avoir rappelé, Messieurs, les volumes qui vous seront distribués pour représenter l'exercice courant, je dois vous indiquer ceux que le Conseil considère comme devant être attribués à l'année prochaine, savoir :

1° Le tome IX de *Brantôme;*

2° Le tome II de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois,* qui contiendra la traduction française du texte roman, ainsi que l'introduction ;

Il me suffit de vous rappeler les titres de ces deux volumes, que je viens déjà de mentionner.

3° Le tome VI de *Froissart;*

4° Le tome Ier des *Lettres missives de Louis XI.*

Chroniques de Froissart, t. VI; éditées par M. Siméon Luce.

Le Conseil regrette de ne pouvoir comprendre dans la distribution de l'exercice de 1875 le sixième volume de Froissart. Mais ce volume sera certainement terminé, des premiers, pour le prochain exercice. M. Luce, qui apporte à cette publication, à la collation des textes, au choix des variantes, aux sommaires analytiques et aux annotations, les soins

scrupuleux auxquels vous ont habitués les cinq premiers volumes de ce grand ouvrage, en a pris l'engagement formel, et je puis vous faire connaître d'avance quelle sera la composition de ce volume.

Vous n'avez point oublié, Messieurs, que celui qui vous a été distribué l'an dernier retraçait la plus triste période de la funeste guerre de Cent ans, celle qui est comprise entre les années 1356 et 1360, le désastre de Poitiers, l'invasion de plus en plus croissante des armées étrangères, la révolte de Paris, soulevée par le prévôt des marchands Étienne Marcel.

Ce dernier événement a été pour M. Luce le sujet d'un savant mémoire, lu à l'Académie des inscriptions, dans lequel il a démontré, à l'aide de documents inédits ou mal interprétés et mal datés auparavant, que ce héros de popularité était très-probablement d'accord avec le roi de Navarre Charles le Mauvais et complice du trop célèbre traité du 1er août 1358, dont le but unique était le démembrement total de la France et le partage de son territoire avec l'Angleterre. Combien d'autres faits analogues pourraient être ainsi éclaircis par la lecture scrupuleuse de quelques feuillets informes de parchemin encore ignorés!

Le tome sixième de Froissart embrassera les événements compris entre les années 1360 et 1366, depuis le néfaste traité de Brétigny jusqu'à la première expédition de Duguesclin en Espagne; l'évacuation de ce qui restait du royaume de France, par les compagnies anglo-navarroises; la part prise par Duguesclin à leur expulsion du territoire encore français, et surtout de la Normandie; l'invasion de l'Auvergne, du Languedoc et du Comtat par les brigands; le séjour du roi Jean à Avignon; l'élection du pape Urbain V; le retour et la mort de Jean en Angleterre, la victoire de Duguesclin à Cocherel, l'avénement de Charles V, les mesures prises par la sagesse du nouveau roi pour relever la France de l'abîme où elle était tombée. L'apparition du héros breton sur la scène historique fournira à M. Luce l'occasion de rectifier, dans les notes de ce sixième volume, plusieurs faits importants de la vie de Bertrand Duguesclin et

d'exposer les résultats nouveaux auxquels l'ont conduit ses recherches et la découverte de documents importants.

Lettres missives de Louis XI, éditées par M. L. Pannier.

Depuis plusieurs années, votre Conseil avait accueilli avec une grande faveur la proposition que lui avait faite Mlle Dupont, de publier un recueil des Lettres missives de Louis XI. Il est peu d'érudits qui aient plus scrupuleusement étudié l'histoire de France pendant le xve siècle, et les éditions que Mlle Dupont a publiées pour notre Société, sur cette grande période, telles que les Mémoires de Commines, les chroniques de Jean de Wawrin et celles de Pierre de Fenin, méritent toute l'estime dont elles jouissent à côté d'autres ouvrages non moins importants de votre collection sur les règnes de Charles VI, de Charles VII et de Louis XI.

Les lettres de ce dernier prince rassemblées par Mlle Dupont étaient déjà en nombre considérable, lorsqu'elle s'est trouvée empêchée, par suite de maladie, de poursuivre ses laborieuses recherches. M. Léopold Pannier, ancien élève de l'École des chartes, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, et déjà connu par des travaux d'une solide érudition, a été choisi par le Conseil, d'accord avec Mlle Dupont, pour continuer et mener à bonne fin cet important travail. Mis en possession, il y a déjà huit mois, des documents précédemment recueillis, M. Pannier n'a pas cessé, depuis cette époque, de rassembler de nouvelles pièces, tant dans les fonds nouvellement classés à la Bibliothèque nationale, que dans les ouvrages récemment publiés. Si les lettres de Louis XI sont rares ou presque impossibles à retrouver pour les premiers temps de son règne, il n'en est pas de même pour la fin, et l'on a pu en recueillir 70 à 90 par année. L'ensemble devait donc se composer d'environ 1200 pièces, qui, avec les notes indispensables, semblaient pouvoir, en raison de leur brièveté relative, être contenues en deux volumes. Mais, dans le cours des recherches, de nouvelles découvertes ne cessent point de se faire, soit dans les archives départementales, soit dans les

collections particulières, et nous pouvons déjà vous en signaler plusieurs, qui sans doute ne seront pas les seules.

En effet, depuis la séance du Conseil de la Société, M. Léopold Pannier, qui s'était étonné de ne pas trouver dans les papiers de Mlle Dupont plus de lettres adressées au Parlement de Paris, a été averti par un de ses confrères des Archives nationales que ce dépôt renfermait plus de trois cents lettres de Louis XI adressées au Parlement. Deux cent soixante-deux sont originales et conservées dans deux volumes séparés. Elles embrassent les années 1463-1464 et 1477 à 1483. Pour combler la lacune entre 1464 et 1477, la même personne dépouille en ce moment les registres du Parlement conservés aux Archives, et y a déjà relevé la copie de plus de quarante lettres. Très-peu de ces lettres ont été connues de Mlle Dupont. C'est donc un supplément de trois cents articles, au moins, qui vient s'ajouter au recueil déjà si riche remis à M. Léopold Pannier. Cette découverte retardera de quelque temps la mise sous presse du premier volume, qui sera néanmoins prêt pour l'exercice 1876.

M. L. Pannier achève de recopier et de collationner les lettres qui formeront ce premier volume, lequel s'arrêtera vraisemblablement à l'année 1473. Dès que le travail de révision sera terminé, la copie pourra être livrée à l'impression. Cette collection permettra de dresser un itinéraire de Louis XI, et jettera, sans nul doute, beaucoup de lumières sur la vie publique et privée de ce prince, qui se plaisait à l'envelopper de tant de mystères.

Désirant pourvoir d'avance aux publications futures destinées à représenter les souscriptions des années 1877 et 1878, votre Conseil, éclairé par une expérience trop souvent renouvelée, a cru devoir ajouter aux compléments des deux éditions de *Brantôme* et de *Bassompierre,* qui seront certainement achevées en 1877, et au septième volume de *Froissart,* que nous espérons aussi voir paraître cette même année, plusieurs autres projets de publication,

les uns déjà anciennement adoptés en principe, les autres nouveaux.

Au nombre des premiers, figurent les *Établissements de saint Louis*, cette célèbre compilation de lois et d'ordonnances qu'on a fréquemment attribuée au saint roi lui-même, mais qui, plus vraisemblablement et d'après une opinion aujourd'hui généralement admise, serait l'œuvre de plusieurs légistes ses contemporains. Un de nos confrères les plus autorisés par ses savants écrits sur le XIIIe et le XIVe siècle, M. Boutaric, avait bien voulu se charger de cette édition. Mais, d'autres travaux ne lui en laissant plus le loisir, il a proposé au Conseil de se faire remplacer par M. Paul Viollet, dont les études sur les chroniques de Saint-Denis et sur les écrits de Joinville dénotent une connaissance critique et approfondie des sources originales de cette période. Le Conseil a admis cette proposition, qui pourra être réalisée à une époque encore incertaine.

Il serait surabondant de vous rappeler, Messieurs, d'autres projets plus anciens, adoptés plus ou moins définitivement en principe, entre plusieurs autres, et dont les auteurs rassemblent lentement et consciencieusement les matériaux. Tels sont la *Chronique rimée de Guillaume de Machaut sur P. de Lusignan* (XIVe siècle), proposée par M. Fr. Michel, et qui semblait prête à être imprimée, mais qui n'est pas encore assez complétement préparée pour pouvoir obtenir un rang de prochaine impression ; les *Œuvres historiques de saint Avit*, par M. l'abbé Chevalier, de Romans ; la *Chronique de Charles VI*, de Lefèvre de Saint-Remy, dit *Toison-d'or*. M. Morand, auteur de cette dernière proposition, dont le plan a été adopté il y a déjà longtemps par le Conseil, s'occupe activement depuis quelques mois d'en préparer l'édition. Telles sont enfin les *Chroniques d'Olivier de la Marche*, par MM. Beaune et d'Arbaumont.

A ces projets plus ou moins éventuels, M. Quicherat, qui connaît si bien les sources authentiques de l'histoire du moyen âge, trouverait très-utile que le Conseil ajoutât

d'autres publications pour les périodes les plus anciennes de notre histoire, comprises entre Grégoire de Tours et Richer, c'est-à-dire entre le VIe et le Xe ou le XIe siècle. Cette longue période n'est encore représentée dans votre collection que par Eginhard, Orderic Vital, les Chroniques d'Anjou, celles de Saint-Martial, les Annales de Saint-Bertin, les Miracles de saint Benoît, les Œuvres de Suger, les Rouleaux des Morts. Mais il reste encore, parmi les annales carlovingiennes et les nombreux écrits concernant les deux premières races ou le commencement de la troisième, un grand nombre de chroniques ou d'annales importantes, classiques pour la plupart, et qui doivent figurer, à leur tour, dans notre collection.

Votre Conseil admet la justesse de ces observations; mais, en attendant qu'il y soit fait droit, il a témoigné beaucoup de sympathie pour deux propositions qui lui ont été soumises, dans les dernières séances, par son Comité de publication; l'une d'elles rentre dans les vues de M. J. Quicherat, et il me reste à vous en entretenir.

Chroniques latines composées au XIIe *siècle, à l'abbaye de Saint-Denis.*

L'une des compilations historiques du moyen âge les plus célèbres est celle qui porte le titre de *Grandes chroniques de France,* ou *Chroniques de Saint-Denis.* Tous les érudits qui ont étudié le caractère de ces chroniques, rédigées en français au XIVe siècle, ont reconnu qu'elles étaient composées de parties empruntées à divers chroniqueurs plus anciens, et que les historiographes, pour ainsi dire officiels, de l'abbaye de Saint-Denis avaient rassemblées, extraites, modifiées ou traduites. Dès le milieu du XIIe siècle, l'illustre abbé Suger avait très-vraisemblablement donné une grande impulsion aux recherches et aux travaux d'extraits qui plus tard servirent de base aux Grandes Chroniques. Les Bénédictins, auteurs de la précieuse collection des Historiens de France, et plus tard les savants éditeurs des *Monumenta Germaniæ historica,* ont distingué plusieurs des sources primitives

et des époques de rédaction de ces emprunts, telles que les chroniques d'Adon, d'Aimoin, de Hugues de Sainte-Marie, de Guillaume de Jumièges et d'autres. C'est un sujet de recherches qui, dans ces dernières années, a aussi beaucoup occupé, et avec une grande précision, plusieurs de nos plus consciencieux érudits, particulièrement MM. de Wailly, L. Delisle, Meyer, Viollet et d'autres. On n'a pas oublié combien la découverte faite par M. Paul Meyer, des textes de la chronique de Primat, a répandu de lumières sur cette intéressante question. C'est une découverte de même genre, moins importante sans doute, mais qui doit aussi beaucoup servir à la connaissance des sources des Grandes Chroniques de Saint-Denis, que M. Jules Lair a soumise récemment à la critique historique, et à laquelle la Société de l'Histoire de France ne pouvait pas ne point s'intéresser.

Il existe au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale un volume de mesquine apparence, dont les feuillets, de parchemin des plus vulgaires, sont écrits de diverses mains et surchargés de nombreux signes abréviatifs, qui en rendent la lecture très-difficile; mais ce volume, sous cette forme vulgaire, vaut beaucoup plus que son aspect, et il a attiré, fort heureusement, l'attention de plusieurs érudits[1]. Depuis longtemps déjà, M. L. Delisle, qui connaît parfaitement les trésors dont la conservation lui a été si justement confiée, et qui les a si complètement décrits, pour le grand profit des amis de l'histoire, avait constaté dans ce manuscrit l'existence d'une rédaction partielle de Guillaume de Jumièges, remaniée par Orderic Vital. M. Lair, guidé par l'utile et toujours bienveillante sagacité du même érudit, y avait aussi retrouvé ce fragment inédit d'une chronique de Suger qui a pu compléter l'édition que M. Lecoy de la Marche avait publiée, il y a déjà longtemps, de cet historien, pour notre Société. C'est dans ce même volume que M. Lair a aussi constaté, par une comparaison attentive avec les écrits bien connus d'autres chroniqueurs, tels qu'Egin-

1. Ce manuscrit porte le n° 12710 du fonds latin (S. Germain 1085).

hard, Guillaume de Jumièges, Adon, Aimoin, Hugues de Sainte-Marie, Hugues de Fleury, ou avec le texte français plus moderne des Grandes Chroniques, et avec d'autres fragments de chroniques manuscrites de la Bibliothèque Mazarine, des bibliothèques de Berne et de Bruxelles, l'existence de deux autres textes qu'il désigne sous les titres de *Gesta gentis Francorum,* — de *Nova gesta Francorum,* et d'*Abbreviatio gestorum regum Francorum.*

L'auteur ou les auteurs de ces extraits sont jusqu'ici inconnus; mais on doit incontestablement y voir des travaux préparatoires, des espèces de cahiers de notes, recueillis à Saint-Denis et dans d'autres abbayes, pour la rédaction future des grandes chroniques confiée aux moines historiographes de l'abbaye de Saint-Denis. M. Lair fixe la date de la composition entre les années 1114 et 1200. Un de ces documents a déjà été publié dans le recueil des Historiens de France, sous le titre de *Abbreviatio gestorum regum Francorum,* et dans la collection de M. Pertz, sous le titre de *Historia regum Francorum monasterii S. Dionysii,* et ce texte fut traduit plus tard en partie dans la chronique de Philippe Mouskes. Les deux autres paraissent être inédits.

Sans avoir pris encore de parti définitif sur l'impression de ces textes, votre Conseil administratif, d'après l'examen favorable du Comité de publication, est très-disposé à en former un volume qui comprendrait les bases premières des Grandes Chroniques.

Le second projet, dont il me reste à vous entretenir, Messieurs, se rapporte à une époque plus récente.

Mémoires de la Huguerie, secrétaire de Coligny.

Les annales du XVIe siècle ont été écrites par tant d'historiens des différents partis, les documents originaux qui éclairent les récits des chroniqueurs ont vu le jour en si grand nombre, qu'il semblait difficile, non de publier des éditions meilleures que celles déjà existantes, mais de trouver

un texte historique nouveau, dont l'intérêt et l'importance méritassent de fixer l'attention de la Société de l'Histoire de France.

Les éditions de Brantôme, de Monluc, de Bordenave, de Mme Duplessis-Mornay, de Marguerite d'Angoulême et de Marguerite de Valois représentent dignement, quoique très-insuffisamment, cette période historique dans votre collection. Tant d'événements se sont accomplis, tant de passions ont été en lutte, pendant ce grand siècle de la Renaissance et de la Réforme, que de longtemps encore les sources historiques n'en seront point épuisées. Dès les premières années de l'existence de notre Société, plusieurs de ses membres les plus éminents avaient proposé de publier la grande histoire de de Thou et les mémoires de Sully. Plus récemment, on avait appelé l'attention du Conseil, entre autres projets, sur la correspondance de la famille de Saulx-Tavannes, sur les histoires de Du Haillan, de Palma Cayet, de d'Aubigné, de La Popelinière, sur les mémoires militaires de Castelnau, de Fleuranges. On avait aussi parlé du *Journal de l'Estoile,* qui vient de treuver un choix d'éditeurs après lesquels une autre édition meilleure sera sans doute bien difficile à produire. Enfin, les grandes correspondances historiques, et pour le XVIe siècle, en particulier, celle de Catherine de Médicis, sont pour le Comité historique ministériel l'objet de publications des plus importantes.

C'est sur un manuscrit du XVIe siècle, presque entièrement inédit, fort peu connu, et qui cependant paraît offrir assez d'intérêt pour mériter de voir le jour, que l'attention de votre Conseil a été récemment appelée. Celui de ses membres auquel est due l'initiative de cette nouvelle proposition, avait bien prouvé, par son excellente édition des *Mémoires et Lettres de Monluc* publiée pour notre Société, de 1865 à 1872, que l'histoire du XVIe siècle lui était familière et qu'il en savait étudier avec conscience et sagacité les autorités les plus sûres et les plus variées. Aussi, lorsque M. de Ruble a soumis au Conseil la proposition d'examiner scrupuleusement et de publier, s'il y avait lieu,

les mémoires de la Huguerie, qui embrassent la plus grande partie de la seconde moitié du XVIe siècle, cette demande a-t-elle été unanimement accueillie. L'examen que M. de Ruble a fait du manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, dans l'ancien fonds de Harlay, et le rapport très-détaillé sur cette étude qu'il a présenté au Conseil, ont déterminé l'adoption du projet; déjà même, la copie du texte est très-avancée. Je dois donc vous faire connaître, Messieurs, le caractère de cette nouvelle publication, et je le pourrai faire par une courte analyse du rapport de M. de Ruble.

Plusieurs historiens du XVIe siècle ont parlé de la Huguerie, mais ils l'ont jugé très-diversement, moins à raison de l'intérêt de ses mémoires, qui étaient même alors imparfaitement connus, qu'à cause des variations de sa carrière politique et religieuse. De Thou fait son éloge; La Popelinière et d'autres écrivains protestants le condamnent. L'explication de ces jugements contradictoires est bien simple: la Huguerie avait été, pendant une grande partie de sa vie, dévoué aux calvinistes et à son maître, l'amiral Coligny; puis, à la fin de sa carrière, après la mort de Condé, il avait abandonné le parti de la Réforme, et de protestant décidé il était devenu, par degrés, un fougueux ligueur.

Né à Chartres en 1545, La Huguerie fit ses études dans cette ville et au collége de Navarre. Il alla à Rome en 1570 et entra, comme secrétaire, au service du cardinal de Rambouillet, ambassadeur de France. Au retour, voyageant dans l'escorte de l'ambassadrice d'Espagne, il surprit le secret des mauvais desseins de Charles IX contre les réformés. Indigné de la perfidie du roi, il vint à Paris et révéla au représentant de la reine de Navarre le terrible secret que le hasard lui avait fait pénétrer. Depuis ce jour, La Huguerie servit les intérêts de la Réforme; il devint bientôt secrétaire de Coligny et prit part aux conseils des réformés de 1570 à mai 1572.

Trois mois avant la Saint-Barthélemy, il suivit le duc de Nassau en Hollande et fut un des défenseurs de Mons contre

le duc d'Albe. Mais c'était la cause de la réforme française qu'il prétendait servir, plutôt que celle de l'indépendance des Pays-Bas. Pendant son séjour en Belgique, il était sans cesse occupé de recueillir les religionnaires réfugiés. Il se rendit plusieurs fois, dans ce but, en Angleterre, à Sedan, chez le duc de Bouillon, à Nancy, chez le duc de Lorraine, à Heidelberg, auprès des princes protestants. Chacune de ses missions à l'étranger était entremêlée d'intrigues en France. Le prince de Condé l'avait pris à son service.

Envoyé par son parti auprès du duc d'Alençon, plus tard duc d'Anjou, il servit d'intermédiaire entre ce prince et les révoltés des Pays-Bas; plus tard, il se rattacha exclusivement au service du prince de Condé.

Les mémoires de La Huguerie embrassent presque toute l'histoire diplomatique, l'histoire secrète du parti protestant, de 1570 à 1587. Ses mémoires se divisent en quatre livres; un cinquième racontait la campagne des reîtres en 1587 et les événements qui s'accomplirent après que La Huguerie se fut rattaché aux catholiques. Mais ce cinquième livre, qui était conservé dans la bibliothèque du marquis d'Aubais, n'a point encore été retrouvé, comme on l'espérait, dans les papiers de cette origine conservés à Nîmes.

Vers la fin de sa vie, après la mort de Condé, La Huguerie, entraîné par sa sympathie pour le roi de Navarre, abandonna le parti de la Réforme et devint, par degrés, un fougueux ligueur. En 1592, on le retrouve à Paris, dans le Conseil des Seize, plaidant la cause de Philippe II contre Henri IV.

Tels sont, en abrégé, la vie de La Huguerie et le sujet de ses mémoires. L'intérêt ne réside pas seulement dans les événements qu'il raconte, mais dans les portraits des personnages que l'auteur met en scène. Coligny, Jeanne d'Albret, le prince d'Orange, le prince de Condé, le roi de Navarre, La Noue et une foule d'autres vivent dans ces mémoires d'une vie nouvelle; les anecdotes, les récits de conversations y abondent. Sans nul doute, ces mémoires ajouteront des faits nouveaux à l'histoire des personnages les

plus célèbres du temps. L'ouvrage ne formerait pas plus de deux volumes, et votre Conseil, d'après l'opinion très-favorable du Comité, a adopté cette publication. Nous ne pouvons prévoir encore l'époque de la mise sous presse.

A ces volumes terminés, ou commencés, ou projetés, nous ne devons pas oublier d'ajouter les documents originaux et les notes fort instructives que notre collaborateur M. de Boislisle insère périodiquement dans l'Annuaire-Bulletin, autant que le lui permet l'étroit espace dont il peut disposer. Vous aurez remarqué dans les cahiers publiés depuis votre dernière réunion des documents inédits et fort instructifs concernant Colbert, les gratifications qu'il distribua aux savants et aux gens de lettres, le caractère et la destinée de ses papiers administratifs. Un autre article sur l'histoire des Bibliothèques de Paris rappelle la publication récente du second volume de l'important ouvrage de notre savant et infatigable confrère, M. L. Delisle, sur les origines et les trésors de documents historiques que possède le *Cabinet des manuscrits* de la Bibliothèque nationale. Vous avez aussi trouvé dans l'Annuaire-Bulletin une judicieuse appréciation d'un ouvrage qui, par le sujet dont il s'occupe, peut rendre de très-utiles services à l'étude des documents historiques originaux : je veux parler de l'intéressant volume publié par un autre de nos confrères, M. A. Baschet, sur les *Archives du ministère des Affaires étrangères*.

Les indications de bibliographie historique seraient plus nombreuses et plus étendues dans l'Annuaire-Bulletin, si la place ne leur manquait trop souvent.

Comme vous le voyez, Messieurs, ce ne sont pas les matériaux qui font défaut pour continuer vos collections : les éléments en sont, en quelque sorte, innombrables, et il serait à souhaiter que la prospérité toujours croissante de vos finances permît enfin d'ajouter un cinquième volume aux quatre qui représentent la souscription annuelle.

Mais la Société de l'Histoire de France n'est pas unique-

ment une réunion d'amis des études historiques, curieux de posséder de bonnes éditions des écrivains originaux et des sources variées de notre histoire nationale. Elle est aussi une institution que le caractère et la persistance de ses travaux placent à côté d'autres grands établissements fondés pour un but analogue, avec la même utilité et le même succès, non-seulement en France, mais en Europe, où nous voyons, en Belgique, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Suisse, en Autriche et dans les différentes parties de l'Allemagne, des associations, académiques ou administratives, publier des recueils importants, rivalisant avec les savantes et toujours utiles publications de l'Académie des inscriptions, du Comité des travaux historiques[1], des Archives centrales et départementales. Nos Sociétés savantes des provinces sont aussi de plus en plus curieuses de mettre au jour des documents historiques originaux, quelques-uns d'une réelle importance.

Votre Société, Messieurs, a déjà beaucoup fait, dans sa modeste sphère, non-seulement par ses publications, continuées sans interruption d'un seul jour depuis quarante-deux ans, mais aussi par son exemple, par ses inspirations, par ses encouragements. Il lui reste cependant encore beaucoup à faire. Plusieurs branches de la littérature historique, plusieurs grandes époques de notre histoire ne sont point suffisamment représentées dans votre collection; de nombreux historiens classiques, annalistes, chroniqueurs, poètes, de toutes les époques, même des temps les plus importants à étudier, y manquent encore. Des correspondances de personnages illustres, des procès célèbres, des actes de la vie publique, tels que des recueils de lois et de coutumes, ou de la vie privée, tels que les testaments et contrats de diverses sortes; des monuments des dialectes variés des langues romanes de la France au moyen âge, susceptibles d'être comparés aux vestiges de ces dialectes conservés dans

1. L'excellent *Rapport sur la collection des Documents inédits de l'histoire de France et sur les actes du Comité des travaux historiques*, publié, il y a peu de mois, par M. de Wailly, chef de la division des sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique, fait complètement connaître les nombreuses et importantes publications de ce Comité.

les patois provinciaux, y figureraient aussi avec profit et intérêt pour les lecteurs. Ce sont des vides que peu à peu vous comblerez, Messieurs, par la persistance de vos efforts; la Société de l'Histoire de France méritera de plus en plus l'estime et la sympathie des amis désintéressés des études solides, consolation et distraction précieuses dans les temps agités que nous traversons.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1874.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de mettre sous vos yeux la situation financière de la Société.

La recette prévue au budget pour 1874 était de.	32,165 f. 62 c.
La recette effective n'a été que de	30,667 72
Différence en moins. . .	1,497 f. 90 c.

Sur le total des recettes, les cotisations ont produit, savoir :

614 pour 1874.	18,420 f. »» c.
50 pour les années antérieures.	1,500 »»
Total. . . .	19,920 f. »» c.

La vente des livres a produit 7,356 fr. 50 c., soit 2,026 fr. 50 c. de plus qu'en 1873.

Dans cet article, le Ministère ne figure que pour 2,430 fr., et la Bibliothèque nationale pour 144 fr.

L'augmentation la plus forte s'est donc produite sur les ventes faites au public par le libraire de la Société.

Les intérêts des capitaux placés se sont élevés à 215 fr. 60 c., provenant uniquement des fonds déposés au Crédit foncier.

Les obligations romaines n'ont rien produit.

Il y a donc perte :

1° Sur les cotisations (614 au lieu de 720)	3,180 f.	»» c.
2° Sur les fonds placés . . .	164	40
	3,344 f.	40 c.

Il y a excédant :

1° Sur le produit de la vente des livres.	2,026 f.	50
2° Sur le produit des fonds déposés au Crédit foncier . . .	15	60
	2,042 f.	10 c.

L'écart total entre les recettes prévues et réalisées se ramène donc à 1,497 fr. 90 c.

La dépense totale a été de 21,225 fr. 15 c.

Savoir :

Annuaire-Bulletin de 1873 . . .	2,860 f.	»» c.
Frais d'impression de 3 volumes	11,765	»»
Honoraires pour ces 3 volumes.	1,575	»»
Secrétaire et trésorier. . . .	600	»»
Rédaction de l'Annuaire-Bulletin	300	»»
Agent	1,200	»»
Impressions diverses	254	85
Frais de librairie et de poste. .	1,791	95
Frais divers	780	35
Dépenses imprévues	98	»»
	21,225 f.	15 c.

Les dépenses prévues au budget s'élevaient à 26,255 fr.; la différence en moins a donc été de	5,029 f.	85 c.
Dont il faut déduire les frais d'impression de l'Annuaire-Bulletin de 1874	2,177	»»
Ce qui ramène la différence réelle à	2,852 f.	85 c.

Quoi qu'il en soit, la situation financière au 31 décembre 1874 se résumait dans les chiffres suivants :

Recettes réalisées	30,667 f. 72 c.
Dépenses	21,225 15
Excédant en caisse	9,442 f. 57 c.

Le nombre des membres de la Société n'a pas subi de changement bien sensible : il était de 732 au 1er janvier 1874, et de 740 au 1er janvier 1875.

Les écritures nous ayant paru régulières, nous vous proposons l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1874.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ, rapporteur.

NOTICE SUR GUILLAUME L'ALOUE,

Par M. Siméon LUCE.

Tout le monde a lu l'admirable épisode de Guillaume l'Aloue et de son valet le Grandferré dans la chronique de Jean de Venette[1], l'un des continuateurs de Guillaume de Nangis. Si les pages où sont retracés les faits d'armes de ces deux personnages contre les Anglais n'étaient pas écrites en latin, un latin, il est vrai, tout vivant et en quelque sorte frémissant d'inspiration patriotique, on dirait un fragment d'épopée populaire. Le sentiment national, tel que nous l'entendons aujourd'hui, y prend, peut-être pour la première fois, cet accent d'ardeur militante qu'avait surtout la foi religieuse dans la littérature des âges précédents. C'est que Jean de Venette, sorti des rangs du peuple, aimait son pays avec passion, et Guillaume l'Aloue fut, au XIVe siècle, ainsi que son valet le Grandferré, l'une des plus originales et plus

1. *Continuatio chronici Guillelmi de Nangiaco*, éd. de Géraud, t. II, p. 288 à 293.

touchantes personnifications du patriotisme des populations rurales. D'ailleurs, le carme de la place Maubert, originaire de Venette[1] près Compiègne, retrouvait dans Guillaume l'Aloue, né à Longueil-Sainte-Marie[2], comme dans le Grandferré, né à Rivecourt[3], des compatriotes : de là sans doute la complaisance marquée et aussi la verve éblouissante avec lesquelles il a raconté leurs exploits contre les Anglais[4].

La gloire de Guillaume l'Aloue, c'est d'avoir, au lendemain de la défaite de Poitiers, armé le premier avec succès les gens des campagnes pour la défense du sol envahi. A ce point de vue, l'obscur paysan de Longueil-Sainte-Marie mérite d'occuper une place d'honneur dans nos annales, et son nom devra figurer désormais dans toutes les histoires de France, même élémentaires. Aussi, avons-nous été particulièrement heureux de découvrir un document authentique, dont on trouvera le texte[5] à la suite de cette note, qui restitue à Guillaume l'Aloue la forme exacte de son nom, légèrement dénaturé jusqu'à ce jour, en même temps qu'il confirme l'éloquent récit de Jean de Venette. Ce chroniqueur l'appelle *Guillelmus Alaudis,* ce que Géraud[6] et, à son exemple, tous nos historiens ont traduit par *Guillaume l'Alouette* ou *aux Alouettes*. Le document dont nous parlons prouve que le capitaine de Longueil-Sainte-Marie se nommait Guillaume l'Aloue. *Aloue* est, comme personne ne l'ignore, le nom en ancien français de cet oiseau, si commun dans nos campagnes, que nous désignons aujourd'hui par la forme diminutive, *alouette,* et qui rappelle aux historiens la qualification donnée à l'une des légions de César. L'acte qui nous fournit ce précieux renseignement est une lettre de rémission accordée à un ancien compagnon d'armes de Guillaume, nommé Henri Stadieu, originaire de Wagicourt,

1. Oise, arr. et c. Compiègne.
2. Oise, arr. Compiègne, c. Estrées-Saint-Denis.
3. Oise, arr. Compiègne, c. Estrées-Saint-Denis.
4. Ces Anglais ou plutôt ces Anglo-Navarrais occupaient Creil et quelques autres forteresses voisines.
5. V. le n° I des Pièces justificatives.
6. *Chronique latine de G. de Nangis,* t. II, tableau chronologique, p. XLII.

hameau du Beauvoisis situé à peu de distance de Longueil-Sainte-Marie, au sujet d'un meurtre commis autrefois sur un valet, entre Senlis et Saint-Christophe, pendant les troubles qui suivirent la défaite de Poitiers. Cette curieuse pièce est datée du mois d'avril 1376, mais elle se rapporte à un fait qui avait dû se passer dix-sept ans auparavant, dans le cours de cette année 1359, où Guillaume l'Aloue, sous qui servait Henri Stadieu, trouva la mort en combattant les Anglais.

Après la perte de son premier chef, Henri Stadieu, auquel l'homicide dont il s'était rendu coupable n'aurait sans doute pas permis de vivre sans être inquiété dans son propre pays, avait continué de suivre la carrière des armes; il avait pris part à l'expédition d'Espagne, sous Bertrand du Guesclin, et à la campagne de Guyenne. Quand il put croire qu'on commençait à oublier son crime et fut en mesure de faire valoir des services militaires déjà longs, il sollicita et obtint des lettres de rémission du roi Charles V. On sait qu'un faux idéal chevaleresque, dont l'ordre de l'Étoile fut l'expression, porta la plus grave atteinte, sous les règnes de Philippe de Valois et de Jean, au véritable esprit militaire. Ce qu'on sait moins, c'est que Bertrand du Guesclin, loin de partager les préventions de la plupart de ses contemporains contre l'emploi des vilains à la guerre, allait chercher de préférence ses soudoyers dans les professions qui nécessitent un certain déploiement d'adresse ou de force physique; et les actes mentionnent des batteurs en grange, des charrons, des tonneliers, des forgerons, qui furent enrôlés par le connétable de Charles V. On n'est donc nullement surpris, mais l'on n'en est pas moins charmé, de voir que le grand capitaine, dont le nom représente avec tant d'éclat la résistance victorieuse aux Anglais envahisseurs, recueillit dans les rangs de son armée quelques-uns des anciens compagnons d'armes de Guillaume l'Aloue.

Outre l'indication de la forme exacte du nom du capitaine de Longueil-Sainte-Marie, ce qui fait surtout l'intérêt du document dont nous venons de résumer le contenu, c'est que,

s'il en ressort que la garnison française dont Guillaume était le chef ne s'abstint pas toujours des excès ou même des crimes auxquels on reproche généralement aux compagnies franches de se livrer, on y voit du moins que ces paysans improvisés soldats faisaient une guerre nationale, comme on dirait de nos jours, et défendaient pied à pied le sol envahi, au nom et pour le compte de l'autorité royale représentée alors par le régent. « Comme (nous citons les expressions mêmes des lettres de rémission), le dit suppliant se feust mis pour nous servir soubz le gouvernement de Guillaume l'Aloe faisant guerre à l'aide des bonnes genz du pais aus ennemis estanz ou dit pais pour l'onneur et prouffit de nous, lors regent le royaume, ausquelx ennemis par lui et les siens fu porté très grant dommaige en plusieurs lieux, tant à Longueil Sainte Marie comme ailleurs. »

Nous publions à la suite de ces lettres de rémission un fragment [1] d'une chronique inédite qui se rapporte aussi à Guillaume l'Aloue. L'auteur de cette chronique, Jean de Noyal, ainsi nommé d'un village [2] de la rive droite de l'Oise d'où il était originaire, abbé de Saint-Vincent de Laon, appartenait par sa naissance et l'endroit où il avait vécu à la même région que le capitaine de Longueil-Sainte-Marie ; il était de plus son contemporain, puisqu'il a soin de nous apprendre [3] que sa chronique, qui commence en 1224 et finit en 1380, fut rédigée en 1388 : ce témoignage a donc une double importance. Jean de Noyal raconte à peu près comme Jean de Venette le glorieux fait d'armes où Guillaume l'Aloue perdit la vie. Il dit aussi que les paysans vainqueurs ne voulurent prendre à rançon aucun de leurs ennemis, mais il ajoute ce détail curieux qu'on fit une exception pour un nommé « Sanses Loppins, » sans doute le capitaine navarrais Sanchez Lopez, pour le rachat duquel les Anglais rendirent cent habitants de Compiègne qu'ils détenaient prisonniers.

1. V. le n° II des Pièces justificatives.
2. Noyal, Aisne, arr. Vervins, c. Guise.
3. Bibl. Nat., dép. des mss., fonds français, n° 10138, f°s 118 v° et 119.

Une autre particularité intéressante, que nous révèle le fragment dont il s'agit, c'est que les paysans rassemblés à Longueil-Sainte-Marie, après avoir organisé avec succès, sous la conduite de Guillaume l'Aloue, la résistance à l'ennemi, mirent une sorte de point d'honneur à ne recevoir aucun noble dans leurs rangs, sans doute pour montrer qu'ils étaient capables de se défendre par eux-mêmes. S'il faut en croire Jean de Noyal, ces bonnes gens, sous les ordres d'un capitaine nommé Colard Sade, qui avait succédé à Guillaume l'Aloue, parvinrent à se maintenir dans la position qu'ils occupaient jusqu'à la fin de la guerre, et ils devinrent la terreur des Anglais, qui les redoutaient plus que les autres garnisons françaises des environs.

Longueil-Sainte-Marie, qui fut le théâtre de l'héroïsme et de la mort de Guillaume l'Aloue, est un petit village situé à quelques lieues de Compiègne, où, soixante et onze ans plus tard, une âme de la même trempe et de la même famille, une héroïne plus sublime encore, se vit soudain arrêtée par la captivité, par la trahison, dans le cours de sa mission merveilleuse. Pour être purement fortuit, le rapprochement n'en est pas moins frappant. Assurément, si elle avait connu les faits que nous venons de rappeler, la bergère de Domremy aurait reconnu dans le paysan de Longueil-Sainte-Marie un ancêtre, et sans doute la sainte fille serait allée prier sur sa tombe. C'est assez dire ce qu'il y eut de tout-à-fait nouveau et de vraiment grand dans le mouvement à la fois populaire et patriotique dont Guillaume l'Aloue prit l'initiative.

I.

Lettres de rémission accordées par Charles V, en avril 1376, à Henri Stadieu, qui, avant de prendre part à l'expédition d'Espagne sous Bertrand du Guesclin, avait commis un meurtre entre Senlis et Saint-Christophe, sur la personne d'un valet, au temps où il faisait la guerre aux ennemis du royaume, sous les ordres de Guillaume l'Aloue.

Charles, par la grace de Dieu roy de France, savoir faisons à touz presenz et avenir nous l'umble supplicacion de Henry Stadieu

de Waugicourt[1] avoir receue, contenant que comme jà pieçà, au temps des grans guerres, descors et discensions qui estoient ou pais de Beauvoisin et environ, ledit suppliant se feust mis pour nous servir soubz le gouvernement de Guillaume l'Aloe faisant guerre à l'aide des bonnes genz du pais aus ennemis estanz ou dit pais pour l'onneur et prouffit de nous, lors regent le royaume, ausquelx ennemis par lui et les siens fut porté très grant dommaige en plusieurs lieux, tant à Longueil Sainte Marie comme ailleurs; et depuis ledit suppliant, en continuant les guerres, s'en alast avec nostre amé et feal Bertran du Guesclin, à present nostre connestable, en la conqueste d'Espaigne à l'exaltacion du fait du roy d'Espaigne nostre ami et alié; et depuis, quant nous procedasmes à la conqueste de Guienne, nous vint servir bien et loyaument comme son droit naturel souverain seigneur. Toutefoiz, pour ce que, ou temps qu'il estoit avec le dit Guillaume l'Aloe, seize ou dix sept ans a ou environ, il se vesqui par manière de guerre sur le pais avec les autres genz en tenant tousjours nostre parti senz ce que onques tenist autre, et que il et un autre compaignon qui estoit soubz le dit Guillaume trouvèrent un varlet ou garçon à pié entre Senliz et Saint Cristofle[2], lequel il batirent ou navrèrent tant que il moru, et lui ostèrent l'or et l'argent qu'il avoit, ycellui suppliant ne se ose comparoir au pais; duquel vallet ou garçon il ne scet le nom, car au temps de lors estoit telle horreur et si petite recognoissance que l'un destruisoit l'autre; requerant que, attendu la grace par nous meu de pitié autreffoiz faite generalment à ceulx qui avoient mesusé, et consideré les services où il a coutume en bien [nous servant] et les grans peinnes et travaux qu'il a endurez et souffers en Espaigne et en Guienne et est encore en voulenté de nous bien servir, nous vueillons vers lui estandre nostre grace en ceste partie. Nous adecertes, eu consideracion aus choses devant dittes, les faiz dessus diz et toute peine corporèle, criminèle et civile que il pourroit de rigueur avoir pour ycelles desservi à souffrir, lui avons remis, quittié et pardonné, remettons, quittons et pardonnons ou dit cas, de nostre auctorité royal, plaine puissance et grace especial, et au pais, à sa bonne fame et renommée et à ses biens le restituons par la teneur de ces presentes, en faisant à partie satisfacion civilement, se elle en fait poursuite; donnons en mandement au bailli de Senliz et à touz noz autres justiciers et officiers, leurs lieuxtenans, et à chascun d'eulx presens et avenir que le dit suppliant facent,

1. Aujourd'hui Wagicourt, hameau d'Allonne, Oise, arr. et canton de Beauvais.
2. Auj. Saint-Christophe, château et hameau de Fleurines, Oise, arr. Senlis, c. Pont-Sainte-Maxence.

sueffrent et laissent joir et user à plain de nostre presente grace et remission, senz lui donner ou souffrir estre donné d'ore en avant pour celle cause turbacion, molestacion, arrest ou empeschement en corps ne en biens, en quelque manière que ce soit. Et que ce soit ferme chose et estable à touz jours, nous avons fait mettre nostre seel à ces lettres, sauf en autres choses notre droit et l'autrui en toutes. Donné en nostre chastel du Louvre à Paris, l'an de grace M CCC LXXVI et le treizième de nostre règne, ou moys d'avril après Pasques.

Par le roy en ses requestes, Henry. F. de Metis.

(Archives Nationales, Trésor des chartes, JJ 108, n° 350, f° 197.)

II.

Fragment de la chronique inédite de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent-de-Laon, relatif à Guillaume l'Aloue.

L'an de grace mil trois cens cinquante neuf, Philippe de Navarre, Robers Canolle prinsrent la cité de Aussoire par aucuns bourgois qui la vendirent par trahison.

Après ceste cruaulté, s'assamblèrent environ trois cens paisans de Biauvoisin et se misrent en armes et firent leur chief d'un paisant nommé Wilaume l'Aloe et prinsrent à guerrier Anglès qui adonc estoient en plusieurs forteresses ou pais et moult les dommagèrent par plusieurs fois. Et avoient leur retrait à Longuel Saincte Marie; et estoit ceste maison enclose de murs sans autre deffense, fors tant que la porte estoit deffensable.

Lors s'assamblèrent Anglès de plusieurs forteresses plus de dix sept cens et allèrent assaillir icelle maison à plain jour. Et entrèrent dedens plus de six cens par desseur les murs que ly paisant n'y pooient contrester; ains se retraisent en une loge, desseure leurs femmes et leurs enfans, que ilz avoient enfermez hault pour les cris que elles faisoient de paour. Et Anglez alèrent oster et prendre les vivres et chevaulx et ce que il y trouvoient; et li autres portoient le feu et manassoient les paysans de yaulx ardoir, se il ne se rendoient, pour yaulx occire sans rensson.

Adonc se conseillirent li paisans ensamble que il voloient morir en eulx deffendant. Et descendirent en un fais, en faisant grans cris et en clamant plusieurs enseingnes, et assallirent Anglès et les desconfirent. Et en occisrent plus de huit vingt dont il y eut bien vingt quatre chevaliers mors; mais de paisans n'y eut mors que deux tant seulement, dont li uns fut Guillaume l'Aloe capitaine. Et pour sa mort ne volrent prendre à rensson

fors un tant seulement, qui estoit nommez Sanses Loppins. Et pour lui furent rendus cent prisonniers de Compiengne que Anglès tenoient prisonniers en plusieurs forteresses.

Après ceste adventure, firent cilz paisans fossés entour leur maison et firent un capitain nommé Colard Sade. Et recepvoient tous ceulx du pais qui en leur maison se voloient garder, leurs corps et leurs biens, exceptés gens de noble lignie, car onques noble ne laissèrent herbergier en leur lieu. Et soustinrent plusieurs grans assaulx contre leurs ennemis et tinrent leur lieu tout le cours de ceste guerre; et se firent en ce temps plus cremir des Anglès que toutes les forteresses à eulx voisines.

(Bibl. Nat., dép. des mss., fonds français, n° 10138, f°s 169 v° et 170.)

II.

BIBLIOGRAPHIE.

211. — Ansault. Vie de Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre (1167-1180). In-8, 46 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

212. — Archives municipales de Bordeaux. Registres de la jurade. Délibérations de 1406 à 1409. In-4, xxvi-538 p. Bordeaux, Gounouilhou.

213. — Armoiries (les) de la ville de Paris, sceaux, emblèmes, couleurs, devises, livrées et cérémonies publiques. Ouvrage commencé par feu le comte A. de Coëtlogon, refondu et complété par M. L. Tisserand et le service historique de la ville de Paris. T. I. In-4, xxv-351 p. Paris, Imp. nationale; Aubry; Dumoulin; Dunod; Fontaine; Morel; Rothschild, etc.

(Histoire générale de Paris, collection de documents.)

214. — Asselin. Monographie du beffroi de Douai, 1387-1413. In-8, 40 p. Douai, Crépin.

215. — Barthélemy (Éd. de). Variétés historiques et archéologiques sur le Châlonnois et le Rémois, d'après des

documents inédits. 3e série. In-8, 91 p. Châlons, Le Roy; Paris, Aubry.

216. — BAUDOUIN. Pamphile, ou l'Art d'être aimé, comédie latine du xe siècle, précédée d'une étude critique et d'une paraphrase. In-12, 250 p. Toulouse, Douladoure; Paris, Lib. moderne.

217. — BAUDRY. Les cloches de l'église Saint-Sever de Rouen. In-8, 8 p. Rouen, Boissel.

218. — BERNARD. Notice sur le Grez, Saint-Georges-Bustavent et La Chapelle-au-Riboul. In-8, 111 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

219. — BICQUILLEY (de). Quelques recherches historiques sur les origines de Compiègne. 1re division. Époque gallo-romaine. In-8, 291 p. Compiègne, Edler.

220. — BOUTIOT. Notes sur les justices seigneuriales de la ville et des faubourgs de Troyes. In-8, 31 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

221. — BRIVES-CAZES. La Chambre de justice de Guyenne en 1503-1584. In-8, 126 p. Bordeaux, Gounouilhou.

222. — Cahier général des doléances, plaintes et remontrances du tiers-état de la province du Poitou en 1789. In-12, 30 p. Poitiers, Boileau et Raimond.

223. — CANRON. Les Jésuites à Avignon, esquisse historique (1555-1875). In-12, 237 p. et 6 grav. Avignon, Seguin aîné.

224. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen relatifs à la Normandie, précédé d'une notice sur la formation de la bibliothèque et ses accroissements successifs; publié sous l'administration de M. E. Nétien, maire; par Édouard Frère, conservateur de la bibliothèque. In-8, xvi-212 p. et 2 grav. Rouen, Boissel.

225. — CHERGÉ (de). Note sur un appendice héraldique ajouté à de vieilles armoiries. In-4, 14 p. et planche photographiée et vignettes. Le Blanc, Saint-Thibault.

226. — CHEVALIER (l'abbé C. U. J.). Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé (XIVe-XVe siècles). In-8, XXXVI-184 p. Lyon, Brun.

227. — CHIFFLET. Saint-Omer assiégé et délivré l'an 1638. Traduit par Louis Moland, membre correspondant de la Société des Antiquaires de la Morinie. Augmenté du Registre du siége et de la correspondance du maréchal de Châtillon. In-8, XVI-367 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

228. — CLÉMENT-JANIN. Notes sur les prix des denrées en Bourgogne. In-8, 34 p. Dijon, Marchand.

229. — COSNAC (de). Souvenirs du règne de Louis XIV. T. IV. In-8, 493 p. Paris, Loones.

230. — COURTOIS. Histoire de la Banque de France et des principales institutions françaises de crédit depuis 1716. In-8, III-276 p. Paris, Guillaumin et Ce.

231. — DEFER (l'abbé). Histoire de l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires. In-8, 291 p. Troyes, Socard.

232. — DELABORDE (vicomte). Le Département des Estampes à la Bibliothèque nationale. Petit in-8, 446 p. Paris, Plon et Ce.

233. — DENAIS. Monographie de Notre-Dame-de-Beaufort en Vallée, église et paroisse. In-8, V-567 p. Paris, Dumoulin.

234. — DENIS. Recherches historiques sur la petite ville de Suippes. In-8, 168 p. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

235. — DENIS (l'abbé). Mémoire historique sur le domaine appelé Mancinniacus (Mansigny, commune de Chambry), vers l'an 940. In-8, 20 p. Meaux, Cochet.

236. — DESMAZES. Le Bailliage du Palais-Royal de Paris. In-16, 85 p. Paris, Willem; Daffis.

237. — Deux ligueurs de Picardie. Documents historiques sur un maïeur d'Amiens et un gouverneur de Gerberoy. In-8, 132 p. et 2 pl. Paris, Dentu; Dumoulin.

238. — DIDIER (l'abbé). Vie de saint Louvent ou Lupien,

prêtre, religieux et martyr sous le règne de Brunehaut (au VIe siècle). In-18, 211 p. Les principaux libraires de la Haute-Marne.

239. — Du Buisson de Courson. Amblie-sur-Seulles. Notice sur une paroisse rurale en Basse-Normandie. In-8, IV-17 p. Saint-Lô, Letreguilly.

240. — Du Buisson de Courson. Communes rurales de l'arrondissement de Caen. Gavrus, Cristot et Brouay. In-8, 50 p. Saint-Lô, Letreguilly.

241. — Dupré. Étude locale sur les lettres de Geoffroy, cinquième abbé de la Trinité de Vendôme. In-8, 26 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

242. — Dupré-Lasale. Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France, 1505-1558. In-8, 370 p. Paris, Thorin.

243. — Dutilleux. Topographie ecclésiastique du département de Seine-et-Oise, accompagnée d'une carte du diocèse de Versailles indiquant les divisions ecclésiastiques anciennes. In-8, 99 p. Versailles, Cerf et fils.

244. — Froidefond de Boulazac (de). Liste chronologique des maires de la ville et de la cité de Périgueux depuis 1200 jusqu'à nos jours. In-8, 115 p. Périgueux, Dupont et Ce.

245. — Germer-Durand. Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes. In-8, CLXII-402 p. Nîmes, Catelan.

246. — Goiffon (l'abbé). Notice historique sur les Carmes et la paroisse Saint-Baudile de Nîmes, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 56 p. Nîmes, Bedot.

247. — Gueneau. Notes pour servir à l'histoire de la commune de Vandenesse (Nièvre). In-8, 83 p. Nevers, Fay.

248. — Guéroult. Analyse sommaire de quatre manus-

crits concernant l'abbaye de Jumiéges. Premier manuscrit : Abbayes de France (t. V de la collection de Gaignières). In-8, 17 p. Le Havre, Lepelletier.

249. — Histoire chronologique de la ville de Pont-Sainte-Maxence, sur l'Oise. In-8, 47 p. et 5 pl. Pont-Sainte-Maxence, Aumont.

250. — IMBERT DE SAINT-AMAND. Les Femmes de Versailles. La Cour de Louis XIV. In-18 jésus, 339 p. Paris, Dentu.

251. — JALOUSTRE. Lettres archéologiques sur le Forez. Le Prieuré de Saint-Sauveur. In-8, 26 p. Lyon, Vingtrinier.

(Extrait de la Revue du Lyonnais.)

252. — MAGNIEU (E. de) et PRAT. Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers, 1778-1788. In-8, XVI-731 p. et portr. Paris, Plon et Ce.

253. — MINJOLLAT DE LA PORTE. Histoire de l'Aubespin-en-Jarez (Forez), aujourd'hui paroisse de l'Aubépin, diocèse de Lyon, renfermant des notes généalogiques sur les familles de l'Aubespin de Saint-Amour, d'Harcourt, de Roussillon, de Grolée, qui ont possédé ce fief. In 8, 184 p. Grenoble, Prudhomme.

254. — Notice historique sur Cuissy-sur-Loire, aujourd'hui commune de Lion-en-Sullias, canton de Sully (Loiret). In-8, 212 p. Paris, Parent.

255. — Notice historique sur la vie, les reliques, les processions de saint Fraimbault, solitaire et apôtre dans le Maine, au VIe siècle. In-12, XII-59 p. Le Mans, Monnoyer.

256. — P. PARIS. Le Livre du voir-dit de Guillaume Machaut, où sont contées les amours de messire Guillaume de Machaut et de Perronnelle dame d'Armentières, avec les lettres et les réponses, les ballades, lais et rondeaux dudit Guillaume et de ladite Perronnelle. Publié sur trois manuscrits du XIVe siècle, par la Société des Bibliophiles français. In-8, XXXV-408 p. et grav. Paris, Aubry.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er JUIN 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juillet 1875.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du Conseil du 27 avril et de l'Assemblée générale du 4 mai. La rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1767. M. LABEYRIE, C. ✻, directeur honoraire au ministère des finances, à Aire-sur-l'Adour (Landes); présenté par MM. de Boislisle et J. Desnoyers.

1768. M. CHATEL, rue de la Glacière, n° 27; présenté par MM. Loones et Dupont.

1769. M. COLMET D'AAGE, doyen de la Faculté de droit de Paris; présenté par MM. Léon Aucoc, président de section au Conseil d'État, et Henri Colmet d'Aage, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

1770. La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Évreux; proposée

par MM. L. Delisle et J. Desnoyers. Cette société sera représentée par M. E. Colombel, son secrétaire perpétuel, et aura pour correspondant à Paris M. Derache, libraire.

1771. M. F. de BARGHON FORT-RION, rue des Chantiers, n° 19, à Versailles; présenté par MM. J. Desnoyers et Dupont.

1772. M. Georges FRANCK, boulevard Saint-Michel, n° 95; présenté par MM. Pol Nicard et H. Bordier.

1773. M. Gustave ABERT, rue de Berlin, n° 9; présenté par M. le baron de Nervo et M. Bellaguet.

Ouvrages offerts.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. T. XXXV. Paris, 1874. Un vol. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français. — Bulletin historique et littéraire. 15 mai 1875. Paris, br. in-8.

Revue des Documents historiques, par Ét. Charavay. Avril 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. Mai 1875. Paris, br. in-8.

Société des Antiquaires de la Morinie. — Bulletin historique. Octobre à décembre 1874. Saint-Omer, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1874, n° 3. Amiens, br. in-8.

Bulletin de la Société de statistique, etc., *du département des Deux-Sèvres.* N°s 2 et 3, février-mars 1875. Niort, br. in-8.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. XIX, 1re livraison. Genève et Paris, 1875. Un vol. in-8.

Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle, rédigé en 1868, sous les auspices de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, par M. de

Bouteiller, président de cette société. Paris, 1874. Un vol. in-4. (Publication du Ministère de l'Instruction publique, sous la direction du Comité des travaux historiques.)

A chronicle of England, during the reigns of the Tudors (1485-1559), by Ch. Wriothesley, Windsor-Herald; edited from a ms. in the possession of lieutenant-general lord Henry H. M. Percy, K. C. B., V. C., F. R. G. S., by William Douglas Hamilton, F. S. A. Vol. I. Printed for the Camden-Society. 1875. 1 vol. petit in-4 de XCVIII et 266 p. (Tome XI de la nouvelle série de la Camden-Society.)

Le Druidisme au moyen âge (époque tertiaire), par F. de Barghon Fort-Rion. Paris, 1874. Br. in-12.

Le Bibliophile de Normandie. 2e année, nº 6, mai 1875. (Marinier, libraire à Fécamp), br. in-8.

Correspondance.

Lord Henry Percy, lieutenant-général au service de S. M. Britannique, fait hommage du volume ci-dessus indiqué. Il se félicite de pouvoir offrir à la Société de l'Histoire de France, dont il est membre, cette chronique dont le manuscrit original appartenait à feu son père, le duc de Northumberland.

M. E. Guillon informe le Conseil qu'il s'occupe, depuis plusieurs années, de recherches sur la période mérovingienne. Il a formé du résultat de ses travaux un volume de 600 pages environ, qu'il intitule : *La France au septième siècle.* M. Guillon désirerait mettre son ouvrage sous le patronage de la Société de l'Histoire de France.

Il lui sera répondu que la Société ne publie que des historiens ou documents originaux, et ne patronne pas des ouvrages composés de recherches de seconde main, quelque intéressants qu'ils puissent être.

M. Léopold Pannier informe le Conseil que, durant le cours de ses recherches tendant à compléter la collection des *Lettres missives de Louis XI,* rassemblées par Mlle Dupont,

et dont la publication lui a été confiée par le Conseil, il a eu connaissance d'un très-grand nombre de ces lettres inconnues jusqu'alors. Elles ont, la plupart, une véritable importance, parce qu'elles sont adressées au Parlement de Paris. La personne qui a découvert aux Archives nationales ces deux volumes de pièces originales, dépouille aussi pour la publication dont a été chargé M. L. Pannier les Registres du Parlement où se trouvent copiées d'autres lettres de Louis XI. Dans l'impossibilité où se trouve M. Pannier de faire lui-même cette copie, étant retenu par ses fonctions à la Bibliothèque nationale, il espère que le Conseil voudra bien tenir compte de cette dépense supplémentaire, qui ne s'élèvera pas à plus de 100 à 150 fr. pour trois cents lettres au moins.

Le Conseil, très-disposé à accueillir favorablement cette demande, en renvoie l'examen au Comité des fonds, suivant le règlement. Cette autorisation est accordée séance tenante sur la proposition du Comité. M. Pannier, ne devant publier intégralement que les plus importantes de ces lettres, donnera des extraits ou analyses des autres.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions à l'imprimerie de M. Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1875. Les feuilles 6 à 10 sont composées et seront envoyées très-prochainement à Paris.

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. La feuille 25 est en pages et entre les mains de M. Meyer. La copie comprend jusqu'à la lettre D du glossaire.

Chronique du bon duc Loys (*de Bourbon*). Les quatre premières feuilles sont composées et sont entre les mains de M. Chazaud.

M. Boutaric informe le Conseil que M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu charger M. Paul Viollet de la mission de rechercher et de collationner

dans plusieurs dépôts d'archives d'Allemagne et d'Italie les textes manuscrits des Ordonnances de saint Louis et d'autres recueils de Coutumes du XIIIe siècle, pour l'édition de ces documents qui lui a été confiée par le Conseil de la Société.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, rend compte de l'examen fait par ce Comité de la proposition qui lui avait été renvoyée dans une précédente séance, d'augmenter l'indemnité allouée aux éditeurs des ouvrages que publie la Société.

Le Comité, tout en reconnaissant que cette indemnité n'est généralement pas proportionnée aux travaux des éditeurs, mais ne trouvant pas convenable d'apprécier inégalement les travaux de chacun d'eux, a dû cependant reconnaître que d'autres avantages que cette faible indemnité pécuniaire résultaient pour eux du choix du Conseil. C'est ainsi que le patronage de la Société est pour leur œuvre une garantie publique de sa valeur historique, sans souci des embarras ordinaires résultant de l'impression d'ouvrages qui ne s'adressent pas au commun des lecteurs. Toutefois, le Comité des fonds propose au Conseil d'élever de 500 fr. à 600 fr. l'indemnité attribuée à chaque volume, et d'appliquer cette mesure à tous les volumes mis sous presse depuis le mois de janvier 1875, indépendamment de la somme de 25 fr. assignée pour frais de poste aux volumes imprimés à Nogent-le-Rotrou, chez M. Gouverneur.

Cette proposition est approuvée par le Conseil.

Élections par le Conseil.

Un membre (M. L. Delisle) fait observer que la mort de M. Guizot rendant vacantes les fonctions de président, fonctions qui jusqu'ici ont été en quelque sorte remplies à vie et comme étant honoraires par les deux seuls présidents, M. de Barante et M. Guizot, que la Société ait eus depuis son origine, c'est-à-dire depuis quarante-deux ans, il y

aurait peut-être lieu de prendre aujourd'hui une mesure qui obvierait aux difficultés de faire un choix analogue pour occuper à l'avenir les mêmes fonctions. Cette mesure serait conforme à un usage adopté par le règlement de plusieurs des classes de l'Institut, et qui consiste à confier, chaque année, par élection, les fonctions de président au vice-président élu l'année précédente. Ce choix porterait successivement, dans le Conseil de la Société, sur le premier des deux vice-présidents de l'année précédente.

Tout en reconnaissant l'opportunité et la convenance de cette mesure, plusieurs autres membres font remarquer qu'elle devrait être l'objet d'une modification au règlement à soumettre à l'Assemblée générale et à l'autorité supérieure. Sans en faire l'objet d'un droit officiellement constaté, le Conseil pourrait, dès cette année, prendre cette mesure pour base de l'élection de son président pour l'exercice courant, sauf à l'appliquer de nouveau ultérieurement si le Conseil le jugeait convenable. Le Conseil approuve unanimement cette proposition.

Un autre membre (M. Vuitry) propose que l'indication du titre de président honoraire de la Société soit retranchée, comme étant inutile, de la liste du bureau de la Société publiée, chaque année, dans l'Annuaire-Bulletin. Ces fonctions n'ont été, en effet, remplies qu'une seule fois et pendant très-peu de temps, à l'origine de la Société, et le titre a continué de figurer en tête de la liste du bureau sans indication personnelle. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que ce titre, indiquant des fonctions positivement mentionnées dans le règlement de la Société, sera conservé et pourrait être appliqué ultérieurement si le Conseil jugeait opportun d'y pourvoir, mais que, jusque-là, il cessera de figurer dans la liste annuelle de son Bureau.

Le Conseil procède au renouvellement de son Bureau et des Comités pour l'exercice 1875-1876. Sont élus à la majorité des suffrages :

Président : M. JOURDAIN.

Vice-présidents : MM. RATHERY et VUITRY.

Secrétaire : M. J. DESNOYERS (ses fonctions sont continuées jusqu'en 1878, conformément au règlement).

Secrétaire-adjoint : M. DE BOISLISLE.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. DUPONT.

Comité de publication.

MM. L. DELISLE, *président.*
DE BEAUCOURT,
L. LALANNE,
LASCOUX,
MARION,
J. QUICHERAT.

Comité des fonds.

MM. BELLAGUET, *président.*
DE BOUIS,
BORDIER,
DE LA VILLEGILLE.

M. de la Villegille ayant exprimé, pour cause de santé, le désir de ne plus remplir les fonctions de président du Comité des fonds qu'il occupe depuis fort longtemps, le Conseil lui adresse les remerciements de la Société pour le dévouement avec lequel il a bien voulu les remplir.

MM. le président et les deux vice-présidents nouvellement nommés remercient le Conseil.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

257. — Asseline. Les Antiquitez et Chroniques de la ville de Dieppe; publiées pour la première fois, avec une introduction et des notes historiques, par MM. Michel Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage. 2 vol. in-8, xxxii-825 p. Dieppe, Marais; Paris, Maisonneuve et Cᵉ.

258. — Astesan. La Vierge guerrière Jeanne de France. Fragment d'un poëme d'Antoine Astesan, premier secrétaire, à Asti, du très-illustre duc d'Orléans et de Milan. Avec une traduction française, une notice et des notes par M. Antoine de Latour. In-32, 44 p. Orléans, Herluison.

259. — Audiat. Entrées royales à Saintes. In-8, 68 p. Paris, Dumoulin.

260. — Auriac (d'). L'avant-dernier siége de Metz, en l'an 1552. In-12, 71 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres.

261. — Benoit (A.). Notice sur Christophe Ozanne, médecin empirique de Chaudray, près de Mantes. In-8, 48 p. Chartres, Garnier.

(Extrait des Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

262. — Benoit (Arthur). Description des drapeaux et étendards des régiments français des anciennes provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. In-8, 20 p. Mulhouse, Vᵉ Bader et Cᵉ.

(Extrait de la Revue d'Alsace.)

263. — Bernard (l'abbé). Notice sur M. Jean Le Vasseur, mayeur de Lille, qui consacra sa ville à N.-D. de la Treille, le 28 octobre 1634. In-12, 16 p. Lille, Lefort.

264. — Bonnejoy. Études historiques. Chars (Seine-et-Oise), son histoire, ses hauts-barons, son vieux château, son hôtel-Dieu, son église, la Pierre qui tourne, Bercagny, etc. In-8, 112 p. Paris, Dumoulin.

265. — Bourgeois. Les six couches de Marie de Médicis, reine de France et de Navarre, racontées par Louise Bourgeois, dite Boursier, sa sage-femme. Étude biographique, notes et éclaircissements par le docteur Achille Chéreau. Orné de deux portraits gravés sur cuivre. In-16, 165 p. Paris, lib. Willem; Daffis.

266. — Bouteiller (de). Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé en 1868 sous les auspices de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. In-4, LV-320 p. Paris, imp. nationale.

(Collection des Dictionnaires topographiques de la France.)

267. — Brachet. Morceaux choisis des grands écrivains du XVIe siècle, accompagnés d'une Grammaire et d'un Dictionnaire de la langue du XVIe siècle. In-12, CI-322 p. Paris, Hachette et Ce.

268. — Bruel. Les Chapitres généraux de l'ordre de Cluny, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, avec la liste des actes des chapitres qui se sont conservés jusqu'à nous. In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

269. — Caix de Saint-Aymour (de). Note sur un temple romain découvert dans la forêt d'Halatte (département de l'Oise). In-18, 35 p. Paris, Ch. Reinwald et Ce.

270. — Calonne (de). Histoire des abbayes de Dommartin et de Saint-André-au-Bois, ordre de Prémontré, au diocèse d'Arras. In-8, 350 p. et 7 pl. Arras, Sueur-Charney.

271. — Casimir. Notice sur le duc et la duchesse de Navailles. In-8, 18 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, etc., du département des Deux-Sèvres.)

272. — Cauvet. Étude historique sur Fonfroide, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située dans le diocèse et la vicomté de Narbonne (de 1093 à 1790). In-8, XVI-624 p. Montpellier, Seguin; Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

273. — CHARDON. Les Noëls de Samson Bedouin, moine de l'abbaye de la Couture du Mans, de 1526 à 1563; précédés d'une étude sur les recueils de noëls manceaux du XVIe siècle. In-8, 72 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

274. — CHARDON. Les Débuts au Mans de Marin Cureau de La Chambre, médecin de Louis XIII, de Louis XIV et du chancelier Séguier, membre de l'Académie française; ses relations de famille et les héritiers de son nom dans le Maine jusqu'au commencement de ce siècle. In-8, 55 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Sarthe.)

275. — CHASSAING. Notes sur l'orfévrerie du Puy au moyen âge et à la renaissance, et Prix-fait passé, en 1458, entre Jean de Bourbon, évêque du Puy, et deux orfèvres du Puy, pour la façon d'une statue de saint Pierre en argent doré. In-8, 20 p. Le Puy, Marchessou.

(Extrait des Annales de la Société académique du Puy.)

276. — CHASTELLUX (de). Notes prises aux archives de l'état-civil de Paris, avenue Victoria, 4; archives brûlées le 24 mai 1871. In-8, 638 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique nobiliaire.)

277. — CHANGY (de). Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation-Sainte-Marie; par la mère Françoise-Madeleine de Changy, secrétaire de la sainte, et cinquième supérieure du monastère d'Annecy. In-8, XXIII-601 p. Paris, Plon et Cie.

278. — Chronique et coutumes de Bazas. In-4, 159 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Archives historiques du département de la Gironde.)

279. — Comte (le) de Plélo. Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, ambassadeur de France en Danemark, 1699-1734; par N. de B. In-8, 28 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

280. — DEMAY. Relation de l'attaque de Joigny en 1651. Épisode du temps de la Fronde. In-8, 20 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

281. — DESBARREAUX-BERNARD. Barthélemy Buyer, marchand libraire et stationnaire à Toulouse (1481-1490). In-8, 11 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

282. — DESBARREAUX-BERNARD. L'Inquisition des livres à Toulouse au XVIIe siècle. In-8, 54 pages. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

283. — DEVILLE. Recueil de documents et de statuts relatifs à la corporation des tapissiers, de 1258 à 1875. In-8, 416 p. et pl. Paris, A. Chaix et Ce.

284. — DEZEIMERIS. Note sur l'emplacement de l'Ebromagus de saint Paulin. In-8, 16 pages. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Actes de l'Académie des sciences, etc., de Bordeaux.)

285. — DUBOIS. Les Pestes ou contagions à Amiens pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles. In-8, 44 p. Amiens, Glorieux et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.)

286. — DU FOUGEROUX. Le Seigneur de Bazoges, chronique du XVIe siècle dans le Bas-Poitou. In-8, 44 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

287. — DUPLESSIS. Un curieux du XVIIe siècle. Michel Bégon, intendant de La Rochelle. Correspondance et documents inédits. In-8, XVI-144 p. Paris, lib. Aubry.

288. — DUPRÉ. Lettres de Jérôme Groslot fils à Jacques Lectius. In-8, 11 p. Orléans, Jacob.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

289. — Entrée et séjour de Charles VIII dans la capitale de la Champagne en 1486, avec notes et pièces curieuses

relatives à cette entrée et à l'établissement de la première imprimerie troyenne. In-4 et in-8, 40 p. Paris, Champion.
(Extrait du Bibliophile du département de l'Aube.)

290. — Espinay (d'). La Controverse sur l'époque de la mission de saint Gatien dans les Gaules. In-8, 68 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.
(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

291. — Féraud. La Vida de sant Honorat, légende en vers provençaux; par Raymond Féraud, troubadour niçois du XIIIe siècle. Publiée pour la première fois en son entier par les soins et aux frais de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, avec de nombreuses notes explicatives, par M. A. L. Sardou, membre de la dite société. In-8, XX-214 p. Nice, Caisson et Mignon.

292. — Fustel de Coulanges. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, 1re partie : L'Empire romain; les Germains; la Royauté mérovingienne. In-8, 551 p. Paris, Hachette et Ce.

293. — Germer-Durand. Promenades d'un curieux dans Nîmes. Enceintes successives de la ville depuis les Romains jusqu'à nos jours. In-12, 108 p. Nîmes, Catélan.

294. — Goiffon (l'abbé). Notice historique sur les paroisses du canton de Sumène. In-8, 48 p. Nîmes, Grimaud.

295. — Gosselin (l'abbé). Histoire du chapitre royal de Saint-Fursy de Péronne et des églises, communautés et établissements hospitaliers de cette ville, soumis à sa juridiction. 1re partie. In-8, 558 p. Péronne, Trépant.
(Extrait de la Picardie.)

296. — Grammont (de). Relation de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, par Nicolas Durand de Villegaignon, suivie de la traduction du texte latin par Pierre Tolet. Publiées avec avant-propos, notice biographique, notes et appendice; par H. D. de Grammont. In-8, VIII-149 p. Paris, Aubry; Alger, Juillet Saint-Lager.

297. — GUILLAUME (l'abbé). Documents inédits sur les correspondances de Dom Calmet, abbé de Senones, et de Dom Fangé, son neveu et son successeur. In-8, 60 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

298. — HEYLLI (d'). Lettres inédites adressées par le poëte Robbé de Beauveset au dessinateur Desfriches pendant le procès de Robert-François Damiens (1767). In-16, LXXXII-190 p. Paris, lib. générale.

299. — HIPPEAU. Avénement des Bourbons au trône d'Espagne. Correspondance inédite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France auprès des rois Charles II et Philippe V, tirée des archives du château d'Harcourt et des archives du ministère des affaires étrangères. T. I. In-8, CCXXXIX-297 p. et portr. Paris, Didier et Cᵉ.

300. — IMBERT. Le Mariage de Nicolas d'Anjou, seigneur de Mézières, avec Gabrielle de Mareuil. In-8, 63 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, etc., du département des Deux-Sèvres.)

301. — JULLIEN. La Comédie à la cour de Louis XVI. Le Théâtre de la reine à Trianon, d'après des documents nouveaux et inédits. In-8, 47 p. Paris, Baur.

302. — KOTHEN. Quelques mots sur l'obituaire du XIIᵉ au XIIIᵉ siècle conservé dans l'église du monastère de Saint-Victor à Marseille jusqu'en 1793. In-8, 16 p. Marseille, Cayer et Cᵉ.

303. — LABITTE. Recherches historiques sur les projets d'amélioration de la Somme et de ses ports. In-8, 34 p. et carte. Amiens, A. Caron fils et Cᵉ.

304. — LAPIERRE. Le Fonds judiciaire des archives départementales de la Haute-Garonne. In-4, 20 p. Toulouse, Chauvin et fils.

305. — LAUZUN (de). Etude sur le château de Xaintrailles, canton de Lavardac, arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne). In-8, 124 p., plan et vue. Agen, Noubel.

306. — LECOY DE LA MARCHE. Le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie. 2 vol. in-8, XVI-1056 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cᵉ.

307. — LEROY. Recherches historiques sur le protestantisme dans le Melunais (1560-1789). In-32, 64 p. Meaux, Le Blondel.

308. — L'ESTOILE (de). Mémoires-Journaux de Pierre de L'Estoile. Edition pour la première fois complète et entièrement conforme aux originaux, publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique par MM. G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Charles Read, Tamizey de Larroque et Ed. Tricotel. T. I. Journal de Henri III, 1474-1580. In-8, VIII-400 p. Paris, lib. des Bibliophiles.

309. — MANGEONJEAN. Les Ecoles primaires avant la révolution de 1789 dans la région des Vosges formant aujourd'hui l'arrondissement de Remiremont. In-8, 67 p. Epinal, Collot.

310. — MAREUSE. Le Dit des rues de Paris (1300), par Guillot (de Paris). Suivi d'un plan de Paris sous Philippe-le-Bel. In-16, XXV-95 p. Paris, Lib. générale.

311. — MENJOT D'ELBENNE. Pierre tombale de Catherine d'Illiers, dame de Montreuil, à Duneau. In-8, 12 p. et planche. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et lettres de la Sarthe.)

312. — MIGNARD. Quelques remarques sur un des héros les plus populaires de nos chansons de gestes en langue d'oc et en langue d'oil. In-8, 10 p. Paris, Aubry.

(Extrait du Bulletin du bouquiniste.)

313. — MOULENQ. La Justice au XVIIᵉ siècle, épisode de l'histoire d'Auvillars. In-8, 92 p. Agen, Noubel.

(Extrait du Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen.)

314. — NORMAND. La Charte accordée aux habitants de la ville de Magnac par Ithier III, chevalier, seigneur de Magnac et des Closes, par l'évêque de Limoges Ayméric de la Lerre, le 4 du mois d'août de l'année 1269. In-8, 48 p. Péronne, Quentin.

315. — Notice sur la création, les développements et la décadence des manufactures de soie à Avignon. In-8, 83 p. Avignon, Seguin.

(Extrait des Mémoires de la Société littéraire, etc., d'Apt, nouvelle série.)

316. — PARIS (Louis). Les Papiers de Noailles de la bibliothèque du Louvre. Dépouillement de toutes les pièces qui composaient cette précieuse collection, brûlée dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, avec le texte même d'un grand nombre de documents relatifs aux guerres civiles du XVIe siècle. 2 vol. In-8, XXXI-508 p. Paris, Dentu.

317. — PETIT. Les Sires de Noyers. Le Maréchal de Noyers, Mile X de Noyers, porte-oriflamme, grand bouteiller de France, 1291-1350. Les Comtes de Joigny, les Sires de Maisy, de Villehardouin, etc. In-8, 322 p. 10 pl. et 4 tableaux. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

318. — POPLIMONT. Notice généalogique sur la maison de Riencourt, extraite de l'Histoire généalogique du Musée des croisades, et de la France héraldique. In-8, 20 p. Saint-Germain, Heutte et Ce.

319. — POUY. Anecdotes historiques sur Deschamps de Charmelieu, marquis de Saint-Bris, receveur des tailles à Auxerre (1763-1784). In-8, 15 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait de l'Annuaire de l'Yonne.)

320. — QUESVERS. Montereau-Fault-Yonne pendant la Fronde. In-32, 48 p. Montereau, Zanotte.

321. — Reddition de la ville de Lons-le-Saulnier en 1595. Enquête contemporaine sur cet événement. In-8, 12 pages. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

322. — REULET (l'abbé). Un inconnu célèbre, recherches historiques et critiques sur Raymond de Sebonde. In-18 jésus, 326 p. Paris, Palmé.

323. — REYNAUD. La Tradition des Saintes Maries. Essai critique. Documents inédits. In-8, 96 p. Paris, Dumoulin.

324. — ROUSSEAUX. Sorcellerie. Terre de Saint-Oyan-de-Joux (Saint-Claude), 1598. In-8, 20 p. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

325. — SERRET. Les Débordements de la Garonne dans l'Agenais, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. In-8, 29 p. Agen, Noubel.

326. — SOULTRAIT (de). Armorial ecclésiastique du Nivernais. In-8, 28 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau. Paris, Dumoulin.

327. — TARTIÈRE. Les Bastilles de Marsan-Tursan-Gabardan. In-18, 30 p. Mont-de-Marsan, Leclercq.

(Extrait de l'Annuaire des Landes.)

328. — Un manuscrit historique du XVIIe siècle. Etude et fragments. In-8, 23 p. Paris, Clere et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société française de numismatique et d'archéologie.)

329. — VASCHALDE. Mes notes sur le Vivarais (documents inédits). In-12, 238 p. Privas, Roure.

330. — VERNEILH (de). Une page d'administration paroissiale en 1704. In-8, 20 p. Périgueux, Dupont et Ce.

331. — WARGNIER. Histoire générale du canton de Grandvilliers. In-8, 58 p. Amiens, Alfred Caron fils et Ce.

332. — WISMES (de). Un portrait de Molière en Bretagne. Etude sur quelques comédiens, farceurs et bouffons français et italiens au XVIIe siècle. In-8, 81 p. Nantes, Forest et Grimaud.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 JUILLET 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 août 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Ouvrages offerts.

Société de l'Histoire du Protestantisme français. — *Bulletin historique et littéraire.* 15 juin 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. Juin 1875. Paris, br. in-8.

Revue des Documents historiques. Mai 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1875, n° 1.

Le Jubilé de 1775 *à Compiègne,* par A. de Marsy. Compiègne, 1875. Br. in-12.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. 4e série, t. I. Évreux, mars 1875. Un vol. in-8.

Société académique de Boulogne-sur-Mer. — Programme des prix proposés pour le concours de 1875 :

Une MÉDAILLE D'OR DE 300 FRANCS à l'auteur du meilleur travail historique qui sera présenté à la Société, concernant soit une localité importante, soit un des principaux établissements religieux, civils ou militaires, soit une période intéressante de l'histoire d'une ville, soit enfin un homme célèbre ou utile du Boulonnais.

La Société recommande spécialement les questions suivantes :

1° Origines de la Commune de Boulogne ;

2° Valeur historique de la généalogie des comtes de Boulogne antérieurement au XIe siècle.

Le Victorial, chronique de Don Pedro Niño, comte de Buelna, par Gutierre Diaz de Gamez, son alferez (1379-1449); traduit de l'espagnol d'après le manuscrit, avec une introduction et des notes historiques, par le comte Albert de Circourt et le comte de Puymaigre. Paris, 1867. Un vol. in-8.

Notice sur un manuscrit mérovingien, contenant des fragments d'Eugyppius, appartenant à M. Jules Desnoyers, par Léopold Delisle. Paris, libr. Picard, avril 1875. 1 vol. in-fol. avec 6 planches de fac-simile.

En offrant ce mémoire à la Société, M. L. Delisle signale l'intérêt que présente le manuscrit dont il s'agit, en raison des différents types de l'écriture mérovingienne simultanément usités aux VIIe et VIIIe siècles, dont les fac-simile autographiques ont reproduit des fragments avec la plus parfaite exactitude, par le procédé de la photogravure.

Société des Antiquaires de la Morinie. — Projet de statue de Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France, à élever sur l'une des places publiques de la ville de Saint-Omer.

Le projet du monument, dû à M. Louis Noël, artiste de talent né à Saint-Omer, a figuré à l'Exposition des Beaux-Arts de 1875, à Paris. — Les personnes qui voudraient s'associer à ce patriotique projet sont priées d'adresser leurs souscriptions au trésorier de la *Société des Antiquaires de la Morinie,* à Saint-Omer.

Correspondance.

M. de Beaucourt exprime son regret d'être empêché, par les suites d'un accident de voiture, d'assister à la séance du Conseil. Le Conseil charge le secrétaire de lui offrir l'expression de toute sa sympathie.

M. Émile Colombel, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, remercie le Conseil d'avoir bien voulu admettre cette compagnie au nombre des membres de la Société de l'Histoire de France et de lui avoir accordé en don la collection de l'*Annuaire-Bulletin*.

MM. Gustave Habert, F. de Barghon Fort-Rion et Labeyrie remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le marquis de Godefroy communique une lettre de M. l'abbé Huguet, vice-président de la Société historique et littéraire de Tournay, qui exprime le désir de recevoir quelques-unes des publications de la Société de l'Histoire de France en échange de la collection des Mémoires et Bulletins de cette Société, qui s'élève au nombre de vingt-sept volumes. Depuis longtemps, la Société de Tournay, comprise au nombre des Sociétés correspondantes, aurait adressé cette collection, sans les irrégularités de la librairie qui en ont retardé l'envoi. — Cette proposition, accueillie favorablement par le Conseil, est renvoyée, suivant l'usage, au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Croisade contre les Albigeois. Tome Ier. Feuille 25 tirée; feuille 26 en épreuves.

M. Meyer donne au Conseil l'assurance que ce volume sera terminé à la fin du mois. Le fac-simile du manuscrit original inséré dans l'édition de M. Fauriel et qui devait être joint à l'édition de la Société, ne pourra figurer dans

le volume, la planche n'ayant point été retrouvée dans les archives du Ministère.

Chronique du bon duc Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orreville. 4 feuilles tirées; feuilles 5 à 8 en épreuves.

Annuaire-Bulletin de 1875. Feuilles 8 à 10 en bon à tirer.

A l'occasion du retard apporté à la terminaison des deux volumes qui doivent compléter la livraison de l'exercice de 1875, M. L. Delisle appelle de nouveau l'attention du Conseil sur la nécessité plusieurs fois signalée de tenir prêts, longtemps à l'avance, des manuscrits de volumes qui ne devront être compris cependant que dans l'exercice suivant. Il rappelle plusieurs projets de publications adoptés en principe et signalés précédemment, soit dans les procès-verbaux des séances du Conseil, soit dans les rapports annuels du secrétaire. Le volume qu'il regarde comme devant être le plus prochainement prêt à être mis sous presse est la *Chronique de Charles VI, par Lefèvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or*. M. Morand, de Boulogne, qui a proposé cette publication, s'en occupe très-activement. Le Conseil invite le Comité de publication à s'enquérir des projets à adopter dont on peut espérer le plus prochain achèvement, et à faire au Conseil de nouvelles propositions, s'il y a lieu.

M. L. Delisle rend compte aussi au Conseil des résultats d'une démarche faite auprès de lui par M. Fr. Michel, au sujet du projet adopté en principe, dans une séance de l'année 1874, de donner une édition du *Poème de Guillaume de Machaut sur la prise d'Alexandrie*. M. Fr. Michel demande si cette adoption en principe n'impliquait pas un engagement formel de publier l'édition dont il s'agit.

Il lui a été répondu, au nom du Comité de publication, que l'adoption d'un projet en principe n'avait jamais empêché le Conseil d'examiner de nouveau à fond la question, quand il s'agissait de mettre sous presse. Dans le cas présent, la mise sous presse ne pourrait être proposée et votée qu'après la révision du manuscrit et l'addition des notes historiques.

Mais, depuis l'année dernière, il s'est produit une circonstance qui pourrait modifier les premières intentions du Conseil. La Société historique de l'Orient latin a annoncé dans le programme de ses travaux une édition du *Poème de Guillaume de Machaut,* qui suffira sans doute pour satisfaire la curiosité publique. En retouchant son travail, M. Michel serait exposé à un mécompte, si son édition ne devait pas être imprimée. Il importe donc que la question soit maintenant tranchée sans la moindre équivoque.

Le Conseil, consulté, décide qu'après l'annonce d'une édition du *Poème de Guillaume de Machaut,* préparée par la Société de l'Orient latin, il n'y a pas lieu, pour la Société de l'Histoire de France, de donner suite à l'édition qui lui a été proposée. M. Michel sera avisé de cette détermination.

M. Meyer demande au Conseil s'il ne trouverait pas convenable de faire tirer désormais sur papier collé les volumes de la Société. Cette mesure, adoptée par la Société des Antiquaires de France et par la plupart des Sociétés historiques d'Angleterre, offre des avantages supérieurs au faible surcroît de dépense qu'entraînerait le changement. — Renvoi au Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

LE BUDGET ET LA POPULATION DE LA FRANCE SOUS PHILIPPE DE VALOIS[1].

A. Philippe VI était petit-fils de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, et fils de Charles de France, comte de Valois, mort le 16 décembre 1325, et de Marguerite de Sicile. Par son avéne-

1. Voyez ci-dessus, p. 86.

ment à la couronne (1er avril 1328), il avait réuni au domaine royal les comtés de Valois et de Chartres, le Perche, l'Anjou et le Maine. Plus récemment, il avait partagé avec son frère Charles, auteur de la branche des comtes d'Alençon, la succession de leur frère Louis. Voyez un mémoire de Dupuy sur les arrangements pris à cette occasion, en 1333 et 1334, dans la collection Moreau, ms. 227, fol. 240.

B. Il s'agit des conquêtes faites en Agenais par Charles de Valois, père de Philippe VI (1324)[1]. En outre, celui-ci ayant réclamé d'Édouard III l'hommage-lige pour la Guyenne et le Ponthieu, et les Anglais ayant répondu en commençant les hostilités, l'armée royale s'était emparée de Saintes et avait forcé Édouard à faire une transaction (1328-1329).

C. L'arrêt prononçant le bannissement de Robert d'Artois et la confiscation de ses biens avait été prononcé dans le lit de justice tenu au Louvre le 8 avril 1332. Robert s'était retiré en Flandres, puis en Angleterre; à la suite de ses manœuvres d' « envoûtement, » sa femme, Jeanne de Valois, sœur du roi, avait été renfermée à Chinon, et leurs enfants à Nemours, d'où ils furent plus tard transférés au Château-Gaillard des Andelys[2]. Sa sœur, mère du comte de Foix, fut également emprisonnée par ordre de ce prince. Quant à son apanage, le détail en est donné à la fin du texte de notre document.

D. Guillaume Flotte et Guy Chevrier avaient signé le 26 mars 1335, à Avignon, l'acte par lequel Jean, comte d'Armagnac, de Fézensac et de Rodez, cédait à Philippe VI les vicomtés de Lomagne et d'Auvillars, les châteaux, villes et appartenances de Blanquefort, Veyrines, Monségur, etc., et les terres qu'il possédait dans l'archevêché de Bordeaux ou l'évêché de Bazas, contre une rente à héritage de 2,000 l. assignée sur le comté de Gaure. (Trésor des chartes, reg. JJ 71, n° 66.) Plus tard, en 1340, le château royal et la ville d'Auvillars furent unis au domaine immédiat de la couronne. (Reg. JJ 72, n° 223.)

E. Le 22 juillet 1335, Jean de Chastillon, chevalier, sire de Dompierre et de Bolaincourt, et Marie, sa femme, dame desdits lieux, vendirent à Philippe VI, par acte « donné à Linon en Champagne, en coste Saincte Margerie, » — « tout le quint qu'ils avoient pour non devis en la ville et en la terre de l'Escluse

1. Voy. les *Mémoires pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, par Lancelot, dans le t. X des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 587-591.

2. Voy. les mêmes *Mémoires*. Deux des fils vivaient encore dans leur prison, avec vingt personnes de service, en 1347. (Félibien, *Histoire de Paris*, t. Ier, p. 585.)

delez Douay, mouvant du propre héritaige dudit Jehan, avecques tout autre droit que chascun d'eulx pouvoit avoir, par quelcunque cause que ce soit, ès dictes ville et terre de l'Escluse, » pour le prix de 2361 l. 9 s. 6 d. et maille parisis forts. (Orig. scellé. Trésor des chartes, J 229, n° 30.)

F. On trouvera un rôle d'amendes du parlement, de l'année 1338 (?), au n° 96 des *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois*, publiés par M. Léopold Delisle. La table du Mémorial B[4] (fol. 75) mentionne, à la date du 8 août 1336, une « délibération de la Chambre des comptes à ce que les 7,000 l. d'amendes du parlement soient reçues par Jean de Milon, trésorier, et par lui payées en restitution de l'aide de la chevalerie aux gens de Paris. »

G. Voyez le texte de l'« Ordenance faite sur le grant seel le Roy, » en février 1320, dans le Mémorial de la Bib. nat., ms. lat. 12814, fol. vi^xx i verso, ou dans le recueil des *Ordonnances*.

H. Charles le Bel avait déjà augmenté le tarif des droits de rêve et de haut-passage qui se levaient sur toutes les marchandises exportées, même sur les productions du sol ou les denrées naturelles. Ces tarifs furent surélevés par Philippe VI, et des bureaux de perception établis sur plusieurs frontières qui étaient jusqu'alors exemptes du régime douanier. « D'où l'on peut conclure, dit un historien des finances de la France (Bailly, t. Ier, p. 98 et 99), que les ordres puissants du clergé et de la noblesse, qui ne se prêtaient qu'avec peine aux impositions qui atteignaient directement les propriétés foncières ou la consommation, parce qu'elles portaient atteinte à leurs anciens priviléges, n'attachaient alors aucune importance au commerce avec l'étranger ni à l'industrie, puisqu'ils abandonnaient ces deux sources de prospérité publique à toutes les mesures dictées par le seul intérêt du fisc. Cette indifférence a autorisé nos rois à considérer les droits de traite comme appartenant au domaine de la couronne. »

Parmi les droits de douane, il faut signaler les *quatre deniers pour livre* qu'acquittaient les denrées et vivres entrant dans les villes, et dont celles-ci gardaient une partie pour elles-mêmes. (Mémorial B[4], P 2291, p. 781 et 809.) M. Léopold Delisle a publié dans les *Actes normands*, n° 89, un compte du bureau d'Harfleur, de l'année 1338.

Le droit de *denier et maille* se levait sur le commerce des Italiens et autres négociants étrangers établis en France. On trouve dans la table du Mémorial B[1] (fol. 65 et 142 verso) les indications suivantes, dont le texte a été évidemment mal transcrit par le copiste : « 12 mars 1335. Convention entre Bonnat Octavien et autres associés en la ferme de 100 s. pour cent

(*sic*) et les associés de la compagnie des Angoisselles et de celle des Doucins. — 25 juin 1339. Prétention de Bonnat Octavien, Michel Bech et autres fermiers des 100 s. pour livre (*sic*) sur les Italiens usuriers, de 4,000 florins reçus par les trésoriers le Roi, des Italiens demeurant à Avignon, dont il fut dit audit Bonnat et autres qu'il ne leur appartenoit rien. »

Sur le « pont de Rouen » et les droits que les habitants de cette ville avaient le droit d'y lever, conjointement avec le roi, soit à la montée, soit à la descente, on peut voir l'ordonnance du 15 avril 1350, art. 7 et suivants.

I. Le « passage des laines » était une des branches les plus importantes du système protecteur dont M. Boutaric a indiqué les origines sous Philippe le Bel (p. 360 et suiv.).

J. Ces persécutions contre les Lombards, Siennois et Italiens de toute provenance qui tenaient littéralement entre leurs mains les finances, le commerce et l'industrie de la France, pouvaient être de quelque ressource pour le Trésor, mais elles ne refrénaient que pour un moment l'avidité et la puissance de ces rois du comptoir. M. Boutaric nous a révélé (*la France sous Philippe le Bel*, p. 304 et suiv., 355 et suiv.) quelles forces, quelle organisation ils avaient dès le commencement du siècle, et ce serait un point de nos annales financières bien intéressant à étudier d'après les documents inédits, que l'histoire de l'influence des Italiens — soit au XIVe, soit aux XVIe et XVIIe siècles — sur le développement de la production et du crédit public dans le pays dont ils furent les vrais maîtres pendant si longtemps. Les taxes se renouvelaient très-fréquemment, les arrêts de confiscation et de proscription venaient ensuite, mais cette race d'envahisseurs avait trop de vitalité, et elle reparaissait au lendemain même du jour où on les croyait expulsés à jamais. Dans les dates qui se rapprochent le plus de notre document, on peut citer, en 1331, un « rôle des Siennois et autres Lombards qui doivent payer la somme de 18,000 livres. » (Mémorial B[1], fol. 14.) Et cependant, trois ans plus tard, le collége des Lombards était fondé en plein Paris, par un florentin, un modénais, un troisième financier natif de Pistoja et un quatrième originaire de Plaisance.

K. Les règlements et évaluations des monnaies sont imprimés dans le t. II du recueil des *Ordonnances*. Au début de celle du 6 septembre 1329, Philippe VI dit que, ayant suffisamment de matières, il ne retirera aucun profit des opérations monétaires et se contentera de rétablir les espèces à la *loi* où elles étaient sous saint Louis. (Voyez Le Blanc, *Traité des monnoyes*, p. 246.) C'était une grande perte pour le Trésor, puisqu'en certaines années du règne de Philippe le Bel, le bénéfice du monnayage

avait dépassé 60,000 l. Néanmoins, fidèle à sa promesse, Philippe de Valois se borna d'abord à rétablir des taux équitables. En 1331, disent les *Grandes Chroniques* (éd. P. Paris, t. V, p. 349), il « mist la monnoie, qui avoit esté moult muable, en meilleur estat, et ordena que le petit flourin ne vauldroit que dix sols parisis, et les autres monnoies d'or selon leur prix; le gros tournois d'argent neuf deniers parisis, et le petit denier, qui valoit deux deniers, ne valust qu'un denier; et ainsi marchandise de toutes choses, qui estoit moult chière, revint à raison. » Voyez un texte languedocien du règlement du 25 mars 1332 dans le Mémorial B[1], P 2291, p. 87. Selon les documents du temps, le travail des Monnaies finit par s'arrêter entièrement, et elles chômèrent, « par deffaulte de billon, » du 9 mars 1335 au 13 février 1337. La guerre mit fin à cette situation si nouvelle, mais si profitable pour les sujets de Philippe VI. Celui-ci fit alors revivre le droit de seigneuriage et recourut, comme ses prédécesseurs, à l'altération des espèces; du moins eut-il le scrupule d'imposer le secret à ses officiers. Les grands changements se firent en 1340 et 1341. Dès le mois d'avril 1343, le marc d'argent, qui était, dix ans auparavant, à 2 l. 17 s. 6 d., montait à 13 l. 10 s., pour redescendre aussitôt, puis remonter, etc. On doit consulter, pour l'histoire de ces variations, les pièces qui formaient autrefois un chapitre à part dans le Mémorial B[1], et qui sont transcrites dans le registre P 2291, p. 263 et suiv.

L. « Madame de Valois » est Mahaut de Châtillon Saint-Pol, troisième femme de Charles de Valois et belle-mère de Philippe VI; elle ne mourut qu'en 1358. Il lui restait deux filles, qui furent mariées au duc de Bourbon et à Charles de Luxembourg.

Quant à la reine Jeanne de Bourgogne, Philippe de Valois, en l'épousant, lui avait assigné, pour son douaire de 25,000 l. tournois, les comtés d'Anjou et du Maine et la duché de Touraine. Mais en 1332, ces mêmes provinces étant jointes au duché de Normandie pour former l'apanage de l'héritier du trône, l'assignation du douaire avait été transférée sur une autre partie du domaine royal comprenant Montargis, Lorris, Vitry, Boiscommun, Châteauneuf-sur-Loire, Corbeil, Fontainebleau, Moret, Yèvre-le-Châtel, Lorrez-le-Bocage, Flagy, Neuville-aux-Loges, et les forêts de Poucourt, Courcy-aux-Loges, Vitry-aux-Loges, Chaumontois, etc. (Chambre des comptes, reg. P 26[1], cote LXIIII.)

Un autre douaire avait été assigné primitivement sur le comté d'Angoulême et la châtellenie de Mortain, au profit de Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe le Long; mais, dès le mois de mars 1322, Charles le Bel avait fait accepter le transfert de cette assignation, moitié sur Vernon, la forêt des Andelys, Poissy, Pontoise, Beaumont-sur-Oise, etc., et moitié sur les fieffermes de

Normandie. (Mémorial A[1], P 2290, p. 889.) Ces traités avaient encore été modifiés lorsque Philippe VI monta sur le trône. Son premier soin fut de rendre le royaume de Navarre à Jeanne, fille de Louis le Hutin, et à son mari, le comte d'Évreux; en retour, Jeanne, qui était héritière de la Champagne et de la Brie, les cédait définitivement contre les comtés d'Angoulême et de Mortain, plus une rente perpétuelle de 5,000 livres sur le Trésor, une autre de 3,000 l., qui fut transférée par la suite sur les terres d'Aunis et de Saintonge, et enfin une somme de 70,000 l. parisis, portant intérêt de 7,000 l. sur le Trésor. Mais les actes définitifs ne furent passés que le 14 mars 1336, lorsque la jeune reine eut accompli sa vingt-quatrième année.

Voyez sur ces différents actes, si importants pour l'histoire de la réunion de la Champagne, une dissertation de Secousse insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVII, p. 301 et suiv.

M. Sur le fouage de Normandie et son produit, on peut voir deux pièces de l'année 1347 publiées dans les *Actes normands*, p. 352 et 353, et le chapitre V des *Recherches sur la population du diocèse de Rouen avant 1789*, de M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XXVIII, p. 424. Brussel avait publié un *Règlement sur la manière de lever le fouage*, de 1205, dans l'*Usage général des fiefs*, t. I, p. 212.

N. Je crois qu'il faut entendre par « droits d'enchères rendus aux marchands » le retrait du *maximum* que Philippe le Bel entre autres, vers 1305, avait établi temporairement. Voy. Boutaric, p. 364 et 365. On sait qu'en 1343, Philippe VI créa une taxe sur les ventes, avec l'assentiment des Notables.

O. Il faut comparer ces chiffres de recettes et de dépenses avec ceux que donne M. Boutaric pour les premières années du siècle, dans la *France sous Philippe le Bel*, p. 328 à 339. On trouvera dans le même ouvrage (p. 225) un modèle pour dresser les comptes de l'une et l'autre partie, tiré des registres de la Chambre. Cf. un *Compte général des revenus tant ordinaires qu'extraordinaires du Roi pendant l'année* 1202, publié par Brussel, preuves, p. CXXXIX à CCX.

L'ordonnance de 1314, qui a servi de base aux calculs de M. Boutaric, puis à ceux de M. Clamageran (*Hist. de l'impôt*, t. Ier, p. 327), donne pour les dépenses ordinaires le chiffre de 177,000 l. Ces dépenses comprenaient alors l'entretien des maisons royales, les gages du Parlement, de la Chambre des comptes et de l'Échiquier, le service des dettes courantes, les aumônes, les dons; elles se payaient sur le Trésor du Temple, où étaient centralisés les revenus nets des bailliages de Normandie, d'Auvergne, de Limousin,

et des sénéchaussées de Toulouse, Rodez, Cahors, Périgueux et Saintes, tandis que les dettes arriérées et les dépenses politiques se soldaient sur le Trésor du Louvre, dont les gardes devaient avoir la discrétion la plus absolue.

Il ne sera pas inutile de placer ici une pièce qui fait comprendre à la fois le détail des recettes d'une châtellenie du domaine royal et le mécanisme des *rentes à héritage* qui grevaient ces recettes.

C'est la prisée faite en 1332 des revenus de la châtellenie de Pontoise. (Arch. nationales, Chambre des comptes, P 26 [1], cote LXXXVIII ter.)

« La commune de Pontoise doit chacun an au Roi, de rente	500 l. p.		
— pour la sénéchaussée	30 l.		
— pour la maîtrise des boulangers. . .	10 l.		
— pour le vinage de 36 boulangers. . .	18 l.		
— pour les cens de la grange le Roi . .		16 s.	
— 10 muids de froment à la mesure de Pontoise, le muid prisé 100 s.	50 l.		
— 11 muids et 8 setiers d'avoine à ladite mesure, le muid prisé 60 s.	35 l.		
« Les villes de Cormeilles en Parisis et des Frettes doivent 4 muids d'avoine. . .	12 l.		
« Les exploits de la prévôté de Pontoise des amendes de 60 s. et au dessous . . .	250 l.		
« Le scel	76 l.		
« L'écriture	76 l.		
« La terre que le Roi a à Villeneuve . .	33 l.	8 s.	4 d.
« Les cens et rentes de Pontoise . . .		35 s.	6 d.
« Les ventes et saisines des héritages qui doivent lesdits cens		35 s.	6 d.
« L'écriture du clerc au prévôt, qui oncques ne fut vendue.	20 l.		
« Les fiefs mouvant du Roi pour cause du château de Pontoise, prisés par la coutume de la livre 12 deniers, valent . . .	24 l.	4 s.	2 d. ob.
« Les arrière-fiefs prisés par la coutume, l'arrière-fief qui vaut 4 l. de rente par an ou plus 4 s., et dessous 4 l. à l'avenant, valent	15 l.		21 d.
« Item, pour la haute justice, prisée par la coutume pour chacun feu 4 d., vaut . . .	78 l.	3 s.	10 d.
« Item, pour le ressort que le Roi a sur les hauts justiciers en ladite châtellenie, prisé chacun feu 1 d., vaut		62 s.	10 d.

« La garde des églises, prisée par la coutume de 100 l. de terre 25 s., vaut . . . 12 l. 4 s. 8 d.

Somme . . . 1247 l. 12 s. 7 d. ob.

« Des rentes et revenus dessusdits on rabattra chacun an les rentes à héritage que le Roi doit, tant en grain qu'en deniers :

Pº à la Maison-Dieu de Pontoise . . .	200 l.		
— à l'Aumône monsʳ Richard de Vernon	15 l.	15 s.	
— pour le cierge de saint Mellon . . .		50 s.	
— au chapelain le Roi du châtel de Pontoise, pour oblations		30 s.	
— et pour sa robe		60 s.	
— au chapelain de Saint-André, pour oblations		70 s.	
— à Saint-Ladre de Pontoise		4 s.	4 d.
— à l'abbaye de Maubuisson, pour la chapelle de la reine Marguerite.	20 l.		
— aux hoirs de feu Jean du Char et de Asseline sa femme.	40 l.		
— à monsʳ Pierre le Saunier	10 l.		
— au prieur de Hennemont, au lieu de Pèronnelle de Giry.	40 l.		
— à Jean de la Ruelle, pour son fief . .	10 l.		
— à une chapellenie fondée de nouvel en l'église Saint-Denis, pour le roi Philippe le Bel	24 l.		
« Somme des déchets en argent. . . .	370 l.	9 s.	4 d.

« Item, à l'abbaye de Pontoise dite de Maubuisson, par an 8 muids de froment à la mesure de Pontoise, le muid prisé 100 s., valent . . . . . 40 l.

— à ladite abbaye, 10 muids d'avoine, le muid prisé 60 s., valent . . . . . 30 l.

— à maître Jean le Keu, 4 muids d'avoine, valent . . . . . 12 l.

Somme pour les grains. . . . 82 l.

« Somme toute pour les déchets dessusdits 452 l. 9 s. 4 d.

« Demeure franc. . . . . 795 l. 3 s. 3 d. ob.

P. Il faut peut-être voir dans ce « monsʳ Antoine Pissani » un membre de la famille vénitienne d'où sortirent tant d'illustres

marins et qui devait fournir à Charles V l'astrologue Thomas de Pisan, père de Christine.

Q. Le recueil des *Ordonnances* (t. II, p. 13 et 23) renferme deux actes de Philippe VI, en date des 18 juin et 23 novembre 1328, relatifs aux francs-fiefs ou à l'amortissement des acquisitions faites par les églises; il modère les taxes précédentes ou règle le mode de perception. On trouve aussi dans la collection Moreau, ms. 226, fol. 133 et s., le texte de la commission donnée le 11 juin 1328 à Robert de Condé, pour le recouvrement des droits dans le bailliage de Meaux. D'autres commissions furent délivrées en février 1334, pour la recherche des francs-fiefs et nouveaux acquêts depuis quarante ans (Mémorial P 2291, p. 729), et c'est à ce propos que fut dressée « l'instruction sur la manière de lever la finance des acquêts, » dont le texte a été conservé par plusieurs Mémoriaux. Enfin, on rencontrera des mandements sur cette recherche dans le second volume de la collection de pièces de la Chambre des comptes qui a reçu, à la Bibliothèque nationale, le titre de *Chartes royales*.

« Les finances des usuriers. » — J'ai parlé plus haut des taxes fréquentes qui frappaient les usuriers italiens; on remarquera qu'il n'est pas question des Juifs, ni de la taille qu'ils payaient sous certains prédécesseurs de Philippe VI. Expulsés en 1306 et remplacés tout aussitôt par les financiers lombards, ils n'avaient été rappelés par Louis X que temporairement. Voy. *la France sous Philippe le Bel,* p. 300 à 303.

R. A la suite de la victoire de Cassel, les villes rebelles de Flandre avaient été frappées d'une forte contribution de guerre; nous verrons, dans une des notes qui suivent, comment ces cités s'acquittèrent. Quant aux rebelles eux-mêmes, soit ceux qui avaient péri dans la bataille, soit ceux qui s'étaient échappés, le comte de Flandre avait prononcé la confiscation de leurs biens au profit du vainqueur. Notre confrère, M. Mannier, a publié en 1863 l'inventaire des noms et biens des 3192 victimes de Cassel; cette pièce provient de la Chambre des comptes, où les commissaires royaux l'avaient fait déposer en février 1332.

S. La gabelle de Carcassois était primitivement une imposition sur les draps de Languedoc, transformée en une taxe de 150,000 l. par l'ordonnance du 11 mars 1332, dont le texte se trouve au tome II des *Ordonnances*, ainsi que le règlement de perception et la commission donnée le 27 janvier 1333, au sujet de la contribution particulière des nobles. Voyez aussi l'*Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 212. — A cette époque, le mot de « gabelle » s'appliquait à toute imposition en général; ce fut seulement quelques années plus tard qu'il servit à désigner spécialement l'impôt sur

le sel, lorsque Philippe VI établit pour toujours ce tribut qui avait, croit-on, figuré temporairement dans le budget de Philippe le Long, mais qui valut au premier Valois « l'indignation et la malgrâce des grands comme des petits et de tout le peuple. » Il faut se référer, sur ce point, au *Glossaire* de Ducange, v° *Gabella salis*, et surtout à l'excellent article historique de l'*Encyclopédie méthodique des Finances*.

(*La suite prochainement.*)

II.

BIBLIOGRAPHIE.

333. — Blanchard. Les Juridictions d'autrefois. Le Juge du point d'honneur à Nîmes (1772-1786). In-8, 44 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

334. — Choix de lettres adressées à M. de Nicolay, évêque de Verdun, par le dauphin, la dauphine et divers princes, princesses ou personnages de la cour (1750-1767). In-4, 41 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait du t. Ier des Pièces justificatives pour servir à l'histoire de la maison de Nicolay.)

335. — Déservillers (de). Du personnage d'Hildebert, son origine, ses relations avec le Vendômois. In-8, 12 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

(Extrait du Congrès archéologique de France.)

336. — Desjardins (Abel). Charles IX. Deux années de règne, 1570-1572. Cinq mémoires historiques d'après les documents inédits. I. La Paix de Saint-Germain. II. L'Amiral à Blois. III. Les Mariages. IV. L'Assassinat de Coligny. V. La Saint-Barthélemy. In-8, 124 p. Douai, Crépin.

337. — Félibien. Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales et bastiments de France; par André Félibien, sieur des Avaux. Publiés pour la première fois,

d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, xv-104 p. Paris, Baur.
(Publication de la Société de l'histoire de l'art français.)

338. — GUILLAUME (l'abbé). Nouveaux documents inédits sur la correspondance de Dom Calmet, abbé de Senones. In-8, 115 p. Nancy, Crépin-Leblond.
(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

339. — HUCHER. Sceaux des évêques du Mans. Sceau de Geoffroy de Laval (1231-1233) ou de Geoffroy de Loudun (1234-1255). In-8, 4 p. Le Mans, Monnoyer.

340. — IMBERT. Lettres de Catherine de Parthenay, dame de Rohan-Soubise, et de ses deux filles Henriette et Anne, à Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de la Trémoille. In-8, 124 p. Niort, Clouzot.
(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, etc., du département des Deux-Sèvres.)

341. — JEANDET. Cinq mois aux archives de la ville de Lyon (1er avril-30 août 1873). In-8, 53 p. Chalon-sur-Saône, Landa.

342. — JULLIOT et BELGRAND. Notice sur l'aqueduc romain de Sens. Gr. in-8, 45 p. Paris, Dunod.

343. — LA GORGUE-ROSNY (de). Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines et pays circonvoisins. T. I. A-D. In-8, xxvii-508 p. Boulogne-sur-Mer, Le Roy.

344. — LALORE (l'abbé). Chartes de l'abbaye de Mores (Aube). In-8, 109 p. et plan. Troyes, Dufour-Bouquot.

345. — LALORE (l'abbé). Le trésor de Clairvaux du xiie au xviiie siècle. In-8, xxiv-283 p. Troyes, Brunard.

346. — LAPIERRE. Tables générales des Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, 1831-1871 (1re série, 9 volumes). In-4, 69 p. Toulouse, Chauvin et fils.

347. — LA ROCHETERIE (de). Marie-Antoinette et l'émigration, d'après des documents inédits. In-8, 146 p. Paris, Douniol et Ce.
(Extrait du Correspondant.)

348. — LASALLE (de). Les Treize salles de l'Opéra. In-18 jésus, 319 p. Paris, Sartorius.

349. — LAURENT (l'abbé). Examen des derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentowic. In-8, 23 p. Amiens, Lenoël-Hérouart.
(Extrait de la Picardie.)

350. — LECOCQ. Les Ambassadeurs de Siam à Saint-Quentin en 1686. In-8, 13 p. Paris, Rouveyre.

351. — LECOQ-KERNÉVEN. Généalogie et annales de la maison Dondel de Sillé, où l'on voit l'origine et la fondation de la ville de Lorient (Bretagne). In-8, 440 p. Rennes, Leroy fils.

352. — LEFÈVRE. Notice sur la châtellenie d'Épernon. In-8, 73 p. Chartres, Garnier.

353. — LE PROUX. Lettres du cardinal Mazarin à la ville de Saint-Quentin. In-8, 31 p. Saint-Quentin, libr. du Vermandois.

354. — MAMET. Le Président Des Brosses, sa vie et ses ouvrages. In-8, 272 p. Lille, Massart.

355. — NOULENS. Maison de Soubiran de Campaigno. Notice historique et généalogique. Gr. in-8, 161 p. Paris, Dumoulin.

356. — PERRAUD. Lettres de M. de Moustier, résident de Sa Majesté très-chrestienne en Suisse, écrites à MM. du canton de Fribourg et aux États généraux des treize cantons, avec les réponses d'un conseiller du magistrat de Fribourg. In-8, 29 p. Poligny, Mareschal.

357. — RENAULT. Notice historique sur Bruyères-le-Châtel. In-8, 14 p. Paris, Schiller.

358. — ROSSEEUW SAINT-HILAIRE. Disgrâce de la princesse des Ursins, 1714-1715. In-4, 23 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

359. — WALLON (H.). Saint Louis et son temps. 2 vol. in-8, XXXVI-1056 p. Paris, Hachette et Ce.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 AOUT 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RATHERY,

L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 novembre 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la perte regrettable que la Société a faite récemment de quatre de ses membres : M. le général Tripier, M. le comte de Brayer, M. Manceau, ancien conseiller d'État, et M. Le Proux, avocat, archiviste-paléographe.

Celui-ci avait, depuis longtemps, fait connaître au Conseil, qui avait accueilli favorablement cette proposition, son désir de publier pour la Société une nouvelle édition de *Guibert de Nogent*. Cette chronique, du XIIe siècle, n'est connue jusqu'ici que par l'édition très-médiocre qu'en a donnée dom Luc d'Achery, d'après une mauvaise copie du XVIe siècle, et par la traduction française de la collection de M. Guizot. Le Conseil examinera plus tard si cette publication peut être confiée à un autre éditeur et s'informera si M. Le Proux a laissé des travaux préparatoires susceptibles d'être utilisés.

Ouvrages offerts.

Bulletin de la Société bibliographique. Juillet 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 1er trimestre de 1875. Poitiers, in-8.

Société académique des sciences, arts, etc., *de Saint-Quentin.* 3e série, tome XII. Travaux de juillet 1873 à juillet 1874. Saint-Quentin, 1875. 1 vol. in-8.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1875. 1 vol. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français.— Bulletin historique et littéraire. 7 juillet 1875. Paris, br. in-8.

Revue des Documents historiques, publiée par É. Charavay. Juin 1875. Paris, br. in-8.

Revue des Questions historiques. 9e année, 35e livr. 1er juillet 1875. Paris, in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1875, n° 2. Amiens, in-8.

Documents relatifs à l'histoire du Valais, recueillis et publiés par l'abbé J. Gremand, professeur et bibliothécaire cantonal à Fribourg. T. I (300-1255). Lausanne, 1875. 1 vol. in-8. (Soc. de la Suisse romande.)

Répertoire archéologique du département de la Nièvre, par M. de Soultrait. Imprimerie nationale, 1875. 1 vol. in-4, faisant partie de la Collection ministérielle publiée sous la direction du Comité des Travaux historiques.

Histoire de la ville de Montdidier, par M. Victor de Beauvillé. Ouvrage couronné par l'Institut de France. 2e édition, 3 vol. in-4. Paris, Claye, 1875.

Romania. N° 14, avril 1875. Paris, br. in-8.

En offrant ce fascicule, M. P. Meyer dit qu'il y a inséré une liste de plusieurs passages obscurs (au nombre de douze) de la *Croisade contre les Albigeois*, dont il demande l'explication aux personnes versées dans la connaissance de

la langue romane du Midi. Cette liste de *desiderata* sera jointe, sur un feuillet séparé, au 1er volume de l'ouvrage.

Statuts de la Société pour la publication des textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin.

Le but de cette nouvelle Société est de publier des documents historiques et géographiques d'ordre secondaire, inédits ou rares, concernant particulièrement la Terre-Sainte, et qui ne paraîtraient pas de nature à figurer dans la grande collection des ***Historiens des Croisades***, publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le nombre des membres titulaires est limité à 50, et celui des associés souscripteurs à 340. Le prix de la souscription annuelle est de 50 fr. pour les membres titulaires et de 15 fr. pour les associés. La Société publiera deux volumes d'environ 300 pages chaque année. La collection portera le titre de ***Bibliothèque de l'Orient latin***, et comprendra deux séries, l'une ***géographique***, l'autre ***historique***. La 1re série se composera des textes latins et en différentes autres langues, de pèlerinages en Terre-Sainte et de descriptions de ces contrées et des pays voisins. La 2e série sera réservée aux poésies, chartes, lettres historiques, petites chroniques, etc. La Société publiera aussi des phototypographies de pièces rares concernant la Terre-Sainte, imprimées au xve et au commencement du xvie siècle.

Le Bureau de cette nouvelle Société pour la période 1875-1877 est ainsi composé : ***Président***, M. le comte de Vogué; — ***vice-président***, M. Schefer; — ***secrétaire-trésorier***, M. le comte Riant; — ***secrétaire-adjoint***, M. de Marsy; — ***commissaires***, MM. de Barthélemy, Egger, de Mas-Latrie, E. de Rozière.

Les publications suivantes représenteront l'exercice de 1875 : Série géographique : ***Itinera Hierosolymitana latina***, t. I, de 333 à 1100. Série poétique et historique : ***La Prise d'Alexandrie***, de Guillaume de Machaut.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. Ier. Le texte et le glossaire sont composés, moins une demi-feuille dont M. Meyer vient de remettre la copie. Ce volume pourra être distribué au commencement de novembre, ainsi que le confirme M. Meyer, présent à la séance.

Chronique du bon duc Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orreville. Les feuilles 5 à 8, envoyées à M. Chazaud, sont rendues en seconde épreuve. L'absence de M. Bordier, commissaire responsable, paraît être une des causes du retard de cette publication.

Annuaire-Bulletin de 1875. Feuille 11 en bon à tirer.

M. L. Delisle informe le Conseil que M. Morand, éditeur désigné de la *Chronique de Charles VI*, par Lefèvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or, a fort avancé la copie et la collation des textes manuscrits.

Le Conseil désigne M. L. Delisle pour commissaire responsable, et autorise la mise sous presse, aussitôt que le manuscrit sera en état d'être imprimé. Ce volume semble pouvoir faire partie de la distribution de l'exercice de 1876.

M. Egger appelle l'attention du Conseil sur la collation du texte de la *Chronique du frère Salimbene*, qui a été faite à Rome par M. Clédat, archiviste-paléographe. Cette chronique, du XIIIe siècle, dont le seul manuscrit connu est conservé au Vatican et a été imparfaitement publié, une seule fois, dans le Recueil des Monuments de l'histoire de Parme et de Plaisance, a déjà été signalée au Conseil par M. L. Delisle, à l'occasion d'un premier examen du même texte par M. l'abbé Duchesne, élève de la section de philologie de l'École des Hautes-Études. M. Egger est invité à faire connaître à M. Clédat les dispositions favorables du Conseil à l'égard de cette publication.

Note sur deux monuments concernant, l'un Jeanne d'Arc, l'autre Salomon de Caus.

M. J. Desnoyers entretient le Conseil de deux monuments ou documents historiques qu'il possède, et qui ont été sauvés du pillage de ses collections de Montmorency, pendant l'occupation ennemie de 1870-1871, en même temps que le précieux manuscrit mérovingien que M. L. Delisle a si parfaitement décrit et dont il a publié quelques fragments reproduits avec la plus grande fidélité par la photogravure.

Les deux petits monuments dont il s'agit, sont :

1° Un bas-relief ou panneau de bois sculpté, de 0,44 c de hauteur, sur 0,40 c de largeur, représentant le *Départ de Jeanne d'Arc de Vaucouleurs,* le 23 février 1429, pour se rendre auprès de Charles VII et au siége d'Orléans.

La Pucelle est à cheval, accompagnée des personnages mentionnés dans les interrogatoires des deux procès et dans les chroniques contemporaines. Sur le premier plan est Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui s'opposa longtemps au départ de Jeanne, et dont la main élevée vers le ciel rappelle les mots qu'il dit au départ : *Advienne que pourra,* ou que Dieu la conduise (selon le texte du *Mystère* d'Orléans). Il préside au départ de la petite troupe. Les trois autres personnages paraissent être Jean de Metz, Bertrand de Poulengy, et l'un des autres compagnons de Jeanne pendant son périlleux voyage.

Dans la partie supérieure du panneau se voit, à gauche, la figure symbolique de Dieu, représenté, comme dans tant d'autres monuments du moyen âge, sous la forme d'un vieillard couronné de la tiare pontificale et tenant le globe terrestre dans les mains. C'est évidemment le symbole de l'inspiration divine de la mission de Jeanne d'Arc. A droite un groupe d'arbres sur une montagne rappelle le *Bois-Chenu,* voisin de la demeure de Jeanne à Domremy, et dont il est fait tant de fois mention dans les documents du temps.

Il ne peut y avoir le moindre doute sur le sujet et sur l'intention de cette scène, évidemment d'origine populaire. Quelque barbare qu'en soit l'exécution, on y reconnaît la seule représentation jusqu'ici conservée du premier acte de la courte et glorieuse mission de l'héroïne. La figure de la Pucelle, autant qu'on en peut juger par cette rustique représentation, est celle d'une forte villageoise, et ne rappelle aucunement l'afféterie des portraits de fantaisie plus modernes.

La date de cette sculpture est moins certaine que son objet. M. J. Desnoyers, pour différents motifs, la regarde comme remontant au XVe siècle, et comme n'étant probablement pas beaucoup postérieure au procès de révision (1455).

M. J. Quicherat, dont l'opinion doit toujours être invoquée dans les questions concernant Jeanne d'Arc, et qui a bien voulu examiner le bas-relief dont il s'agit, en a reconnu, sans le moindre doute, le sujet; mais il en croit l'exécution plus moderne et serait assez disposé, à raison de quelques détails de costume, à le considérer comme pouvant être seulement du règne de Henri II. Cette question sera discutée par M. J. Desnoyers dans une notice plus développée sur ce monument.

2° Le second sujet dont M. J. Desnoyers entretient le Conseil est une *Mappemonde manuscrite* sur parchemin, large de 0,80c et haute de 0,47c, et signée S. DE CAUS, *ingénieur du Roy.*

L'attribution de cette carte au célèbre ingénieur Salomon de Caus ne peut laisser aucune incertitude. Le caractère de l'écriture comparé aux rares autographes connus, et particulièrement aux lettres originales découvertes et signalées à Rouen par M. de Beaurepaire, dans les archives de la Seine-Inférieure, montre la plus parfaite similitude. Il en est de même de l'état des connaissances géographiques dont elle témoigne et des dessins figurés dans les huit cartouches qui en occupent les marges. On peut se référer sur ce point aux travaux géographiques du commencement du XVIIe siècle, comme les cartes d'Ortels, de Jansson, de Hondts et d'autres cartographes contemporains. Plusieurs considérations peuvent faire regarder cette mappemonde, intitulée *Carte universelle,* comme ayant été exécutée de 1621 à 1626, peu de temps après le retour de l'auteur, d'Heidelberg en France. Salomon de Caus était bien connu comme physicien, comme architecte, comme ingénieur remarquable par des talents très-divers; on ne le connaissait point encore comme géographe.

Cette carte est actuellement déposée à la grande exposition géographique des Tuileries. M. J. Desnoyers se propose, comme l'y engagent plusieurs membres du Conseil, à en faire le sujet d'une description détaillée, ainsi que du bas-relief de Jeanne d'Arc.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

LE BUDGET ET LA POPULATION DE LA FRANCE SOUS PHILIPPE DE VALOIS[1].

T. Après la victoire de Cassel, la plupart des villes de Flandre, voyant que les biens des rebelles allaient être confisqués, composèrent avec le roi moyennant de fortes sommes. C'est ce traité que les documents du temps appellent la « paix d'Arques, » du nom d'un gros bourg proche de Saint-Omer, dont Froissart (t. II, p. XXXI) mentionne le pillage en 1340. Je n'ai pu retrouver le texte de cette paix dans les layettes du Trésor des chartes, mais il en est plusieurs fois question, avant le mois de septembre 1328, dans l'*Inventaire-sommaire de la Chambre des comptes de Lille* (liasses B 619 et suiv.). De plus, le carton 352 des Chartes de Colbert contient les vidimus authentiques et scellés des soumissions et des procurations passées en août, septembre, novembre et décembre 1328, par les villes de Furnes, Poperinghen, Bourbourg, Lombardie, Bruges, etc., et voici le texte d'une de ces pièces, qui parle de la « paix d'Arques. » — « A touz cheux qui ches présentes lettres verront et orront, nous, burghemaistre, eschevin, conseil, et toute la communauté de la ville de Bruges, faisons savoir que nous avons mis et establi, mettons et establissons noz chiers et amés... pour offrir et présenter à très excellent et très poissant prince monsieur Philippe, par la grâce de Dieu roys de France, pour nous et en nom de nous, submission et obligation en la manière qui s'ensuit. C'est assavoir que nous, publikement, confessons et à ce nous obligons que, de tout ce que depuis la derraine pais faite à Arkes, avons mespris ou mesfait en quelconque manière que ce soit encontre nostre seigneur le roy de France, comme contre nostre seigneur souverain, nous nous en sousmettons et demorons de haut et de bas à sa volenté, dit ou ordenance, sanz jamais aler à l'encontre; et en ceste meismes forme et manière, nous nous sommes sousmis et demoré en nostre chier, naturel et droiturel seigneur monsieur le comte de Flandres et de Nevers, de tout ce que mespris ou mesfait avons depuis ladicte pais, en quelconques autre manière que ce soit; et pour ce promettons nous sanz délay

1. Voyez ci-dessus, p. 86 et 181.

à baillier et à donner ostages, tant et telz comme il leur plaira, à prandre en ladite ville, et dès ores en avant garder et tenir envers eaux boyne foy et vraye obéissance, comme bonz soubgiet, par le tesmoing de ces lettres, séellées du grant seiel de la ville de Bruges, qui furent faites et données lendemain le jour Nostre Dame en septembre, l'an de grâce mil trois cenz vint et huyt.... » En 1337, Philippe VI fit don au comte de Flandre de 40,000 livres, « en quoy les habitans de la ville de Bruges sont tenus à nous de termes jà passez pour cause de la derrenière pais d'Arques. » (Trésor des chartes, J 570, nº 4.) La paix portait aussi, conformément à une convention qui remontait à Philippe le Long, que les portes de la ville de Bruges seraient démolies; mais, par lettres du mois de mars 1338 (J 570, nº 5), le roi permit aux habitants de les rétablir; sans doute ils s'étaient acquittés envers lui, ou plutôt envers son donataire.

Outre cette paix de 1328, d'autres compositions analogues furent conclues en 1334, par les commissaires que Philippe VI avait envoyés en Flandre pour exploiter et saisir tout ce qui pouvait lui revenir des forfaitures de Cassel. Ainsi, dans la pièce cotée J 570, nº 3, nous voyons les représentants de la ville de Berghes traiter avec les gens des comptes du roi, sur le pied de 10,000 livres parisis forts, « pour tous les biens, meubles et hérietages forfaiz à nous et pour tout ce que nous ou noz gens leur peussent demander pour cause et pour occasion de la derrenière bataille de Cassel, des commotions, rébellions et esmeutes faites par ceux de ladicte ville, castellenie et appendances, tant conjointement que divisément, du tamps de ladite guerre et desdites esmeutes, tant de ceus qui de la bataille escapèrent vifs et qui y moururent, comme de tous ceus qui y envoièrent ou qui aidièrent ou furent consentans ou complices du mesfait avec ceux de ladite ville et castellenie qui, pour le temps, estoient noz annemis et qui furent contre nous, et pour toutes autres choses que nouz en peussons pour ce demander ou réclamer sur ceus de ladite vile, castellenie et appendances, hors mises les paroisses de Ykelsbeke et de Ledinghen et les habitans en ycelles. » Cet arrangement fut agréé par le roi en novembre 1334.

U. Mache des Maches et sa disgrâce ont été à peine cités par quelques historiens, à côté des autres financiers condamnés dans le même temps, et pourtant le seul fait de la mention qui lui est consacrée dans l'Abrégé des finances de 1335 suffirait pour témoigner d'une importance réelle. Il ne sera donc pas hors de propos de rétablir cet épisode du règne de Philippe VI d'après les documents restés inédits jusqu'ici.

On connaît le sort tragique de Pierre Remy, qui, ayant succédé

à Géraud Guette dans les fonctions de général des finances, occupait ce poste à la fin du règne de Charles le Bel. Philippe de Valois, devenu régent et voulant se concilier la faveur des prélats, barons et députés des bonnes villes, fit pendre le financier prévaricateur et confisqua ses biens, estimés à la sommo énorme de 1,200,000 livres (arrêt du 25 avril 1328). Mais ces exemples, si répétés qu'ils fussent, étaient insuffisants contre les maltotiers ultramontains qui avaient pris, comme je l'ai dit plus haut, l'habitude d'exploiter le royaume : non moins tenaces que les Juifs, et encore plus indispensables aux gouvernants, les survivants revenaient aussitôt à la charge, sans aucun souci des rigueurs qui venaient de frapper leurs frères. Mache des Maches appartenait à cette race féconde en « fraudes et malices. » Il était florentin d'origine, et son nom, que les *Ordonnances* ont défiguré en « Mathe de Mathes, » mais qui est « Matheus de Mathis » dans le Journal du Trésor et « Machius de Machis » ou « Mache des Maches » dans les registres du Trésor des chartes, permet, en attendant mieux, de le rattacher à une famille florentine du nom de « Macci » qui est citée par Scipione Ammirato dans la généalogie des comtes Guidi. Peut-être était-il parent de la « Jeanne Mathié » que les *Grandes Chroniques* mentionnent comme femme d'un autre florentin, l'antipape Pierre Ranucci, dit Nicolas-le-Quint.

Attaché au service de Charles le Bel avant même que ce prince ne montât sur le trône, puis devenu son valet de chambre et son changeur, il reçut en assignations sur le Trésor de nombreuses marques de la gratitude royale[1], et enfin il obtint, en janvier 1325, des lettres de bourgeois du roi, avec faculté d'aller et venir et de commercer ou contracter dans tout le royaume, en raison du long séjour qu'il y avait fait et de l'honorable situation qu'il y avait acquise[2]. Mache des Maches avait encore la direction du Trésor royal sous Philippe VI, lorsque la disgrâce vint le renverser[3]. Voici le texte de sa condamnation, tel qu'il se retrouve dans les papiers de M. de la Reynie[4].

Arrêt de condamnation contre Macé de Masches, lombard, changeur du Trésor, à estre pendu et ses biens confisqués, donné à Saint-Germain-en-Laye, en aoust 1331, *par la Cour de parlement, composée de quelques princes et seigneurs et autres notables person-*

1. Voy. le Journal du Trésor conservé aux Archives nationales, KK 1, passim.
2. Lettres données à Châteauneuf-sur-Loire; Trésor des chartes, reg. JJ 62, n° 245.
3. Félibien, t. Ier, p. 565, dit qu'un autre financier, René de Siran, maître des monnaies, eut le même sort en 1333.
4. Bibl. nat., *Papiers la Reynie*, vol. 7, fol. 16. Copie peu correcte.

nages y mentionnés, avec l'ordre qu'ils y avoient parlé selon les particulières opinions qu'un chacun y avoit portées; exécuté à Paris peu de jours après.

« Veu l'enqueste faite et parfaite entre nostre procureur, pour nous, d'une part, et Macé de Masches, lombard, jadis changeur maistre en nostre Trésor à Paris, d'autre part, sur plusieurs articles proposés contre ledit Masches, et veu et regardé bien diligemment les réponses et confessions faites par ledit Masches, fut condamné par le jugement de nostre Cour à estre pendu et à perdre tous ses biens quels qu'ils soient, et estre appliqués à nous, après les raisons et défenses desdits articles dudit de Masches proposées au contraire et tout ce que dessus faisoit à voir et regarder, et éue sur ce délibération. Et fut fait le jugement par les personnes qui s'ensuivent ordonnément si comme ils parlèrent :

« M. Guillaume de Villiers, M. Dimanche de Chastillon, M. Simon de Braye, M. Jean du Mur, le jugèrent à perdre tous ses biens et estre appliqués à nous. M. Martin des Essarts, M. Guillaume Courteheuze, M. Millet, chevalier, M. Pierre Forget, trésorier, M. Pierre de Royer, le sieur de Hangest, sire Hugues de Coucy, le jugèrent à pendre et perdre tous ses biens et estre appliqués à nous. M. Guy de Chevrier, M. Regnault de Lort, chevalier, M. Jean de Tramblay, chevalier, M. Moucon de Bainville, l'advoué de Thérouenne, M. Dreux de Roye, M. Hugues de Bosville, le comte de Roussy, le prévost de Paris, le sieur de Beaujeu, M. Jean de Chastillon, le vicomte de Melun, le sieur de Gienville, M. Pierre de Cuignières, le Borgne de Hercourt, jugèrent à pendre et perdre tous ses biens et estre appliqués à nous. Le sieur de Garencière, M. Henry de Melley, M. Richard Mouireux, le maistre des arbalestriers, Jean Billouard, le sieur Jean de Guaye, M. Jean de Remichon, le jugèrent à estre banny du royaume, perdre ses biens et estre appliqués à nous. Le sieur d'Avaucourt, M. Jean Guillon, le connestable de France, M. le comte de Blois et M. le comte d'Alençon, le jugèrent à estre pendu, perdre tous ses biens et estre appliqués à nous.

« Ce fut fait à Saint Germain en Laye, le vendredy avant la feste de saint Louis, l'an de grâce 1331. Et le lundy ensuivant, ledit Masches fut pendu au gibet, à Paris. »

La fortune du changeur n'était probablement pas moins considérable que celle des financiers qui l'avaient précédé à la potence; on trouve à ce sujet des renseignements assez nombreux.

Le 8 juillet 1331, avant que l'arrêt fût rendu, la Chambre des comptes avait prononcé que la rente de « Mache de Marchand, »

en cas qu'elle vînt au Roi par forfaiture, serait baillée à Martin des Essarts, « en déduction de son dû[1]. » Au mois de novembre suivant, le roi étant à Châteauneuf-sur-Loire, fit don à Henri de Serpent, échanson de la Reine, d'une maison « venue de la forfaiture Mache des Maches, lequel fut justicié pour ses malefaçons. » Cette maison était située au-delà du bois de Vincennes et s'appelait la Bruyère[2]. En mars 1332, le roi céda à deux de ses créanciers une autre maison venue de la même confiscation et sise à Paris, rue de la Bretonnerie, par-delà l'église Sainte-Croix, tenant par devant et derrière à la maison de Me Jean Allegrin, aboutissant par derrière à la rue Dame-Agnès-la-Buchère, et une place vide tenant à la maison et à ladite église, « en la censive de l'hôpital d'une part, et en la terre Hugues Haubert de l'autre, et par derrière en la terre Pierre de Hangest[3]. »

Un autre acte du mois de février 1332 nous apprend encore que Mache des Maches percevait une rente — probablement la même qui est citée plus haut — sur tous les poissons et harengs frais et salés arrivant à Paris par chevaux, charrettes ou chars; ce droit était de 3 mailles tournoises par panier, 9 par charrette, 18 par char[4].

Il est encore question du changeur du Trésor dans une pièce de 1335. « Comme Jaques Soudenier soit tenuz à nous pour certeine cause, pour rayson de feu Mache des Maches, en la somme de douze cens florins, et à nostre très chère dame et cousine la royne Jehanne en la somme de troys mille quatre cens livres tornois, pour cause d'arreirages de six mile livres tornois de rente par an, que elle prant sus la boiste des deniers et maille pour libre que paient les Ythaliens des marchandises qu'il font en nostre royalme, laquelle boiste et redevance tient à ferme de nous ledit Jaques Soudenier..... » Suit la confirmation de l'exécution des biens saisis sur le condamné[5].

Vers le même temps, on lit dans les tables des anciens registres de la Chambre des comptes que Henri Beaucaire et Regnauld Sequart reçurent une commission pour vendre tous les biens de Mache des Maches et en envoyer une moitié au Trésor et l'autre à Binde (ou Buide?), qui était l'aîné des Maches et sans doute le frère de l'ancien changeur. Le roi fit par la suite une composition avec ce personnage, agissant pour ses frères et neveux, et enfin on voit que le comte de Savoie intervint contre les tuteurs des enfants

1. Mémorial B[1], fol. 13.
2. Trésor des chartes, JJ 70, n° 901.
3. « Et eust en ladite place merrien, et prent on quarrel à icelle place. » (Trésor des chartes, JJ 66, n° 890.)
4. JJ 66, n° 622.
5. JJ 70, n° 7.

de Mache[1]. Un de ces enfants parvint à reprendre place dans l'administration financière, mais pour finir de même que le père; du moins, quelques historiens appellent Perrin Macé des Maches le trésorier-changeur du roi Jean que les chroniques nomment plus généralement Perrin Marc, et qui fut pendu en 1358, comme assassin du trésorier Jean Baillet et partisan du prévôt Marcel. Cet épisode dramatique est fort connu : il serait désirable qu'on fût mieux fixé sur le nom et la personnalité du personnage qui y joua le principal rôle.

Quant à l'intervention de l'archevêque d'Auch et de l'abbé de Corbie dans la liquidation des biens de Mache des Maches, je ne saurais rien préciser à ce sujet. On a vu ci-dessus que l'abbé de Corbie, qui était Hugues de Vers, devint plus tard l'un des chefs de l'administration des finances. Il se distingua également sur le champ de bataille et laissa un renom de grand patriote, aussi bien que d'habile financier et de profond théologien. Voyez le *Gallia christiana*, t. X, col. 1282. Pour l'archevêque d'Auch, Guillaume de Flavacourt, le *Gallia* (t. Ier, col. 995) lui donne le titre de lieutenant du roi.

V. Au milieu des fêtes magnifiques données en l'honneur de la chevalerie de son fils, Philippe VI avait déclaré publiquement qu'il partirait pour la Terre-Sainte, dans un délai de trois années. Sur l'annonce de cette heureuse nouvelle, le pape Jean XXII porta à six ans la levée du dixième des revenus ecclésiastiques qu'il n'avait accordée d'abord que pour trois ans, au profit de l'expédition projetée. Le pape Clément avait déjà fait pareille concession en 1312. Ces décimes se perçurent avec une extrême rigueur, malgré les protestations du clergé français, qui se plaignait amèrement d'être dépouillé au profit de la Palestine; mais Jean XXII n'avait que des complaisances pour le fils aîné de l'Église. Lorsque ce pape mourut (1334), l'élection de Benoît XII changea la face des choses, et le roi de France ne put faire porter la levée des décimes à dix ans. Ce fut alors que, pour intimider les cardinaux et les empêcher de préparer la réconciliation du Saint-Siége avec l'Empire et par conséquent le retour à Rome, Philippe VI fit saisir les revenus dont les membres du Sacré Collége jouissaient en France, et cet acte de vigueur suffit pour couper court aux négociations de Benoît XII avec l'Allemagne. A cette époque, le nombre des cardinaux originaires de France s'élevait à dix-sept, contre six Italiens et un Espagnol. Voyez la lettre de Jean XXII, citée par l'abbé Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, t. XIX, p. 495 et 498.

1. Mémorial B[2], fol. 51 verso et 113.

X. C'est à cette saisie des « bénéfices que le pape tient », que fait allusion la lettre de Benoît XII, en date du 23 juin 1337, rapportée par Rainaldi et Fleury (*Hist. ecclésiastique*, t. XIX, p. 549). Elle dit en substance que les officiers royaux troublent les ecclésiastiques dans la possession de leurs bénéfices ou même les en expulsent par la violence; que, pendant la vacance des siéges sujets à la régale, le roi de France se permet de conférer les bénéfices auxquels le Pape ou les collateurs ordinaires avaient pourvu avant la vacance, pour peu que les pourvus n'aient pu encore prendre possession; qu'il s'empare de même, sans aucune sentence du juge ecclésiastique, des bénéfices dont les possesseurs sont accusés de crime ou de quelque autre démérite; que le roi s'attribue la connaissance de toutes les contestations relatives à ce sujet; qu'il a étendu la régale à plusieurs églises qui n'y étaient point sujettes; que ses officiers, pendant les vacances, dégradent, ruinent ou détruisent les biens des églises, etc.

Un autre grief du Pape, à l'époque où il écrivit cette lettre, était que Philippe VI eût détourné de leur destination les produits des décimes, pour faire la guerre aux Anglais.

Mais aux plaintes de Benoît XII, il faut opposer le tableau des abus introduits par son prédécesseur et révélés par l'historien J. Villani, à propos des trésors qui se trouvèrent en 1334 dans le palais pontifical d'Avignon. (Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. XIX, p. 527.)

Y. Jean, fils aîné du roi, né en 1319, et apanagé le 17 février 1332 du duché de Normandie et des comtés d'Anjou et du Maine, avait été marié la même année à Bonne de Luxembourg, fille du roi de Bohême. Peu après, le 29 septembre, son père l'arma chevalier à Paris, et, en février 1333, la Chambre des comptes envoya les mandements pour recouvrer le subside ou *aide de chevalerie* à tous les sénéchaux autres que celui de Carcassonne, et à tous les baillis, sauf ceux de la Normandie, de l'Anjou et du Maine. Mais la perception, à peine commencée, fut suspendue, et la Chambre reçut ordre de faire restituer les sommes déjà reçues[1]. Cette restitution fut longue et difficile, comme l'avait été tout récemment celle des subsides levés par les baillis, en prévision d'hostilités dans la Guyenne[2]. Elle durait encore en 1336, ainsi que le prouvent plusieurs mandements, l'une de ces pièces, en date du 22 mai, disant que les sommes déjà versées seront portées en déduction de celles qui pourraient être dues d'ailleurs au roi. Paris s'était déjà acquitté en partie, et la Chambre décida, le 8 août 1336, que les

1. Table des Mémoriaux B^1 et B^2.
2. Ordonnance du 25 mars 1332.

7,000 l. d'amendes du Parlement seraient appliquées à ce remboursement spécial[1].

On peut voir dans *la France sous Philippe le Bel* (p. 274 à 276) quelle était la nature de cette aide de la chevalerie et quels priviléges beaucoup de villes ou de barons invoquaient pour ne point la payer. Comme nous le dit l'Abrégé de 1335, les dépenses, fêtes, cadeaux, etc., absorbaient et même dépassaient le produit du subside.

Z. Lisez les « Chauches de Clermont, » au lieu de « chanches. » C'est à une obligeante indication de M. Boutaric que je dois cette correction et la découverte de quelques pièces du Trésor des chartes qui la justifient.

Sous Philippe le Bel, Géraud Calcati, bourgeois (*civis*) de Clermont, seigneur de Saint-Baudille, avait été un puissant personnage et avait reçu en récompense de ses services, — *propter impensa multipliciter fructuosa*, — outre les charges de panetier du roi et de trésorier d'Auvergne[2], une rente de 100 l. tournois sur les prévôtés de Châtel-Guion et Cébazat[3], et la permission de posséder des fiefs nobles, quoiqu'il ne fût pas noble lui-même[4]. Sous Philippe le Long, en octobre 1320, le maître des comptes Géraud Guette, qui était aussi originaire de Clermont, obtint des lettres d'anoblissement, d'une part pour Louis et Géraud, fils du panetier, d'autre part pour leurs cousins, autres Louis et Géraud, fils d'un Jean Calcati, qui avait été valet du roi Philippe IV. Tous sont qualifiés également bourgeois (*cives*) de Clermont. Il est donc probable que nous avons affaire ici à la seconde génération de ces « Calcati, » en français Chauchat, ou Chauché, et qu'ils pratiquaient des opérations de finance importantes; mais lesquelles? c'est ce qui reste à découvrir. Un historien local, M. l'abbé Delarbre, dit que Philippe VI passa par Clermont en se rendant à Avignon, en 1335.

Du moins, ces Chauchés ne sont plus des Italiens, car le texte des lettres royales eût fait mention d'une origine étrangère. M. Tardieu, dont la belle publication sur l'*Histoire de Clermont-Ferrand* est bien connue, a donné leur généalogie. On y voit que Louis, fils de Géraud, fut, comme son père, trésorier d'Auvergne.

La famille dut s'éteindre au commencement du siècle suivant, et l'hôtel construit à Clermont par le panetier de Philippe le Bel

1. Mémorial B[1], fol. 62, 72 verso et 75; Chartes royales, t. II, année 1336.
2. Vidimus délivré par lui, à Clermont, en 1304, et conservé au carton J 1046, n° 16 ; cf. Douët-d'Arcq, *Inventaire des sceaux*, t. Ier, n° 286.
3. Reg. JJ 37, n°[s] 51, 67, 71 et 73.
4. Lettres données à Paris, en avril 1309, reg. JJ 41, n° 14.

fut vendu en 1404 au duc de Berry, qui en fit une demeure magnifique.

AA. Sur la manière de lever les décimes, voir *la France sous Philippe le Bel*, p. 289 et suiv. M. Boutaric évalue le produit annuel à 260,000 l.; en effet, la levée de 1330 donna un produit brut de 278,132 l., et net de 265,991 l. (*Historiens de la France*, t. XXI, p. 564).

Quelques années plus tard, le 5 novembre 1343, Philippe VI rendit encore une ordonnance sur le recouvrement des décimes concédés « pour la nécessité des guerres. » Le texte en a été publié au t. II du recueil des *Ordonnances*.

BB. Les biens de Robert d'Artois avaient été saisis dès 1332, faute par lui de comparaître. On trouve à ce sujet des renseignements intéressants dans quatre pièces des *Actes normands sous Philippe de Valois*, nos 46, 47, 48 et 56. Le n° 48 est un fragment de compte de la régie des biens que le prince banni avait en Normandie (1335), et c'est évidemment de ce compte ou de quelque autre semblable que s'est servi le rédacteur de l'Abrégé des finances. Cf. Félibien, *Hist. de la ville de Paris*, t. Ier, p. 584 et suivante.

(*La fin prochainement.*)

II.

BIBLIOGRAPHIE.

360. — Demolins (Edmond). Le mouvement communal et municipal au moyen âge; essai sur l'origine, le développement et la chute des libertés publiques en France, précédé d'une lettre de M. F. Le Play. In-12, xl-350 p. Paris, Didier et Ce.

Faire revivre le magnifique mouvement communal et municipal du moyen âge, reconstituer par de grands traits l'ensemble des libertés publiques donné alors à la France, dire quelle fut l'origine de ces libertés et quelle fut aussi la cause de leur chute, ce sont là des questions plus familières aux amis de l'histoire que M. Demolins ne semble le supposer; mais peut-être s'adresse-t-il moins à cette classe de travailleurs ou de lecteurs érudits, qu'aux hommes

politiques, aux hommes du jour, pour qui la question de décentralisation a effectivement besoin d'être éclairée par une connaissance plus exacte de nos anciens temps. C'est à ceux-là qu'il veut apprendre que le moyen âge fut la véritable époque des libertés municipales. Après un premier chapitre consacré aux « libertés attendues », c'est-à-dire à l'époque de transition entre l'esclavage romain et le christianisme féodal, il passe immédiatement aux « libertés conquises. » Et ces libertés, à qui nos pères les durent-ils, sinon à une féconde association de l'église et du peuple, du pouvoir spirituel et des aspirations nationales?

Grégoire VII et la trève de Dieu marquent les débuts du mouvement que M. Demolins étudie, sous cet aspect, dans toutes les parties du royaume, du nord au midi, de l'est à l'ouest, en caractérisant au passage la forme municipale adoptée par les localités les plus importantes. « Municipes restaurés, villes de consulats, villes de communes, villes de simple bourgeoisie, bourgs et villages affranchis, une foule de petits États plus ou moins complets, d'asiles ouverts à la vie du travail sous la liberté politique et la liberté civile : tels sont les fondements que pose le XIIe siècle. » Mais, si l'on demande comment «deux principes en apparence contraires, celui de l'hérédité monarchique et celui de la démocratie communale, purent se développer simultanément et, loin de se combattre, se prêter un mutuel appui, » M. Demolins répondra avec M. de Bonald que plus la constitution est monarchique, plus l'administration devient démocratique; ou bien il rappellera ces expressions de Philippe-Auguste dans une charte de commune de 1182, qu'il est de la dignité d'un roi de conserver avec zèle, dans leur intégrité et leur pureté, les libertés, les droits et les anciennes coutumes des villes. Quant à la décadence des libertés communales, c'est le premier résultat du retour des éléments païens dans la législation chrétienne, c'est le fait des légistes, serviles imitateurs du droit romain et de la fiscalité impériale. Ceux-là, M. Renan a bien précisé leur idéal : « Une forte monarchie administrative sans libertés publiques, un État juste et bienfaisant pour tous sans garanties individuelles, une France puissante sans esprit civique, une église nationale presque indépendante de celle de Rome, sans être libre ni séparée de la papauté. » Plus tard est venu l'axiome du *Contrat social* : « Si chaque citoyen n'est rien, ne peut rien, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle peut atteindre. » Et enfin, la Révolution, achevant l'œuvre des légistes et réalisant l'idéal de Rousseau, n'a rien laissé debout de l'édifice libéral du moyen âge.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 NOVEMBRE 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 décembre 1875.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1774. M. Gaston MANCEAUX, boulevard Malesherbes, n° 9; présenté par MM. Bayard et J. Desnoyers, en remplacement de son père, conseiller d'État honoraire.

1775. M. TISSOT, place Louis XV, n° 1, à Saint-Germain-en-Laye; présenté par MM. Ravenel et L. Delisle. Son correspondant à Paris sera M. Ravenel.

1776. M. FUSTEL DE COULANGES, membre de l'Institut (Académie des sciences morales), rue de Tournon, n° 29; présenté par MM. Egger et Alfred Gérardin.

1777. M. Charles DUMAINE, rue d'Antin, n° 3; présenté par MM. Brissaud et Alfred Gérardin.

1778. M. le baron Frédéric de REIFFENBERG, rue des Chantiers, n° 19, à Versailles; présenté par MM. le baron de Barghon Fort-Rion et J. Desnoyers.

M. le président est l'interprète des regrets qu'inspire à ses collègues et à ses nombreux amis la mort de M. Brunet de Presle, de l'Académie des inscriptions, l'un des membres les plus anciens de la Société de l'Histoire de France. Son dévouement consciencieux aux études historiques et archéologiques, qu'il a enrichies de plusieurs importants ouvrages, ainsi que la bienveillance et l'aménité de son caractère, lui avaient mérité l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient.

M. Egger, en se joignant aux sentiments sympathiques exprimés par M. le président, rappelle que M. Brunet de Presle était sur le point de publier, pour la Société de Philologie, un recueil de lettres écrites par l'helléniste Caroli, pendant la Révolution et durant son séjour à Paris, recueil dans lequel on trouve de nombreuses informations historiques.

Ouvrages offerts.

Revue des Questions historiques. 1er octobre 1875. Paris, br. in-8.

Revue des Documents historiques, publiée par É. Charavay. Juillet et août 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. Nos 8 à 10, août à octobre 1875. Paris, br. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français. — *Bulletin historique et littéraire.* Nos 8 à 10, août à octobre 1875. Paris, br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e et 3e trimestres de 1875. Poitiers, br. in-8.

Mémoires de la Société dunkerquoise. XVIIe volume, 1871-1872. Dunkerque, 1874. Un vol. in-8.

Annales de l'Académie de Mâcon. Tome XII. Mâcon, 1875. Un vol. in-8.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XIII. Orléans, 1875. Un vol. in-8.

Bulletin de la même Société. 1er trimestre de 1875. Orléans, br. in-8.

Mémoires de la Société des sciences, lettres, arts, etc., *du département de l'Aube.* T. XXVIII, 1874. Troyes, un vol. in-8.

Travaux de la Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort. Années 1873-1874. Rochefort, un vol. in-8.

Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or. T. IX, 1re livraison. Dijon et Paris, br. in-4.

De la part de M. Reusens :

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. T. X, 1re et 2e livraisons. Louvain et Bruxelles, br. in-8.

De la part des auteurs :

Une douzaine de documents inédits relatifs à l'histoire de Bayonne, publiés par Ph. Tamizey de Larroque. Auch, 1875. Br. in-8. (Extrait de la *Revue de Gascogne.*)

Souvenirs de la vieille France. Les Sociétés de tir avant 1789. Amiens, 1875. Un vol. in-8.

Du droit de marque ou droit de représailles au moyen âge, suivi de pièces justificatives; par René de Mas-Latrie, ancien auditeur au Conseil d'état. Nouvelle édition. Paris, 1875. Br. in-8 de 124 pages.

Mémoire sur la Royauté française et le Droit populaire, d'après les écrivains du moyen âge, par Ch. Jourdain. Paris, 1875, br. in-4 de 58 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. XXVIII, 2e partie.)

Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de

Charles V, par le même. Paris, 1875. Br. in-8 de 28 p. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*)

Les Guerriers illustres au service de la France. — Étude historique sur S. Exc. Jean-André Van der Mersch, généralissime des armées de Belgique, par M. de Barghon Fort-Rion. Paris, 1875. Br. in-8 de 37 p.

Les Lanciers. Esquisse historique par le baron Fréd. de Reiffenberg. Versailles, 1866. Br. in-12 de 36 p.

Commission départementale des Antiquaires de la Côte-d'Or. Prix Saint-Seine fondé par feu M. le marquis de Saint-Seine.

Correspondance.

M. Vuitry, l'un des deux vice-présidents, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance, qu'il avait cru devoir être remise au second mardi de novembre.

M. Gustave Manceaux témoigne le désir de succéder à son père, conseiller d'État honoraire, dans le titre de membre de la Société.

M. Alexandre Massé, rédacteur du *Courrier de la Gironde,* demande à annoncer dans cette feuille les derniers volumes de la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. IXe volume. Feuilles 1 à 6 en bon à tirer; feuilles 7 à 9 chez le commissaire responsable; placards 16 à 35 remis à M. Lalanne.

L'impression de ce volume avance rapidement; il sera le premier terminé pour l'exercice de 1876.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orreville. 8 feuilles sont tirées; 7 autres feuilles, de 9 à 15, sont entre les mains de l'éditeur, M. Chazaud.

Celui-ci avait écrit, le mois dernier, que le volume pourrait être terminé dans le courant de novembre; mais, la copie des notes, de l'appendice et de l'introduction n'étant point encore remise à l'imprimerie, on ne peut compter avant la fin de décembre sur la distribution de ce volume, qui complétera la souscription de l'année courante.

Annuaire-Bulletin de 1875. Feuille 13 en bon à tirer.

Le tome Ier de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois* est terminé et déposé sur le bureau; la distribution en sera faite immédiatement. M. Meyer est invité par le Conseil à préparer le plus promptement possible pour 1876 le deuxième volume, qui doit contenir, avec l'introduction, la traduction française destinée à faciliter la lecture du texte roman.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, informe le Conseil que, conformément au désir exprimé dans la précédente séance, M. Clédat a rédigé une notice sur le projet d'une édition nouvelle de la *Chronique latine du frère Salimbene*. Cette notice, lue par M. L. Delisle, prouve que l'auteur a étudié très-consciencieusement les éléments de la publication. Il y expose avec détails la vie du chroniqueur, le caractère et l'intérêt de son récit, qui n'est encore connu que par la publication incomplète et imparfaite insérée dans les *Monuments historiques de Parme et de Plaisance*. M. Clédat a soigneusement collationné le texte imprimé sur le manuscrit unique du Vatican, et il indique les nombreuses améliorations et les compléments importants dont serait susceptible une édition nouvelle.

Le Comité de publication propose, et le Conseil adopte en principe l'impression de la *Chronique de Salimbene*, qui devra former deux volumes, et désigne pour éditeur M. Clédat, archiviste-paléographe, élève de l'École française d'Athènes et de Rome. Toutefois, l'examen plus attentif de ce projet est renvoyé au Comité de publication, pour les instructions qui pourraient être utiles à l'éditeur dans l'exé-

cution et l'annotation de la copie définitive qui servira de base à cette édition nouvelle.

Au nom du même Comité, M. L. Delisle propose de représenter l'exercice de 1876 par les volumes suivants, sauf les modifications que les circonstances pourraient nécessiter :

Brantôme. T. IX.
Froissart. T. VI.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II.
Chronique de Lefèvre de Saint-Remy. T. Ier.

M. Morand avait préparé et apporté à Paris la copie de ce premier volume, mais la collation de son texte avec d'autres manuscrits de la Bibliothèque nationale a fourni d'assez notables modifications, qui pourront retarder la mise sous presse.

Ensuite viendront le IVe et dernier volume de *Bassompierre,* et le Ier des *Lettres missives de Louis XI,* si toutefois une maladie très-grave de l'éditeur, M. Léopold Pannier, ne retarde encore la publication de ce volume, dont la copie paraissait être prête à mettre sous presse.

D'autres projets, adoptés en principe par le Conseil, tels que les *Mémoires de la Huguerie,* par M. de Ruble, et les *Établissements de saint Louis,* par M. P. Viollet, devront aussi prendre rang le plus promptement possible.

Le Conseil, tenant compte de la nécessité de s'occuper sans retard de l'impression des volumes qui représenteront les deux exercices de 1876 et de 1877, autorise d'avance la mise sous presse des volumes indiqués ci-dessus, sauf l'examen habituel du Comité de publication et de chacun des commissaires responsables.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente le rapport réglementaire sur l'état de la caisse de la Société au 1er juillet 1875.

Il résulte de ce rapport détaillé qu'après les dépenses effectuées et payées à cette date, la Société avait en caisse une somme de 18,029 fr.

Au nom du même Comité, M. Bellaguet propose, et le Conseil vote le don d'un certain nombre de volumes à la Société archéologique de l'Orléanais et à la Société historique et littéraire de Tournai, qui adressent leurs publications à la Société de l'Histoire de France.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

361. — Babinet de Rencogne. Documents relatifs au prieuré de N.-D.-de-Fontblanche (1220-1665). In-8, 42 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, etc., du département des Deux-Sèvres.)

362. — Barbier de Montault (Mgr). Inventaire des églises de Jarzé et de Marcé (Maine-et-Loire). In-8, 20 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, etc., d'Angers.)

363. — Bertrand (Alexandre). Les Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or). Fouilles faites sous le patronage de la Commission de la topographie des Gaules. In-8, 97 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

364. — Campagne (la) de 1692 dans le haut Dauphiné. Lettres de Catinat, de Vauban, etc. Relations des siéges d'Embrun et de Guillestre. Protocole du notaire Grassi. Mémoires du capitaine Le Clair et de J. D. de Rochas. In-8, 185 p. et 3 pl. Paris, Réunion des officiers.

(Documents inédits relatifs à l'histoire et à la topographie militaire des Alpes.)

365. — Charavay (Étienne). Revue des documents historiques, suite de pièces curieuses et inédites, publiées

avec des notes et des commentaires. 2e année. In-8, 201 p. et 56 fac-simile. Paris, A. Lemerre.

Le second volume de la publication de M. Étienne Charavay n'est guère moins riche que le premier en pièces utiles à l'histoire; en voici l'indication sommaire dans l'ordre chronologique. Ce sont d'abord deux ou trois chartes des premières années du XIIIe siècle. Un document de 1357 sur l'établissement de l'école de Boncourt (montagne Sainte-Geneviève) à Paris. Une lettre du roi Jacques II d'Écosse à Charles VII (1451). Une dépêche pressante de Charles VIII à Ludovic Sforza, engageant celui-ci à l'« aider gaillardement » dans son expédition contre Naples (1494). Deux lettres curieuses de Germaine de Foix, reine de Castille, à Anne de Bretagne. Une correspondance du gouverneur du jeune prince de Talmond, communiquée par M. le duc de la Trémoille et pleine de détails nouveaux sur la cour de François Ier et sur les jeunes princes. L'un de ceux-ci, l'aîné, était à peine connu; M. Charavay saisit cette occasion de faire sa biographie minutieuse. Fort brutal dans son enfance, au point de rebuter tous les enfants d'honneur, ce jeune François, comme plus tard le petit-fils de Louis XIV, devint « doux et gracieux, très-sage et modeste. » Du moins, c'est le dire de Brantôme, et il donnait les plus belles espérances, lorsqu'une mort subite l'enleva à l'âge de dix-sept ans. On sait que l'écuyer Sébastien Montecuccoli fut accusé d'avoir versé du poison à son maître, et que même il l'avoua au milieu des tortures; mais la science moderne, aidée du procès-verbal d'autopsie, croirait plutôt à une phthisie. — Continuant le même travail pour un autre fils de François Ier, celui qui fut successivement duc d'Angoulême et duc d'Orléans, mais qu'une mort semblable emporta aussi en quelques heures, le directeur de la *Revue* publie plusieurs lettres de ce jeune prince au grand maître et à M. de la Rochepot; le style, les idées et les expressions y ont une singulière originalité. Caractère pétulant et intelligence fort précoce, Charles était le favori de la vieille Louise de Savoie et de la reine de Navarre. Tavannes, qui fut de ses domestiques, a vanté son « naturel ouvert à la françoise » et raconté gaiement les exploits batailleurs de la *bande* du duc d'Orléans. — Après cet intéressant chapitre, nous trouvons une belle proclamation d'Emmanuel-Philibert de Savoie, vainqueur à Saint-Quentin (1557); puis, arrivant au XVIIe siècle, un billet fort tendre de Louis XIV à Henriette d'Angleterre, un dossier sur Lully et l'Opéra, l'ordre écrit par Colbert de faire expulser les membres protestants de l'Académie de peinture et sculpture, des pièces autographes de Mme de Montespan, la lettre de remerciements de Leibniz à l'Académie des sciences et plusieurs documents artistiques tirés de la collection Boilly. En 1721, à côté d'un article sur monseigneur de Belzunce et la

peste de Marseille, voici la minute d'une lettre en chiffres adressée par Saint-Simon à l'un de ses correspondants intimes, le cardinal Gualterio, dont les papiers, acquis en partie par le British Museum, ont été explorés au profit de notre Société, par M. Gustave Masson. On remarquera l'écart qui existe entre cette lettre écrite sous le coup même des événements, — la maladie du jeune roi, — et le récit rédigé dans les *Mémoires*, vers 1745; c'est un pareil travail de comparaison qui serait indispensable pour la presque totalité du texte de Saint-Simon. Enfin, le XVIIIe siècle, où nous devons nous arrêter, est encore représenté dans ce volume par la correspondance de Louis XV avec ses filles et par une belle lettre du comte de Provence sur la réunion de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois au patrimoine des chevaliers de Malte.

366. — Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne (1488), publiée, d'après les originaux, par Louis de la Trémoille. In-8, XII-287 p. et quatre fac-simile. Nantes, par Forest et Grimaud. (Tiré à 300 exemplaires.)

On peut voir dans la plus récente histoire de Charles VIII, celle de feu M. de Cherrier, quelles furent les origines et les conséquences de la campagne de 1488. A cette époque, Louis de la Trémoille, petit-fils du fameux conseiller de Charles VII, n'était qu'un jeune homme de vingt-sept ans, mais déjà renommé pour ses hauts faits et marié depuis peu à la fille du comte de Montpensier, ce qui garantissait son dévouement à la régente. Celle-ci lui fit donc donner la conduite de l'expédition qui devait marcher contre les seigneurs bretons, tandis que le roi resterait en Touraine ou en Anjou. Tout aussitôt l'armée royale s'empara de Châteaubriant et d'Ancenis. Puis Fougères, la meilleure place du duché, étant tombée après une semaine de résistance, l'armée que le duc d'Orléans et François II avaient rassemblée en toute hâte, vint se choquer contre les troupes françaises, le dimanche 26 juillet, à Saint-Aubin-du-Cormier. La Trémoille, conduisant le corps de bataille, parvint à pénétrer jusqu'au centre de l'infanterie bretonne, grâce aux hommes d'armes de Jacques Galliot. Là tombèrent une foule de gens de marque, dont la perte décida de la défaite des Bretons. Rien ne pouvait plus arrêter le vainqueur; il remonta jusqu'à Saint-Malo et força François II à demander humblement la paix. De ce coup, Charles VIII eût pu réunir à sa couronne le duché de Bretagne; mais il se contenta d'assurer l'entrée de ses troupes dans la province par le traité de Sablé et de se garantir contre les menaces de l'avenir par la promesse que les filles du duc ne seraient point mariées sans l'aveu et l'exprès

consentement du suzerain. Vingt jours plus tard, mourait le duc François, et, avant que trois années se fussent écoulées, la duchesse Anne, restée seule héritière, épousait Charles VIII.

Les lettres mises au jour par M. le duc de la Trémoille, avec le concours de M. Paul Marchegay, permettent de suivre pas à pas les péripéties de cette campagne si courte, mais si féconde en grands résultats.

Elles sont fort nombreuses, et, sur deux cent trente-six numéros, plus de la moitié émanent du roi lui-même; une bonne partie des autres sont écrites par l'amiral de Graville, qui dirigeait de loin l'expédition; toutes nous fournissent les détails les plus intéressants sur l'organisation ou la marche de l'armée royale. On y voit aussi la pensée intime, personnelle, du jeune roi et de ses conseillers, et, entre autres témoignages importants, nous y trouvons la preuve qu'il avait été résolu dès le départ de n'épargner aucun des seigneurs rebelles qui avaient suscité la ligue bretonne. « Au regard de ce que vous dites que aviserez s'il y a nuls françois ou autres qui autrefois nous aient fait le serment et pris nos gages, et que s'il s'y en trouve, les baillerez au prévôt des maréchaux, ce sera très-bien fait que, d'eux et de leurs semblables, quand il en sera pris, on en fasse bonne justice, sans nuls en épargner, car vous entendez bien que c'est le principal point pour la fin de cette guerre. » Or, on connaît le fait relaté par un seul des historiens du *chevalier sans reproche*. Le soir même de la victoire de Saint-Aubin, Louis de la Trémoille, invitant à sa table les princes et seigneurs français tombés entre ses mains, aurait fait décapiter ces derniers à l'issue du repas. En admettant que cette exécution ait eu lieu, la lettre de Charles VIII à ses capitaines, datée du 2 avril, suffirait à dégager la responsabilité du chef de l'armée royale. Mais de plus, d'autres dépêches, écrites immédiatement après que la victoire eut été connue du roi, témoignent un grand souci de faire venir les prisonniers à la cour. Ils ont donc survécu. La régente craint qu'on ne leur fasse grâce et contremande leur venue; c'est un sujet constant d'irritation pour le jeune prince : il se fâche, il veut qu'on lui envoie les rebelles, « toutes excusations cessant; » surtout, il défend qu'on laisse aller personne moyennant rançon, « car pour rien nous ne le souffrirons, et nous en prendrions à ceux qui délivreroient les prisonniers. »

Ce n'est qu'un des points historiques éclairés par la correspondance de Louis de la Trémoille; mais l'espace manque ici pour s'étendre sur l'opportunité et les mérites de la belle publication que nous devons, comme tant d'autres précieux volumes, à la générosité et à l'érudition de l'héritier du *chevalier sans reproche*. Puisse cet exemple être favorable à l'histoire, en faisant sortir des archives

privées de nos vieilles familles les trésors qui s'y conservent encore méconnus ou cachés.

367. — DES FRANCS. Une colonie française au XVIIe siècle, ou analyse d'un mémoire inédit sur le Canada. In-8, 21 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique de Niort.)

368. — DESMAZE. L'abbaye de Saint-Quentin en l'Isle (de l'ordre de Saint-Benoît), fondée à Saint-Quentin en Vermandois. In-8, 44 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.)

369. — GALLOIS-MONTBRUN. Introduction à l'inventaire général des titres et documents antérieurs à 1799 existant aux archives du département des Alpes-Maritimes en 1866-1869. In-8, 33 p. Nice, Caisson et Mignon.

(Extrait des Annales de la Société des lettres, etc., des Alpes-Maritimes.)

370. — GERMAIN. Relation du siége de Saint-Affrique fait en 1628, par le prince de Condé et le duc d'Épernon. Publié, d'après le manuscrit d'Aubais, avec introduction, notes et variantes. In-4, 44 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

371. — HAUTECLOCQUE (de). Étude historique. Arras et l'Artois sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle (1598-1633). In-8, VI-307 p. Arras, Courtin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.)

372. — HOUDOY. Renart-le-Nouvel, roman satirique composé au XIIIe siècle par Jacquemars Gielée de Lille; précédé d'une introduction historique et illustré d'un fac-simile d'après le manuscrit La Vallière de la Bibliothèque nationale. In-8, 212 p. Paris, Aubry.

(De la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.)

373. — HUILLARD-BRÉHOLLES. Titres de la maison ducale de Bourbon; ouvrage continué par M. Lecoy de La Marche, archiviste aux Archives nationales. T. II. In-4 à 2 col., VII-540 p. Paris, Plon et Ce.

(Archives nationales. Inventaires et documents publiés par la Direction générale des Archives nationales.)

374. — HYVER (l'abbé). Le Doyen Pierre Grégoire de Toulouse et l'organisation de la Faculté de droit à l'université de Pont-à-Mousson (1582-1597). In-8, XVI-88 p. Pont-à-Mousson, Ory.

(Extrait des Mémoires de la Société philotechnique de Pont-à-Mousson.)

375. — JULLIEN. Histoire du théâtre de madame de Pompadour, dit théâtre des Petits Cabinets. Gr. in-8, 80 p. et grav. Paris, Baur.

(Extrait de la Chronique musicale.)

376. — LALORE (l'abbé). Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, de Troyes. In-8, 238 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

377. — LAPIERRE. Le Parlement de Toulouse. In-8, 79 p. Paris, Thorin.

(Extrait de la Revue de législation française et étrangère.)

378. — LAUNAY. Les monuments gallo-romains du Vendômois. In-8, 15 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

(Extrait du Congrès archéologique de France.)

379. — LECLER (l'abbé). Monographie du canton de Bessines. In-8, 41 p. Limoges, Chapoulaud frères; Paris, même maison.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

380. — Le CLERC DE BUSSY. Bailliage d'Amiens. Ban et arrière-ban. Rôle des gentilshommes qui se sont offerts à servir personnellement le 11 octobre 1575. In-8, 20 p. Amiens, Glorieux et Cᵉ.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.)

381. — Le PROUX. Chartes françaises du Vermandois, de 1218 à 1250. In-8, 45 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

382. — LE SERGEANT DE MONNECOVE. Inventaire analytique des registres de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-

Omer, existant au dépôt des archives départementales du Pas-de-Calais. In-8, 32 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

(Extrait du Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

383. — Lettres-missives originales du chartrier de Thouars; publiées par Paul Marchegay, archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire. Série du XVe siècle. In-8, 190 p. Nantes, Forest et Grimaud.

384. — LEURIDAN. Les châtelains de Lille. 1re partie. In-8, 92 p. Lille, Danel.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.)

385. — MARTINS. Aigues-Mortes, son passé, son présent, son avenir. In-8, 40 p. Paris, Claye.

(Extrait de la Revue des Deux-Mondes.)

386. — MAS-LATRIE (René de). Du droit de marque ou droit de représailles au moyen âge, suivi de pièces justificatives. Nouvelle édition. In-8, 124 p. Paris, Baur.

Cette étude, présentée sous forme de thèse aux examens de l'École des chartes, puis récompensée d'une mention honorable au concours des Antiquités nationales, avait paru primitivement dans la Bibliothèque de l'École des chartes. L'auteur l'édite de nouveau, augmentée de documents qui proviennent des archives des notaires d'Italie, de la collection Doat ou des registres du parlement de Paris; mais elle reste restreinte, comme par le passé, au bassin de la Méditerranée, et ne s'étend pas au-delà du moyen âge. Le droit de représailles était, on le sait, le droit concédé à un particulier, par l'autorité souveraine dont il était le sujet, de reprendre, même par la force, son bien ou l'équivalent de son bien sur un étranger ou les concitoyens de cet étranger, lorsque le pays de celui-ci refusait de rendre justice par les voies judiciaires. On ne trouve aucune mention du droit de représailles avant le Ve siècle, et il paraît être d'origine germanique, comme le wehrgeld, comme la solidarité des « commarchati, » comme le droit de guerre privée. La civilisation en améliora sensiblement l'exercice, ou plutôt le rendit moins barbare, en l'assujettissant aux règles d'une sorte de législation internationale, et plus tard à l'obtention des lettres de représailles ou de marque. Ces obligations restrictives, M. de Mas-Latrie en prouve l'existence à Venise et en Aragon dès le XIIIe siècle, à Paris dès les premières années du XIVe. Le droit de représailles était encore réclamé et

même accordé quelquefois sous Louis XIV, malgré les répugnances du gouvernement; mais il tomba en désuétude à la suite des traités de 1713, et depuis lors on n'en trouve plus trace dans les actes diplomatiques. Toutefois, il n'est pas certain que tous les peuples européens y aient absolument et formellement renoncé dans la pratique, quelle que paraisse être son incompatibilité avec le droit des gens moderne. On ne doit pas le confondre avec le droit de course, que le souverain pouvait concéder, en temps de guerre déclarée, pour courir sus à tous les bâtiments naviguant sous pavillon ennemi. Ce second droit n'avait été établi qu'au commencement de notre siècle; le congrès de Paris l'a aboli en 1856.

De la critique des textes déjà édités ou des pièces justificatives que publie M. René de Mas-Latrie, et qui s'étendent de 1246 à 1467, il ressort que les lettres de représailles ou de marque n'occasionnaient pas autant de mal, n'entraînaient pas autant d'abus qu'on le croit généralement; tout en prenant une revanche personnelle, les parties lésées n'étaient que l'instrument d'une magistrature supérieure, qui pouvait seule autoriser l'emploi des moyens coërcitifs, au défaut des expédients conciliatoires, et qui en limitait, en tempérait les effets. Cette importante rectification est établie par M. René de Mas-Latrie avec une grande abondance de preuves; on reconnaît dans son travail les principes d'une excellente méthode et une connaissance toute particulière des documents relatifs au droit maritime ou au droit international, avec lesquels il a eu l'avantage de se familiariser de bonne heure et à bonne école.

387. — MEAUME. Les Assises de l'ancienne chevalerie lorraine. In-8, 73 p. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

388. — MEAUME. Les Seigneurs de Ribeaupierre, famille de la chevalerie lorraine en Alsace et en Suisse. In-8, 30 p. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

389. — MEYER (Paul). Explication de la pièce de Peire Vidal : Drogoman seinet s'agues bon destrier. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

390. — MOISANT DE BRIEUX. Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales; par Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen. Avec une introduction biographique et littéraire par M. E.

de Beaurepaire, un commentaire et une table analytique par M. G. Garnier, et un portrait de l'auteur gravé par M. L. de Merval. 2 vol. in-8, 520 p. Caen, Le Gost-Clérisse.

391. — PANNIER (Léopold). Méry-sur-Oise et ses seigneurs au moyen âge. In-8, 66 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.
(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

392. — PASQUIER. Grands jours de Poitiers de 1454 à 1634. In-8, 140 p. Paris, Thorin.
(Extrait de la Revue de législation française et étrangère.)

393. — PATAY. Répertoire archéologique du département du Loiret. Arrondissement d'Orléans. Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. In-8, 16 p. Orléans, Jacob.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.)

394. — ROBIOU. Les Classes populaires en France pendant le moyen âge. In-8, 44 p. Paris, Douniol et Ce.
(Extrait du Correspondant.)

395. — ROLLAND. Vocabulaire du patois du pays messin tel qu'il est actuellement parlé à Rémilly (ancien département de la Moselle, canton de Pange). In-8, 18 p. Paris, Franck.
(Extrait de la Romania.)

396. — SALIES (de). Le Château de Vendôme, sa position stratégique, ses anciennes fortifications, ses souterrains et le siége qu'il a subi en 1589. In-8, 76 p. et 2 plans. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.
(Extrait des Travaux du Congrès archéologique de France.)

397. — SCHMIT. Sept actes inédits relatifs à la première occupation de la Lorraine (1632-1633). In-8, 17 p. Nancy, Wiener.
(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

398. — SEEKER. Un projet gigantesque en Languedoc au XVIIIe siècle; publié d'après le manuscrit des archives de l'ancienne intendance, avec préface. In-8, 63 p. Montpellier, Coulet.
(Collection des 115 de la Société des bibliophiles languedociens.)

399. — SOULTRAIT (DE). Inventaire des titres de Nevers, de l'abbé de Marolles; suivi d'extraits des titres de Bourgogne et de Nivernais, d'extraits des inventaires des archives de l'église de Nevers et de l'inventaire des archives des Bordes. In-4 à 2 col., XXIII-1060 p. et 2 cartes. Nevers, Fay.

(Publication de la Société Nivernaise.)

400. — TEISSIER. Histoire des divers agrandissements et des fortifications de la ville de Toulon, accompagnée d'un mémoire inédit du maréchal de Vauban. In-8, X-153 p. Toulon, Rumèbe; Paris, Dumaine.

(Mémoire publié par la Société académique du Var.)

401. — TERNAS (de). L'évêque d'Arras Moullart et sa famille. Corrections à l'article de Saint-Allais. In-8, 15 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture de Douai.)

402. — VAÏSSE-CIBIEL. Fondation de l'hôpital de Négrepelisse par le maréchal de Turenne. Notice historique. In-8, 20 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.)

403. — VASSEUR. Les Moulins féodaux. In-8, 34 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait de l'Annuaire normand.)

404. — TOUSTAIN DE BILLY (l'abbé). Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances. Publiée pour la première fois par François Dolbet. T. I. In-8, 404 p. Rouen, Métérie.

(Publié par la Société de l'histoire de Normandie.)

405. — VAULLET. Histoire de la ville de la Roche en Faucigny, département de la Haute-Savoie. In-8, VIII-468 p. Annecy, Abry; Paris, Enault.

406. — WELTER. Chabrol et la coutume d'Auvergne. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Riom. In-8, 71 p. Riom, Jouvet.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1875,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 janvier 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil la perte très-regrettable que la Société vient de faire de plusieurs de ses membres, savoir :

M. Albert de Vatimesnil, attaché au ministère des Affaires étrangères; M. Alviset, président à la Cour d'appel de Besançon; M. L. Pannier, archiviste-paléographe, attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, et M. Rathery, conservateur sous-directeur adjoint au département des Imprimés de la même bibliothèque, l'un des deux vice-présidents de la Société de l'Histoire de France.

M. le président rappelle les principales études historiques de M. Rathery et de M. L. Pannier, et la part qu'ils ont prise aux travaux de la Société; M. Rathery, par son importante publication du *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson,* en neuf volumes, dont le manuscrit original a été détruit dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre;

M. René Vallois et M. Ernest Thorin témoignent aussi le désir de faire partie de la Société.

MM. Fustel de Coulanges, le baron de Reiffenberg et Dumaine remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Brissaud, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, fait hommage de l'ouvrage indiqué ci-dessus.

M. Geffroy, membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome, demande s'il ne serait pas possible d'obtenir pour la bibliothèque de cet établissement scientifique quelques-unes des publications de la Société. M. Geffroy rappelle que l'École, récemment formée ou plutôt transformée, aura toujours parmi ses membres un ou plusieurs représentants de l'École des chartes, et qu'elle compte mettre au rang de ses principaux travaux l'étude des sources inédites de notre histoire nationale que recéleraient encore les bibliothèques et les archives d'Italie.

La demande de M. Geffroy, favorablement accueillie par le Conseil, est renvoyée, suivant l'usage, au Comité des fonds.

M. Chazaud, éditeur de la *Chronique du duc Louis II de Bourbon,* donne au Conseil l'assurance que ce volume sera terminé dans la première quinzaine du mois de janvier prochain.

M. Ch. Constant informe le Conseil que, depuis plusieurs mois, il s'occupe à étudier et à copier en partie le manuscrit original des *Mémoires inédits de Nicolas Goulas* (XVIIe siècle), conservé à la Bibliothèque nationale, et qu'il compte en proposer la publication à la Société, dès que son travail sera plus avancé. M. Constant joint à sa lettre une notice indiquant le caractère et l'intérêt de ces mémoires. Cette notice est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Le secrétaire rappelle que M. de Monmerqué avait tout particulièrement signalé à l'attention de la Société, dès l'année 1846, les mémoires de Goulas; qu'il en avait lu

plusieurs fragments dans les Assemblées générales de 1848 et de 1849, et qu'il avait fait une copie complète du manuscrit de la Bibliothèque nationale. Cette copie, annotée par M. de Monmerqué, et formant trois volumes in-quarto, a été vendue, avec d'autres manuscrits de la bibliothèque du savant magistrat, en mars 1861, sous le n° 3976 du catalogue de la vente, par le libraire Techener. Il sera bon que M. Constant, qui a été informé de ces particularités, recherche cette copie, avant que le Conseil prenne une décision. Les membres de la Société seraient peut-être en mesure de donner quelques renseignements sur le sort du manuscrit.

Le secrétaire annonce que le prix d'histoire fondé par la Société de l'Histoire de France a été remporté au grand concours universitaire de 1875 par l'élève Bourgeois, du lycée Charlemagne.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. Tome IX. 8 feuilles en bon à tirer; feuilles 9 et 10 chez le commissaire responsable; placards 11 à 38 chez l'éditeur.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orreville. 15 feuilles sont tirées; les feuilles 16 à 18 et les placards des feuilles 19 et 20 sont envoyés à M. Chazaud. Le manuscrit de l'introduction et des appendices n'est point encore remis.

Annuaire-Bulletin de 1875. Feuille 14 en bon à tirer.

MM. Luce et de Chantérac donnent au Conseil l'assurance qu'ils seront en mesure de mettre sous presse dans le courant de 1876, le premier un volume de *Froissart,* et le second un IVe et dernier volume de *Bassompierre.*

M. Meyer donne la même assurance pour le IIe volume de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois.*

M. L. Delisle, président du Comité de publication, informe le Conseil que M. Morand lui a remis la copie de la plus grande partie du tome Ier de la *Chronique de Charles VI par Le Fèvre de Saint-Remy*, ouvrage dont il est commissaire responsable ; cette copie est prête à livrer à l'impression. En conséquence, le Conseil autorise l'envoi immédiat du manuscrit à M. Gouverneur. La fin de la copie du premier volume et la copie du deuxième ne tarderont pas à être déposées par M. Morand, et il paraît certain qu'un des volumes pourra faire partie de la distribution de 1876.

M. L. Delisle fait aussi savoir que la portion que l'on croyait perdue du manuscrit des *Mémoires de la Huguerie* a été retrouvée à la Bibliothèque nationale, par M. Deprez. M. de Ruble continue de s'occuper activement de la copie de ces mémoires.

Le même membre confirme au Conseil la communication de M. Constant relative aux *Mémoires de Nicolas Goulas*. Mais le Comité n'a pu encore examiner la notice préparée par M. Constant, et d'ailleurs il est important de rechercher le sort de la copie faite par M. de Monmerqué, avant de prendre aucun parti à cet égard.

M. Delisle rappelle au Conseil que la mort si regrettable de M. Léopold Pannier rendra nécessaire le choix d'un nouvel éditeur pour les *Lettres de Louis XI*. Deux personnes se présentent déjà, et le Conseil sera plus complétement informé dans une de ses prochaines séances. Comme il y a nécessité de concilier différents intérêts, l'examen des propositions soumises au Conseil sera fait ultérieurement.

Le Conseil est informé que M. Paul Viollet vient de partir pour remplir la mission dont il a été chargé par M. le ministre de l'Instruction publique, dans le but de rechercher et d'étudier en Italie et dans le midi de la France les manuscrits des *Établissements de saint Louis*.

Le Comité avait aussi à examiner et à soumettre au Conseil la proposition d'une publication nouvelle, proposition communiquée par M. Dupont, au nom de M. le marquis

de Rochambeau, président de la Société archéologique du Vendômois. Il s'agit d'une *Correspondance inédite d'Antoine de Bourbon, duc de Vendômois et roi de Navarre, avec Jeanne d'Albret*. Cette correspondance ne comprend pas moins de quatre cent quarante-cinq documents, depuis 1547 jusqu'à la mort de Jeanne d'Albret.

M. L. Delisle informe le Conseil que la Société de l'École des chartes a édité un volume intitulé : *Extraits des Comptes et Mémoriaux du roi René pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales*, par M. Lecoy de la Marche. Le prix de ce volume est de 9 fr. 50 pour le public et de 6 fr. 25 pour les membres de la Société de l'École des chartes. Cette Société serait disposée à faire jouir les membres de la Société de l'Histoire de France du même avantage. Le Conseil accueille favorablement cette proposition; des exemplaires seront déposés à la librairie Loones.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, soumet au Conseil l'avis de ce Comité relativement à la proposition d'imprimer les volumes de la Société sur papier collé. Le surcroît de dépenses que cette mesure occasionnerait ne paraît pas devoir être compensé par un avantage suffisant. Sur la demande de M. Meyer, auteur de la proposition, le Comité l'examinera de nouveau et en référera ultérieurement au Conseil.

M. le président appelle l'attention du Conseil sur l'opportunité de remplacer, comme deuxième vice-président, M. Rathery, que la Société a eu le malheur de perdre; cette proposition est adoptée par le Conseil, et l'élection est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

LE BUDGET ET LA POPULATION DE LA FRANCE SOUS PHILIPPE DE VALOIS[1].

(SUITE ET FIN.)

II.

Récemment, l'auteur d'une très-savante étude sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen[2], M. Charles de Beaurepaire, se plaignait de l'extrême pénurie de documents authentiques et de chiffres officiels pour établir le nombre des habitants qui occupaient les différentes circonscriptions de la France à une époque quelconque de l'ancien régime. Il rappelait que nous n'avons même pas l'ensemble complet du dénombrement demandé en juillet 1790 par un des Comités de l'Assemblée nationale, et que, pour le XVIIIe siècle, c'est-à-dire pour la période de l'ancien régime la plus rapprochée de nous, on ne sait à quel auteur se fier, à quels nombres s'arrêter, entre ceux que fournissent tour à tour les géographes comme Saugrain, Dumoulin et Expilly, les statisticiens comme Moheau (Montyon) et Messance, les économistes comme Vauban, Mirabeau, Young ou Necker.

Cependant l'érudition moderne a eu quelquefois l'occasion, pour des temps très-reculés, d'établir des calculs qui ne manquent pas de vraisemblance. C'est ainsi que Guérard, grâce au *Polyptique d'Irminon,* a pu comparer la population du village de Palaiseau sous Charlemagne et de nos jours. On en pourrait faire autant pour le diocèse de Chartres au XIIIe siècle, d'après le pouillé que M. Auguste Le Prévost a joint aux prolégomènes du *Cartulaire de Saint-Père,* et c'est ce travail qui vient d'être

1. Voy. ci-dessus, p. 86, 181 et 199.
2. Publ. dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, avril 1873.

très-heureusement exécuté pour une partie de la Normandie, par M. de Beaurepaire. Enfin, pour le siècle qui nous occupe ici, celui des premiers Valois, on connaît la tentative faite en 1829 par Adolphe Dureau de la Malle.

Le principal document sur lequel cet académicien a basé sa dissertation — la seule en définitive que l'on puisse citer, — avait déjà été utilisé par Villaret, continuateur de Vély, et par Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs*. C'est un état des « Paroisses et feux des baillies et sénéchaussées de France, » originairement dressé pour l'usage des gens des comptes et passé de leurs Mémoriaux ou Manuels dans divers recueils d'ordonnances du xve siècle [1]. Dureau l'a daté de 1304, sans doute parce qu'il fait suite à l'état du produit des aides ou subsides levés en 1304, 1314 et 1328 [2]; mais je le crois postérieur à l'avénement de Philippe VI, surtout en le rapprochant du seul Mémorial dont nous possédions aujourd'hui le manuscrit original [3], et qui renferme un état général des feux du royaume, avec la date de 1345 [4].

Ces deux états donnent à peu près les mêmes totaux : dans les manuscrits de la famille de celui que Dureau de la Malle a employé, le nombre des paroisses est de 23,671, celui des feux de 2,469,987; dans le Mémorial, les chiffres calculés en 1345 sont : 23,031 paroisses et 2,470,029 feux. Naturellement, les provinces qui n'appartenaient pas encore à la France royale, telles que la Bourgogne, la Provence, la Bretagne, la Flandre, etc., ne sont pas comprises dans ces calculs, et Dureau évalue ces omissions aux deux tiers de la France moderne. Il multiplie donc par 3 le nombre des feux; puis,

1. Cette pièce se trouvait primitivement dans le mémorial *Noster* et a été transcrite de nouveau, après l'incendie de 1737, dans les copies de la Chambre des comptes aujourd'hui conservées aux Arch. Nationales, reg. P 2289, p. 796. Elle fait suite à une récapitulation par bailliages, sénéchaussées ou châtellenies, des subsides pour la guerre levés en 1304, 1314 et 1328. De l'une et l'autre pièce, on rencontre de nombreuses copies, notamment dans les mss. Fr. 2833, 4596 et 20853. C'est de ces deux derniers recueils que Dureau de la Malle a tiré son texte pour en faire l'objet d'une dissertation lue en 1829 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (*Mémoires*, t. XIV (1845), 2me partie, p. 36), et pour le publier dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1840), 1re série, t. II, p. 169-176.

2. Il est en effet daté de 1304 dans le ms. le plus moderne, Fr. 20853, mais seulement à la table.

3. Bibl. Nat., ms. lat. 12814.

4. Ibid., fol. 145 v. En marge de la dernière ligne, on lit cette mention : « Jactum iiijor januarii M CCC XLIIII. »

abaissant un peu l'appréciation généralement adoptée[1], il compte chacun des 7,694,511 feux pour 4 1/2 habitants, et arrive ainsi, pour toute l'étendue de la France moderne, à un chiffre total de 34,625,299 sujets taillables et imposables aux aides, sans compter par conséquent la population des seigneuries ecclésiastiques et séculières non assujetties à cet impôt, les vilains qui ne possédaient pas 10 livres parisis, le clergé, les universités, la noblesse, etc. Toutes ces additions hypothétiques donnent un total si invraisemblable, si prodigieux, que Dureau de la Malle a osé à peine le présenter, quoique ses études et ses approximations sur l'état de la Gaule au IVe siècle, ou de la France aux XIe et XIIe siècles, l'eussent déjà amené à des conclusions presque aussi extraordinaires. La France, au temps de Philippe VI, n'aurait pas eu moins de 60 millions d'âmes!

Il n'est pas douteux que, la féodalité une fois constituée, rien ne s'était plus opposé à une reproduction excessive dans les classes inférieures où précisément la population tend toujours à s'accroître par une loi bien connue. Les croisades, comme une sorte d'émigration utile et nécessaire, avaient débarrassé de quelques millions d'habitants le pays encombré; mais aussi le tiers-état, hommes libres ou serfs, avait bénéficié du morcellement des terres, de l'épuisement des seigneurs et de l'extinction d'une grande quantité de races nobles, — autant de conséquences des expéditions lointaines et meurtrières. Le clergé lui-même, affaibli par les subsides et les décimes multipliés, avait laissé entre les mains des nouveaux-venus une partie de ses dépouilles opimes. « Les baux emphytéotiques, les accensements, les concessions de terres moyennant une rente fixe, durent produire sur l'agriculture et sur la population de la France le même effet que la fixation de l'impôt territorial sous Élisabeth, dont le taux n'a point augmenté jusqu'aujourd'hui, a exercé sur les productions, la richesse et la population agricoles de l'Angleterre[2]. »

Toutefois, les chiffres produits devant l'Académie des inscrip-

1. Sur la valeur du « feu » dans les pays sujets au fouage et à la taille, mais non dans les provinces méridionales sujettes à la taille réelle, et sur celle du terme de compte *parrochianus*, qui est employé dans les documents ecclésiastiques, nous ne pouvons que nous référer aux dissertations de M. L. Delisle et de M. Ch. de Beaurepaire. En moyenne, on compte pour chaque feu 5 habitants et une très-faible fraction en plus ou en moins.

2. Dureau de la Malle, dans la dissertation de 1829, p. 52.

tions n'ont pas été acceptés, et, comme aucune étude appuyée sur de bonnes preuves n'a paru depuis 1829, celle de Dureau de la Malle est encore l'objet de discussions et de réfutations plus ou moins péremptoires. Ses calculs reposent sur une suite de suppositions, comme la valeur du feu, l'importance du territoire royal comparé au reste de la France, le nombre des privilégiés qui échappaient à l'impôt, etc. ; on est donc bien en droit de lui opposer des calculs de vraisemblance et de probabilité. Mais la statistique demande à être plus sûrement fixée.

Je n'ai pas la prétention de combler cette lacune, même pour l'époque restreinte que concerne le présent mémoire ; mais, en cherchant quelle pouvait être la population du royaume avant la guerre de Cent ans, et en examinant de près quelques documents domaniaux qui se rattachent à cette époque, il m'a semblé y voir des renseignements précis sur certains territoires et certaines localités dont nous pouvons facilement, d'autre part, connaître la population au XVIIIe siècle et de notre temps. Si les chiffres concordent aux deux extrémités de cette ligne de comparaison, ne pourra-t-on en déduire l'existence d'une population aussi nombreuse avant la guerre de Cent ans qu'elle l'est de nos jours, après cinq siècles et demi de progrès et de civilisation qui, dans les règles ordinaires, eussent dû amener un accroissement notable?

Les documents dont je parle ont un caractère officiel. Par lettres signées à Longpont, le 14 mars 1332, Philippe VI chargea ses clercs Jean des Prés et Nicole de Caillouel d'aller faire la prisée authentique des villes et châtellenies du domaine royal sur lesquelles devait être établi le douaire de 25,000 livres de rente dû à la reine Jeanne, en échange de l'assignation primitive sur l'Anjou, le Maine et la Touraine, que le roi venait de transférer à son fils, comme on l'a vu plus haut. Les deux commissaires se transportèrent successivement au siége de chaque châtellenie et dressèrent des procès-verbaux qui nous ont été conservés dans les registres de la Chambre des comptes. Le 20 juillet, ils étaient à Pontoise. En l'absence du bailli de Senlis, qui ne se trouvait point sur les lieux, et du receveur, qui s'excusa pour cause de maladie, ils demandèrent à la Chambre un état des revenus du roi dans la châtellenie, puis se firent désigner « les plus sages et les plus convenables de la ville, » l'abbé de Saint-Martin, le maire, le lieutenant du bailli et un avocat, pour « les aviser quels rentes et revenus le roi

avait en la ville et châtellenie, et les aider à priser lesdites rentes à valeur de terre par prix commun, et non à prix ancien [1]. »

On leur fournit non-seulement les chiffres de revenus, mais le nombre des feux de chaque paroisse ou membre de paroisse. C'est ce dénombrement qui va être reproduit [2]. En regard de chaque chiffre de 1332, on trouvera celui que donne, pour 1720, le *Dénombrement* de Saugrain, basé en général sur des relevés officiels et reproduit par presque tous les livres subséquents. La troisième colonne contient le nombre actuel des habitants selon notre *Dictionnaire des postes* de 1859.

Je dois faire observer que l'élection du XVIIIe siècle ne correspond pas exactement, comme circonscription, à la châtellenie du quatorzième. Certaines paroisses situées sur les confins de la châtellenie avaient été réunies aux élections de Paris ou de Beauvais; en revanche, l'élection de Pontoise comprenait, en 1720, quatorze ou quinze paroisses du Nord-Est qui n'avaient pas fait partie de la châtellenie; enfin, il ne m'a pas été possible d'identifier avec les localités modernes quelques noms de 1332. Ces différentes raisons ne permettent donc pas de comparer aussi exactement les chiffres totaux que les chiffres de chaque localité; mais cela suffira pour arriver à une conclusion.

Paroisses et feux de la châtellenie de Pontoise [3].

	1332 Feux, pauvres et riches.	1720 Feux.	1859 Habitants.	
Pontoise	2150	650	5609	
Ableiges	80	42	349	
Amblainville	106	152	789	
Fay aux Anes (le)	21		15	
Andrésy	48	251	907	Él. de Paris. Le dénombrement de 1332 laisse de côté les feux qui relèvent du chapitre de Paris.
Héricourt				
Maurecourt			377	
Choisy			22	

1. Arch. Nat., P. 26[1], n° iiijxx ix.

2. M. Douët-d'Arcq a emprunté au même registre et publié dans ses *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise*, p. 205-207, le dénombrement des feux de la châtellenie de Beaumont.

3. P 26[1], n° xxxij, et 26[2], n° cl. « Cy après s'ensuivent les noms de toutes les villes de la prévosté et chastellenie de Pontoise, et le nombre des feus de chascune desdictes villes, et qui y a la haute justice, et qui la basse, et qui le ressort, diviséement de chascune desdictes villes. »

	1332 Feux, pauvres et riches.	1720 Feux.	1859 Habitants.	
Arronville. . . .	60	85	520	
Aunay	36			Le doyen de St-Mellon a 10 feux et l'abbaye de Maubuisson 14.
Baillet-en-France .	42	39	192	Él. de Paris.
Fayelle. . . . . / Monsoult	22			
Berval	18			Entre Bréançon et Vallangoujard.
Berville	60	60	247	
Bétencourt . . .	116			
Bouchery	35			11 feux à l'abb. de St-Denis.
Bréançon.. . . .	49	70	350	
Rosnel (le). . . .	24		119	
Brécourt	21		30	Cne Labbeville.
Brignancourt. . .	25		96	
Cergy	221	209	922	
Chavençon . . .	24	31	204	
Coignelles. . . .	35			
Commeny. . . .	34	68	316	
Cormeilles. . . .	200	178	877	
Cormiolle			40	
Courcelles. . . .	48	34	156	Con Marines.
Courdimanche . .	44	61	453	
Crennes	8		100	Cne Neuville-Bosc.
Ennery.	120	120	531	
Épiais	80	113	479	
Fay (le).	24		32	Cne Bréançon.
Fontenelles . . .	9	7	25	
Frémecourt . . .	36	75	272	
Frouville	35	89	414	Voy. Messelan.
Génicourt	50	41	228	
Gérocourt	23	12	32	
Gouzangrez . . .	65	43	174	
Grandmoulin. . .	9			
Grégny.	16			Trégny?
Grisy . . . . . / Berval	80	81	452	
Haravilliers . . . / Ceauville . . . . / Ruel (le)	100	98	439	
Heaulme (le) . . .	18	30	132	
Hénonville . . .	90	100	510	
Hérouville. . . .	68	61	32	
Hodant.	26		125	Cne Frouville.
Isle-Adam de Nogent (l')	58	58	668	
Jouy-la-Fontaine .	28		80	Él. de Paris; cne Jouy-le-Moutier.

	1332 Feux, pauvres et riches.	1720 Feux.	1850 Habitants.	
Labbeville. . . .	70	73	292	
Lellancourt . . .	28			
Liesse	55		42	Cne Saint - Ouen - l'Aumône.
Livilliers	50	40	228	
Marines	60	189	1706	
Ménouville . . .	27	21	68	
Méry	42	81	910	
Vaux	18		93	
Bonneville (la) . .	10		132	
Messelan	26		55	Cne Frouville.
Mézières	33			
Montgeroult . . .	60	50	222	
Moussy.	51	27	88	
Nesles	120	126	774	
Neuilly.	24	52	229	
Osny	80	73	462	
Perchay (le) . . .	56	56	217	
Prérolles	21		90	Cne Presles.
Puisieux	46	39	162	
Sagy	106	122	559	
Saint-Ouen . . .	18	237	1846	
Courcelles. . . .	18		80	
Épluches	19		100	
L'Aumône . . .	79			
Sandricourt . . .	30		173	Cne Amblainville.
Santeuil	36	34	189	
Vallière	19		25	
Stors	22	20	60	
Vacherie (la). . .	19			
Valhermeil (le) . .	13		184	Cne Auvers.
Vallangoujard . .	50	46	333	
— (la ville de la chapelle de) .	10			
Valmondois . . .	60	90	396	
Orgivaux				
Villeneuve-le-Roy (la)	70	68	418	
Villeneuve - Saint - Martin	46	22	160	
Waupingnelles . .	12			
Ws.	75	74	412	
Dampont			34	

On voit qu'il y a eu un certain nombre de déplacements; mais ils se compensent à peu près, et, en tenant compte des lacunes que présente la troisième colonne de ce tableau,

mais qui ne s'appliquent généralement qu'à des écarts de peu d'importance, le total de cette colonne peut être considéré comme égal à celui de la colonne des feux de 1332, multiplié par 5. Reste, il est vrai, la question du nombre des privilégiés qui ne sont pas compris dans le dénombrement. Je le crois très-peu considérable, quoi qu'en ait pu dire Dureau de la Malle, et il est probable que cette opinion sera partagée par tous ceux qui connaissent à la fois l'état des campagnes au XIVe siècle et la géographie ecclésiastique ou féodale de l'ancienne châtellenie de Pontoise.

Nous avons donc une preuve que la population de ce territoire, sous Philippe VI, était au moins aussi dense qu'aujourd'hui ; j'ajouterai que cette comparaison paraît encore plus à l'avantage du XIVe siècle en Normandie, d'après les études que j'ai signalées en commençant.

Quant aux causes qui diminuèrent la population du royaume dans des proportions si extraordinaires qu'il n'a pas suffi de cinq siècles et demi pour réparer les pertes, elles sont bien connues. En premier lieu, il faut placer la guerre de Cent ans, qui fit disparaître en entier des localités populeuses et ruina presque partout une agriculture devenue florissante par le fait de la féodalité. A la guerre se joignirent plusieurs fois les ravages d'épidémies meurtrières, comme la peste noire de 1348, et, avant qu'il se fût écoulé cinquante ans, Charles V était obligé de réduire d'un tiers, de moitié, des deux tiers, l'imposition des paroisses de l'Auvergne[1]. La nécessité de cette « admodération » est expliquée tout au long dans un des mandements royaux que M. Léopold Delisle vient de publier[2].

1. Voy. les *Mandements et actes divers de Charles V*, publ. par M. Léop. Delisle, dans la collection des Documents inédits. Les réductions indiquées par les pièces 1899 et suivantes sont de onze à sept feux, de huit à quatre, de sept à trois, de dix-sept à neuf, de vingt-six à douze, de cinquante-huit à vingt-et-un, et même de quinze à quatre (paroisse de Busset).

2. Ibid., n° 1899. « Charles, par la grace de Dieu roy de France, aus esleus et receveur sur le fait des aides de noz guerres es cité et diocèse de Clermont, salut. Comme desja pieça les manans et habitans des villes et parroisses estant ou dit diocèse de Clermont nous eussent fait exposer que, tant pour le fait de noz guerres, les grans mortalitez, famines et innondacions d'eaues qui ont esté ou dit pays, comme autrement en plusieurs manieres, ils estoient si diminuez de feux et de chevances que nullement ilz ne povoient ne porroient d'ores en avant supporter ne paier les diz feuz, au nombre et au priz que ilz ont fait et faisoient paravant les dictes mortalitez, famines et guerres, ains pour tant leur fauldroit laissier et vuider le pais et demourer en desert et inhabitable, se sur ce ne leur estoit pourveu de nostre grace... »

Ailleurs, M. de Beaurepaire, comparant la population au treizième siècle et dans le cours du quinzième, a établi que le chiffre des « paroissiens, » dans deux cent vingt-et-une localités, avait baissé de 14,992 à 5,976, tandis qu'il s'était énormément élevé du treizième au quatorzième.

Après les misères infinies de la guerre de Cent ans, la France put se relever sous Charles VII et Louis XII, mais cette régénération fut interrompue par les guerres d'Italie ou de religion, plus tard par la Fronde, puis encore par la révocation de l'édit de Nantes, les famines de Louis XIV et la guerre de Succession. A partir de la Régence seulement, rien ne vint plus entraver la progression réparatrice.

A. B.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

Dans sa séance publique du 19 novembre 1875, l'Académie française a proclamé les prix suivants :

Prix Montyon. — Un prix de 1200 francs à l'ouvrage de M. Gustave Merlet intitulé : *Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle.*

Prix Gobert. — 1° *Histoire du règne de Louis XIV,* par M. Casimir Gaillardin ; 2° (prix maintenu) *Henri IV,* par M. de Lescure.

Prix Bordin. — *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle,* par M. G. Desnoiresterres.

Prix Halphen. — *Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid,* par M. H. Tivier.

Prix Thérouanne. — *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1re partie), par M. Fustel de Coulanges.

PRIX MARCELIN GUÉRIN. — Un prix de 2000 francs à M. Eugène Loudun, pour son ouvrage sur *les Précurseurs de la Révolution;* un prix de 1500 francs à M. Albert Du Boys, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du droit criminel de la France depuis le XVIe jusqu'au XVIIe siècle, comparé avec celui de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 5 novembre 1875, a décerné les récompenses suivantes :

ANTIQUITÉS NATIONALES. — Médailles : 1° *Études sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an* 1000, par M. R. de Lasteyrie; 2° *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais,* par M. Tholin; 3° *Histoire et cartulaire de l'abbaye de Flines,* par M. l'abbé Hautcœur.

Mentions honorables : 1° *Histoire des institutions de l'Auvergne,* par M. Rivière; 2° *Le Trésor de Clairvaux* et onze mémoires, par M. l'abbé Lalore; 3° *Inscriptions céramiques d'Autun,* par M. Harold de Fontenay; 4° *Recueil de chartes, — Visites pastorales à Grenoble* et *Choix de monuments diplomatiques inédits,* par M. l'abbé Ulysse Chevalier; 5° *Réunion de Lyon à la France,* par M. Bonnassieux; 6° *Chroniques de Saint-Martial de Limoges,* par M. Duplès-Agier.

PRIX BORDIN. — *Mémoire sur le texte de Sidoine Apollinaire,* par M. Ét. Chatelain.

PRIX GOBERT. — 1° *Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires,* par M. Lecoy de la Marche; 2° *Histoire des troubles religieux de Valenciennes pendant le XVIe siècle,* par M. Paillard.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

407. — LACHAUVELAYE. Guerres des Français et des Anglais, du XIe au XVe siècle. 2 vol. in-8, VI-754 p. Paris, Dumoulin.

408. — Layettes du Trésor des chartes. T. III; par M. Joseph de Laborde, archiviste aux Archives nationales. 1247 à 1260. In-4, LXXV-592 p. Paris, Plon et Ce.

(Archives nationales. Inventaires et documents publiés par la Direction générale des Archives nationales.)

409. — LECOCQ. Étude historique sur Valentine de Milan. In-8, 33 p. Saint-Quentin, Poette.

410. — LECOCQ. Histoire de la ville de Saint-Quentin. In-8, 206 p. Saint-Quentin, Poette.

411. — LIEUTAUD. Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 9. Proverbes topographiques provençaux. N° 10. Les Péages du comté de Forcalquier au XIIIe siècle. In-8, 24 p. Marseille, Lebon; Aix, Makaire.

412. — LIEUTAUD. Les Criées municipales de Marseille au mois de décembre 1319. La Saint-Antoine à Mornas (Vaucluse). Un Troubadour aptésien de l'ordre de Saint-François, XIVe siècle. In-8, 34 p. Marseille, M. Lebon; Aix, Makaire.

413. — LOISELEUR et BAGUENAULT DE PUCHESSE. L'Expédition du duc de Guise à Naples. Lettres et instructions diplomatiques de la cour de France (1647-1648); documents inédits, publiés avec une introduction et des notes. Gr. in-8, LXXII-411 p. Paris, Didier et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

414. — LONGNON. L'Ile-de-France, son origine, ses

limites, ses gouverneurs. In-8, 43 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

415. — LORIQUET. Un gouverneur de province au XVIIe siècle. Le comte de Soissons à Reims. In-8, 30 p. Reims, Gény.

416. — LUCHAIRE. Un épisode de l'histoire du Béarn (décembre 1518). In-8, 15 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

417. — MANDON. De l'influence française en Espagne sous Philippe V (1700-1713). In-8, 69 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

418. — MARCHAL. Recherches historiques et statistiques sur la commune de Broc. In-12, 221 p. et plan. Angers, Barassé.

419. — MARCHEGAY. Recherches sur les poésies de Mlles de Rohan-Soubise. In-8, 44 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

(Extrait de l'Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.)

420. — MARCHEGAY. Choix de documents inédits sur l'Anjou, publiés, traduits et annotés. In-8, VIII-104 p. Angers, Barassé.

(Extrait de la Revue d'Anjou.)

421. — MARQUET. L'Algèbre au XVIe siècle et Jacques Peletier, du Mans. In-8, 10 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

422. — MARSY (de). Des grands officiers du royaume de Sicile sous le règne de Charles d'Anjou. In-8, 8 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

423. — MARSY (de). Études historiques sur l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. La Commanderie de Saint-Maul-

vis au grand prieuré de France (diocèse d'Amiens). In-8, 28 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

424. — MARTIN-MARVILLE. Essai sur les châteaux royaux, villas royales ou palais du fisc des rois mérovingiens et carlovingiens, avec plans des vestiges de ces châteaux ou de leurs annexes. In-8, 142 p. et 33 pl. Amiens, Glorieux et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

425. — MEAUME. Madame de Ludre et madame de Montespan, 1674-1677. Benserade et les Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, 1676. In-8, 32 p. Paris, Techener.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

426. — MÉNARD. Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, avec texte et notes, suivie de dissertations historiques et critiques sur ses antiquités, et de diverses observations sur son histoire naturelle; par Ménard, conseiller au présidial de la même ville, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. T. I à V. In-8, 2374 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

427. — MENJOT-D'ELBENNE. Les Sires de Braitel de la famille Papillon, du XIIIe au XVe siècle. In-8, 37 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

428. — MERLET. Analyse des archives communales de la ville de Dreux. In-8, VI-220 p. Chartres, Pétrot-Garnier.

429. — Monasticon gallicanum, collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, avec deux cartes des établissements bénédictins en France, le tout reproduit par les soins de M. Peigné-Delacourt, avec une préface de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. 2 vol. in-4, LI-16 p. et 168 pl. Paris, Palmé.

430. — MONBRISON (de). Un Gascon du XVIe siècle. Le premier duc d'Épernon. In-8, 47 p. Paris, Claye.

(Extrait de la Revue des Deux-Mondes.)

431. — MONNIER. Godefroi de Bouillon et les Assises de Jérusalem, avec des documents inédits. In-8, 119 p. Paris, Didier et Cᵉ.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

432. — MOREL-FATIO. Recherches sur le texte et les sources du Libro de Alexandre. In-8, 86 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

433. — MOUTIÉ. Notice sur la paroisse de Choisel. In-8, 21 p. Rambouillet, Raynal.

(Extrait des Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet.)

434. — MOUY (de). Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de madame Geoffrin (1764-1777), précédée d'une étude sur Stanislas-Auguste et madame Geoffrin, et accompagnée de nombreuses notes. Ouvrage orné d'un portrait à l'eau-forte et de 2 fac-simile. In-8, IV-532 p. Paris, Plon et Cᵉ.

435. — Notice sur l'atelier typographique établi en 1622, par l'abbesse Jeanne de Beauvilliers, dans l'abbaye d'Avenay (Marne); par H. M. In-8, 8 p. Paris, Menu.

436. — PANNIER. Notice d'un manuscrit d'Hayton récemment acquis par la Bibliothèque nationale. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

437. — PANNIER. État des inventaires-sommaires et des autres travaux relatifs aux diverses archives de la France, au 1ᵉʳ janvier 1875. In-8, 80 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

438. — PANNIER. Le Pâté et la Tarte, farce du XVᵉ siècle, mise en langage moderne. In-16, 56 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1875.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société de l'Histoire de France, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 38.
Sociétés correspondantes, 39.
Associés correspondants, 40.
Liste des membres du Conseil d'administration, 41.
Bureau de la Société nommé en 1874, 41.
Comité de publication, 42.
Comité des fonds, 42.
Jours des séances de la Société, 42.
Agent de la Société, 42.
Liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation, 43.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 46.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Adoption en principe des projets de publication, 180.
Assemblée générale, 113.
Autorisation de rééditer les travaux publiés pour la Société, 67, 68, 86.
Bibliographie historique, 68.
Budget. *Voy.* Comité des fonds.
Censeurs, MM. Le Tellier de la Fosse et Moranvillé. Rapport à l'Assemblée générale, 105, 147-149.
Comité de publication, 100-101, 180.
Comité des fonds, 86, 102, 164, 165, 167, 214, 215, 231.
Compte-rendu des publications de la Société, 67.
Concession à prix réduit d'une publication de l'École des chartes, 231.
Desnoyers (M. J.), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 127-147. — Note sur deux monuments concernant Jeanne d'Arc et Salomon de Caus, 196.

Dons aux bibliothèques, 228.
Échange de publications avec les Sociétés, 99, 100, 179, 215.
Échange de volumes par les membres de la Société, 105.
École française de Rome, 228.
Élection des membres du Conseil, 114; des censeurs, 114; des membres du bureau et des Comités, 167.
Encollage du papier des publications, 181, 231.
Exposition géographique, 67.
Fac-simile d'un manuscrit de la *Croisade contre les Albigeois*, 53, 179.
Frais de transport des manuscrits et épreuves, 165.
Guizot (M.), président de la Société; son éloge, 115-127.
Indemnité aux éditeurs des publications de la Société, 103, 164, 165.
Institut : Prix décernés aux ouvrages historiques, 240.
Jourdain (M. Ch.), vice-président de la Société. Discours à l'Assemblée générale, 115-127. — Président, 167.
Lecture à l'Assemblée générale, 149-156.
Luce (M. Siméon). Lecture sur Simon L'Aloue, 149-156.
Membres nouveaux, 51, 67, 83, 97, 104, 179, 212, 227, 228.
Nécrologie : M. Blanche, 103. — MM. Tripier, de Brayer, Manceaux, Le Proux, 193. — M. Brunet de Presle, 210. — MM. de Vatimesnil, Alviset, Léopold Pannier, Rathery, 225.
Ouvrages offerts, 50, 52, 66, 81, 98, 103, 162, 163, 177, 194, 210, 226.
Présentation de membres nouveaux, 49, 65, 81, 97, 161, 193, 209, 226.
Présidence de la Société devenue annuelle, 165.
Président honoraire de la Société, 166.
Prix de vente des exemplaires sur grand papier des *Lettres de Mazarin*, 104.
Prix d'histoire au Concours général, 102, 229.
Procès-verbaux des séances : 5 janvier 1875, 49; 2 février, 65; 2 mars, 81; 6 avril, 97; 27 avril, 103; 4 mai (assemblée générale), 113; 1er juin, 161; 6 juillet, 177; 3 août, 193; 2 novembre, 209; 7 décembre, 225.
Prospectus envoyés sous le couvert de la Société, 67, 195, 212.
Publications de la Société, 52-54, 68-69, 84, 100-102, 104, 164-165, 179-181, 195, 212, 229. — Propositions, 53, 68, 100, 101, 168, 180, 228, 230. — Distribution de 1875, 52, 84, 180. — Distribution de 1876, 214. — Distribution de 1877, 214.
Publications historiques étrangères à la Société, 83.
Annuaire-Bulletin de 1874, 52, 53.
— de 1875, 84, 100, 104, 164, 180, 196, 213, 229.
Bassompierre, 52, 68, 84, 100, 104, 214, 229.
Brantôme, 50, 68, 84, 102, 212, 229.
Chronique de frère Salimbene, 196, 213.
Chronique de Louis II, duc de Bourbon, 51, 84, 85, 100, 164, 180, 196, 212, 228, 229.
Chronique de Lefèvre de Saint-Remy, 180, 196, 214, 230.
Chronique de Pierre de Lusignan, 84, 85, 180, 181.

Chroniques latines inédites du XIIe siècle, 101.
Commentaires de Monluc, 83.
Correspondance d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, 231.
Croisade contre les Albigeois, 52, 53, 68, 84, 100, 104, 164, 179, 194, 195, 213, 229.
Établissements de saint Louis, 101, 165, 214, 230.
Froissart, 67, 102, 229.
Guibert de Nogent, 193.
Lettres de Mazarin à la Reine, 104.
Lettres missives de Louis XI, 163, 164, 214, 226, 230.
Mémoires de la Huguerie, 53, 68, 85, 101, 214, 230.
Mémoires de Nicolas Goulas, 228, 230.
Poëme de Guillaume de Machaut. *Voy.* Chron. de P. de Lusignan.
RATHERY (M.), vice-président de la Société, 167, 225, 231.
Vice-président de la Société élu président, 167. — Remplacement de M. Rathery, décédé, 231.
VUITRY (M.), vice-président de la Société, 167.

II. — *Variétés.*

L'Histoire des Bibliothèques de Paris, 54.
Le Budget et la Population de la France sous Philippe de Valois, 86, 181, 199 et 232.

III. — *Bibliographie.*

Abbayes, 73, 76, 106, 107, 108, 109, 111, 158, 159, 160, 169, 173, 191, 215, 219, 220.
Académies, 78.
Acta sanctorum, 75.
Administration, 69, 176, 207.
Agenais, 72, 176.
Aigues-Mortes, 221.
Aire (bailliage d'), 112.
Aix, 74.
Alaric, 77.
Albret (maison d'), 108.
Alexandre (Libro de), 245.
Algèbre, 243.
Alger, 172.
Alise, 75.
Alpes-Maritimes (dép. des), 219.
Alsace, 108, 168, 222.
Amblie-sur-Seulles, 159.
Amiens, 80, 158, 171, 220.
Amiens (diocèse d'), 244.
Andlau, 106.
Anglais (guerres des), 242.
Anjou, 243.
Anjou (comtes d'), 111.
Anjou (Nicolas d'), 173.
Apt, 242.
Archéologie, 70, 72, 74, 75, 77, 79, 109, 110, 111, 158, 160, 169, 191, 192, 215, 220, 243.
Archives, 76, 79, 80, 106, 108, 156, 173, 191, 219, 220, 221, 224, 244, 245.
Arles, 78, 110.
Armoiries, 106, 156, 157, 176.
Arquebusiers, 72.
Arras, 73, 219, 224.
Artias, 112.
Artites, 112.
Artois, 74, 95, 169, 219.
Arts, 70, 72, 73, 76, 96, 170, 171, 174, 191, 215.
Assemblées représentatives, 71. *Voy.* Élections.
Assises, 222.
Astesan (Antoine), 168.
Attrébatie, 80.
Aube (département de l'), 95.
Aubespin-en-Jarez (l'), 160.
Aubigné, 110.

Aumale (chevalier d'), 73.
Aurec, 112.
Auteurs dramatiques, 106.
Autographes, 215.
Auvillars, 174.
Auvergne, 224.
Auxerre, 61, 156, 175.
Avenay, 245.
Avignon, 71, 157, 175.
Avranches, 78.

Bailliages, 74.
Bains, 69.
Ban, 220.
Banque, 158.
Bastille, 61.
Bastilles, 176.
Baudot (M.), 70.
Bavay, 107.
Bazas, 170.
Bazoches-lès-Gallerandes, 70.
Bazoges (seigneur de), 171.
Béarn, 62, 71, 107, 243.
Beaufort-en-Vallée, 158.
Beaujolais, 75.
Beaujolais (Mlle de), 71.
Beaulieu, 111.
Beaumesnil, 110.
Beauvais, 72, 107.
Beauvilliers (Jeanne de), 245.
Becdelièvre (M. de), 109.
Bedford (duc de), 96.
Bedouin (Samson), 170.
Beffrois, 156.
Bégon (Michel), 171.
Béhuard, 77, 107.
Bénédictins, 244.
Benserade, 244.
Bercagny, 168.
Berry, 106.
Berry (duchesse de), 71.
Bessines (canton de), 220.
Béthencourt (Jean de), 71.
Bibliographie, 110.
Bibliothèque bleue, 70.
Bibliothèques, 157, 158.
Bigorre, 79.
Biographies, 71, 76, 77.
Blaisois (dialecte), 80.
Blaye, 80.
Blois, 70.
Bordeaux, 80, 156.
Boufflers (chevalier de), 160.
Bouillon (Godefroi de), 73, 245.
Bouin (île de), 109.
Boulogne (comtes de), 191.
Bourbon (Jean de), 170.
Bourbon (maison de), 173, 219.
Bourg, 74.
Bourgogne, 75, 158.
Braitel, 244.
Bresse, 74.
Bretagne, 176.
Breux (les), 112.
Brienne, 70.
Broc, 243.
Brosses (président des), 192.
Brouay, 159.
Brue (André), 105.
Brunehaut, 159.
Bruyères-le-Châtel, 192.
Bully (famille de), 75.
Buyer (Barthélemy), 171.

Caen, 95, 159.
Cahors, 72, 108.
Calmet (dom), 173, 191.
Cambrai, 96.
Canada, 96, 219.
Canalisation, 173.
Canaries, 71.
Cardonne (chevalier de la), 110.
Carlovingiens, 244.
Carmélites, 76.
Carmes, 159.
Cartulaires, 75, 159.
Castelnau-de-Bretenoux, 110.
Castres, 78.
Catinat, 215.
Caumartin (M. de), 109.
César, 69, 75.
Chabanoles, 112.
Chabrol, 224.
Chalais (Mme de), 74.
Châlonnois, 156.
Chambre de justice, 157.
Chambre des comptes, 106.
Champagne, 109.
Champagne (comtes de), 106.
Chansons de gestes, 174.
Chapelle-au-Riboul (la), 157.
Charles VI, 76.

Charles VIII, 70, 171, 217.
Charles IX, 190.
Charles d'Anjou, 243.
Charles-Quint, 172.
Chars, 168.
Chartreuse, 111.
Châteaux, 72, 77, 80, 96, 112, 168, 173, 190, 223, 244.
Châtillon (maréchal de), 158.
Chelles (abbesse de), 71.
Chevalerie, 222.
Chevalier au Cygne, 73.
Cheylonnet (le), 70.
Chissé (maison de), 158.
Choisel, 245.
Choiseul (Mme de), 107.
Choiseul-Stainville, 94.
Citeaux (ordre de), 169.
Clairvaux, 191.
Clari (Robert de), 61.
Clément VI, 71.
Clermont-Ferrand, 78.
Cléry, 70.
Cloches, 157.
Clovis, 77.
Cluny (ordre de), 169.
Colbert, 72.
Coligny, 80.
Colléges, 78, 107.
Colombo (les), 96.
Colonies, 96, 105, 219.
Comédie française, 94, 105.
Commanderies, 112.
Communes, 207.
Compiègne, 70, 157.
Condé (prince de), 219.
Constance de Lyon, 74.
Consuls, 96.
Contes, 72.
Conti (princesse de), 71.
Corbeil, 73.
Cortois de Balore (M. de), 109.
Couronge (M. de), 94.
Coutances (diocèse de), 224.
Coutumes, 224.
Couture (la), 170.
Créquy, 108.
Criées, 242.
Cristot, 159.
Critique historique, 79.
Crommelin (J.-M.), 110.
Cuissy-sur-Loire, 160.
Cureau de la Chambre, 170.
Curée (seigneurs de la), 96.

Damiens, 173.
Dauphin, 190.
Dauphiné, 215.
Denrées (prix des), 158.
Dépôt de la guerre, 108.
Desfriches, 75.
Dessin, 96.
Dialectes, 72, 80.
Dictionnaires topographiques, 95, 169.
Dictons, 222.
Dieppe, 168.
Dijon, 78.
Diplomatie, 111, 242.
Dôle, 109.
Dommartin, 169.
Dondel (maison), 192.
Dorat (le), 80.
Douai, 106, 156.
Doulevant-le-Château, 110.
Draguignan, 69.
Drapeaux, 107, 168.
Dreux, 244.
Droit des pauvres, 105.
Droit du seigneur, 107.
Droit électoral, 70.
Droit municipal, 95.
Duneau, 174.
Dunois, 75.

Eaux, 78.
Ebromagus, 171.
Écoles, 95, 96, 174.
Églises, 70, 76, 77, 79, 80, 106, 158, 159, 172, 215.
Élections, 71, 95.
Émigrés, 191.
Empiriques, 168.
Enseignement secondaire, 108.
Épernon, 192.
Épernon (duc d'), 219, 244.
Épigraphie, 80.
Érasme, 96.
Escrime, 78.
Escrivan (maison d'), 110.
Espagne, 71, 76, 79, 173, 219, 243.

Essômes, 70.
Estampes (cabinet des), 158.
Estoile (Pierre de l'), 174.
Étampes, 110.
État-civil, 170.
États-généraux, 70, 157.
États provinciaux, 77.
Étrechys (les), 72.
Évêques, 72, 73, 74, 78, 109, 110, 156, 158, 175, 190, 191, 224.

Faculté de droit, 220.
Fangé (dom), 173.
Farces, 245.
Fauquembergues, 109.
Féodalité, 75.
Ferréol (saint), 111.
Ferry (maison de), 110.
Ferté-Milon (la), 77.
Flandre, 106.
Fléchier, 109.
Foncines (les), 109.
Fonfroide, 169.
Fontainebleau, 74.
Fontblanche (N.-D. de), 215.
Forbin-Janson (J. de), 78.
Forcalquier, 242.
Forez, 78, 160.
Foulques-Nerra, 111.
Fourgs (les), 112.
Foy (sainte), 111.
Fraimbault (saint), 160.
France (Jeanne de), 168.
Franche-Comté, 77, 78, 109, 112, 168.
Franco-Gallia (la), 106.
Frémyot de Chantal (sainte Jeanne-Françoise), 170.
Fressin, 108.
Fribourg, 192.
Fronde, 171, 175.

Gallicans, 78.
Gallo-romains, 70, 72, 95, 157, 220.
Gariel (Pierre), 107.
Garonne (rivière de), 176.
Gascons, 244.
Gatien (saint), 172.
Gaulois, 70, 172, 215.
Gavrus, 159.
Généalogies, 75, 77, 78, 95, 96, 108, 109, 110, 111, 160, 175, 191, 192, 222, 223, 224, 244.
Geoffrin (Mme), 245.
Géographie, 73, 109, 244.
Gerberoy, 158.
Germain (saint), 74.
Germains, 172.
Girone, 79.
Gontaut-Biron (maréchal de), 71.
Goust (le), 77.
Gouverneurs, 243.
Gramont (maison de), 108.
Grand (Édouard), 73.
Grands-Jours, 223.
Grands-officiers, 243.
Grandvilliers (canton de), 176.
Grenoble, 158.
Grésy-sur-Aix, 75.
Grez (le), 157.
Groslot (Jérôme), 171.
Guerche (La), 80.
Guichen (canton de), 107.
Guillot de Paris, 174.
Guines (comtes de), 191.
Guise, 110.
Guise (duc de), 242.
Guyenne, 157.
Guyenne (collége de), 107.
Guyenne (duc de), 76.

Hagiographie, 73, 74, 77, 109, 110, 111, 112, 158, 160, 170, 172, 176.
Haillicourt, 96.
Halatte (forêt d'), 169.
Harcourt (marquis d'), 173.
Hayton d'Arménie, 245.
Henri III, 110.
Henrichemont, 73.
Hildebert, 190.
Honorat (saint), 110, 172.
Hôpitaux, 75, 80, 108, 224.
Hospital (Michel de l'), 159.
Hotman (François), 106.

Ile-de-France, 242.
Illiers (Catherine d'), 175.
Imprimerie, 172.
Industrie, 175.

Inondations, 176.
Inquisition, 171.
Institutions politiques, 172.
Instruction publique. *Voy.* Colléges, Écoles, Enseignement, Universités.
Italie, 76.
Itteville, 77.

Jambes (Jeanne de), 95.
Jansénisme, 78.
Jargeau, 107.
Jarzé, 215.
Jeanne de Naples, 71.
Jérusalem (Assises de), 245.
Jésuites, 77, 157.
Jetons, 73.
Joigny, 171.
Joigny (comtes de), 175.
Jouffroy (Jean), 96.
Joyaux, 76.
Juilly, 70.
Jumiéges, 160.
Jurade de Bordeaux, 156.
Justice, 69, 73, 108, 157, 174, 190.

Languedoc, 223.
Lauzeray (dom L. de), 111.
Laval, 96.
Laval (Geoffroy de), 191.
Lavardin, 79.
Lectius (Jacques), 171.
Législation, 108, 110.
Le Jay (Claude), 77.
Léon X, 74.
Léris, 110.
Le Tellier (Michel), 71.
Librairie, 108, 171.
Libro de Alexandre, 245.
Liesse, 74.
Ligue, 158.
Lille, 106, 168, 221.
Limoges, 175.
Lion-en-Sullias, 160.
Londres, 95.
Longueval (Jacques de), 77.
Lons-le-Saulnier, 175.
Lorgues, 111.
Lorient, 192.
Lorraine, 168, 222, 223.
Lorraine (Claude de), 73.
Loudun, 111.
Loudun (Geoffroy de), 191.
Louis IX, 192.
Louis XIII, 74, 169.
Louis XIV, 78, 106, 109, 158, 160, 215.
Louis XV, 61, 78, 190.
Louis XVI, 173.
Louvent (saint), 158.
Louvois, 71.
Louvre (bibliothèque du), 175.
Ludre (Mme de), 244.
Lugdunum, 69.
Lusace (prince de), 112.
Lyon, 95, 191.

Machaut (Guill. de), 160.
Magnac, 175.
Magny-Lambert, 215.
Maine, 160, 170.
Maires, 159.
Maisy (sires de), 175.
Maldonat, 108.
Malherbe, 112.
Mans (le), 191, 243.
Mansigny, 158.
Manson, 72.
Mantes, 105.
Manuscrits, 72, 75, 106, 157, 159, 175, 176, 245.
Marcé, 215.
Marcoul (saint), 105.
Mareuil (Gabrielle de), 173.
Marie-Antoinette, 173, 191.
Maries (les saintes), 176.
Marine, 96, 110, 221.
Marmoutier, 75.
Marolles (abbé de), 224.
Marque (droit de), 221.
Marsan, 108, 176.
Marseille, 108, 110, 173, 242.
Martellange (Étienne), 73.
Maurice et Lazare (ordre des saints), 112.
Mazarin, 192.
Médailles, 73.
Médecine, 169, 170.
Médicis (Catherine de), 72.
Médicis (Marie de), 169.
Mediolanum, 95.

Melunais, 174.
Ménard, 244.
Mercuès, 72.
Mérovingiens, 70, 109, 172, 244.
Méry-sur-Oise, 223.
Messin (pays), 223.
Metz, 77, 168.
Milan (Valentine de), 242.
Miniatures, 75.
Mobiliers, 72.
Modène (princesse de), 71.
Mœurs, 107, 160, 223.
Molière, 74, 176.
Monasticon gallicanum, 244.
Mondaye, 109.
Mont-Saint-Michel (le), 78, 79.
Montauban, 95.
Montbrison, 73.
Montcalm (M. de), 96.
Montereau, 175.
Montespan (Mme de), 244.
Montfort (les), 75.
Montiérender, 76.
Montjoie-Saint-Denis, 71.
Montoire, 79.
Montoire (la), 77.
Morbihan, 80.
Mores, 191.
Mornas, 242.
Moselle (dép. de la), 169.
Moulins, 224.
Moullart (famille), 224.
Moussinot (abbé), 74.
Moustier (M. de), 192.
Mystères, 79.

Nanteuil-en-Cotentin, 105.
Naples, 71, 242.
Napoléon Ier, 69.
Navailles (M. et Mme de), 169.
Nègrepelisse, 224.
Nervie, 107.
Neuville-aux-Tourneurs (la), 77.
Nevers (titres de), 224.
Nicolay (M. de), 190.
Nimes, 109, 159, 172, 190, 244.
Nivernais, 176.
Noailles (papiers de), 175.
Nobiliaires, 109.
Noëls, 170.
Noms de lieux, 73, 75.
Nonnains (N.-D. aux), 220.
Nord (département du), 106.
Normandie, 157, 159.
Normands, 106.
Notaires, 62.
Notre-Dame-l'Angevine, 75.
Noyers (sires de), 175.
Numismatique, 109.

Obituaire, 173.
Oisy, 111.
Opéra (l'), 192.
Ordres religieux, 112.
Orfévrerie, 170.
Orléanais, 171, 223.
Orléans, 70, 108.
Orléans (Gaston d'), 73.
Oudot (Jean), 70.
Ovide, 244.
Ozanne (Christophe), 168.

Palais, 190, 244.
Palais-Royal, 158.
Papes, 71.
Papillon (famille), 244.
Paris, 72, 96, 156, 158, 170, 174, 192.
Parisière (M. de la), 109.
Parlements, 77, 110, 220.
Pas-de-Calais (département du), 221.
Pas-en-Artois (canton de), 95.
Pâté (le) et la Tarte, 245.
Patois, 170, 222, 223.
Patriciat, 77.
Péages, 242.
Pèlerinages, 74, 75, 107.
Peletier (Jacques), 243.
Pellisson, 109.
Périgueux, 159.
Péronne, 172.
Perréal (Jean), 73.
Pestes, 75, 171.
Philippe V, 173, 243.
Philologie, 80, 169, 174, 220, 222.
Picardie, 158.
Planches (canton des), 109.
Plélo (comte de), 170.
Plotho (famille de), 111.
Poëtes, 110, 112, 173.

Point d'honneur, 190.
Poissonnière (la), 79.
Poitiers, 223.
Poitou, 72, 157, 171.
Polignac (Jean de), 95.
Pompadour (Mme de), 220.
Poniatowski, 245.
Pont-à-Mousson, 108, 220.
Pont-du-Cher, 72.
Pont-Sainte-Maxence, 160.
Pont-sur-Seine, 80.
Ponthieu (comtes de), 191.
Pouillés, 108.
Préhistoriques (antiquités), 70.
Prémontrés (ordre des), 109, 169.
Présidiaux, 74.
Protestantisme, 95, 174. *Voy.* Réforme.
Provençale (langue), 222.
Provence, 69, 74, 110, 242.
Proverbes, 242.
Puy (le), 79, 170.
Pyrénées (basses-), 62.

Quentowic, 192.
Quevilly, 74.
Quiqueran de Beaujeu (H. de), 78.

Rabelais, 95.
Ravel (seigneurie de), 95.
Recherche des nobles, 109.
Réforme, 72, 74.
Refuge (église du), 95.
Régent (le), 71.
Reims, 243.
Reims (archidiocèse de), 110.
Religion, 78, 95, 107, 110, 111, 244. *Voy.* Hagiographie.
Rémilly, 223.
Remiremont, 174.
Rémois, 156.
René (le roi), 174.
Réole (la), 96.
Répertoires archéologiques, 223.
Représailles (droit de), 221.
Rethelois, 110.
Rhuiller (le), 112.
Ribeaupierre (maison de), 222.
Richarde (sainte), 106.
Riencourt (maison de), 175.
Robbé de Beauveset, 173.
Roc-Amadour, 80.
Roche en Faucigny (la), 224.
Roche-Turpin (seigneurs de la), 96.
Rochelle (la), 171.
Rodez, 69, 71.
Rohan (Mme de), 191.
Rohan-Soubise (Mlles de), 243.
Romains, 172, 191.
Romans, 73, 219.
Ronsard, 110.
Rouen, 74, 96, 112, 157.
Rouergues, 70, 111.
Rous de la Mazelière, 78.
Rousseau (J.-J.), 107.

Sabran (Mme de), 160.
Saige (famille), 109.
Saint-Affrique, 219.
Saint-André-au-Bois, 169.
Saint-Antoine (fête de), 242.
Saint-Barthélemy (la), 70.
Saint-Baudile, 159.
Saint-Bertin, 220.
Saint-Bris (marquis de), 175.
Saint-Claude, 176.
Saint-François (ordre de), 242.
Saint-Georges-Bustavent, 157.
Saint-Jean-de-Jérusalem (ordre de), 243.
Saint-Laurent (bataille de), 71.
Saint-Lucien, 107.
Saint-Mart-Royat, 69.
Saint-Martin-ès-Aires, 158.
Saint-Maulvis, 243.
Saint-Omer, 158, 220.
Saint-Pons de Thomières, 73.
Saint-Quentin, 71, 192, 219, 242.
Saint-Sauveur, 160.
Saint-Simon, 62.
Saint-Victor de Marseille, 173.
Sainte-Catherine de Sienne, 106.
Sainte-Larme (la), 111.
Sainte-Vaubourg, 112.
Saintes, 168.
Sancerrois, 72.
Savoie, 112, 224.
Saxe (maison de), 112.
Sebonde (Raymond de), 176.

Sedan (principauté de), 108.
Seine-et-Oise (département de), 73, 159.
Sénégal, 105.
Senones, 173, 191.
Sens, 191.
Sépulcrologie, 70, 109, 174.
Sermaize, 78.
Siam, 192.
Sicile, 243.
Sigillographie, 95, 156, 191.
Soieries, 175.
Soissons, 72.
Soissons (comte de), 243.
Somme (la), 173.
Sorcellerie, 71, 176.
Soubiran (maison), 192.
Stanislas-Auguste, 245.
Statistique, 107, 158, 159, 243.
Suippes, 158.
Suisse, 192, 222.
Sumène (canton de), 172.
Superstitions, 71.
Syrueilh (François de), 80.

Tapissiers, 171.
Temples romains, 169.
Templiers, 74.
Térésienne (réforme), 76.
Théâtre, 78, 79, 105, 157, 173, 176, 220. *Voy*. Comédie française.
Thouars, 221.
Tilloloy, 73.
Topographie, 159.
Toucy (Guillaume de), 156.
Toulon, 96, 224.
Toulouse, 171, 173, 220.
Tournay (familles de), 111.
Tournehem, 77.
Treille (Notre-Dame de la), 168.
Tremblay (le), 75.
Trémoille (duchesse de la), 191.
Trémoille (Louis de la), 217.
Trésor des chartes, 242.
Trianon, 173.
Trie (Clément), 73.
Troyes, 157, 171, 172, 220.
Troubadours, 242.
Turenne, 71, 224.
Typographie, 245.

Ultramontains, 78.
Universités, 95, 108, 220.
Ursins (Mme des), 111, 192.

Vair (Guillaume du), 110.
Val-de-la-Haye, 112.
Vandenesse, 159.
Vasseur (Jean le), 168.
Vauban (maison de), 95.
Vauban (maréchal de), 215, 224.
Velay, 112.
Vendée, 72.
Vendôme, 111, 159, 223.
Vendômois (pays), 79, 107, 190, 220.
Vercingétorix, 75.
Verdun, 190.
Vermandois, 220.
Verrières, 108.
Verriers, 110.
Vervins, 110.
Vic-de-Chassenay, 109.
Vierge (la sainte), 74.
Vierzon, 106.
Vies des saints, 109.
Villas royales, 244.
Villefranche, 75.
Villegaignon, 172.
Villehardouin, 175.
Villeneuve-lès-Avignon, 111.
Vins, 110.
Visitation (ordre de la), 170.
Vivarais, 176.
Voies romaines, 69.
Voltaire, 61, 74, 107.
Vosges (dép. des), 174.
Vouillé, 77.
Voulon, 77.

Xaintrailles, 173.

Yvetot, 111.

ERRATA.

Page 62. Je dois une rectification au savant éditeur du texte des *Mémoires de Saint-Simon*, imprimé en 1856. Un certain nombre des corrections nouvelles que j'avais indiquées comme dues à la dernière édition commencée en 1873, se trouvent en réalité ne porter que sur les fautes d'un tirage supplémentaire des dix ou douze premiers volumes qui fut fait sans la révision de M. Chéruel. C'est là une curiosité bibliographique bonne à signaler aux possesseurs de cette édition de 1856, devenue si rare. Dans les exemplaires du premier tirage, on ne trouve pas huit erreurs ou non-sens que j'avais signalés, à savoir : *content* pour *comptant, intelligible* pour *inintelligible, traité par* pour *traité que, frère* pour *prêtre, barricades* pour *barbaries, frapper* pour *frayeur, cœur* pour *cour, le roi* pour *l'armée*. Ces fautes de composition, et d'autres sans doute, ne se trouvent, dis-je, que dans les exemplaires du second tirage, qui, par conséquent, ne représente pas exactement l'édition faite sous la direction et la responsabilité de M. Chéruel.

Page 93, dernière ligne, au lieu de : *chanches*, lisez : *Chauches*, comme je l'ai indiqué à la note *Z* de la p. 206.

Page 162, ligne 8, au lieu de : Abert, lisez : Habert.

Page 210, ligne 16, au lieu de : *Caroli*, lisez : *Coray*.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

APR 7 - 1964